

**UNIVERSITE DE LOME
DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

**HISTOIRES NATIONALES ET/OU IDENTITES ETHNIQUES
UN DILEMME POUR LES HISTORIENS AFRICAINS ?**

Eds N. A GOEH-AKUE & N. L. GAYIBOR

Presses de l' UL /l'Harmattan
Paris-Lomé, 2010

**Collection « Patrimoines »
n° 16**

© Presses de l'UL
Lomé, 2010
ISBN 2-909886-61-1

"La critique est aisée, et l'art est difficile."

Philippe Néricault, dit Destouches
(auteur dramatique français, XVIII^e siècle)

SOMMAIRE

Préface N. L. GAYIBOR	7
1. Présentation des travaux (N. A. GOEH-AKUE)	9
Première Partie : Histoire nationale et diversité ethnique : quelle méthodologie pour quelle histoire nationale ?	17
2. Des défis de l'écriture d'une histoire nationale en Afrique : l'exemple du Togo (N. GAYIBOR)	19
3. Dominants et dominés ou des difficultés de la construction d'une histoire nationale au Bénin (M. VIDEGLA)	31
4. Histoire et société : Interrogations et réactions sociales face à la rédaction de l'Histoire dans le contexte du Burkina Faso (C. SISSAO)	49
5. Techniques et difficultés de la recherche en histoire politique du Cameroun français à la fin du XX ^e siècle (N. M. MBENGUE)	63
6. Toponymie et histoire nationale : le cas de la ville de Po au Burkina Faso (M. GOMGNIMBOU)	83
7. Ecrire une histoire nationale, entre mythes et vérité : le point de vue d'un étranger (Y. MARGUERAT)	91
Deuxième partie : Diversité ethnique. État et Nation en Afrique précoloniale et coloniale	103
8. Dyula et Akan avant la colonisation, deux communautés aux liens multiséculaires (S.-P. M'BRA EKANZA)	
9. Le conflit interne comme ferment d'un sentiment national ? L'exemple sahélien (Mali, Niger, Tchad) (P. BOILEY)	105
10. Territoire et identité en Afrique occidentale (XVIII ^e -XIX ^e siècles) (C.-H. PERROT)	
11. Diversité ethnique et construction nationale : l'exemple du Togo à la veille de l'indépendance (N. LABANTE)	119
12. La politique d'équipement comme vecteur d'une économie orientée (1884-1960) (K. KOUZAN)	133
Troisième partie : Les représentations	151
13. L'imaginaire français sur les Togolais dans l'Entre-deux-Guerres (1914-1939) (E. ASSIMA-KPATCHA)	
14. Régionalisme et Histoire : la perception de la question Nord/Sud dans l'Histoire du Togo (B. K. TCHAM)	171
15. La reconstitution de la vie quotidienne des Togolais au cours de la colonisation : quelle méthodologie ? (K. ETOU)	173
Postscript en guise de conclusion	195
	191
	209
	223
	23

PREFACE

Nicoué L. GAYIBOR*

L'ouvrage de R. Cornevin¹, si décrié par ceux qui ne l'ont jamais abordé que de façon distraite, fit découvrir le Togo, ce minuscule rectangle de 56600 km², coincé entre le Ghana et le Bénin, au public occidental -et accessoirement togolais- avide de connaissances sur ces nouveaux États en train de se défaire de l'emprise des puissances coloniales. Cornevin, ancien administrateur de la France d'Outre-mer, a eu bien du mérite à nous avoir légué un tel ouvrage, fruit de sa passion pour l'étude des populations au sein desquelles il avait servi. Pendant presque un demi siècle, son ouvrage demeura la seule référence sur l'histoire du Togo.

L'entreprise des historiens togolais de reprendre le flambeau pour renouveler toute la connaissance accumulée dans cette œuvre est d'autant plus remarquable qu'elle fut menée à son terme, contrairement aux nombreuses tentatives sans lendemain dans d'autres universités de la région. En témoigne le présent ouvrage, qui fait la synthèse des travaux du colloque organisé pour tirer les conclusions de l'expérience des historiens locaux, élaborer une stratégie devant servir de guide pour l'écriture d'une histoire nationale en Afrique, sur la base des expériences accumulées tout au long des vingt années de labeur sur le projet, et enfin, présenter l'ouvrage au public.

Le colloque international qui débattit de ces thèmes, rassembla des historiens venus d'Europe et de quelques universités africaines. On eût souhaité une plus grande participation des collègues africains pour donner une plus large audience à la méthodologie dont devait accoucher cette rencontre. Il est vrai que ce thème, souvent occulté dans les préoccupations des chercheurs, suscitait peu d'enthousiasme dans le monde scientifique africain. Les débats furent néanmoins fructueux et riches d'enseignements ainsi que l'on s'en apercevra à la lecture des résultats.

La recherche est assurément la parente pauvre des activités dévolues aux universitaires africains. Une absence de projet de développement de l'enseignement supérieur africain, des crédits de recherche étriqués, sinon inexistant ; autant de facteurs qui expliquent, entre autres, le manque de motivation, donc de projet de construction d'une véritable carrière académique et surtout l'impression d'une sorte d'abandon de ceux qui doivent soutenir les enseignants-chercheurs dans la quête et la culture de l'excellence. Des paramètres qui semblent avoir définitivement plombé l'avenir des universitaires africains. Le directeur scientifique de ce projet -arrivé à terme- se réjouit pourtant de la participation volontaire et active à cette aventure, sur une base pluridisciplinaire, d'une quarantaine de collègues de spécialités différentes. La preuve est donc faite que cette apparente léthargie n'est pas rédhitoire et que seuls les arguments manquent pour motiver ces chercheurs à résolument s'impliquer dans une recherche productive et valorisante.

Le présent ouvrage résulte de la publication des *Actes* du colloque qui avait pour objectifs spécifiques d'exposer au public, en dehors des résultats des recherches ayant abouti à la rédaction de l'*Histoire des Togois*, les débats animés autour d'une vingtaine de communications présentées. L'originalité et la richesse de ces interventions, dont un bon nombre évoquent des études de cas du Bénin, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Congo, nous plongent au cœur d'un débat ouvert sur la nécessité et les embûches de l'écriture d'une histoire nationale en Afrique subsaharienne. Les nombreuses recommandations à l'endroit des historiens, des universités et des dirigeants africains prouvent qu'une véritable prise de conscience de l'importance du thème débattu est en train de voir le jour. Les participants à ce colloque verront leur vœu exaucé si des collègues, de plus en plus nombreux, leur emboîtent le pas en se faisant

* Professeur d'Histoire et Civilisation à l'Université de Lomé Togo

¹ Dont la première version parut en 1959

l'écho de ces préoccupations dont l'une des plus cruciales demeure le jugement de valeur, regard inquisiteur et accusateur qui entretient un climat délétère dans toutes nos structures étatiques, et déprécie le compatriote originaire d'une autre région.

La représentation de l'autre, souvent perçu comme différent et surtout inférieur dans ses comportements, attitudes et modes de vie, est certes, pour une large part, un héritage de la colonisation. En effet, pour justifier leur présence dans les colonies et donner raison aux théoriciens de l'idéologie coloniale qui légitimaient l'entreprise coloniale par la nécessité pour l'homme blanc de « civiliser » le « sauvage » suivant la fameuse formule de Rudyard Kipling « *the white man's burden* »¹, les administrateurs coloniaux, inconsciemment ou non, ont toujours présenté des rapports montrant que les régions placées sous leur juridiction plus tôt avaient rapidement atteint un niveau de développement bien supérieur aux autres qui, en raison de leur éloignement des centres de décision, demeuraient encore frustes.

Mais, ultime aberration, bien des hommes politiques africains, au lieu de combattre une telle assertion aussi bien dans les discours, les actes que dans les faits, en firent un principe de gouvernement, prenant les populations en otages au gré de leurs intérêts partisans, plombant ainsi dangereusement l'avenir du continent. Le nombre, relativement élevé de communications qui abordent ce problème prouve bien l'acuité de ce débat au sein, non seulement de la communauté universitaire, mais aussi de la société civile toute entière.

L'exposé de la présentation des travaux du colloque, qui suit, revient plus longuement sur cet aspect des discussions, bien qu'il n'ait pas retenu l'attention des participants au point de susciter un débat particulier, mais aussi sur les solutions préconisées par chacun des auteurs.

Espérons que l'exemple togolais contribue à susciter un engouement au sein d'autres départements d'Histoire des universités francophones du continent pour relever ce défi. Notre intention, maintes fois réaffirmée, n'est pas d'aboutir à des œuvres exaltant un passé que nos pays n'ont pas connu ; mais de doter nos jeunes États de bases culturelles permettant aux citoyens que nous sommes, de s'identifier à nos nations en devenir.

¹ Le fardeau de l'homme blanc.

1

PRESENTATION DES TRAVAUX

N. Adovi GOEH-AKUE*

Les capacités des États à maintenir leur intégrité territoriale face aux velléités d'autonomie d'entités territoriales locales, voire ethniques, ainsi que la question de la bonne gouvernance qui devra se traduire par une équitable utilisation et répartition des revenus nationaux reposent aujourd'hui en Afrique le débat sur l'État. L'État peut-il être confondu avec la Nation ou la préfigure-t-il ? Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les dédales de la définition des concepts d'État, non moins de la Nation. Mais, on ne saurait faire l'économie d'une conception fondamentale à savoir, que le fondement de la nation est nécessairement redevable à la cohésion sociale entre les groupes d'hommes habitant un territoire commun, adhérant tous ensemble à des valeurs culturelles communes, fondement de leur unité et de la solidarité. Le lien de sang est un des premiers facteurs. A ce niveau, le groupe constitue un clan, une collectivité. A un niveau plus élargi, le lien fédérateur est forcément une communauté de vie, cimentée par la construction d'une identité commune que l'on appelle volontiers la culture. Celle-ci est caractérisée à la fois par un mode de vie, des pratiques économiques, des pratiques sociales et l'adhésion à une forme d'organisation politique qui finit par se traduire sous la forme de l'obéissance à une autorité, celle de l'État. A partir de ce moment, la Nation se mue en État-nation. Peut-on alors affirmer que les États africains nés de la décolonisation ont connu ce processus ?

Pour J. du Bois de Gaudusson et J-F. Médard (2001 : 3), l'État est partout en déclin, depuis le démantèlement du *Welfare state* – l'État-providence- en Occident et que même dans ceux de l'Afrique subsaharienne, il n'est plus le *deus ex machina* du développement. Cet afropessimisme trouve sa justification dans la situation d'instabilité politique dans nombre d'États africains. Ceux-ci sont caractérisés par une gouvernance calamiteuse et une pauvreté endémique des populations, alors que se poursuit la gestion patrimoniale des revenus nationaux accaparés, dans bien des cas, par des réseaux parallèles à l'État en complicité avec l'élite tribale ou politique et économique. Il s'ensuit un dysfonctionnement de l'appareil d'État avec un mépris du droit des citoyens aussi bien au niveau global, qu'au niveau local. Tout cela impose une réflexion approfondie pour comprendre la nature et la substance de l'État-nation moderne en Afrique.

Opposition entre global/local ? le local s'inscrit-il dans le global, le local s'apparente-il au niveau patrimonial ? Doit-on confondre la gestion patrimoniale et l'appartenance ethnique ou son utilisation sur des bases clientélistes. La dichotomie Nord/Sud s'apparente-t-elle à l'opposition local/global ou local/local ? Quelle lecture peut-on en faire et à quelle dimension peut-on la percevoir ?

Il est en effet loisible de reconnaître que les peuples d'Afrique, comme ceux d'ailleurs, sont arrivés depuis bien des siècles, à un niveau élaboré d'organisation politique. Les empires médiévaux du Soudan occidental -Ghana, Mali, Songhaï-, et plus proche de nous, le royaume zoulou de Tchaka en Afrique du Sud, le royaume du Danhome, ou la Condéfération ashanti ont constitué des entités structurées, dotées de structures politiques, économiques et sociales qui n'avaient rien à envier aux monarchies européennes du XV^e au XVIII^e siècle. Mais incontestablement, les États modernes, tels qu'ils existent aujourd'hui en Afrique, sont un héritage de la colonisation européenne. Ils n'ont véritablement commencé à émerger qu'avec les indépendances, et dans bien des cas, dans un cadre territorial tracé ou imposé par le colonisateur. La trame de leur évolution interpelle vivement le regard de l'historien.

* Professeur d'histoire contemporaine, Université de Lomé, Togo

Comment écrire l'histoire de ces nations et de leurs populations après seulement quarante ans d'indépendance et dans les difficultés parfois tumultueuses qu'elles connaissent ? Comment entreprendre la rédaction de cette histoire et des contradictions qu'elle suscite sans risquer de mécontenter les tenants de ses diverses interprétations ? Comment rendre compte de la vie et de la civilisation des différents groupes ethniques sans pour autant choquer bien des intellectuels qui en sont issus ?

Cette histoire doit-elle être écrite pour chaque État, chaque nation, donc une histoire nationale ? Si oui, de quelle nation s'agit-il ? Dans les limites des États modernes actuels, l'histoire retrouve des formes de cultures variées et même des nations qui occupent des territoires spécifiques. Il peut donc exister, au sein d'un même État, des histoires nationales. Qu'entendons-nous alors par histoire nationale ? Dans le cas qui nous concerne ici, dans le petit Togo de 56 600 km², en prenant en compte une définition élémentaire de nation, à savoir un passé commun, un territoire et une volonté commune de vivre ensemble ainsi que l'adhésion à une culture de référence, peut-on retrouver une ligne de référence, au-delà de la diversité ethnique -une quarantaine d'ethnies-, de la disparité des niveaux économiques, de l'instrumentalisation politique des disparités sous-régionales entre un Togo du nord et un Togo du sud ?

Histoire nationale ou Histoire nationaliste ? Voilà une autre nuance ! En nous mettant sur le terrain de l'État-nation moderne né du processus de la décolonisation, histoire nationale et histoire nationaliste peuvent se confondre. Les Nationalistes, disons-nous, est-ce seulement ceux qui ont conscience de leur unité culturelle, voire politique, et qui se sont engagés dans la lutte contre l'oppression coloniale avec comme finalité la proclamation de la souveraineté de leur nation ? Le plus souvent, l'unanimité ne s'est pas toujours faite autour des objectifs de la lutte. Les avantages que les uns ont tirés, comme collaborateurs du pouvoir colonial, n'ont pas toujours facilité les distinctions entre nationalistes et collaborateurs. En réalité, ces deux oppositions regroupent en général des élites ouvertes à la culture du colonisateur et qui choisissent un camp, au gré de leurs intérêts d'un moment. Et la grande masse de la population, de quel côté est-elle ? A chaque occasion les uns et les autres choisissent dans les projets du colonisateur ce qui les avantage. Chaque individu a sa stratégie. Celle-ci va du refus systématique de l'ordre colonial à l'appropriation du modèle colonial, ou carrément à l'assimilation pure et simple, conduisant des évolués au choix de la citoyenneté du dominant. Quand le chef du village désigne ceux qui doivent aller assurer les prestations-travail, quand l'interprète dit autre chose que ce qu'a dit l'administrateur, quand le paysan s'enfuit dans la brousse à l'arrivée de l'agent chargé du recensement en vue de l'établissement des rôles d'impôt..., tout cela participe au jeu des différents acteurs face à la donne coloniale. Comment distinguer le nationaliste du « *collabo* » ?

Il est rare que l'option pour l'indépendance et les modalités de lutte contre le colonialisme en vue de la naissance d'un État souverain fassent l'unanimité. Dans ce contexte, des clivages sont nés avant même la proclamation de l'État-nation. Plus grave, ces clivages ont pris appui sur d'autres réalités « nationales » pour ne pas dire ethniques ! Telle région, telle ethnie, ou tel autre groupe social reste favorable à tel parti à cause de l'identité de son leader. La frontière entre sentiment national et clientélisme reste floue.

Les contenus de ce sentiment, qui relève forcément de l'adhésion à une culture, demeurent un facteur déterminant de l'histoire nationale mais insuffisants au regard des dynamiques individuelles et collectives. L'histoire nationale au sens de l'histoire des États modernes reste une véritable gageure ; elle se doit de composer avec des intérêts et des considérations multiples.

Dans quel cadre territorial doit-on la circonscrire, si l'on sait que les frontières actuelles ne correspondent pas aux frontières des États traditionnels précoloniaux ? De quels points de vue doit-on analyser les différents déterminants -pouvoirs locaux, mécanismes de production et circulation des biens et services, savoirs locaux, modes de régulation économique et sociale... ?

Quelle serait la place et le rôle des valeurs culturelles des peuples, dans l'organisation de la vie quotidienne au sein du dualisme de la situation coloniale : Culture occidentale/Culture africaine, éducation traditionnelle/école et instruction publique, pratiques thérapeutiques traditionnelles/politique sanitaire « moderne », religions et croyances autochtones/évangélisation (christianisation et islamisation), justice traditionnelle/police judiciaire et administrative coloniale, etc. ?

Quels sens donner aux luttes pour l'indépendance ? Et quels impacts l'accession à l'indépendance a-t-elle entraîné sur la vie des peuples tant au niveau des institutions qu'au niveau des pratiques de gouvernance, des politiques économiques, des pratiques administratives, judiciaires, etc. ?

La gageure pour ce colloque, c'est non seulement de relever les contradictions et de montrer les difficultés (voire l'impossibilité ?) d'une histoire nationale, mais aussi de bien faire ressortir les caractères convergents constituant, malgré tout, un ferment susceptible de faire prendre la pâte devant aboutir au projet de nation au sens moderne, mis en route par la colonisation à travers des espaces, le plus souvent arbitrairement délimités. Les initiateurs de ce colloque, à travers les différents débats, souhaitent aboutir à la mise au point d'une méthodologie de rédaction d'une histoire nationale qui ne ferait pas l'impasse sur les grandes discussions en cours : conflits ethniques, résurgences des régionalismes, intégration sous-régionale et africaine.

Le premier appel à contribution du présent colloque remonte à avril 2003. Depuis lors il a suscité un réel enthousiasme. Plus d'une quarantaine de chercheurs, aussi bien nationaux, qu'étrangers, se sont annoncés compte tenu de l'actualité du sujet.

Certes, il s'agit davantage d'historiens mais aussi des anthropologues, des philosophes et géographes qui partagent les mêmes convictions. Les demandes d'inscription sont parvenues de la sous-région ouest africaine -Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire-, mais aussi de plus loin à savoir, de l'Afrique centrale -en particulier du Cameroun et de la République démocratique du Congo (RDC)-, de l'Afrique du Nord -Algérie et Maroc- ainsi que de l'Europe (Allemagne et France). Malheureusement, le nombre des participants effectifs fut réduit à une vingtaine faute de crédits suffisants pour prendre en charge ceux qui se sont manifestés. Néanmoins, les pays couverts par les communications proposées sont tout aussi variés : Togo, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, RDC, Cameroun, Algérie et le Maghreb en général.

Les textes présentés dans cet ouvrage constituent une sélection des communications et se veulent un écho du vaste chantier ouvert sur la problématique de l'écriture des Histoires nationales en Afrique, sans doute un pas vers une histoire sous-régionale et pourquoi pas continentale. L'ensemble des quinze communications ici présentées est regroupé en trois parties.

La première partie se veut une approche méthodologique et regroupe six communications de tonalités variées. La première livre, après une réflexion sur l'enjeu de l'histoire nationale, ce que l'on peut appeler l'expérience de l'école historique togolaise. Cette communication a passé au crible les difficultés de coordination d'une œuvre collective de cette ampleur, qui a fait appel essentiellement aux historiens nationaux et aux spécialistes togolais d'autres sciences sociales. Il s'est aussi appesanti largement sur les questions plus épineuses susceptibles d'interprétations variées sur lesquelles, malgré la volonté de l'historien de gagner en objectivité, il peut céder à la fibre sensible de la subjectivité. Il s'agit en l'occurrence de la question des rivalités ethniques, de classifications entre nationalistes et collaborateurs, etc. Le Professeur N.L. Gayibor, coordonnateur de l'équipe a en outre évoqué les nombreuses difficultés techniques relatives aux sources, à leur interprétation, mais aussi la persistance des clichés que le temps et les usages ont érigé en vérité historique comme c'est le cas du mythe de la colonisation allemande au Togo.

Sur les cinq autres communications de cette première partie, quatre sont des études de cas portant sur le Bénin, le Burkina Faso et le Cameroun et la cinquième est, en revanche, un regard

d'un ami de l'Afrique, chercheur de terrain, qui livre sa réflexion en tant qu'étranger. En effet, M. Vidégla (Bénin), Cl. Sissao (Burkina Faso) et M. N. Mbengué (Cameroun) ont entrepris de réfléchir sur la faisabilité d'une même entreprise d'écriture de l'histoire nationale dans leurs pays respectifs. Ils ont chacun procédé à l'analyse de l'historiographie de leur pays, relevé le chemin parcouru et les écueils à surmonter. Ils ont, presque tous, abouti à la même conclusion, à savoir, que l'aventure est possible à condition d'éviter un certain nombre de pièges et d'aboutir à un certain consensus, ce qui n'est pas évident. L'histoire n'est pas forcément consensus et ne doit pas forcément chercher le consensus.

Pour le Bénin, il y a lieu, de l'avis de M. Videgla, de dépasser les clichés créés par les rapports séculaires de dominants à dominés qu'entretenaient les royaumes centralisés de Nikki au Nord et du Danhomey au Sud, avec les peuples de leurs périphéries. Mais, fait important, il termine sa communication par un exemplaire plaidoyer pour une véritable approche des clivages nord-sud ou entre ethnies, toujours présents dans la majorité des pays africains et que les politiques gagneraient à connaître : il faut, dit-il, «insister sur la nécessité de faire prendre conscience davantage aux différentes ethnies des aspects négatifs du legs colonial». Les Français dans leur intérêt bien compris, avaient, de prime abord, privilégié certaines régions pour l'implantation de certaines structures et leur mise en valeur. Ce faisant, ils avaient en même temps choisi d'opposer les ethnies entre elles. Il appartient donc à ces ethnies d'éviter d'être les éternelles victimes de cette politique : les unes ne doivent donc pas se considérer comme supérieures aux autres, pas plus que ces dernières ne doivent prendre les premières comme la cause de leur retard, et donc de leur malheur. La solution consistera à réparer le tort commis par le colonisateur -si tort il y a- dans le souci de consolider l'unité nationale en combattant résolument le régionalisme sous ses diverses formes. Pour atteindre cet objectif, le fonctionnement régulier du système démocratique constituerait à notre avis un pas important.

Au Burkina Faso, statistiques à l'appui, Cl. Sissao a montré, qu'au vu des monographies et des travaux d'universitaires et autres chercheurs ainsi que des synthèses faites au cours de différents colloques en l'occurrence celui dont les *Actes* furent publiés sous le titre de : *Cent ans d'Histoire du Burkina Faso (1895-1995)*, l'aventure de l'écriture d'une histoire nationale est possible. M.N. Mbengué va dans le même sens, quand bien même, il ne s'est appesanti que sur l'histoire politique du Cameroun. Il a axé sa réflexion sur quatre publications faites sur le Cameroun, notamment par J. F. Bayard (1979)¹, A. Mbembé (1996)², R. Joseph³ et D. Abwa (1998)⁴. Néanmoins, comme les autres, il a mis l'accent sur nombre d'écueils, notamment le peu d'engagement des autorités politiques. Il a en outre évoqué la nature répressive de certains régimes politiques, qui n'ont pas grand souci de doter les structures de centralisation d'archives nationales, d'un arsenal juridique, ni de moyens techniques et financiers, susceptibles de favoriser leur regroupement, leur classement et leur mise à disposition des chercheurs. Plus encore, leurs attitudes, parfois répressives, poussent certains acteurs et témoins à détruire des archives privées et à s'enfermer dans un mutisme, en refusant de témoigner. La communication de M. Gomgnimbou rappelle que les historiens font de plus en plus appel à la toponymie pour construire l'histoire. A la suite de J. Boulègue qui, dans un travail récent, a montré tout le bénéfice que l'on peut tirer d'une étude soutenue des toponymes, l'auteur démontre comment les Moose se sont appropriés les origines de la ville de Pô, au détriment des populations autochtones ; sa démarche peut être fort utile, car les mêmes attitudes se retrouvent souvent au détour des sources collectées.

Le volet méthodologique est clôturé par un regard neutre, celui d'un ami des Togolais, géographe en service dans les années 1980 et 1990 à l'antenne ORSTOM -aujourd'hui IRD- de Lomé, mais qui a retrouvé au Togo une vocation d'historien. Il livre ici son expérience d'étranger qui lui confère une neutralité et lui donne une liberté d'analyse indispensable pour éviter de faire

¹ *L'Etat au Cameroun.*

² *La naissance du maquis au Cameroun.*

³ *Le mouvement nationaliste au Cameroun.*

⁴ *Commissaires et hauts commissaires au Cameroun 1916-1960.*

« une histoire chaude », celle là qui est empreinte des rivalités entre communautés cherchant à tirer la couverture à soi ou à légitimer une position acquise.

La deuxième partie comporte également cinq communications. Quatre constituent des études de cas sur différents espaces et font écho aux questions liées à la diversité ethnique, plus singulièrement à leur poids dans la dynamique de construction de l'État-nation. S.P. Ekanza a pris pour cadre la Côte d'Ivoire, en analysant les relations séculaires entre Akan et Dioula, principaux antagonistes de la crise de l'ivoirité aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Quant à Pierre Boilley, il décrit la sédimentation d'un nationalisme irrédentique, qui prend à contre-pied des projets d'État national dans le Sahel. En effet le Mali, le Niger et le Tchad sont menacés d'éclatement avec la prise de conscience identitaire des Touareg, qui sillonnent leurs espaces sans égards aux frontières traditionnelles d'État. N. Labanté est revenu, pour sa part, sur l'instrumentalisation partisane de l'ethnie au Togo. Cette situation, perceptible dès les années 1950, avec l'opposition des courants majoritaires- le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) et l'Union des chefs et populations du Nord Togo-, reste vivace, encore aujourd'hui, malgré les diverses manifestations d'une volonté de vivre ensemble. Dans ces conditions, l'écriture d'une histoire nationale reste hypothéquée, car l'historien est tiraillé et le choix de l'espace d'apprehension des réalités pose problème. Comme en écho à ce dilemme de l'espace de l'histoire nationale, Cl.-H. Perrot indique une issue de sortie à savoir, la prise en considération des aires culturelles dans lesquelles se retrouve une homogénéité culturelle, donc des nations dans la nation. Ces aires culturelles ont l'avantage de transcender les frontières, mais aussi de rendre compte des réalités qui se vivent de part et d'autre dans un cadre géographique qui peut être le territoire occupé par d'anciennes entités politiques avant l'ère coloniale, tel le cas de l'aire culturelle ajatado, étudiée par N. L. Gayibor ou de l'aire culturelle otivolta, par B. K. Tcham.

La cinquième communication, de cette deuxième partie, qui se détache des autres, présente un tout autre aspect des dissensions susceptibles de poser problème dans l'écriture de l'histoire nationale, en raison des disparités économiques, qui sont malheureusement, dans plusieurs cas, des vecteurs d'une vie économique orientée. Le choix, la nature et l'emplacement des infrastructures contribuent, dans une certaine mesure, à différencier les milieux sociaux, non seulement dans une opposition urbain/rural, mais plus encore, en accentuant les différenciations sociales, compte tenu des disparités de niveaux économiques.

La troisième partie de cette sélection d'articles se penche sur les représentations que se font les uns des autres. Celles-ci se traduisent par l'entretien de stéréotypes, visibles à travers le lancinant problème du clivage nord/sud et les vies quotidiennes. Ceux-ci tirent, bien entendu, leur origine de l'époque coloniale et même précoloniale, à travers l'image que les colonisateurs se font des différentes communautés, des rapports de dominants/dominés établis traditionnellement pendant la colonisation ou avant. E. Assima-Kpatcha dévoile ainsi comment ces représentations ont déterminé les projets de développement implantés par les administrateurs dans telle ou telle zone. Mais il est plus intéressant encore de rendre compte des représentations que les Togolais se font de la société coloniale togolaise, à travers une histoire orale écrite à partir d'une méthodologie qui commence à voir le jour. K. Etou reconstitue ainsi le mécanisme par lequel a été construit le chapitre consacré à la vie quotidienne des Togolais et pose des principes pouvant ultérieurement servir de guide à l'élaboration d'un projet plus ambitieux. Prenant courageusement le problème du mal togolais à bras le corps, B. Tcham décortique avec minutie les racines de ce mal qui tient encore en otages tous les Togolais. Il démontre comment les responsabilités sont partagées, dans les origines et l'entretien de ce phénomène, entre les anciens colonisateurs et les Togolais eux-mêmes -et singulièrement de nos jours une certaine classe politique qui en a fait un mode de gestion du pouvoir- qui doivent dorénavant taire leurs griefs afin de bâtir une nation viable. Certes, ce mal n'est pas spécifique au Togo, et l'auteur a bien montré que de tels clivages se retrouvent ailleurs en Afrique -instrumentalisés qu'ils ont été par l'administration coloniale, aux fins de diviser pour mieux régner- mais sous une forme moins délétère qu'au Togo. Il doit donc être traité et éradiqué à travers des solutions qui peuvent être sous-régionales.

Le lecteur aura sans doute remarqué combien l'attention des historiens togolais reste focalisée sur ce mal togolais. Les cinq communications des chercheurs togolais sont en effet toutes consacrées à la genèse de ce problème. La preuve est ainsi faite de la profonde préoccupation de la majorité de la population par rapport à l'acuité de ce phénomène qui gangrène le quotidien des Togolais et rend pratiquement inefficaces tous les efforts de conciliation et de rapprochement des positions des uns et des autres, les rancunes et méfiances réciproques demeurant toujours très prégantes. Par ailleurs, le discours officiel, souvent éloigné de la pratique sur le terrain, n'incite guère ceux qui se sentent brimés par la situation à baisser la garde.

Espérons que le discours conciliateur des chercheurs togolais fasse l'effet d'une catharsis, ramenant à la raison partis politiques d'opposition et gouvernants pour l'éradication de ce mal que les Togolais doivent à tout prix éviter de transmettre aux générations futures.

Au total, des débats qui ont suivi les présentations, il ressort que l'histoire nationale est une nécessité, surtout pour les jeunes nations africaines. Elle doit viser à renforcer le sentiment national. Il faut donc former des citoyens par l'enseignement de l'histoire nationale, mettre en exergue tout ce qui est de nature à renforcer ce sentiment. Il a été aussi défini une histoire nationale à trois niveaux : une histoire-réflexe -besoin de se rapprocher individuellement-, une histoire scientifique -basée sur la recherche et l'analyse critique du passé- et enfin une histoire utilitaire qui devra servir de soubassement à l'unité et à la cohésion nationales. En outre, l'opposition entre histoire régionale et histoire nationale fut mise en lumière.

Cependant, il est souhaitable, lorsqu'on élabore une histoire nationale, de recourir aux étrangers qui peuvent éclairer les nationaux. Toute la complexité de l'histoire doit être mise en lumière dans l'écriture de l'histoire nationale : le problème des scories de vocabulaire colonial doit être revu ; il faudrait éviter de s'appesantir sur des termes susceptibles de provoquer des réactions de rejet. Par ailleurs, faut-il parler d'une histoire nationale ou des histoires nationales. De fait, les deux concepts ne s'opposent pas dans la mesure où l'on peut faire une histoire nationale à partir des histoires nationales des sous-nations ; la formation d'une conscience nationale à travers l'enseignement de l'histoire à l'école basée sur des faits passionnants et des héros a été recommandée.

Le rôle d'équilibriste de l'historien, soucieux de participer à l'édification d'une conscience nationale, et non, au motif de la vérité historique, de contribuer à aggraver les tensions sociales, a été mis en exergue. Ainsi, est-il indispensable, dans l'élaboration d'une histoire nationale, d'éviter la recherche absolue du consensus sur tous les points ; ni vouloir non plus, quoiqu'il en coûte, chercher à équilibrer le poids de chaque région au mépris des sources lorsqu'il n'en existe pas.

L'histoire nationale peut être une entreprise collective ou une aventure individuelle. Cette histoire collective ou individuelle, doit éclaircir les liens qui unissent l'histoire nationale et l'histoire officielle enseignée dans les écoles (qui doit nécessairement intégrer les nouvelles connaissances produites par la recherche).

Enfin certaines idées-forces furent également énoncées. Ainsi, il fut réaffirmé que l'histoire nationale est le soubassement de l'unité d'un pays. En ce sens, elle doit avoir pour objectif de former des citoyens fiers des événements qui ont fait leur patrie et auxquels ils peuvent s'identifier. L'historien a ainsi une mission civique et patriotique qui le met au service de la nation. Les nations africaines sont des entités en devenir. Ce caractère fragile de leur unité commande que l'historien fasse preuve de responsabilité et de courage dans le traitement des sources avec le souci de ne pas porter atteinte à cette fragile unité.

Les débats furent aussi axés sur le lien entre « Histoire nationale et intégration régionale ». Autrement dit, l'histoire nationale ne serait qu'une étape vers l'intégration. Une nation, c'est aussi

un espace géographique que se partagent des hommes de diverses cultures, condamnés par l'histoire à vivre dans un État. Ainsi, les notions spatiales de Nord-Sud, Est-Ouest ne sont qu'une opposition entre deux mondes, deux entités, ouverts au reste du monde, mais relativement fermés sur eux-mêmes. Les migrations des peuples et la mondialisation des échanges imposent une approche différente de ces notions. L'écriture de l'histoire nationale devrait, en dernière analyse, déboucher sur la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, plus précise, plus fouillée et plus prégnante que ne l'a été l'œuvre rédigée sous les auspices de l'UNESCO.

Ainsi fut-il affirmé l'importance de la période précoloniale qui peut permettre de comprendre les difficultés d'intégration auxquelles les États africains actuels sont confrontés. La manipulation des concepts comme nation et ethnie doit être faite avec beaucoup de prudence, la séparation des populations par les frontières coloniales n'étant pas un frein à la naissance d'une conscience commune. En outre, il est important de tenir compte des particularités de chaque pays, surtout des données qui transcendent les frontières coloniales, si on veut réussir l'intégration sous-régionale. Cette réalité doit être prise en compte par les gouvernants, qui doivent également respecter et faire appliquer par les services compétents les traités qu'ils signent lors des sommets internationaux, et qui restent désespérément lettres mortes au grand dam des populations qui ne demandent qu'à leur faire confiance.

Enfin l'accent a été mis sur l'impérieuse nécessité de rédiger des manuels scolaires revalorisant les cultures, événements, dates mémorables et personnages historiques célèbres africains, bases incontournables de la réécriture de cette histoire. Tout comme les petits écoliers occidentaux, les élèves africains ont besoin de se nourrir à la source de ces héros, même légendaires, pour asseoir les rudiments de sentiment patriotique et d'attachement à la nation dans leurs cœurs.

Bibliographie :

- Abwa D., (1998), *Commissaires et hauts commissaires au Cameroun 1916-1960*.
- Bayart J-F. (1979), *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bois(du) de Gaudusson J. & Medard J-F (eds), (2001), *L'Etat en Afrique. Afrique contemporaine*, Documentation française, trimestriel, N°199, 204 p.
- Gayibor N. L. (1985), *L'aire culturelle ajatado, des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat Paris I- Sorbonne, 3vol. 1305p.
- Gayibor N. L. (ed)(1997 ; 2005) *Histoire des Togolais*, Lomé, Presses de l'UL, (UB) vol. 1 : *Des origines à 1884*, 443p., Volume II, *De 1884 à 1960*, T.1&2, 630p., 754p.
- Joseph R. (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala,
- Mbembe Achille (1996), *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)*.
- Tcham K.B.(2003), *Le bassin de l'Oti du XVIIIe à 1914*, Lomé, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Lomé, 837p.

I

**Histoire nationale et diversité ethnique
Quelles méthodologies pour quelle histoire nationale ?**

2

DES DEFIS DE L'ECRITURE D'UNE HISTOIRE NATIONALE EN AFRIQUE : L'EXEMPLE DU TOGO

Nicoué L. GAYIBOR*

*Un retour sur la façon dont une équipe d'historiens nationaux a réalisé l'écriture et la publication d'une histoire conçue à l'échelle de l'État togolais s'imposait. Trois ans après la publication du dernier tome (2005) de **l'Histoire des Togolais**, il était nécessaire de proposer une réflexion sur les objectifs et la légitimité d'une histoire nationale, sur les méthodes mises au point par ses auteurs et sur un parcours jalonné d'obstacles qui ont contribué à ralentir la production des trois tomes de l'ouvrage, étalée sur une vingtaine d'années.*

Tout d'abord des leçons sont à tirer de cette expérience longue, ardue et au final victorieuse. Notamment par les historiens de l'Afrique subsaharienne. Plusieurs tentatives dans le même sens (amorçées au Ghana, au Bénin, au Burkina Faso notamment) sont restées vaines. Or les difficultés rencontrées, qui peuvent se muer en pierres d'achoppement, se retrouvent ailleurs sous une forme ou sous une autre - ainsi, dans les autres Etats du Golfe de Guinée, le contraste Nord/Sud, un Nord où les contacts avec l'extérieur ont été tardifs et rares, de là une moindre richesse en archives et autres sources documentaires.

D'autre part écrire une histoire nationale, c'est accepter de prendre pleinement en compte l'existence même d'un État créé il y a trois quarts de siècle par les colonisateurs, et dont la configuration résulte pour l'essentiel de l'état de leurs rapports de force au moment où ils en ont délimité les frontières. A partir des mémoires plurielles des différents groupes qui cohabitent sur ce territoire, comment élaborer une histoire commune, creuset d'une mémoire commune ?

Répondre à ce défi c'est aussi, de la part de ces historiens, mettre les cartes sur la table en dévoilant leurs objectifs. Ils se prononcent pour une histoire engagée : la cause qu'ils défendent est de contribuer à l'émergence, au-delà des particularismes, d'une conscience nationale, dont l'absence est notoire chez la plupart des dirigeants africains, qui ancrent leurs stratégies dans des espaces fort restreints. Pour renverser le courant, ils entendent passer par l'élaboration d'une histoire nationale et par son enseignement dans les écoles dès le premier degré. Ainsi serait insufflée aux enfants une vision s'élargissant à l'échelle du territoire national, en même temps que le sens de l'intérêt général et du patriotisme.

Cette position engagée et militante est-elle compatible avec l'objectivité requise de l'historien ? Inévitablement les travaux des historiens portent la marque de leur temps, qu'ils le veuillent ou non. Pourquoi dans les années 1990 une génération d'historiens occidentaux s'est-elle occupée à « déconstruire » ce qui jusque-là était vu comme des faits, en se focalisant sur les « représentations » du passé ? N'est-ce pas en raison de la profonde désillusion qu'a entraîné l'effondrement des grandes idéologies qui ont traversé le XX^e siècle ? En général les historiens reflètent, plus ou moins inconsciemment, le contexte dans lequel ils se trouvent. Les historiens togolais ont pris, quant à eux, l'initiative en proposant une réponse citoyenne aux clivages dont souffre leur pays. Eux aussi s'inscrivent de cette manière dans leur époque¹.

* Professeur d'histoire et civilisation africaine

¹ Claude-Hélène Perrot, Professeur émérite, Université Paris I-Sorbonne

L'histoire a de tout temps passionné les peuples, soit pour y puiser des raisons qui leur permettent de supporter la banalité du présent, soit pour y trouver une justification ou une sublimation des gestes de leurs ancêtres dont ils s'enorgueillissent et qui fondent leur identité. Mais de quelle histoire s'agit-il ?

I - L'Histoire nationale : une nécessité pour les États africains ?

Il est important, pour chaque nation en devenir, de s'approprier son histoire nationale pour des raisons évidentes :

Les États africains, héritage de la colonisation, furent à l'origine, le résultat d'une occupation anarchique du terrain, dans le grand mouvement de la course au clocher dans le dernier quart du 19^e siècle. En conséquence, se trouvèrent coïncés, amalgamés sous une même tutelle des groupes ethniques fort différents, avec chacun un passé particulier basé parfois sur des relations conflictuels avec leurs voisins. La colonisation, puis les années 1960 vont changer le discours et la perception de ces groupes de populations les uns par rapport aux autres. Mais quelles sont les bases de ce projet d'un devenir commun pour ces ethnies, obligées, au départ par le fait du hasard, de cohabiter sur un même territoire ? Les quelques décennies de vie commune (76 ans pour le Togo) ne sont assurément pas suffisantes pour faire de ces États, à l'origine artificiels, des nations viables. Les politiques partisanes des gouvernants africains depuis les années 1960 n'ont guère arrangé la situation. Aujourd'hui, l'Afrique noire, hormis quelques rares exceptions, n'est qu'un agrégat d'États, sinon de micro-nationalités, exacerbés par une politique souvent tribaliste de bien des dirigeants. C'est à ce niveau que la responsabilité des historiens du continent nous semble interpellée.

En effet l'Histoire, dans la mesure où elle demeure l'un des éléments les plus significatifs de l'adhésion d'un peuple à un passé et à des idéaux communs, donc l'un des piliers d'une nation, ne saurait être banalisée dans un débat aussi crucial pour le devenir des Africains.

La mémoire collective, facteur d'unité et de cohésion nationales, se construit à travers l'Histoire des peuples, une Histoire consciente, patiemment élaborée à travers le temps, au gré des événements vécus en commun. Le cadre spatial de cette construction demeure l'unité territoriale, théâtre des faits et gestes provoqués ou subis, sur une période plus ou moins longue, par les populations vivant sur cet espace commun. A la base du processus de formation ou plutôt d'émergence d'une conscience nationale, on retrouve donc un territoire bien défini sur lequel (co)habite(nt) un ou des groupes ethniques qui ont eu à vivre une histoire commune durant un laps de temps plus ou moins long. Cette profondeur historique -en général plusieurs siècles- permet à ces peuples, différents à l'origine, de finir par se considérer comme membres indissociables d'une même nation. A l'arrivée, la langue demeure l'un des éléments les plus tangibles de ce processus d'intégration.

Mais le mécanisme d'élaboration n'est pas aussi linéaire. On peut citer le cas de certains nationalismes régionaux au sein de grandes nations modernes (bretons, basques, irlandais, kurdes...) qui, rétifs, refusent de se laisser dissoudre dans une nation qu'ils considèrent comme ennemie. Ces réticences sont en fait plus nombreuses qu'on ne le pense. Louis XIV disait, non sans raison, que la France n'était qu'un agrégat de peuples, après près de mille ans de vie commune et deux siècles d'imposition du français comme langue nationale. Le vrai coup d'accélérateur fut l'École de Jules Ferry qui, par un enseignement obligatoire véritablement républicain et unifié, inculqua aux petits Français les valeurs de la nation, basées sur l'admiration et l'amour de la patrie, le culte des grands hommes et de leurs actions qui ont façonné la France ; une France pour laquelle chaque Français doit être prêt au sacrifice suprême.

Sommes- nous prêts, nous Africains, à ce sacrifice ?

II – De l'importance de l'Histoire dans le processus d'émergence d'une conscience nationale

L'importance de l'Histoire dans le processus d'élaboration d'une conscience nationale est donc primordiale ; mais elle doit s'accompagner également d'un éveil de conscience à la notion d'histoire nationale. L'Histoire est, par définition, le récit des événements passés jugés dignes de mémoire. Une telle acception suppose déjà un tri, donc une censure qui met la mémoire historique sous surveillance. Marc Ferro (1985) a bien montré les dangers des manipulations de la mémoire collective à travers le temps et l'espace, manipulations parfois conscientes, du fait des peuples eux-mêmes ou des gouvernants, pour bannir des événements jugés douloureux ou destructeurs, afin d'imposer une autre vision, marxiste par exemple, de l'Histoire ou, plus prosaïquement, pour se forger un passé plus glorieux que la réalité.

Quelle vision de l'Histoire africaine les historiens africains entendent-ils donner aux générations futures ? Comment peuvent-ils contribuer à l'élaboration d'une conscience nationale dans les différents pays africains ? La question est d'importance, car le développement d'un pays dépend, pour une large part, du degré de nationalisme ou de patriotisme des acteurs de ce développement.

On sait quel a été l'enseignement de l'Histoire dans les colonies ; une histoire engagée et militante au service de la métropole dans des manuels qui présentaient l'Afrique comme un continent où l'Histoire n'aurait réellement commencé qu'avec l'arrivée de l'homme blanc, un continent où rien de bon n'a jamais vu le jour, un continent dont les anciens dirigeants ne seraient que des tyrans sanguinaires... Ce que l'on connaît moins par contre, ce sont les conséquences d'un tel enseignement sur des générations d'Africains : un rejet du continent, qui se traduit par une absence manifeste de conscience patriotique ; un état d'esprit qui explique, pour une bonne part, les pratiques peu orthodoxes des dirigeants politiques et des leaders économiques qui ont plombé le développement du continent. Il n'y a vraiment pas de quoi être fier d'être Africain de nos jours.

La responsabilité des historiens africains dans cet état de choses est évidente. Il leur faut, n'en déplaise à Clio, enseigner une histoire militante pour former des générations de leaders capables de prendre leurs marques sur ce passé afin de promouvoir le décollage économique du continent. *L'histoire*, disait avec justesse J. Ki-Zerbo, *est le moteur du développement*. Mais les historiens ne peuvent amorcer cette révolution sans un engagement total des autorités politiques.

Cette nécessité de renouveler les connaissances historiques sur l'Afrique est bien perçue par les historiens africains qui, au lendemain des indépendances, ont décidé, dans plusieurs universités africaines, de prendre en charge la « reconstruction » de l'histoire du continent en offrant une vision proprement africaine de ce passé. Mais hélas, ces bonnes intentions, qui ont rarement trouvé un écho favorable auprès des acteurs politiques, n'ont pas fait long feu. D'excellentes synthèses existent certes ici et là. Mais il a souvent manqué la volonté et la ténacité nécessaire pour mener un tel projet à terme.

III - L'expérience de l'École historique togolaise

L'expérience de l'École historique togolaise a débuté entre 1985 et 1990, période au cours de laquelle démarra une étroite collaboration entre les enseignants-chercheurs du département d'Histoire et deux chercheurs français en sciences humaines de l'ex-ORSTOM, alors en poste à Lomé¹, auxquels un hommage particulier doit être rendu pour la qualité des rapports que les deux équipes ont rapidement su établir entre elles ; cette collaboration a en effet débouché sur une abondante production historique, concrétisée par quatre collections totalisant à ce jour une quarantaine d'ouvrages publiés par les Presses de l'Université de Lomé². Sur cette lancée, il a été

¹ Messieurs J.-C. Barbier et Y. Marguérat.

facile de fédérer les efforts de la quasi-totalité des enseignants-chercheurs du département autour du projet d'écriture d'une histoire nationale.

1 - Les objectifs du projet

D'emblée, les initiateurs du projet ont mis l'accent sur les objectifs de cette histoire, centrés sur une relecture critique de l'histoire des peuples du Togo¹, à travers l'image que les actuels Togolais en ont gardée, mais à la lumière des techniques modernes de critique des sources utilisées. Il ne s'agit donc pas d'écrire une histoire des Européens au Togo ou du Togo vue par les Occidentaux, mais d'apprendre aux Togolais ce que nous sommes devenus, par la volonté des colonisateurs, malgré leurs nombreux clivages, à se sentir vraiment Togolais, issus d'une même patrie, solidaires de la vie de leur nation en devenir, libérés de l'ignorance et du refus de l'autre. La démarche et les mots utilisés peuvent paraître désuets ou naïfs, mais ils sont assurément pédagogiques et peuvent être repris à l'échelle de tout le continent. Nous pensons qu'il est en effet temps, après près d'un demi siècle d'indépendance politique, que les historiens africains s'approprient leur histoire, non avec un esprit revanchard, mais avec conviction et détermination pour dégager les grands traits de ce qu'ils considèrent comme l'histoire de leur continent, ou mieux de leurs « nations » respectives en devenir. L'exercice est certes périlleux et risque de tourner en une apologie peu objective. Mais le jeu en vaut la chandelle. Tout en reconnaissant l'immense mérite des synthèses de Robert Cornevin sur l'histoire du Togo et l'Histoire du Bénin ou du Congo-Brazzaville par exemple, nous pensons qu'il est temps de renouveler ces connaissances par une vision beaucoup plus interne de cette histoire.

2 – Les difficultés d'ordre conceptuel et méthodologique

L'aventure, bien qu'exaltante, nous ramène rapidement à la réalité dès que l'on veut aborder le sujet en évitant les chemins battus. Comment renouveler cette histoire ? Quelles innovations apporter à ce travail pour le rendre vraiment original pour répondre aux attentes -inconscientes ?- de la communauté scientifique aussi bien nationale qu'internationale ? Des discussions qui ont porté sur ce point, est ressortie la nécessité d'écrire, autant que faire se peut, une histoire vue de l'intérieur telle que les Togolais l'ont vécue, en soulignant leur point de vue sur les grands événements qui ont façonné cette histoire, et en leur donnant la parole aussi souvent que possible. Ce souci nous a, par conséquent, amenés à privilégier l'histoire des acteurs et à considérer que les sujets coloniaux n'ont pas été que de simples automates manipulés, ni complètement soumis au bon gré des administrateurs coloniaux. En effet, en dépit de cette situation humiliante, les sujets -ici togolais- individuellement ou collectivement, avaient des stratégies de survie face au joug colonial. Cette logique nous a conduit à initier l'une des innovations de l'ouvrage, à savoir le chapitre sur la vie quotidienne des Togolais, entièrement rédigé d'après les témoignages des acteurs encore en vie, spécialement de la période coloniale. De là également est né le titre de l'ouvrage : **Histoire des Togolais**, et non du Togo.

C'est encore par souci d'innovation que dans le volume I consacré aux origines et à la mise en place du peuplement, nous avons adopté un plan basé sur une approche synchronique regroupant les thèmes selon les grandes périodes historiques. Il nous a ainsi paru plus logique, dans un souci d'unité du texte, d'étudier ensemble l'évolution des différentes aires culturelles à travers les périodes historiques classiques. Mais la grande faiblesse de ce volume provient du fait que les lacunes sont encore nombreuses dans les études consacrées aux différentes aires culturelles, certaines semblant nettement plus avantagées que d'autres. Les recherches sur l'ère précoloniale, les difficultés de recherche sur le terrain le démontrent fort bien, ne font pas recette. Les nouveaux talents préfèrent se consacrer à la période coloniale, les exigences y étant nettement moins contraignantes. Mais nous gardons bon espoir que les nouvelles générations d'historiens en

² Les quatre collections sont les suivantes : 1. Chroniques Anciennes du Togo ; 2. Patrimoines ; 3. Si Lomé m'était contée... ; 4. Histoire du Togo. Voir les publications des Presses de l'Université de Lomé.

¹ d'où le titre : *Histoire des Togolais* et non du Togo.

formation, avec un encadrement plus soutenu, combleront rapidement ce déficit dans les prochaines éditions.

La méthode utilisée dans le volume II, à l'inverse de celle qui a prévalu dans l'élaboration du volume I, privilégie une étude diachronique des faits tout au long des 76 ans de colonisation et une réinterprétation plus vigoureuse des événements, selon une logique plus conforme à notre vision de ce passé récent, avec une volonté de regarder en face ce kaléidoscope générateur de certains maux qui minent la société togolaise actuelle.

3 - Les préalables idéologiques et politiques

Les difficultés d'ordre politique, idéologique et scientifique inhérentes à ce projet sont de taille certes, mais est-ce là l'unique raison qui explique l'absence si désespérante de travaux de ce genre dans la grande majorité des États africains, particulièrement en Afrique francophone ? L'histoire nationale ne fait certes pas recette. La mode est, de nos jours, suite aux travaux de C.A. Diop, aux réflexions théoriques sur l'antériorité des civilisations nègres, la dichotomie entre État et Nation, ou les grands enjeux des systèmes économiques mondiaux. Il est intéressant, c'est certain, d'étudier les rapports entre l'État et la Nation, mais encore faut-il savoir, à travers l'exemple des pays africains, comment sont nés et comment ont cohabité ces grands ensembles politiques dans l'Afrique précoloniale et contemporaine. Nos motivations peuvent se résumer en une formule : interpellier le regard de l'historien sur les origines, l'évolution et la nature des États/nations en Afrique et dont l'émergence remonte aux indépendances, sans oublier le substrat précolonial, plus essentiel pour la compréhension et l'interprétation de certaines attitudes et postures aujourd'hui apparemment inintelligibles.

Par rapport à cette réalité, certaines questions essentielles se posent :

- Comment entreprendre l'écriture de cette histoire, compte tenu des réactions qu'un tel projet suscite, sans risquer d'offusquer les tenants de ses diverses interprétations ? Comment rendre compte des relations souvent conflictuelles dans un passé relativement récent entre des groupes ethniques aujourd'hui réunis dans un même État sans ranimer des inimitiés qui ont la vie dure, et que des politiciens peu scrupuleux ravivent pour des raisons électoralistes ?
- Comment rendre compte de la vie et de la civilisation des groupes dits « arriérés » -parce que éloignés de la mer, donc de l'homme blanc qui aurait apporté la Civilisation- sans choquer les intellectuels qui en sont issus ?
- Existe-t-il une histoire nationale ou une histoire nationaliste ? Doit-elle être militante et engagée, ou purement descriptive ?
- Faut-il la circonscrire dans les frontières actuelles ?
- Comment aborder les mythes, légendes et sagas dont sont truffés les récits évoquant la mise en place des populations aux premiers âges historiques ?
- Comment appréhender la quasi unanime amnésie sélective des populations côtières dès que l'on évoque la douloureuse période de la traite négrière ?
- Comment interpréter l'apparente apathie des populations africaines une fois vaincues et les résistances à l'invasion coloniale ?
- Quelle signification donner aux luttes pour l'indépendance ? Quelle a été leur impact sur la naissance et le devenir des État/nations ?

- Comment traiter l'épineux problème Nord/Sud -ou Est-Ouest- dont souffrent bon nombre de pays africains ?

On l'imagine aisément, un débat intense, mais houleux et combien instructif s'instaure et les rencontres tournent parfois au cauchemar, tant il paraît impossible de rapprocher des positions visiblement inconciliables.

A chaque pays sa boîte de Pandore. Au Togo, si un consensus apparent s'est dégagé autour de l'étude de la période précoloniale (encore que le peu de pages consacré aux zones où la carence de la documentation orale et écrite est notoire en a choqué plus d'un), l'analyse de la période coloniale a été des plus animées. Des préoccupations essentielles qui ont retenu l'attention des chercheurs, on peut citer les problèmes suivants :

- 3.1 L'interprétation des mythes et légendes qui fondent l'identité des populations attachées à leurs terroirs. Aux origines de l'Histoire, bon nombre de groupes ethniques font remonter l'apparition de l'Homme sur terre à une descente du ciel du premier ancêtre, au bout d'une chaîne ou d'une corde en liane ; parfois cet ancêtre, souvent éponyme, surgit des entrailles de la terre. Il est souvent porteur des attributs de tout le groupe. Ainsi, à Tado, berceau historique du groupe ajatado, « *l'ancêtre Eyrú descendit du ciel à l'aide d'une corde, le marteau et l'enclume en mains* »¹. A Bitchabe, en pays bassar, Bampul, l'ancêtre des Koli², « *serait sorti de terre, un morceau de fer dans la main* » (Martinelli1982). L'endroit où se serait produit ce « miracle » devient également un sanctuaire où cet ancêtre demeure vénéré : ainsi Kumberitu, l'ancêtre des Kabyè, serait descendu du ciel à Nahori, laissant l'empreinte de ses pieds dans la roche en un lieu où lui est rendu jusqu'à nos jours un culte.

L'interprétation des mythes est souvent un exercice périlleux pour l'historien non averti des pièges de la tradition orale. Il n'est certes pas question, pour les traditionnistes détenteurs de ces récits, de mettre en doute le passé tel qu'il leur a été légué. Mais le travail d'analyse de l'historien, au-delà de l'apparente banalité du récit, consiste à décoder le message transmis à travers les âges et qui, dans le cas présent, traduit la revendication de l'autochtonie des populations détentrices de ce genre de récits, face parfois à la prétention d'autres groupes plus puissants, mais usurpateurs du pouvoir politique³.

- 3.2 La difficile quête des sources sur l'histoire précoloniale. En dehors de ces écueils d'ordre méthodologique, la pire des difficultés auxquelles se trouvent confrontés les chercheurs de cette période demeure la carence des sources, la tradition orale étant malgré tout fort limitée aussi bien dans le fond que la forme pour permettre la reconstitution d'une histoire dont la majeure partie semble devoir se dérober à tout jamais à la sagacité des spécialistes. Cette situation décourage par ailleurs les historiens dont la plupart préfèrent aborder la période coloniale où les sources archivistiques abondent. La répartition des spécialités dans tous les départements d'Histoire des universités africaines traduit bien cette réalité. Les trois quarts des enseignants, parfois plus, ont fait des thèses sur la période coloniale et les étudiants en thèse ne sont guère enclins à déroger à cette mode qui est devenue la règle. Il faudrait par conséquent les inciter par une politique volontariste d'octroi de bourses et de promesse d'emploi à la fin de leurs recherches pour qu'ils s'engagent dans l'histoire précoloniale.

¹ Tradition alu de Tado ; les Alu ont été fondeurs du fer et forgerons, activités qui ont été à la base de la naissance et de la prospérité du royaume de Tado d'où sont issues, par migrations successives, à partir probablement du XV^e siècle, les populations des régions méridionales entre les fleuves Volta (au Ghana actuel) et Ouémé (au Bénin actuel).

² Les Koli ont été des forgerons réputés dans la partie septentrionale du Togo.

³ N. Gayibor, M. Gomgnimbou, et K. Etou : *Sources orales et Histoire : approches méthodologiques*. Sous presse. On classera, dans la même catégorie de mythes et de symbolismes, la légende d'Agasu, l'ancêtre mythique des Fon, qui serait issu de l'accouplement entre une princesse de Tado et une panthère mâle ; ou encore la saga de l'apparition du trône d'or des Asante censé renfermer l'âme de la confédération asante.

Il n'existe, en définitive, que très peu d'études sur ce volet, ce qui explique les 443 pages du volume 1 consacré à la période précoloniale, face aux 754 et 630 pages des volumes 2 et 3 de la période coloniale. Mais l'engagement a été pris de faire la promotion des études monographiques régionales en axant la formation des étudiants qui choisiraient cette option sur une pluridisciplinarité mettant l'accent non seulement sur l'histoire, mais également sur l'archéologie, l'histoire de l'art, l'anthropologie ainsi qu'une ouverture sur les sciences humaines en général afin de mieux les outiller pour les recherches sur le terrain.

- **3.3 La relecture de l'histoire de la période d'occupation allemande**, menée avec force et brio avec la collaboration du collègue allemand Peter Sebald. L'histoire de la période allemande, ainsi revisitée, insiste dorénavant sur le régime d'apartheid brutal et cynique qu'une poignée de colons allemands¹ avaient installé pour dominer le million de Togolais du début du XX^e siècle. Que serions-nous devenus sans la victoire alliée de 1918 ? En tout cas, pas ces Togolais fiers d'une prétendue "colonie modèle", dans laquelle vivaient des sous-hommes sans aucun droit. Colonie modèle pour qui ? Sûrement pas pour ceux qui subissaient les pires humiliations, car le Togo n'était en fait une "colonie modèle" que pour l'administration allemande, lorsqu'il cessa d'être subventionné -son budget étant équilibré dès 1905- par la métropole, unique exemple en la matière parmi tous les empires coloniaux à l'époque. Les administrateurs allemands en poste dans la colonie ne s'y trompèrent pas et von Massow, dans une lettre à sa mère, précisait bien que tout ce tapage n'était que de la propagande. La défaite de Kamina a donc véritablement libéré les Togolais d'un joug humiliant et inhumain.

Mais, paradoxe de l'histoire, la propagande du "Bund"², qui regroupa dès les années 1920 certains anciens fonctionnaires de l'administration allemande rejetés par les Français au profit des agents dahoméens parlant français, fut si active, en vantant les mérites de la présence allemande aux dépens des Français, que dans les années 1960, la grande majorité des Togolais³ croyaient que les trente années de présence allemande avaient été un âge d'or pour le Togo. Le déphasage des leaders du Bund par rapport aux réalités locales et internationales était tel qu'ils envoyèrent une délégation en Allemagne en 1955 s'enquérir auprès du dernier gouverneur allemand, de la date du retour des Allemands pour recoloniser le Togo !

- **3.4 La question Nord/Sud**, récurrente depuis le coup d'État du 13 janvier 1963, reste un fonds de commerce inépuisable des politiciens qui savent en abuser pour maintenir la division artificielle des Togolais à l'approche des grands enjeux électoraux, mais aussi purement et simplement comme système de gouvernement. L'origine de cette politique qui hypothèque gravement l'avenir du Togo, réside sans doute dans la décision prise par les administrateurs allemands de déporter vers les régions méridionales les populations des régions septentrionales -surtout kabyè et nawdeba au départ- au fallacieux motif qu'ils vivraient dans un réduit surpeuplé, pour travailler sur les chantiers de l'Administration, dans les industries coloniales et dans quelques fermes des élites locales. Le phénomène, fortement déconseillé par le Conseil des notables de Sokodé, n'en a pas moins continué avec l'aval du gouverneur Bonnecarrère, qui insistait pourtant sur l'adhésion formelle des chefs à cette politique. Les rapides profits que les déportés des premières années tirèrent sur des terres vierges, enclenchèrent quelques années plus tard un mouvement, cette fois volontaire, des jeunes qui voulaient s'affranchir de la lourde tutelle des Anciens de la communauté locale. Ainsi se créèrent tous les villages de colonisation entre Sokodé et Notsé, et de nombreuses fermes où ces paysans travaillaient comme métayers, notamment sur les riches terres à café et à cacao de l'Ouest.

Mais une conséquence imprévue de ce mouvement de colonisation, unique en Afrique de l'Ouest, fut la naissance d'un sentiment de supériorité des gens du Sud sur ceux du Nord.

¹ 2042 de 1884 à 1914, (dont 82 fonctionnaires, soit 4 % des Allemands présents au Togo).

² *Bund der Deutschtogoländer* : Alliance des Togolais allemands.

³ Influencée, il est vrai, par l'histoire récente (ce fut l'un des arguments des leaders du mouvement pan-éwé dans les années 1950).

En effet, avant la naissance du Togo, les deux parties, méridionale et septentrionale, du pays avaient peu de relations entre elles, coupées qu'elles étaient l'une de l'autre par un *no man's land* s'étendant de Kpessi à Tchalo, qui séparait les deux aires de civilisation, ayant des relations privilégiées plutôt avec leurs voisins de l'est ou de l'ouest. Les seules relations nord-sud étaient les échanges mercantiles, pratiqués sur les grands axes commerciaux qui véhiculaient les produits d'une région vers l'autre : le sel, la cola, les produits européens en direction du Nord, et les esclaves vers le Sud.

La politique coloniale, en créant des villages de colonisation et en faisant intervenir les ouvriers, manœuvres et paysans kabyè, nawdeba, etc., fit entrer brutalement en contact les populations de ces deux aires de civilisation, si différentes dans leurs modes de vie. Les conditions dans lesquelles ceux du Nord arrivaient et travaillaient au Sud les font rapidement paraître comme des gens de condition inférieure aux yeux des habitants de la partie méridionale de la colonie. Faut-il le répéter, les populations du Sud-Togo n'ont été en rien responsables de ce mouvement, qui a été voulu et organisé par le colonisateur allemand, puis français, et qui eut du succès par ailleurs, puisqu'il se poursuivit, en dehors de l'Administration, jusqu'aux années 1960. De surcroît, la distinction ne relève, en ultime analyse, que d'un pur hasard de l'histoire et de la géographie, en l'occurrence l'arrivée de l'homme blanc par l'Océan et donc par le Sud¹.

L'économie du territoire en a profité tout comme les migrants, qui ont vu leur niveau de vie nettement s'améliorer.

Malgré ces avantages, le choc des civilisations a été trop fort dans les années 1930 et les Togolais du Sud, dont une infime minorité utilisait cette main-d'œuvre bon marché dans ses champs, plantations ou affaires commerciales, n'ont cessé de voir en ces nouveaux venus des étrangers, communément désignés sous l'appellation générique « *Kabletowo* »², les Cabrais, aujourd'hui Kabyè. L'inégal développement des deux régions au cours de la période coloniale, mais surtout le retard de la scolarisation du Nord et, par voie de conséquence, le petit nombre de fonctionnaires et d'élites issu de cette région, la revendication d'une nation éwé et la création par l'Administration de l'UCPN³ pour faire pièce à ce mouvement dans les années 1950, viennent compléter le tableau pour en faire un cocktail détonnant qui prend tous les Togolais en otage depuis des décennies : véritable hydre dont certains politiciens usent et abusent à des fins partisans.

- **3.5 Les origines politiques du nationalisme togolais.** A l'inverse des colonies françaises d'Afrique, le Togo et le Cameroun ont eu une évolution politique différente, car ayant bénéficié du statut de territoire sous mandat de la SDN, puis sous tutelle de l'ONU. Le nationalisme togolais, né dès le début du XX^e siècle, s'est nourri d'une contestation du pouvoir colonial tout au long du siècle, contestation qui s'est manifestée publiquement pour la troisième fois en 1945⁴, lorsque, suite à la conférence de Brazzaville, il fut organisé à travers toutes les colonies françaises, une consultation pour obtenir une adhésion des populations aux principes de la grande communauté française si chère à De Gaulle. A sa grande surprise, le gouverneur Noutary, qui a cru obtenir à peu de frais le consentement des notables, se vit répondre : « *Nous sommes togolais et nous entendons le rester. Les questions françaises débattues au parlement français ne nous intéressent pas* ». Le Togo fut par ailleurs le seul territoire de l'AOF où les partis politiques panafricains -RDA et PRA- ne purent s'implanter. Les partis politiques togolais, en gros, se divisent en deux groupes ; ceux, dits nationalistes et qui, dès les années 1948, militèrent pour l'indépendance totale et

¹ Il est aisé en effet de remarquer que si l'Océan Atlantique avait été du côté du Sahel, le phénomène eût été exactement inverse...

² De leur côté, les Kabyè désignent tous les Togolais du Sud par le surnom (péjoratif ?) "*Ahouana*", dérivé d'Anlo -groupe éwé du Sud-Est du Ghana- (*Ahouana* en kotokoli et en lamba : les gens d'Ahouana).

³ Union des Chefs et Populations du Nord-Togo.

⁴ La 1^{ère} fois en 1913 et la seconde fois en 1933.

immédiate après l'échec de la revendication d'une nation éwé qui regrouperait les populations d'origine éwé dispersées à travers la Gold Coast, le Togo britannique, le Togo français et accessoirement le Dahomey ; et ceux, dits progressistes, qui oeuvrèrent aux côtés de l'Administration pour, a-t-on dit, une indépendance concertée, dans le cadre de la communauté française. Sans entrer dans les détails, on voit bien de quel côté doivent pencher et ont effectivement penché les faveurs de la métropole. Une relecture de cette période voudrait que tous ces partis, sans distinction, aient lutté pour l'indépendance. La pilule passe mal et nous a valu des heures de discussions parfois vives, et souvent stériles. Le consensus n'a donc pas toujours été possible sur des points aussi sensibles. Ce qui explique la longueur de certains développements où l'on a laissé chaque version se développer. L'historien n'a pas le droit, sous quelque prétexte que ce soit, de gommer les aspérités de certains événements, si sensibles soient-ils.

- **3.6 Comment les Togolais ont-ils vécu la colonisation ?** On a également pu s'interroger, au sujet des périodes coloniales, mais plus spécifiquement pour la période allemande, sur les secrets de la réussite d'une poignée de colons sans aucune expérience particulière, à dominer, souvent sans heurts, des centaines de milliers de gens, particulièrement dans la région septentrionale où deux ou trois individus sont parvenus à administrer de vastes territoires habités par des peuples habitués à vivre sans contrainte. C'est que, après les résistances violentes, toutes brisées souvent dans le sang, la confrontation passive s'est traduite par des formes d'"accommodement" des colonisés en situation de servitude, car il a fallu que les gens vivent, donc s'adaptent à la nouvelle donne. Dans toute l'Afrique occupée, les colonisateurs n'étant qu'une infime minorité, ils ne formaient qu'une légère superstructure, mais dotée de tous les moyens, surtout de coercition. L'immense majorité des Africains a continué à vivre, sinon tout à fait comme par le passé, du moins en faisant elle-même ses choix de vie, en déterminant ses propres stratégies de survie pour éviter les aspects contraignants de la situation (corvées, impôts, coups de fouet, arbitraire) tout en en tirant profit si possible (envoyer ou non ses enfants à l'école, entrer ou non dans la nouvelle administration, dans la chefferie coloniale, etc.).

Le cas de la chefferie est particulièrement intéressant. En effet, les chefs n'ont pas toujours été de simples courroies de transmission. Bien que certains, comme Lawson V d'Aného, aient été montrés comme des chefs modèles et d'autres, tel Wéléldji d'Akposso ou Quam Dessu d'Aného, comme rebelles, ils ont toujours mené leur propre jeu, au profit de leur peuple parfois (à travers les conseils de notables) ou à leur profit personnel, en jouant au plus fin avec un colonisateur qui ne connaissait pas grand-chose des réalités locales. Tous s'engagèrent (parfois malgré eux) dans la bataille pour l'indépendance, la plupart aux côtés de l'Administration, les autres aux côtés des partis réclamant l'indépendance immédiate. Cette dynamique des acteurs locaux, pas toujours lisible (parce que peu étudiée), est cependant omniprésente : il serait aberrant de voir dans les peuples colonisés une masse uniforme toute soumise et passive face à l'administration coloniale. Ils formaient en fait des groupes et aussi des individus menant leurs propres stratégies de survie.

Trois expériences coloniales –allemande de 1884 à 1914, anglaise de 1914 à 1920 sur une partie du Togo allemand, puis française de 1914-1920 à 1960-, un statut international de territoire sous mandat de la SDN (de 1920 à 1945), puis sous tutelle de l'ONU (de 1945 à 1960), la revendication de la création d'un territoire éwé, les formes particulières de la lutte pour l'indépendance (impossibilité de la création d'une section Togo du RDA ou du PRA, envoi de pétitions et de pétitionnaires à la SDN puis à l'ONU, envoi de missions d'enquête de l'ONU dans le territoire ...), ont fait du Togo (et du Cameroun) un cas singulier de décolonisation en Afrique Noire française. Mais à l'intérieur, les dégâts causés par cette lutte ont été considérables. Ainsi l'usage du qualificatif "nationaliste" n'est-il pas neutre. Quel parti était nationaliste et quel autre ne l'était pas ? Le CUT¹ et la Juvento avaient-ils le monopole du nationalisme parce qu'ils revendiquaient l'indépendance immédiate ? Le PTP² et l'UCPN, plus proches des thèses

¹ Comité de l'Unité Togolaise, parti de Sylvanus Olympio, premier président du Togo, assassiné au cours du premier coup d'Etat en Afrique, le 13 janvier 1963.

² Parti Togolais du Progrès, de Nicolas Grunitzky, proche des thèses de l'administration coloniale.

conservatrices de l'Administration, qui voulaient une indépendance graduelle dans le cadre de l'Union française, étaient-ils blâmables ? Une chose est sûre cependant : durant les vingt dernières années de sa présence au Togo, l'Administration coloniale a su jouer, peu ou prou, le jeu démocratique en laissant un espace de liberté aux formations et aux hommes politiques¹ pour qu'ils puissent s'exprimer librement et exercer leurs activités sur tout le territoire². Tel n'est plus, malheureusement, le cas dans la plupart des pays africains indépendants.

4 - Les difficultés techniques

Ces préalables une fois posés, il a fallu affronter les véritables écueils liés à la constitution de l'équipe de chercheurs, à l'organisation des tâches, à l'élaboration d'un plan provisoire, à la nature du travail de chaque membre de l'équipe, au délai d'exécution lié au respect du calendrier de remise des différents plans de travail, des synthèses, des textes intermédiaires et enfin des textes définitifs. Sur le plan de la forme, il a fallu aussi définir les règles d'écriture des textes afin d'harmoniser la rédaction.

Ce qui vient d'être énoncé peut être illustré par les cinq exemples suivants, entre autres:

- **4.1 Sur le plan financier**, l'équipe n'a eu aucune difficulté particulière pour lever les fonds nécessaires. Notre collaboration avec les chercheurs de l'ex-ORSTOM et les collègues de l'ex-CRA³ de la Rue Malher à Paris, alliée à l'engagement des membres de l'équipe, ont permis de trouver successivement trois sources de financement, françaises (projets DAGIC en 1987, CAMPUS en 1995, puis CORUS en 1998), sans compter la part de l'Université de Lomé. Le manque de ressources financières n'est pas un argument recevable, même si l'on est dans le domaine des sciences humaines. Le sérieux, l'engagement, le professionnalisme et la qualité des productions de l'équipe font souvent la différence auprès des bailleurs potentiels.

- **4.2 La constitution de l'équipe de travail**. L'union fait la force, dit l'adage. Dès le départ, en même temps que le projet, la constitution d'une équipe élargie s'est imposée comme une nécessité. Nécessité de fédérer les énergies du département pour entraîner tous les collègues, y compris ceux qui ont perdu le goût de la recherche, à la réalisation d'un projet d'intérêt national ; nécessité de faire appel à l'expertise de chaque collègue, spécialiste d'un volet de cette histoire que nous voulons reconstituer ; nécessité de créer une dynamique de groupe pour entraîner les collègues à se dépasser, ne serait-ce que pour leur avancement dans la carrière universitaire. Au final, une quarantaine d'enseignants-chercheurs de tout bord -historiens certes, mais aussi archéologues, géographes, anthropologues, sociologues, germanistes, philosophes, linguistes, spécialistes de la culture, de la religion...- ont activement participé à l'élaboration de cet ouvrage. La coordination de toutes ces bonnes volontés ne fut pas une sinécure.

Pour gérer le groupe, il a été constitué un conseil restreint de quatre personnes, jouant le rôle d'une équipe éditoriale responsable des orientations scientifiques de l'ouvrage collectif. Le travail a certes été beaucoup plus ardu et a nécessité beaucoup plus de temps. Mais le contrat a été tenu et bon nombre de collègues en ont profité sur le plan scientifique, et leur carrière universitaire en a bénéficié. Dans le cadre du projet, quatre thèses, dont une d'État, et une vingtaine de mémoires de maîtrise ont été soutenues.

- **4.3 La nature du travail à réaliser par chaque membre de l'équipe**. Les différentes thèses soutenues par les uns et les autres ont constitué la base du travail. Seules les zones d'ombre, c'est-à-dire les espaces et périodes ou les thèmes non couverts par les thèses ont fait l'objet d'une attention particulière. A ce niveau, les étudiants en thèse, en DEA, en maîtrise, voire en licence

¹ Même de l'Opposition

² Avec, certes, des hauts et des bas suivant la personnalité du gouverneur en place.

³ Centre de Recherches Africaines, devenu MALD, actuellement Centre d'études des mondes africains... (CEMAF).

ont été mis à contribution pour des enquêtes à grande échelle, comme par exemple sur la vie quotidienne des Togolais sous la colonisation.

- **4.4 Le délai d'exécution initial n'a pas été, loin s'en faut, respecté** ; et de fil en aiguille, près d'une vingtaine d'années ont été nécessaires pour terminer le projet dont les premières amorces ont vu le jour en 1988. Des synthèses intermédiaires ont été publiées à l'occasion de séminaires et colloques entre cette date et la parution des deux derniers volumes en 2005. Le premier volume, consacré aux origines et à la mise en place du peuplement, a paru en 1997, en même temps qu'une synthèse, en deux fascicules destinés aux enseignants du primaire et du secondaire. L'équipe a donc misé sur l'efficacité plus que sur le respect d'un calendrier interne, sauf sur les délais imposés par les plus importants bailleurs de fonds, les programmes français Campus et Corus en l'occurrence, pour lesquels il fallait respecter un cahier de charges.

- **4.5 L'une des difficultés majeures, sur le plan technique, liée à la diversité et à la taille de l'équipe, a été l'harmonisation des textes.** Puisqu'il fallait garder à l'ensemble de l'oeuvre une ligne directrice qui doit se retrouver tout au long de l'ouvrage ; pour que le style des auteurs ne soit pas trop dépareillé dans les différentes contributions, l'arbitrage de l'équipe éditoriale a été capital, car c'est un domaine qui fâche, chaque auteur voulant rester maître de sa production. Bien des textes ont cependant été pratiquement re-écrits car ayant été examinés par plus d'un lecteur, à tel point que certains contributeurs se sont plaints de ne plus retrouver leur discours initial ; une fois, les responsables de l'équipe ont dû refuser le texte d'un collègue, l'arbitrage s'étant révélé impossible, et confier le thème à un autre chercheur. Dans la même veine, la relecture minutieuse de l'ensemble du texte pour éliminer les coquilles et autres imperfections de style, a pris plus d'un an. Il n'a pas toujours été facile de gérer ces situations conflictuelles, les membres de l'équipe, lassés par cette mobilisation dont on ne voyait pas la fin, se tournant vers d'autres activités. Mais la fougue et le dynamisme des jeunes doctorants ont permis de gérer les dernières retouches (vérification des derniers textes, recherches iconographiques et cartographiques, établissement des index et diverses tables, démarches administratives...).

Epilogue

Notre équipe de recherche a atteint ses objectifs scientifiques avec la parution des deux derniers volumes en 2005. Quid des objectifs pédagogiques ?

Dès 1997, l'équipe a publié, on l'a déjà souligné, avec le concours financier de l'ACCT -aujourd'hui OIF-, deux fascicules, l'un sur la période précoloniale et l'autre sur la période coloniale, à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire afin de les aider à renouveler leur enseignement de l'histoire du Togo. Nous avons présenté ces fascicules au ministre en charge de ces degrés d'enseignement à l'époque. Il en a pris bonne note et les a inscrits sur la liste des ouvrages à acquérir par les enseignants. Mieux, nous avons effectué sur les fonds propres de l'équipe, une tournée dans les grandes régions du pays pour présenter les deux fascicules aux enseignants regroupés par les soins des inspecteurs de l'enseignement; pour les rendre accessibles, les fascicules ont été vendus à bas prix –le coût de la publication ayant été supporté par l'ACCT- et déposés dans les librairies scolaires sur toute l'étendue du territoire national. Au bout de trois ans, il a été constaté que malgré les recommandations du ministre et la tournée d'information, à peine une dizaine de ces fascicules avaient été vendus¹. Nous les avons donc récupérés et entreposés dans un bureau. Ils servent depuis lors de support aux différents cours sur l'Histoire du Togo.

A la parution des deux derniers volumes en 2005, nous avons entrepris la même démarche. Le ministre a changé, mais pas le ministère. Les mêmes promesses ont été faites, mais sans aucun résultat jusqu'à ce jour. Les ouvrages sont en vente dans quelques librairies de Lomé et au

¹ Le nombre d'établissements d'enseignement primaire et secondaire au Togo s'élevait, en 2004-2005, à 7036, chiffre qui se décompose comme suit : enseignement primaire : 5758 ; collèges : 1131 ; lycées : 147.

secrétariat du département d'Histoire et d'Archéologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lomé.

3

DOMINANTS ET DOMINÉS OU DES DIFFICULTÉS DE LA CONSTRUCTION D'UNE HISTOIRE NATIONALE AU BÉNIN

Michel VIDEGLA*

Qui dit « dominants, dominés » ici, laisse entendre d'abord un conflit guerrier dont l'issue avait consacré la victoire d'une entité politique, d'une ethnie ou d'un camp sur l'autre. Cette victoire pouvait être suivie ou non d'une occupation territoriale avec l'installation d'une administration. Dans un cas comme dans l'autre, le vainqueur imposait presque toujours sa loi au vaincu. La deuxième forme de conflit armé que représentait la razzia visait à l'appropriation d'un butin nécessaire à la reproduction des chefs de guerre et constituait un mode de domination tout comme la protection proposée ou imposée par un supérieur à un groupe ou à une formation politique ou bien demandée par ces derniers eux-mêmes pour faire face à un ennemi plus puissant.

Au Bénin, du nord au sud et de l'est à l'ouest, ces différentes formes de domination se trouvaient un peu partout. De ce fait les populations victimes, tout en mettant en œuvre une série de réactions, affichaient souvent un solide mépris et une haine implacable pour les couches sociales ou ethnies dominantes et les transmettaient de génération en génération, perpétuant ainsi des clichés bien établis. Face à ces clivages sociaux, accentués à dessein par le colonisateur, il est difficile, voire impossible de parler aujourd'hui d'une nation béninoise. Cela est d'autant plus difficile que le temps qui nous sépare de l'indépendance se révèle insuffisant pour la formation de cette nation, bien que l'édification de celle-ci fût déjà mise en chantier par la colonisation comme dans les autres territoires sous domination européenne d'Afrique. Comme en témoigne l'histoire de la formation des nations européennes, le chemin qui reste à faire est donc encore long.

Malgré tout cela, ne peut-on pas essayer de dégager quelques éléments convergents allant dans le sens de la réalisation de l'œuvre entamée et commencer à faire une ébauche de l'histoire nationale ? Une histoire qui tenterait d'éviter de mécontenter le plus possible les uns et les autres tout en prenant en compte la vie et la civilisation des différents groupes socioculturels ?

Le royaume de Danhomè et ses voisins immédiats, ainsi que celui de Nikki et les siens couvraient la quasi-totalité du territoire du Bénin actuel. Le premier exerçait sa domination sur presque tout le sud ; et le second, la sienne sur presque tout le nord. L'objectif de cette communication est donc d'essayer d'étudier à travers quelques exemples le phénomène de « dominants et dominés » avec ses séquelles au niveau des deux grandes formations politiques, avant de voir dans quelle mesure on peut entreprendre l'écriture d'une histoire nationale.

I- Domination du royaume fon de Danhomè et ressentiments

L'un des faits majeurs de l'histoire du plateau d'Abomey du XVII^e au XIX^e siècle était la fondation et l'extension du royaume de Danhomè par les Agassouvi ou les Alladahonou (gens venus d'Allada) au détriment non seulement de leurs hôtes, mais aussi de leurs voisins immédiats ou lointains. Ce qui créait des ressentiments chez ces derniers.

* Maître de conférence à l'Université d'Abomey Calavi, Bénin.

A- Fondation du royaume de Danhomè et occupation de tout le plateau d'Abomey

A leur arrivée sur le plateau sous la conduite de leur chef Dogbagli, les migrants y trouvèrent certains groupes ethniques comme les Nagot, les Dassa, les Fon, les Guédévi, etc. Les relations entre les nouveaux venus et les présumés autochtones furent d'abord pacifiques. Mais elles se détériorèrent par la suite et les Alladahonou réussirent ainsi à occuper tout le plateau.

En effet, Dogbagli ne tarda pas à se lier d'amitié avec un certain Wo qui lui a concédé une partie de ses terres pour lui permettre d'installer ses deux fils aînés : Ganyéhessou et Dako (futur Dako-Donou) (Mercier & Lombard 1959 : 6). Ce dernier, par la suite, procéda de la même manière auprès d'Aglin, un chef autochtone, pour loger son fils Aho. A son tour, Aho noua des amitiés solides avec d'autres chefs : Ahossou Soha, Awessou, Dan Koli et même un fils de Wo devinrent ses hommes de confiance (Avolonto 1990 : 29). Par ailleurs, à l'instar de son père Dako, Aho, le futur Houégbadja, n'a pu résoudre le problème d'habitation de ses deux fils (Hangbé et Akaba) qu'en demandant et en obtenant un terrain auprès de Dan. Les relations étaient donc cordiales, mais elles ne tardèrent pas à se détériorer.

En effet, la volonté manifeste des Alladahonou était de se rendre maîtres de tout le plateau et ils y ont réussi par la conquête, la menace, la ruse et la trahison. Ainsi, peu après 1620, Ganyéhessou et Dako soumièrent quelques chefs voisins, notamment Wo, Akpahé et le roi des Tindji tout en réservant le même sort aux Yorouba. Puis, après l'accession de Dako au pouvoir, son fils Aho tua Adingni, chef d'un important groupe fon jusqu'alors indépendant. Dans ce contexte, les Gbaguidi et Capo-Chichi, ahuris par les actes de violence des nouveaux arrivants, prirent le parti d'émigrer de Houawé vers le nord, voulant par-là rester fidèles à l'amitié qui les liait aux Agassouvi (Mercier & Lombard : id.). Par ailleurs, Dako-Donou trouvant insuffisante la parcelle de terrain obtenue d'Aglin, tua ce dernier et bâtit sur sa tombe l'habitation d'Aho, son héritier présomptif. Celui-ci, une fois arrivé au pouvoir continua la politique expansionniste de son père en éliminant physiquement un bon nombre de chefs Guédévi (Lansou, Awolo...), de même qu'un autre bienfaiteur, le nommé Dan¹.

Comme on le sait, ce dernier épisode était à l'origine du nom Danhomè² et, comme si cela ne suffisait pas, Houégbadja évinça par ruse Awessou de Dokon. Son objectif étant d'unifier tout le plateau d'Abomey ; l'ancien royaume de Ouémé fut conquis et ses habitants refoulés au-delà du fleuve du même nom. Ainsi à sa mort tout le plateau était danhoméen et l'influence du royaume allait jusqu'à la Lama.

Mais pourquoi cette facilité avec laquelle les Fon ont accepté la domination de l'envahisseur³ ? La réponse est que ces derniers étaient un peuple pacifique et, trouvant les Alladahonou militairement forts, ils jugèrent inutile de procéder à une véritable organisation en vue de leur résister. Certes, il y a eu quelques révoltes timides enregistrées surtout à Adingnigon, mais elles ont été vite réprimées dans le sang.

A partir de ce règne de Houégbadja (ou peut-être de celui de son père Dako), la devise de tout nouveau roi intronisé étant de «faire du Danhomè un État toujours plus grand et plus fort politiquement et économiquement» (Alladayé & Vodouhè 1994 : 4), on comprend que l'expansion se soit poursuivie en diverses directions avec les réactions et perceptions qu'elle impliquait de la part des populations victimes.

B- L'expansion vers le sud et l'est

¹ Dan tué et enterré, Aho (Houégbadja) construisit sur sa tombe une case pour son fils Akaba cf. J. Avolonto, 1990 p. 32.

² Nous utilisons dans le texte le terme Danhomè pour désigner le royaume fondé par les Alladahonou et Dahomey pour l'ancienne colonie créée en 1894

³ Les Alladahonou, assimilés par les Fon, s'appellent eux-mêmes désormais Fon.

L'une des préoccupations du Danhomè était désormais d'accéder à la côte pour participer directement au commerce européen en l'alimentant en esclaves. Il se lança donc dans une série de guerres et de razzias au sud et à l'est, ce qui lui aliéna les populations victimes et créa chez elles une haine implacable pour Abomey.

En effet, l'année 1724 marqua la mise à sac de la ville sainte d'Allada, capitale du royaume du même nom. Pour les habitants, cet événement était ressenti non seulement comme une humiliation parce que le vainqueur a établi sa résidence dans la ville conquise, mais aussi comme un sacrilège qu'ils reprochaient à Agadja (1709-1732) parce que les restes mortels d'Agassou, leur ancêtre commun, avaient été inhumés en ce lieu. Mais le conquérant ne s'arrêta pas là. Ainsi, après sept attaques contre Sahè, toutes soldées par des échecs (Hazoumé 1921), il s'empara par ruse de la capitale houéda en 1727 en mettant le roi en fuite. Il établit ensuite dans le royaume une forte colonie fon appuyée par des bases militaires (Alladayé 1995). Cette occupation était sans cesse contestée par les Houéda qui faisaient abattre la foudre sur les Danhomènou¹ et organisaient contre eux une résistance armée qui ne fut définitivement écrasée qu'en 1741 par les troupes de Tégbéssou (1732-1774) qui semaient le désastre à Ouidah. Entre temps, en 1732, celles du même Agadja avait détruit la localité houéda de Djèkin.

Les visées expansionnistes des Fon vers le sud-est rencontrèrent les ambitions de l'alafin d'Oyo qui avait des intérêts commerciaux évidents dans l'Ouémé, région comprise entre la rivière Sô et le fleuve Ouémé. A la suite de l'arrangement intervenu entre les deux camps en 1730, le royaume de Danhomè se trouvait désormais limité à l'est par le lac Nokoué et les deux cours d'eau ci-dessus. Cela n'empêchait pas pour autant l'armée d'Abomey de traverser souvent cette frontière pour des fins politiques et des razzias.

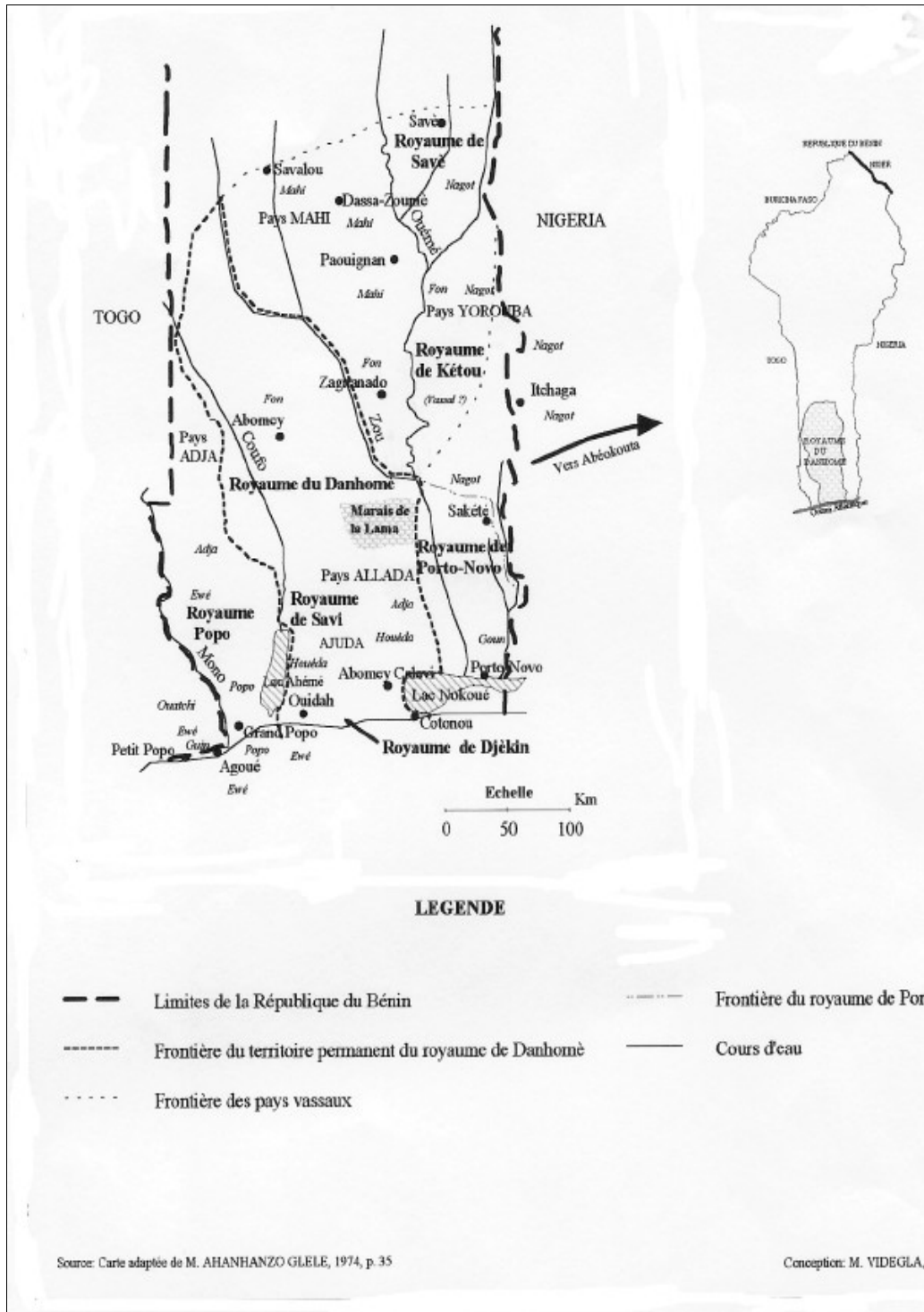
Les royaumes de Danhomè et de Porto-Novo étaient des royaumes frères entre lesquels les échanges de services étaient possibles. Ainsi militairement faibles, les souverains fon demandaient souvent l'aide d'Abomey pour faire face aux agressions dont ils étaient l'objet. En rendant de pareils services, les Fon s'accordaient un droit de regard sur Porto-Novo qu'ils considéraient comme un royaume protégé. Mais pour les souverains fon, Dè Toffa notamment, le royaume de Danhomè n'était qu'un allié. Ils ont d'ailleurs très tôt trouvé cette alliance encombrante en s'abritant successivement sous le parapluie de l'alafin d'Oyo et le protectorat français (1863-1864, 1882-1908). Malgré tout, les souverains fon lançaient régulièrement des expéditions sur le territoire de Porto-Novo, soit dans leur rôle de protecteurs, soit sur leurs propres initiatives et cela, pour faire des esclaves et régler parfois des comptes. De Kpengla (1774-1789) à Béhanzin en 1890, il n'y a pas eu moins de 17 principales expéditions dont la plus redoutable était celle de 1889 qui a mis le roi Toffa en fuite (Vidéglà 1999), ce qui était une grande humiliation pour ce dernier.

On comprend donc que Toffa se soit résolument mis dans le camp français pour la conquête de Danhomè (1890-1893) et que son royaume ait servi de base pour l'expédition. Cet événement, à tort ou à raison, était considéré par les Danhomènou comme une trahison, d'autant plus que Toffa et ses sujets se vantaient d'être vainqueurs de Béhanzin.

Les reines et les princesses, dans leurs *abobo* (acclamations) proclamaient désormais Toffa «maître de Béhanzin»; et le roi lui-même reprochait à son cousin son entêtement et s'identifiait à une poule qui avait réussi à mettre l'hyène en fuite.

¹ Information recueillie en sept. 2002 auprès d'Agassounon à Savi.

Royaume de Danhome



De toute façon, le peuple goun était profondément marqué par le nombre des agressions fon, les dégâts qu'elles entraînaient et la durée de la période concernée. C'est donc avec raison que Henri Desanti écrira :

« *La terreur que le Danhomè inspirait aux populations de la région de Porto-Novo était telle qu'après plus de 50 ans elle subsiste encore (...) au plus profond des âmes de ceux-là mêmes qui sont nés bien après la mort de Glélé et de Béhanzin* » (Desanti 1945 : 52).

De son côté, le chanteur Houéton, originaire de l'Ouémé, a souligné lui aussi la cruauté des guerres d'Abomey, l'insécurité qu'elles engendraient et les souffrances du peuple goun et remercié Toffa d'avoir fait appel aux Français pour détruire le royaume du Danhomè, libérant ainsi les populations de l'Ouémé¹. La politique de Toffa entraîna une détérioration totale des relations entre Abomey et Porto-Novo, les deux royaumes s'accusant mutuellement. Par la suite malgré les apparences, la haine des uns pour les autres, demeurée jusqu'ici irréductible, transparait dans certaines circonstances, surtout dans le domaine politique : un candidat aboméen à une élection quelconque ne peut jamais compter sur un vote massif des habitants de Porto-Novo en sa faveur ; et la réciprocité est aussi vraie, ce qui favorise peu la formation d'une nation. Un phénomène analogue se retrouve également chez les habitants de Kétou.

Les pays yorouba constituaient un grand réservoir d'esclaves pour le Danhomè. En outre, depuis sa défaite de 1844 en Ado face aux Egba (habitants d'Abéokouta), le roi Guézo (1818-1858) était résolu à se venger. Il conclut donc un pacte de sang avec le roi de Kétou d'alors pour avoir le passage libre lors de ses entreprises guerrières en direction d'Abéokouta et des autres agglomérations yorouba de la région, telles que Mèko, Itchaga. Cela permettait à ses troupes de se ravitailler chaque fois en ce lieu. Mais les campagnes de Danhomè contre Abéokouta et Itchaga ne se révélant être jamais plein succès, son armée razziait sur le chemin de retour les petites localités jalonnant le parcours. Ainsi, après avoir été victime plusieurs fois, le village mahi d'Ekpo tenta avec succès à la vie de Guézo qui dirigeait lui-même ses troupes.

Une fois arrivé sur le trône, son fils Glélé (1858-1889) décida de le venger et s'en prit à Kétou bien que Ekpo ne fût pas un village yorouba, ni ne se trouvât sur le territoire de Kétou. Ainsi s'expliquaient les campagnes de Danhomè contre Kétou, campagnes dont la plus dévastatrice fut celle de 1886 : trois mois de siège au total ; et finalement Glélé monta un stratagème et se fit ouvrir la porte de la ville dans laquelle se précipitèrent ses troupes². Une partie des habitants fut tuée, une autre prit la fuite et la troisième fut emmenée à Abomey comme esclave. Kétou fut ainsi complètement rayée de la carte, et ne sera reconstruite qu'en 1894 après la conquête de Danhomè par la France. Il en résulta une grande haine des Nagot de la ville pour les Aboméens, et même des Fon de la région : jusqu'ici encore, les gens de Vloko, localité située à quelque huit km de Kétou en provenance d'Agonlin, n'acceptent pas de donner de l'eau à boire aux Aboméens.

Par ailleurs, dans tout le pays holli jusqu'à Kétou-Pobè, quand un visiteur frappe à la porte d'un habitant, ce dernier lui demande en yorouba : « *Egu* (Fon ici) *ni ndabi onian*, ce qui veut dire « *Est-ce un Fon ou bien un homme ?* ». En d'autres termes, pour eux, les Fon, c'est-à-dire les Aboméens ne peuvent pas être considérés comme des êtres humains, mais comme des animaux³.

Du côté des Aboméens, leur mépris pour les Yorouba en général et ceux de Kétou en particulier se traduisait -et se traduit encore aujourd'hui- de diverses manières ; en témoigne une acclamation faite dans le milieu royal à l'occasion des fêtes annuelles et des grandes cérémonies pour exalter l'exploit accompli à Kétou et qui consiste en ceci : *O han han, O han han, gbogbo*

¹ Chanson recueillie auprès de Zannou Kénossi et traduite en français par A. J. Djivo, 1979, pp. 227 ; 1048-1051.

² Information fournie par Félix A. Iroko, professeur d'histoire, DHA/FLASH/ UAC, Cotonou, 28-02-04.

³ *Idem.*

han han mèta godo godo sokpa weleyi ie weleyi ie. Il s'agit ici de gros crânes humains suspendus au cou d'un cheval, et ceux-ci, sont bien ceux de certaines victimes de Kétou.

Dans l'ensemble, cette situation demeure plus ou moins jusqu'à présent, ce qui fait que dans le domaine politique notamment les habitants de Kétou ne font pas bon ménage avec ceux d'Abomey. Mais qu'en était-il avec les voisins de l'ouest et du nord ?

C- Les guerres contre les populations du Mono et du nord du royaume

La région des Popo-Guin et celle des Yorouba du nord constituent des zones de prédilection pour l'extension de Danhomè et les prélèvements d'esclaves pour diverses fins. Toutes les raisons étaient alors bonnes pour les souverains fon pour y envoyer souvent leurs troupes. Après la prise de Sahè en 1727, les rescapés houéda trouvèrent hospitalité chez les Popo-Guin avec lesquels ils formèrent une coalition pour la résistance. Cette donnée, ajoutée au désastre de l'armée danhoméenne dans la région en 1737 du fait de l'action d'Assiongbon¹, appelait une vengeance chez les Fon. Ainsi, les troupes danhoméennes allaient souvent razzier les fermes et les villages entre le Coufo et le Mono. Les campagnes de 1775 et de 1886 contre les Tchi et les Ouatchi s'inscrivaient, par exemple, dans ce cadre. Mais les expéditions fon n'ont pas toujours été sans revers et la capture de deux généraux de l'armée danhoméenne (Gaou et Possou) par les Popo qui les ont transformés en deux *tolègba* par pouvoir occulte en témoigne ; il en est de même de *lègbagbo* de Houndjohoundji qui représente une amazone aboméenne prise vivante et transformée de la même manière².

Cependant, les atrocités commises par les Danhomènou dans la région étaient telles que le mariage entre Fon d'Abomey et certaines familles Popo était et demeure encore impossible. Par ailleurs, lorsque les habitants de la région popo-guin parlent en disant « *Font oyé* » (les Fon là), c'est toujours dans un sens péjoratif. Cette image négative des Aboméens n'est pas absente chez les Mahi et les Nagot des régions nord, souvent victimes des attaques fon.

Composés essentiellement de divers dérivés adja dont notamment le groupe des Gbaguidi, les Mahi avaient très tôt commencé à subir les agressions du Danhomè. De Tegbessou –qui en 1737 avait vainement tenté d'imposer un souverain à Gbowèlè et n'a été vainqueur qu'en 1752–à Glèlè, les troupes d'Abomey avaient mené une série d'expéditions contre cette agglomération mahi avec une succession de victoires et d'échecs. Quant à la prise de Houndjro, un important groupement d'environ 371 villages (Le Hérissé 1911 : 336), elle fut l'œuvre du roi Guézo qui, pour venger ses deux frères tués au cours de sa première campagne, étrangla lui-même le chef Agbossou Midohoun sur la place du marché d'Abomey qui porta désormais un nom rappelant celui de l'agglomération conquise : Houndjroto. Beaucoup d'autres groupements mahi, tels que Bafè, Logbo, Kpaloko, Paouignan avaient subi le même sort.

La région de Dassa malgré ses lieux de refuge naturels (montagnes), n'était pas épargnée, pas plus que celle de Savè d'ailleurs. De 1848 à 1858, Guézo fit ainsi la guerre contre cette dernière et y détruisit 143 villages (Ahanhanzo-Glèlè). En 1885, Glèlè marcha dans sa voie en soumettant toute la contrée et, pour éviter le danger fon, le royaume de Savè conclut un pacte de sang avec le Danhomè qui, par la suite, donna un roi aux habitants de Savè sur leur requête³. La souveraineté de Danhomè s'étendait alors désormais jusqu'aux régions limitrophes du royaume Borgou où furent menées quelques incursions et razzias malheureuses, mais qui permirent tout de même à l'armée de Glèlè de faire des esclaves chez les Baatombou (Bariba).

¹ Déserteur de l'armée danhoméenne, il fut poursuivi par les troupes du souverain fon auxquelles il infligea deux défaites à Petit-popo (Anèho) et Grand-Popo, en 1738 : cf. *Bulletin hebdomadaire des Missions Catholiques*, vol. 9, 1878 ; p. 575 ; Agbano, 1934 pp. 3-7.

² Les deux premières divinités se trouvent à Hèvé non loin de Grand-Popo ; information fournie par Félix A. Iroko, professeur d'histoire, DHA/FLASH/UAC, Cotonou, 28-02-04.

³ *Idem.*

Les traumatismes subis au cours de ces guerres menées par Abomey entraînaient chez les Mahi un mépris et une haine pour le vainqueur et constituent aujourd'hui l'essentiel des manifestations, de répulsion des Mahi pour les Aboméens. Que ce fût chez les Mahi-Monso ou les Mahi-Bassokpo, le contact des Mahi en général avec les Fon d'Abomey les avait amenés à élaborer des clichés négatifs sur les Aboméens. En tout cas, c'est ce qu'on constate dans le Zou-Nord et le Zou-Sud dans la région d'Agonlin. La crise de confiance entre Mahi et Aboméens est due selon les Mahi à la malhonnêteté, au comportement de traîtres et à la méchanceté des Aboméens (Sokpon 200 : 60-66), ce que traduit d'ailleurs un proverbe fon qui, littéralement, dit « *Danhomènou sa kini kini ni ayonou : eyi de amon* » : « un Danhomènou a vendu un lion à un Yorouba : il lui laisse le soin de découvrir lui-même la vraie nature de l'animal ». Pour les habitants de Dassa et de Savè, le Fon est un mauvais génie (Anignikin 1997 : 7).

Dans tout le royaume de Danhomè et les pays voisins, les regards se rejoignent pour présenter une image négative de l'homme d'Abomey, d'autant plus que la plupart des Fon se plaisent encore aujourd'hui dans un complexe de supériorité face aux ethnies anciennement placées sous la domination du Danhomè, ce qui est loin de favoriser la cohésion nationale.

En fait, comment se présentait ce phénomène ailleurs dans le reste du Bénin ?

II - Domination du royaume wasangari de Nikki et séquelles

Situé en gros entre les méridiens 0°30' et 3°30' Est Greenwich et les 9° et 12° parallèles, le royaume wasangari de Nikki couvrait à son apogée les cinq-septièmes de l'espace géographique du Borgou (Bagodo 1978 : 13). Sa fondation fut l'œuvre d'une classe noble de guerriers Boko venus s'installer à Nikki en provenance de Boussa et suivis des princes nagot fondateurs de la chefferie de Parakou arrivés de Savè. Ces conquérants cavaliers, en encadrant les groupes ethniques trouvés sur place, leur imposèrent en partie leur loi. Dès lors, la question reste de savoir la perception de ces Boko ou Wasangari par les éléments placés sous leur domination ou, d'une façon générale, l'ambivalence de cette perception.

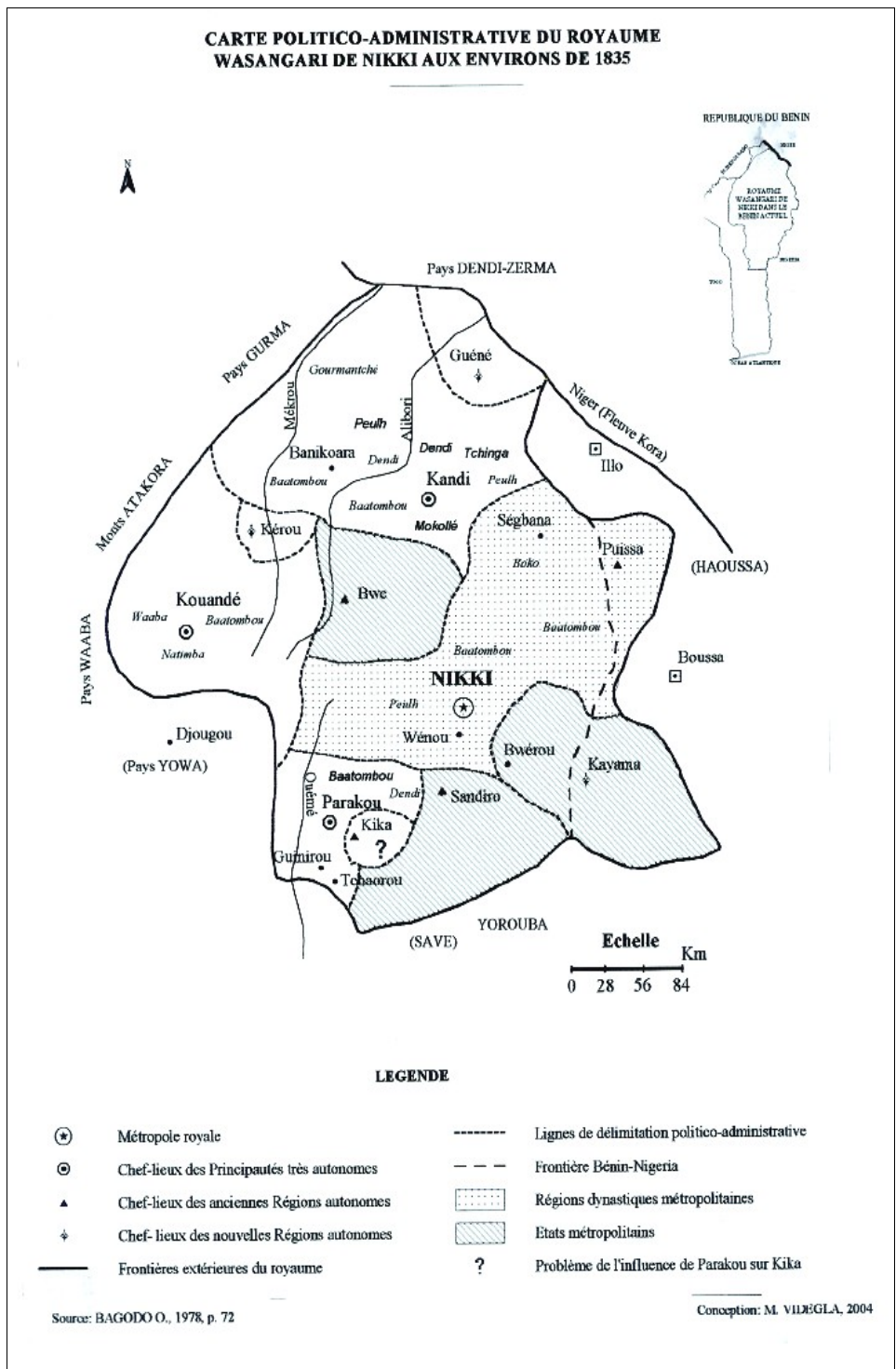
A- Fondation et extension du royaume

L'ancêtre légendaire des Wasangari était Kissira, venu de l'est, mort et enterré à Boussa d'où vinrent des éléments Boko pour former d'autres entités politiques à l'ouest.

Le royaume de Nikki fut fondé au XIV^e ou XV^e siècle par le deuxième fils de Kissira, Orou Massa, devenu Sounon Sero à cette occasion. A sa mort, il fut enterré à Nikki-Wénou. Quant à son frère Serou Kissira, il s'installa à Kayama. Les deux formations politiques dépendaient de Boussa, mais seulement de façon nominale.

Le royaume de Nikki naissant devait son extension à plusieurs phénomènes dont notamment l'alliance des princes immigrants avec les chefs de la terre, les querelles de succession au trône, le caractère familial du pouvoir et les guerres d'expansion territoriale.

**CARTE POLITICO-ADMINISTRATIVE DU ROYAUME
WASANGARI DE NIKKI AUX ENVIRONS DE 1835**



Contrairement à ce qu'on observait sur le plateau d'Abomey avec les Alladahonou dont l'objectif était de se débarrasser des populations trouvées en place, les groupements Boko ou les Wasangari semblaient s'entendre avec les groupes ethniques préexistants qu'ils associaient au pouvoir : le roi confirmait le chef de la terre qui désignait à son tour le souverain après avoir assuré la régence (Cornevin 1962 : 58). Cette alliance équilibrée, Jacques Lombard la souligne bien en écrivant :

« Cette conquête (*wasangari*) ne s'est jamais imposée de façon brutale et les autochtones ont toujours été associés à un régime dont ils pouvaient, grâce à certaines alliances, tirer profit » (Lombard 1965 : 58).

Quant aux conflits en général et aux querelles de succession au trône en particulier, ils avaient pour effet la création de nouvelles chefferies *wasangari*. Ainsi, par exemple, le conflit qui avait éclaté à la mort de Sounon Sero entre les précurseurs du pouvoir *wasangari* et les partisans de Barousonga était à l'origine de la fuite du prince Warou Guinnin à Puisa, son village maternel où il créa la chefferie de la région. Ce fut également le cas de Worou Wali qui s'est enfui de Birni pour une affaire de succession, tout comme son père qui, menacé, avait quitté Nikki après avoir échoué dans ses prétentions au trône ; ainsi, peu de temps après son arrivée à Kouandé, Worou Wali humilia le Kouandé Sounon (chef de Kouandé) dont il usurpa le pouvoir par la diplomatie et la force (Tiando 1978 : 96). La chefferie de Kouandé était née et désormais le Kouandé Sounon cessa d'être le maître en cédant sa place à Worou Wali qui prit le titre de Bangana (*buffle*) lors de son intronisation.

Compte tenu du caractère familial du pouvoir dans le royaume, Dobidia, sorti vainqueur du conflit de succession né après la mort de Sounon Sero, confia à ses jeunes frères des charges politiques à Bwé, Kika et Sandiro. Les charges politiques données à la famille Saka à Kandi ne pouvaient s'expliquer en dehors de ce cadre. Par ailleurs, les six branches princières correspondaient à des secteurs géographiques déterminés¹.

En ce qui concerne les guerres d'expansion territoriale et de protection du royaume, elles avaient commencé très tôt et permettaient aussi de faire des esclaves. Sounon Dobidia avait ainsi, par exemple, mené de nombreuses expéditions à l'extérieur dont notamment celle dirigée contre les Gourma de Yankpangou, localité qui fut investie au cours de la deuxième expédition. Dans le même temps et probablement pour repousser la frontière sud de son royaume jusqu'au sud de Tchaourou, le Sinabogo dirigea une campagne contre les Yorouba de Kaboua (Savè).

A l'issue de cette guerre selon certaines sources orales, un prince captif serait ramené à Nikki où, après son éducation à la cour, il aurait été libéré pour aller fonder la principauté yari de Parakou.

Les principautés et les nouvelles régions créées grâce à ces divers processus, étaient toutes autonomes. Mais à l'occasion de la *gani*, fête annuelle des Wasangari, leurs chefs avec leurs suites nombreuses devaient se rendre à Nikki pour participer aux réjouissances en apportant des cadeaux au roi.

Il faut cependant noter que si les guerres de conquête qui, du reste, ne manquaient pas de créer de l'animosité chez les populations victimes, étaient peu nombreuses dans l'ensemble, les razzias par contre étaient un véritable fléau.

B- Les razzias

Le phénomène de razzia est lié ici par son origine à la condition génétique des Wasangari et à leur style de vie dans une société caractérisée par la stratification en classes plus ou moins

¹ Les Makararou (branche la plus guerrière), les Karawé, les Lafiarou, les Gbasi, les Korarou et les Tossou.

étanches : esclaves, hommes libres et seigneurs. Ils étaient les organisateurs de cette nouvelle société et se réservaient le sommet de la hiérarchie.

Essentiellement "aventuriers" de naissance, ils comptaient sur leur force et avaient comme traits de caractère l'autosuffisance, le goût du risque, une passion presque morbide de la gloire et un sens de l'honneur. Ni propriétaires fonciers, ni pasteurs, ni artisans, ils disposaient seulement comme revenus des dons de leurs familles maternelles qui, de toute évidence, ne leur suffisaient pas pour faire face aux nombreuses dépenses qu'impliquait leur statut social. La solution la plus facile trouvée par le système politique wasangari était alors les razzias : expéditions ponctuelles chez les populations voisines permettant le pillage des vivres et des biens et la procuration des esclaves. Elles étaient rarement faites en guise de représailles mais toujours à l'initiative d'un chef wasangari ou des princes aidés par leurs fidèles alliés : les Baatombou. Les régions victimes étaient non seulement celles des non-Baatombou, mais aussi celles des Baatombou mêmes.

Ce phénomène concernait tout le royaume wasangari de Nikki, mais particulièrement les chefferies de Birni, Kérou et surtout de Kouandé qui, contrairement à certains grands centres comme Nikki, se trouvait à côté d'un grand réservoir d'esclaves : l'Atakora.

A Kouandé, dès que le Bangana (chef) annonçait une expédition de nombreux cavaliers wasangari y accouraient venant des quatre coins du Borgou, même de Nikki (Dunglas 1978 : 102). De nombreux villages étaient touchés, tels que les villages waaba-Tanamba Daataba, Natemba, Batammaribé (Somba), Yowa, Kotokoli, kabyè, Moba, etc.

Les populations de l'Atakora étaient donc durement éprouvées par ces raids qui avaient conduit jusqu'à la frontière voltaïque et en territoire togolais.

D'une façon générale, les Wasangari représentaient un grand danger pour leurs voisins qui, malgré leurs résistances parfois acharnées, n'arrivaient pas à contenir les assauts de l'ennemi. Le meilleur moyen de se protéger paraissait être pour eux alors les alliances qu'ils nouaient avec les vainqueurs.

Les Peulh avec leurs gando (esclaves), ainsi que les caravaniers n'étaient pas épargnés par les Wasangari et se trouvaient obligés de se placer sous leur protection ou leur domination et cela, contre le paiement d'un impôt. Les guerres de succession au sein des Wasangari eux-mêmes étaient un moyen permettant à une branche princière d'établir sa domination sur l'autre.

Quelle était alors la perception des groupes ethniques placés sous la domination des Wasangari ?

C- L'ambivalence de perception

Considérés dans la société pluri-ethnique du royaume comme "éternels vagabonds", les Wasangari faisaient l'objet d'un grand mépris de la part de tous les groupes qui souffraient de leurs razzias (paysans, Peulh, gando, marchands musulmans...) (Albert 1998 : 139-154). Mépris aussi pour les Baatombou que les populations assimilaient à eux. Aussi voyaient-elles en eux tous des hommes sans scrupule qui, mus par l'opportunisme, ne respectaient pas la parole donnée, l'essentiel étant pour eux de parvenir à leurs fins. De ce fait, ils n'avaient aucun sens de l'interdit dans les relations humaines et il était donc difficile de se lier d'amitié avec eux.

Egocentristes, ils faisaient passer leurs intérêts avant ceux des autres pour qui ils n'avaient aucun égard. Ils étaient perçus comme oisifs, paresseux et exploités ainsi que le soulignaient les Waaba : *Sekeba boti taki*, c'est-à-dire que les *Baatombou* *aimaient vivre par razzias aux dépens des autres*. La vie de leurs semblables ne comptait pas pour eux. Et à cause de la terreur qu'ils semaient, le mot *sekewo* (baatonou) entraînait toujours un traumatisme chez eux. Jusqu'à

aujourd'hui, pour faire peur à un enfant têt, on lui annonce l'arrivée imminente des coupeurs de têtes de Nikki¹. Dans le groupe Lokpa, on utilise le terme *sanmansa*, c'est-à-dire le méchant pour désigner les Baatombou (Anignikin 1997 : 8). Et chez les Koufaloyinma, la vue d'un cheval dans un rêve signifie pour eux l'imminence d'une attaque baatonou (Iroko 1984 : 221-222).

Cependant, à la différence de ce qui se passait dans le royaume de Danhomè, cette attitude de répulsion s'inscrivait dans une ambivalence. C'est dire que les populations avaient en même temps de l'admiration pour les Wasangari et leurs fidèles alliés baatombou. Ce regard s'explique par le fait que ces derniers étaient considérés comme un symbole de l'homme accompli et réunissant des qualités recherchées : courage, audace, force de caractère, sens de l'honneur. On voyait en eux un symbole de réussite sociale.

Mais en fait, ces qualités prises ensemble ne constituaient nullement un remède aux clivages sociaux dont les Wasangari et leurs alliés étaient responsables, clivages accentués d'ailleurs par les Européens aussi bien ici qu'au Danhomè.

D- Politique de l'ethnicisme européenne et frontière coloniale

Le colonisateur, en élargissant son domaine de conquête, avait progressivement mis en place les frontières de ce domaine², devenu en 1894 « Colonie du Dahomey et Dépendances ». Ce faisant, il rapprochait des groupes ethniques qui jusque-là ne s'ignoraient pas certes, mais qui n'avaient pas entre eux des relations suivies. En témoigne, par exemple, le cas de l'Atakora et du Borgou d'un côté et de Danhomè et Porto-Novo de l'autre. Cet état de choses ne manquait pas de lui profiter.

Conformément à sa redoutable stratégie de diviser pour régner, le colonisateur a, dans le cadre de son « Inventaire des races du Dahomey », élaboré des stéréotypes qui mettent l'accent sur les différences culturelles et figent les groupes ethniques dans des dimensions n'ayant rien à voir avec la réalité (Hazoumè 1972 : 230). Puis, il a fait des oppositions communautaires une arme de prédilection. Comme l'a souligné avec pertinence Clément Vodouhè : « *C'est dans ce cadre qu'il a créé tout un mythe autour de la conscience ethnique, de la spécificité ethnique, s'efforçant systématiquement de trouver une origine ethnique aux événements les plus étrangers à ce schème. C'est ainsi que l'ethnicisme est devenu un élément essentiel de l'idéologie coloniale (Vodouhè 2003 : 9)*. Une telle politique a permis la fragmentation du peuple dahoméen, son atomisation en groupuscules plus ou moins fermés et le renouvellement structurel de la société dans le sens d'une véritable stratification. Par ce moyen, le colonisateur a pu jouer sur des intérêts particularistes apparents de groupuscules et créer des clivages là où il n'en existait pas et les accentuer là où il en existait déjà, toutes choses nuisibles à la cohésion du peuple. (*cf. infra*)

III- Histoire nationale du Bénin ?

Une fois le cadre institutionnel de l'État-Nation mis en place à travers les frontières érigées par le colonisateur et rendues intangibles depuis 1963 par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), les différentes ethnies anciennement en conflit les uns avec les autres se retrouvaient désormais sur le même territoire. La question qui se pose alors est de savoir comment dominants et dominés ont vécu leur nouvelle situation dans le sens d'un rapprochement en vue d'assurer la cohésion sociale, et comment l'État lui-même a oeuvré dans ce sens. L'écriture d'une histoire nationale est-elle possible à l'étape actuelle de l'évolution des rapports ? Quelles sont les approches de solution pour favoriser la consolidation de l'unité nationale.

A- Formation de la Nation béninoise : efforts et réalités actuels

¹ Information écrite fournie par E. Tiando, professeur d'histoire : DHA/FLASH/UAC, Abomey-Calavi, 29/03/04.

² Voir à cet effet : S. Cosme Kiki : *L'établissement de la frontière Dahomey-Nigeria...*, 1970, 175 ; et Pierre Ali Napo : *L'installation européenne au Togo...*, 1970, 178 p.

A la recherche d'une définition de la notion de nation, des dictionnaires et divers auteurs (Ermerson 1972 : 143) ont dégagé des éléments constitutifs avec une multitude de nuances. En tout cas, il s'agit d'une réalité en devenir. Et ces éléments constitutifs sont notamment, en ce qui concerne l'Afrique, le territoire, la volonté de vie commune des populations et l'aspect culturel qui ne doit d'ailleurs pas être considéré comme une réalité au-dessus des cultures de toutes les ethnies du cadre institutionnel. Ici en effet, « *la diversité culturelle, loin d'être un élément de division, constitue au contraire un facteur d'équilibre, de l'unité...* »¹.

Cela étant, le problème des actions intervenues au Bénin dans le sens de la formation de cette unité ou de la conscience nationale se situait à deux niveaux : d'une part, au niveau des ethnies elles-mêmes et autres groupes, et d'autre part, à celui de l'État. « *Il n'y a pas de douleur qui ne se cicatrise pas avec le temps* » dit un dicton. En d'autres termes, on finit souvent par oublier les horreurs des razzias et des guerres au fur et à mesure que le temps passe. La haine séculaire qui existait entre dominants et dominés a commencé à disparaître ainsi progressivement laissant la place à des relations d'autres formes ou les favorisant davantage.

En effet, malgré le conflit qui avait opposé le Danhomè à Allada, puis à Porto-Novo, les trois royaumes n'ont jamais cessé de se considérer comme frères et les cérémonies de leur ancêtre Adjahouto à Allada constituent encore de nos jours un trait d'union entre eux. Il en est de même pour la *gani*, fête annuelle des Baatombou que rejoignent à cette occasion des éléments des ethnies anciennement dominées. Les unions matrimoniales entre deux ethnies autrefois opposées rencontrent de moins en moins d'obstacles. Par ailleurs, aujourd'hui où les organisations non gouvernementales interviennent massivement dans les villages ou régions pour financer des projets de développement élaborés à la base, on ne distingue plus guère les ethnies dominatrices de leurs victimes d'hier. Le même phénomène s'observe au niveau des structures mises en place par l'État pour le développement de certaines cultures, notamment le coton. Dans les Groupements villageois (GV) et les Unions sous-prélectorales des producteurs (USPP). Fon, Mahi, Nagot s'entendent pour travailler dans l'harmonie. Ce constat reste valable pour les Baatombou et les ethnies qu'ils ne cessaient de razzier autrefois.

D'autre part, le cadre institutionnel de l'État-Nation avait très tôt engendré une réalité sociologique dont l'identité a été perçue et affirmée par les intellectuels en vue de la défense de leurs intérêts face au pouvoir colonial. Leurs luttes multiformes (soulèvements, campagnes de presse) s'inscrivaient dans le contexte général de la reprise de l'initiative historique et ont abouti au lendemain de la deuxième guerre mondiale à la création de l'Union progressiste du Dahomey (UPD) symbolisant l'émergence de la conscience nationale (Anignikin 1993 : 15). Dans le même souci, depuis l'avènement du multipartisme avec la Conférence nationale des Forces vives, les activités des partis exigent que les différents groupes ethniques travaillent ensemble en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Du reste, quand les intérêts sont en jeu on oublie souvent les clivages ethniques. Tel est, par exemple, le cas chez les Mahi du Zou-Nord où les partis de Nicéphore Soglo et de Damien Alahassa, tous deux originaires d'Abomey, ont une assise confortable (Sokpon 2000 : 72).

Mais toutes proportions gardées, c'est l'État qui, ici comme dans le reste de Afrique, semble œuvrer davantage pour la cohésion et l'unité de la société globale.

Au lendemain de l'indépendance de 1960, l'exaltation de l'Unité nationale que l'on prônait était le phénomène qui a certainement entraîné la fondation du Parti dahoméen de l'unité (PDU). Le général Soglo, arrivé au pouvoir par la suite et animé par le même souci, a pris une série de mesures interdisant la pratique des signes distinctifs des origines tribales ou ethniques comme les scarifications faciales (Anignikin 1997 : 5).

¹ Cité dans Introduction à la culture africaine 5 : *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, Paris, UNESCO, 1981 ; voir aussi Sylvain C. Anignikin (1993 : 18).

Les préoccupations du gouvernement des "Jeunes cadres" de l'armée n'étaient guère différentes; aussi adoptèrent-ils par référendum en 1968 une constitution instaurant un parti unique « pour favoriser l'union nationale et le regroupement de tous les citoyens autour d'une charte et d'un programme d'action nationale, en vue de mettre fin à la haine, aux luttes fratricides, et stériles, aux actes de violence et de vandalisme qu'engendre le pluripartisme »

Le régime militaro-marxiste du parti de la Révolution populaire du Bénin dont l'origine remonte à 1972, a cru devoir être plus radical en allant plus loin. En effet, le nom du Dahomey appliqué à tout le pays ne faisait pas l'unanimité ; il évoquait un mauvais souvenir chez certaines ethnies et marquait, semble-t-il, la suprématie des Fon sur les autres. Ainsi à la recherche d'un consensus, le gouvernement fit adopter le nom Bénin à la place du Dahomey ; et pour réaliser le mot d'ordre « Unissons nos pensées », il a inféodé au parti unique en 1975 le mouvement unique des syndicats (UNSTB) et créé le mouvement unique de la jeunesse (OJRB) et le mouvement unique des femmes (OFRB).

On remarquait le même souci d'unité nationale au niveau de la société civile si l'on en jugeait par la lutte de l'Union générale des élèves et étudiants du Dahomey (UGEED) pour éviter les dissidences¹ et l'action inlassable du mouvement associatif de la Jeunesse pour son unité².

Le mouvement syndical n'était pas de reste et la réalisation de son unité fut faite en 1974 avec la création de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB).

Dans la période du Renouveau Démocratique qui date de la Conférence nationale des Forces vives en 1990, les mêmes préoccupations d'union nationale ont réapparu et pour essayer de la réaliser d'une certaine manière, on a fait appel à une politique d'équilibre inter-régional et de "solidarité nationale". La constitution du 11 décembre 1990, a mis la pendule à l'heure pour éviter les dérapages. Ainsi la charte des partis fait obligation à tout parti politique d'avoir au moins trois membres dans chacun des départements du pays parmi les signataires du procès verbal de l'assemblée constitutive du parti en question. Même la constitution des groupes parlementaires doit obéir aujourd'hui au texte portant obligation de tenir compte de la configuration géographique du pays. L'institution de la fête nationale du culte *Vodoun* traduit certes le calcul politique du gouvernement qui en a pris l'initiative, mais aussi son souci d'unité nationale.

Dans le même temps, à l'occasion des consultations électorales, on met tout en œuvre pour empêcher les manifestations de discrimination, de répulsion et d'exclusion. Des organisations non gouvernementales et l'Institut des droits de l'Homme se mettent à l'œuvre pour la formation et l'éducation civique des citoyens. Les Églises se mobilisent dans la prière (Anignikin 1997 : 6).

Grâce à ces différentes mesures, la cohésion de la société globale se réalise progressivement : les phénomènes de discrimination et de répulsion, lot quotidien d'autrefois dans les rapports interethniques, s'atténuent, surtout après l'avènement du Renouveau Démocratique en 1990 : il n'y a plus aujourd'hui de régions interdites de fait à certains partis politiques lors des consultations électorales ; ainsi, pour les élections législatives, par exemple, des partis du sud arrivent même à obtenir des sièges dans le septentrion. Cependant certaines réalités existent encore et ne s'expliquent plus seulement par les anciennes guerres de conquête et les razzias.

Le colonisateur, en tant que le grand dominateur de tous avait introduit dans les rapports interethniques de nouveaux facteurs d'opposition : il a créé l'école coloniale caractérisée par son élitisme et introduit l'économie de marché destinée à promouvoir à terme une catégorie sociale relativement fortunée au sein des Dahoméens ; sa politique de mise en valeur même du pays

¹ Il s'agissait notamment de celle du Front d'Action Commun des Elèves et Etudiants du Nord (FACEEN).

² Congrès de jeunesse : 1964 : création du Conseil Inter-jeunesse : 1969 ; naissance de la Ligue nationale de la jeunesse patriotique.

oppose les régions entre elles (Anignikin 1997 : 17-18). Puis, avec la décolonisation, il fallait transférer dans certaines conditions l'essentiel du pouvoir et des compétences aux fils du pays. Ainsi au plan politique, les premières manifestations fondées sur l'origine ethnique firent leur apparition en 1947 (Ahanhanzo-Glèlè 1969).

Selon Maurice Ahanhanzo Glèlè, le tribalisme a été provoqué non seulement par la lutte d'influence entre les responsables de l'UPD, mais aussi par des ambitions qui s'étaient vite révélées impatientes et que la bourgeoisie locale sut habilement exploiter. Ces manifestations prenaient désormais à la fois une dimension ethnique et régionaliste. Ainsi Justin Ahomadégbé, originaire d'Abomey, mais bien connu à Porto-Novo, s'est-il vu refuser le poste de maire de cette ville, selon la "logique" que ce médecin ne pouvait défendre valablement les intérêts des populations goun, majoritaires dans la ville et sa région. C'est ainsi aussi que Sourou Migan Apithy créa en 1951 le parti Républicain du Dahomey en mobilisant la majeure partie de la population de ce milieu dont il était originaire (Anignikin 1997 : 9). Dans la même optique, les militants de l'UPD, originaire du Nord Dahomey estimèrent que les intérêts de leur région n'étaient pas pris en compte et s'employèrent, toutes ethnies confondues, à créer le Groupement Ethnique du Nord (GEN) suite à l'initiative de Hubert Maga en 1951. Quant à Justin Ahomadégbé, il démissionna de l'UPD pour le bloc populaire d'Emile Poisson avant de prendre en 1956 la direction de l'Union Démocratique Dahoméenne, (UDD)¹. Chaque leader avait donc désormais son fief, pour ne pas dire sa région. Les autres partis nés par la suite leur emboîtent plus ou moins le pas jusqu'à présent. Dans ces conditions, surtout avant la période du Renouveau démocratique, les manifestations de discrimination, répulsion et d'exclusion allaient parfois jusqu'à l'éclatement de violence, même à l'occasion d'un simple match de foot-ball.

Dans ce contexte peut-on alors parler de l'écriture d'une histoire nationale ?

B- Ecrire une histoire nationale du Bénin ?

L'histoire dans son assertion la plus large et dans son évolution du XIX^e au XX^e siècle, est la connaissance du passé, c'est-à-dire une science. Or une science, en raison de sa méthode et ses objectifs, ne peut être nationale. On ne peut donc travailler ici que sur la base d'une hypothèse, celle qui admettrait qu'une science peut être nationale.

Par ailleurs la nation, nous l'avons dit, se conçoit comme une réalité qui se construit. On ne peut donc parler de nation que lorsqu'un certain progrès a été accompli comme c'est le cas au Bénin malgré tout. Nous pensons alors qu'on peut se permettre d'utiliser le terme nation et l'adjectif national. C'est dans ces conditions que la rédaction d'une histoire nationale du Bénin paraît envisageable malgré les difficultés soulevées précédemment. Mais pour que cette histoire soit véritablement nationale, il faut encore beaucoup plus de progrès dans le renforcement de la cohésion et de l'unité nationale, ce qui appelle des approches de solution.

C- Des approches de solution

Les approches de solution que nous préconisons comportent principalement deux volets : le premier consiste à œuvrer pour la guérison des blessures du passé consécutives aux guerres de conquête et razzias ayant permis à certaines ethnies de participer à la traite des esclaves ; le second tend à faire prendre conscience davantage de la politique de division mise en place par le colonisateur pour soumettre facilement les différentes ethnies du Bénin et à souligner la communauté de destin de toutes les populations du pays.

L'objectif du premier volet, qui consiste en un intense travail d'information et de sensibilisation, est donc de guérir du passé afin de consolider l'unité nationale. C'est ici alors le

¹ Notons toutefois que ce parti était « *le plus national et le plus représentatif de l'espace géographique dahoméen* » : cf. Guy Landry Hazoumé (1972 : 20).

lieu de placer les guerres pré-coloniales d'expansion territoriale dans leur véritable contexte tout en déplorant leur caractère parfois brutal et insoutenable, ainsi que tous les dégâts qu'elles avaient entraînés. En effet, partout dans le monde, toutes les grandes formations politiques ont généralement usé de la même manière. Le royaume de Danhomè et celui des Wasangari de Nikki, à peu de choses près, ne constituent pas donc des exceptions, quelle que soit la douleur que l'on peut ressentir aujourd'hui face aux profonds malheurs (Vodouhè 2003 : 12) des populations qui ont fait les frais de ces guerres.

Par contre, en ce qui concerne les razzias et les guerres liées à la traite des esclaves « *l'attitude finale doit être celle du pardon en vue de la réconciliation, prélude à la construction démocratique de la nation*¹ ». Dans cet esprit l'UNESCO a mis en route en 1994 à l'échelle des Etats le projet la « *Route de l'Esclave* » pour permettre d'avoir une meilleure connaissance du phénomène de la traite des Noirs et créer par-là les conditions d'une paix mondiale fondée sur une coopération renouvelée entre les Etats (Anignikin 1997 : 12). Un processus analogue visant à réconcilier l'Afrique avec ses enfants de la diaspora est en cours depuis 1999. Des démarches similaires doivent être entreprises sur toute l'étendue du territoire du Bénin en vue de réconcilier les populations entre elles.

Dans le même temps, il importe que les descendants des conquérants d'hier se gardent d'afficher un complexe de supériorité face à ceux des victimes. L'utilisation abusive partout et à tout moment des termes de valorisation de soi comme *Baatonnouwi* (*véritable Baatonou, baatonou par excellence*) et *Houégbadjavi* (*authentique fils de Houégbadja*) est de nature à raviver la douleur chez certains et doit être proscrite ; de même que l'utilisation par les Baatombou des termes qui déprécient l'autre, tels que *yorougué* pour les Yorouba et *Sobougué* pour les Baatammaribé etc. Ces descendants doivent au contraire adopter un comportement qui les rachète, faute de racheter leurs aïeux. Quant aux descendants des victimes, leur attitude doit être celle de la banalisation du mal pour l'exorciser. Par ailleurs, l'interdiction par l'Etat des acclamations et chansons qui rappellent, à l'occasion de certaines cérémonies ou fêtes dans les cours royales, les brillants faits d'arme de certaines ethnies et le douloureux passé d'autres, ne ferait que renforcer la cohésion nationale ; il en est de même de la démolition éventuelle des trois divinités (*Tolègba*) du Mono qui perpétuent l'humiliation des Aboméens par les Popo².

En ce qui concerne l'esclavage pratiqué sur place, le royaume wasangari de Nikki, à la différence du Danhomè, n'avait jamais adopté une politique d'intégration des esclaves dans la société, et jusqu'à présent, des traces de l'esclavage y existent encore, ce qui est nuisible à la cohésion interne .

Ce phénomène qui, ici comme ailleurs, apparaît anachronique au XXI^e siècle doit être donc combattu par l'Etat sur toute l'étendue du territoire national.

Le second volet de nos approches de solution nous amène à insister sur la nécessité de faire prendre conscience davantage aux différentes ethnies des aspects négatifs du legs colonial. Les Français dans leur intérêt bien compris, avaient de prime abord privilégié certaines régions pour l'implantation de certaines structures et leur mise en valeur. Ce faisant, ils avaient en même temps choisi d'opposer les ethnies entre elles. Il appartient donc à ces ethnies d'éviter d'être les éternelles victimes de cette politique : les unes ne doivent donc pas se considérer comme supérieures aux autres, pas plus que ces dernières ne doivent prendre les premières comme la cause de leur retard, et donc de leur malheur. La solution consistera à réparer le tort commis par le colonisateur -si tort il y a- dans le souci de consolider l'unité nationale en combattant résolument le régionalisme sous

¹ *Idem, Ibidem*, p. 13.

² Le Président Justin Ahomadégbé avait tenté de faire ce travail, mais il a rencontré le refus systématique des Popo, peut-être faute d'une sensibilisation suffisante ; information fournie par Félix A. Iroko, professeur d'histoire, DHA/FLASH/UAC.

ses diverses formes. Pour atteindre cet objectif, le fonctionnement régulier du système démocratique constituerait à notre avis un pas important.

Enfin, le dernier aspect de la question se rapporte à la communauté de destin de toutes les populations du Bénin. La politique consistera ici à faire ressortir tout ce qui les rapproche en leur expliquant la richesse que constituent les différences et la nécessité de chercher à comprendre et à respecter l'autre dans sa diversité culturelle. La création d'un cadre institutionnel de l'Etat-Nation, doit-on le souligner constamment, n'est qu'une étape dans l'œuvre de l'édification nationale.

Conclusion

Les guerres d'expansion territoriale et les razzias constituaient dans l'histoire des différentes ethnies du Bénin un véritable fléau, créant la domination des uns sur les autres, ainsi que la haine des vaincus pour les vainqueurs. Des traumatismes subis par les victimes, il résultait l'élaboration des clichés généralement négatifs pour les dominants qui n'hésitaient pas à afficher de diverses manières leur mépris pour les dominés, toutes choses qui ne favorisaient pas la consolidation de l'unité nationale.

Sous la colonisation la création du cadre institutionnel de l'Etat-nation devint une réalité avec le tracé des frontières à l'intérieur desquelles devaient cohabiter désormais des ethnies dont certaines n'avaient d'ailleurs pas toujours entre elles des relations suivies jusque-là. Les oppositions entre groupes ethniques s'accrochèrent du fait de la politique de l'ethnisme pratiquée par le colonisateur et des ambitions des dirigeants dahoméens d'alors vers la fin de la domination française et surtout au lendemain de l'indépendance de 1960 : le tribalisme et le régionalisme firent alors leur apparition.

Tous ces facteurs impliquaient pour l'historien d'énormes difficultés en ce qui concerne l'écriture d'une histoire nationale du Bénin. Des individus, des groupes ainsi que l'Etat s'investissaient alors pour l'édification de la nation. Un certain progrès a été accompli. Mais des difficultés persistent toujours. Cependant on peut aborder aujourd'hui l'écriture d'une histoire nationale du Bénin. Le travail à réaliser aura alors un caractère provisoire. Il ne sera plus ou moins définitif que lorsqu'un plus grand progrès aura été encore accompli grâce aux approches de solution préconisées ici. A partir de là, le Bénin pourra s'ouvrir pleinement sur le monde extérieur en participant efficacement à l'œuvre d'intégration régionale.

Bibliographie

- Ahanhanzo-Glèlè M., 1974 : *Le Danhomè. Du pouvoir aja à la nation fon*, Paris, Nubia, 281 p.
- Ahanhanzo-Glèlè M. 1969 : *La naissance d'un Etat noir*, Paris, LGDT, 537 p.
- Albeca A. L. (d') : *La France au Dahomey*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 236 p.
- Alber E. 1898 : "Razzias et dons : éléments de la structure sociale du Borgou à la veille de la colonisation" in Elisabeth Boesen et alii : *Regards sur le Borgou. Pouvoir et altérité dans une région ouest-africaine*, Paris, L'Harmattan, 366 p.
- Ali Napo P. : *L'installation européenne au Togo : les conquêtes, les délimitations de frontière jusqu'en 1920*, mémoire de maîtrise, Université de Dakar, Faculté des Lettres, Département d'histoire, juin 1970, 178 p.
- Alladayé C. J. et Vodouhè C., 1994 : *Inventaire général du patrimoine : les palais royaux d'Abomey*, 30 p. dactyl.
- Alladayé C. J. : *Les relations entre Abomey et Glexwé et le peuplement fon de la cité côtière aux XVIIIe - XIXe siècles*, doc. dactyl, 30 p.
- Anignikin S. C., 1980 : *Les origines du mouvement national au Dahomey 1900-1939*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris VII, 396 p.
- Anignikin C. S. 1993 : " Le concept d'histoire nationale : dimensions théoriques et fonctions pratiques", pp. 9-21, *Afrika Zamani*, n^o spécial sur le Bénin.

- Anignikin C. S., 1997 : "Relations interculturelles et interethniques au Bénin : les racines historiques des oppositions ethniques et régionalistes", 25 p., in Réunion Internationale des experts, Cotonou, les 5 et 6 juin 1997 ; *"Toutes les formes de discrimination fondée sur l'origine raciale, nationale ou ethnique, la religion ou les croyances ou tous autres motifs en Afrique au sud du Sahara"*
- Avolonto T. J., 1990 : *Introduction à l'histoire des Anato du plateau d'Agbomè vers 1500-1929*, mémoire de maîtrise, Département d'Histoire et d'Archéologie, FLASH/UNB, 198 p.
- Boesen E., Hardung C., Kuba R., Eds : *Regard sur le Borgou*, 1998 : *Pouvoir et altérité dans une région ouest-africaine*, Paris, L'Harmattan, 366 p.
- Bagodo O., 1978 : *Le royaume Borgou Wassangari de NIKKI dans la première moitié du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, FLASH/UNB, 233 p.
- Cornevin, 1962 : *Histoire du Dahomey*, Paris, Editions Berger-Levrault, 560 p.
- Débourou D. M., 1979 : *Commerçants et chefs dans l'ancien Borgou (des origines en 1936)*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, 294 p.
- Desanti H. : *Du Dahomey au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 267 p.
- Djivo J. A., 1979 : *Béhanzin et Ago-Li-Agbo : le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomè 1875-1900. (La fin de la monarchie)*, thèse de doctorat d'Etat, Paris I : Panthéon Sorbonne, 1230 p.
- Dunglas E., 1957-1958 : "Contribution à l'histoire du Moyen-Dahomey (Royaumes d'Abomey, de Kétou et de Ouidah", *ED. XIX, XX, XXI*, Porto-Novo, IFAN, 185 p. 152 p. 116 p.
- FOA E., 1895 : *Le Dahomey*, Paris A ; Hennuyer, Imprimeur-Editeur, Paris, 429 p.
- Hazoumè G. L., 1972 : *Idéologies tribalistes et nation en Afrique : (le cas dahoméen)*, Paris, Présence africaine, 230 p.
- Hérissé A. (Le), 1911 : *L'ancien royaume du Dahomey*, Paris E. Larose, 384 p.
- Herskovits M. J., 1938 : *Dahomey, an ancient west African Kingdom*, New York, J. J. Augustin, ...p.
- Kiki S. C., 1970 : *L'établissement de la frontière Dahomey-Nigeria*, mémoire de maîtrise, Université de Dakar, 175 p.
- Lombard J., 1965 : *Structures de type «féodal» en Afrique noire. Etude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*, Paris, Mouton et CO, La Haye, 544p.
- Mercier P. et Lombard J., 1959 : "Guide du musée d'Abomey", *Etudes Dahoméennes*, IFAN, Paris, 40 p.
- Parrinder G., 1956 : *Story of Ketu, an ancient Yoruba Kingdom*, Ibadan, University Press, 92 p.
- Sokpon A. S, 2000 : *Contribution à la connaissance historique des rapports entre les Mahi du Zou-Nord et les Fon d'Abomey (XVIII^{ème} - XX^{ème} siècles)*, mémoire de maîtrise, UNB/FLASH/DHA, 99 + VIII p.
- Vidéglà D. K. M. 1999 : *Un Etat ouest-africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I : Panthéon - Sorbonne, 909 p.
- Vodouhê C. 1970 : *La campagne du Dahomey*, mémoire de maîtrise Université de Paris-Sorbonne, Faculté des lettres et Sciences Humaines, 137 p.
- Vodouhê C. C. 2001 : "Nouvelles perspectives pour la recherche de l'unité africaine" communication présentée au 3^e congrès de l'Association des Historiens africains, Bamako, 10-14 sept. 2001, 17 p. dactyl.
- Vodouhê C. C. 2003 : "Quelques obstacles majeurs à la construction démocratique de la nation en Afrique occidentale et approches de solution", 16 p. dactyl., *Afrique de l'Ouest et la quête d'une construction démocratique de la nation*, Cotonou (Bénin) 6-7 septembre 2003.

4

HISTOIRE ET SOCIETE : INTERROGATIONS ET REACTIONS SOCIALES FACE A LA REDACTION DE L'HISTOIRE DANS LE CONTEXTE DU BURKINA FASO

Claude SISSAO*

*J'ai vu,
Je l'ai dit.
Certains ont vu,
Je l'ai dit.
Je ne dis pas seulement ce que j'ai vu,
Mais aussi ce que certains ont vu.
D'autres le diront*

Les études historiques dictent un certain nombre de règles enracinées dans l'objectivité, l'impartialité et la rigueur dans la restitution des faits ; mais une fois les faits restitués, ils peuvent susciter des réactions liées au temps présent et à l'avenir. Car apparemment les hommes perçoivent ou donnent une signification à l'histoire par rapport à leurs préoccupations. Le poids de l'histoire dans la société peut devenir plus important d'autant qu'il s'agit d'une discipline qui se trouve au croisement de plusieurs sciences sociales et /ou humaines, à cause des thèmes qu'elle aborde. Du point de vue du temps, c'est aussi une ancienne discipline qui reste dynamique et vivante. C'est pourquoi on peut se permettre de dire que l'histoire n'est pas un phénomène de mode. De façon synchronique et diachronique, sa présence semble attestée à travers le monde. De cette permanence se profile parfois une banalisation ou une dépréciation du métier d'historien. Ne dit-on pas que ce qui est rare est cher ? De même ce qu'on trouve en permanence ne fait pas l'objet de convoitise.

Bien que l'histoire soit une ancienne discipline, il s'avère pourtant qu'elle reste dynamique et se renouvelle à cause des nouvelles découvertes qui s'inspirent parfois des thèmes classiques et aussi à travers le changement des centres d'intérêt des hommes, l'évolution de la technologie, voire des autres sciences.

L'observation de la pratique historique révèle que la phase de conception et de réalisation des travaux est conditionnée par l'environnement social, politique et les modes de pensée à partir desquels on fait œuvre d'historien. C'est, semble-t-il, la raison pour laquelle des préjugés de toutes sortes génèrent des fonctions spécifiques à l'histoire.

Sans pour autant marginaliser le travail historique parmi tant d'autres disciplines qui présentent des aspects similaires, force est de reconnaître son caractère délicat en raison de la diversité des réactions, car des gens peuvent se sentir concernés à des degrés divers : acteurs, témoins, ou traditionalistes, etc. Mieux, des patriotes ou des nationalistes passionnés peuvent réagir de façon démesurée face à une séquence historique qui heurte leur susceptibilité. Ce type de réaction peut se manifester à propos de faits lointains ou proches.

Cette situation peut être révélatrice d'un aspect qui complique la rédaction de l'histoire en dehors de la maîtrise des matériaux et des techniques qui permet d'élaborer un travail dans l'usage des règles. Parce qu'elle s'adresse à une large partie de la population, l'histoire constitue un enjeu pour la paix sociale et le ciment de la nation. Sous cet aspect, on s'exprime avec plus ou moins

* Maître de Conférence en histoire contemporaine à l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso

d'assurance lorsque le public est préalablement connu ou qu'on est pris d'engouement pour présenter des faits ou des idées. Paradoxalement, cette aisance peut être accrue lorsqu'on tient compte uniquement des résultats auxquels les recherches permettent d'aboutir.

En tout état de cause, peut-on réellement se construire un environnement vide de toute influence ou contrainte liée au milieu pour exercer son métier par la seule force des idées conformément aux règles du travail historique ?

Notre propos sera organisé autour de trois grands points que suscitent ces interrogations :

- Quels sont les auteurs qui apportent leur contribution pour l'écriture de l'histoire dans le contexte burkinabè ?
- Quelles sont les principales obligations¹ des rédacteurs de l'histoire ?
- Quels sont les grands thèmes à polémique ?

L'ensemble des réflexions qui vont suivre s'appuie en grande partie sur des enquêtes orales réalisées auprès d'un groupe de collègues (enseignants-chercheurs) en histoire et archéologie dont l'expérience dans le métier varie entre 10 et 33 ans, et l'exploitation d'ouvrages collectifs dont l'ambition déclarée n'est pas celle de la rédaction d'une histoire nationale, mais qui n'en demeurent pas moins des références utiles et /ou des contributions à la connaissance du Burkina Faso à travers son histoire.

I- Historiographie : auteurs et constatations méthodologiques

De nombreux auteurs ont contribué à l'écriture de l'histoire du Burkina Faso, parmi lesquels on compte des auteurs formés à l'exercice de la discipline et ceux qui ne le sont pas, mais font œuvre d'historien par utilité. Existe-t-il une antinomie réelle ou supposée entre les deux situations ?

Parmi les contributions à caractère historique, des textes sont réunis sous forme d'ouvrage à travers lesquels nous essayerons de voir le profil des auteurs, les périodes et thèmes étudiés.

A- Quelques observations sur les rapports entre les chercheurs et les non professionnels de l'histoire

Les matériaux de l'histoire peuvent être détenus par des professionnels de l'histoire ; mais la plupart des données qui contribuent à la production de l'histoire n'appartiennent pas à l'historien. Celui-ci, par rapport à sa problématique ou à ses objectifs fait toujours recours à des intermédiaires pour entrer en possession des ces matériaux qu'ils soient sous forme écrite, consignés dans la mémoire ou sous forme de vestiges tangibles. Les détenteurs immédiats sont virtuellement outillés pour produire l'histoire sous forme écrite, parlée ou visuelle : tout dépend du support de la pensée émise ou reçue. Si l'on utilise les règles de l'art, le travail peut être de bonne facture. Notre propos se limite essentiellement au cas des œuvres écrites.

Les premiers travaux sur l'histoire du Burkina Faso n'ont pas été écrits par des historiens de métier. Pour autant, ces œuvres constituent des contributions importantes à l'historiographie nationale. Cette situation se perpétue de nos jours et semble soulever quelques questionnements en provenance du milieu des chercheurs, et des enseignants-chercheurs qui exercent le métier d'historien. Une catégorie d'auteurs peut innocemment s'ériger en historien parce qu'ils ont été rédacteur de l'histoire : c'est en réalité une contribution qu'ils apportent à la connaissance historique. Dans cet ordre d'idée, on ne peut ignorer l'émergence de certaines séquences

¹ Lien en vertu duquel l'auteur peut être contraint socialement de faire ou de ne pas faire quelque chose.

historiques par l'apport de certains *traditionnistes*. Citons en exemple feu Larra Naba Ambga¹ dont l'appui de R. Pageard a permis d'écrire une page importante de l'histoire du *Moogo*. Le principal écueil repose sur le rôle du personnage, *traditionniste* reconnu comme étant un *leader d'opinion* dans la société. La médiatisation de ses propos a travers un ouvrage quoique assez pointu sur la vie des *moose*, perpétue des faiblesses qui résistent aux tentatives de corrections quant à la chronologie.

A sa décharge, bien que maîtrisant l'ordre de succession des dynasties régnantes conformément aux règles de sa fonction, la diachronie fait défaut au regard des sources orales utilisées.

L'évolution des connaissances et surtout le temps jouent un rôle de plus en plus négatif sur la crédibilité des informations de la nouvelle génération des *traditionnistes*. Les sources orales qu'ils véhiculent proviennent parfois de documents écrits qui ont été réalisés par des profanes. Ce faisant, des fonctionnaires parfois appelés métis culturels utilisent leurs connaissances pour faire de la tradition orale sans qu'on ne puisse faire la part des choses.² Les exemples qui incitent à plus d'esprit critique face aux sources orales notamment leurs conditions de production font légions ; c'est ce qui permet de dire dans certains cas que leur contribution peut être catastrophique et de fait, brouiller les pistes qui pourraient permettre d'éclairer le passé.

En évoquant, les limites possibles des sources orales à travers leurs détenteurs, l'intention n'est pas de les écarter d'un revers de la main, mais d'attirer l'attention si besoin en est, sur les éventuels écueils qui peuvent entacher l'écriture de l'histoire nationale.

Dans le contexte burkinabè et même ailleurs cela suggère que l'histoire ne soit pas réservée aux seuls professionnels ; les acteurs, les témoins et les intellectuels d'horizons divers peuvent s'investir pour faire émerger les connaissances qui permettront d'écrire l'histoire nationale. L'historien de métier en tant que scientifique doit en toute humilité y consentir par gratitude. Car un vide existait avant la formation de professionnels outillés pour l'écriture de l'histoire.

Comme les autres corps de métier, l'expertise des historiens gagnerait à être valorisée dans la société, de même celui-ci devrait reconnaître l'utilité des contributions. Dans ces conditions, on œuvrera dans le sens d'une prophylaxie en matière d'histoire.

Les ouvrages collectifs sur l'histoire du Burkina Faso montrent l'apport des non spécialistes pour la réalisation d'œuvre historique. Nous illustrerons notre propos à partir de trois ouvrages réalisés au cours de la décennie précédente et celle qui est en cours.

B- Evaluation du profil des auteurs, des thèmes et des périodes étudiées à travers trois ouvrages portant sur l'histoire du Burkina Faso

Les trois ouvrages pris comme exemple ont l'avantage de se compléter sur le plan chronologique : périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale :

- *Découverte du Burkina*³ met l'accent sur la période de l'autonomie, c'est à dire les éléments qui ont pris naissance avant la colonisation, même si un seul thème déborde cette borne chronologique.

- *La Haute-Volta coloniale*(Massa 1995 : 677), comme le titre l'indique est essentiellement consacrée à la période coloniale.

¹ *Histoire et coutumes royales des mossi de Ouagadougou*, 1965.

² Koté Lassina relate cette anecdote à propos des villages de Tchérība et de Douroula dont il est originaire.

³ Association "Découvertes du Burkina, 1993, *Découvertes du Burkina t.1*, Ouagadougou/Paris, SEPIA/ADDB, 237 p.

- *Burkina Faso, cent ans d'histoire (1895-1996)* (Madiéga 2003 : 1239) est beaucoup plus ambitieux dans la périodisation parce qu'elle touche essentiellement les périodes coloniale et postcoloniale avec quelques incursions dans la période précoloniale.

Ces ouvrages sont souvent cités comme références pour l'enseignement de l'histoire du Burkina Faso à l'université de Ouagadougou.

1- Découverte du Burkina

L'ouvrage comporte 6 articles provenant de 5 auteurs dont deux enseignants -chercheurs de l'université de Ouagadougou, deux chercheurs et un avocat, écrivain et homme de culture qui a fait ses preuves dans l'écriture de l'histoire, notamment celle des *moose*.¹ En terme de proportion selon le profil professionnel, la contribution des historiens est plus importante, 3 articles sur 6. La direction de l'ouvrage est assurée par une association et non une personne clairement identifiée.

De même, au niveau de l'origine des auteurs, on compte 4 Burkinabè et 1 Français dont l'article touche à la fois les périodes précoloniale et coloniale.

Au niveau des thèmes, on peut en relever 5 : la mise en place du peuplement, les structures sociales précoloniales, la culture, la politique et l'économie.

Au total, l'ouvrage porte sur le peuplement, la politique, l'économie et la société burkinabè en insistant sur les caractéristiques nées avant la colonisation et qui perdurent. Ce qui donne une idée sur l'héritage précolonial qui façonne encore l'identité des peuples vivant dans l'espace actuel du Burkina Faso.

T.1 : Tableau synoptique des auteurs de l'ouvrage *Découvertes du Burkina*

Nom	Prénom(s)	Nationalité	Profil	Thème	Période
KIETHEGA	Jean-Baptiste	Burkinabè	Archéologue Historien,	Mise en place du peuplement	X ^e -XVII ^e siècle Précoloniale
KIETHEGA	Jean-Baptiste	Burkinabè	Archéologue Historien,	Société	Précoloniale
PACERE	Titinga Frederic	Burkinabè	Avocat	Culture	Précoloniale
KABORE	Oger	Burkinabè	Chercheur	Culture	Précoloniale
MADIEGA	Y. Georges	Burkinabè	Historien	Politique	Précoloniale
SCHWARTZ	Alfred	Français	Sociologue	économie	Précoloniale/ Coloniale

Sources : Association Découvertes du Burkina, *Découvertes du Burkina t1*, Ouagadougou, ADB, 1993.

2- La Haute-Volta coloniale, témoignages, regards et histoire

L'ouvrage a vu le jour dans le cadre d'une Association d'amis France-Burkina. Il a été co-dirigé par deux auteurs, Georges Madiéga (Enseignant chercheur en histoire) et Gabriel Massa, un ancien administrateur de la France d'Outre-mer et ancien ambassadeur de la France au Burkina Faso. Il traite d'une période importante de l'histoire du Burkina Faso, en l'occurrence toute la phase qui a vu naître l'entité qui forme le pays actuel, quoique le regard des Français pèse plus lourdement que celui des Burkinabè quand on s'en tient au nombre de contributions. En effet,

¹ Pacéré T. Frederic, *Ainsi, on a assassiné tous les mosé*, Québec, éditions NAMA, 1979.

l'ouvrage rassemble 50 articles qui proviennent de 56 auteurs¹. La part des auteurs originaires du Burkina Faso constitue 40% des contributions et celle de France 60 %.

En ce qui concerne la spécialité, les auteurs qui présentent un profil d'historien sont au nombre de 21 ; ce faisant la majorité des contributions provient d'anciens fonctionnaires, de religieux français et burkinabè qui ont joué un rôle pendant la période coloniale. Il s'agit donc d'acteurs et/ou témoins devenus rédacteurs de séquences historiques.

Les thèmes abordés sont variés, bien que ceux liés à la politique soient nettement dominants.

T.2- Les principaux thèmes abordés (Haute-Volta coloniale)

Rang	Thèmes	Nombre
1	Politique	17
2	Biographie	7
3	Economie	6
4	Droit	2
5	Santé	2
6	Démographie	1
7	Méthodologie	1
8	Portrait	1
9	Religion	1
10	Résistance	1
11	Art	1

D'après : Massa G, Madiéga Y. G., (sous dir.) : 1995

Dans l'ensemble, l'ouvrage traite des principaux aspects de la Haute-Volta pendant la colonisation, à travers un regard croisé entre anciens colonisateurs et colonisés auquel s'ajoutent les travaux d'historiens même si ceux-ci s'impliquent avec des sensibilités diverses liées au contexte, à la mentalité, à la formation, etc.

3- Burkina Faso, Cent ans d'Histoire

L'ouvrage est constitué par les actes d'un colloque international organisé par le département d'histoire et archéologie de l'université de Ouagadougou en vue de commémorer le centenaire de la pénétration française au Burkina Faso. De ce fait, la direction de l'ouvrage a été assurée par deux enseignants du département.

L'ouvrage comporte 100 articles provenant de 99 auteurs.²

Selon le pays d'origine, 61% des auteurs viennent du Burkina Faso, et selon l'origine du continent 71%, d'Afrique. De ce fait, les tendances lourdes montrent qu'il s'agit d'une œuvre collective dominée par la vision des Africains de façon générale et plus particulièrement celle des Burkinabè. Pour autant, il ne s'agit pas d'une œuvre limitée, dans la mesure où 27 % des contributions émanent d'auteurs venant d'Europe et 2 % d'Amérique.

En terme de nombre de contribution, la France avec 21% du total des communications vient au second rang des pays après le Burkina Faso. Ceci s'explique par le fait qu'il existe une tradition de collaboration entre chercheurs Burkinabè et Français et que ceux-ci ont plus de moyens pour

¹ Le décalage est dû au fait que 8 auteurs ont produit 2 articles, tandis que 4 articles ont été co signés par 2 auteurs et 1 par quatre personnes.

² Quatre auteurs ont présenté deux communications, tandis qu'un article a été cosigné par 3 auteurs.

prendre part aux différentes manifestations à caractère scientifique. La langue et l'histoire partagées constituent également des causes non négligeables de cette prépondérance française. Les universités françaises dispensent des enseignements sur l'histoire africaine, couvrant toutes les périodes, mieux la disponibilité des sources d'archives coloniales en France favorise l'exploitation des documents dont l'absence constitue un handicap sérieux. Au total, on peut dire que trois continents sont représentés : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Cela donne effectivement à l'ouvrage un caractère international.

T 3 : Répartition des auteurs selon le continent d'origine

Continents	Nombre	Pourcentage
Africiens	70 (dont 59 burkinabé)	71,42
Européens	26	26,53
Américains	2	2,04
Total	98	100

T 4 : Répartition des auteurs selon le pays d'origine des auteurs

Afrique		Europe		Amérique	
Bénin	1	Allemagne	3	Canada	1
Burkina Faso	59	Belgique	1	Etats-Unis	1
Côte d'Ivoire	2	France	21		
Mali	2	Italie	1		
Niger	1				
Sénégal	4				
Togo	1				
Total	70		26		2

Source : D'après Burkina Faso, Cent ans d'histoire

On peut aisément remarquer une dominante des études consacrées uniquement à la période coloniale dont l'explication tient au fait qu'il s'agissait justement de la commémoration de la pénétration coloniale. La période postcoloniale vient au deuxième rang comme l'indique le tableau ci-dessous. Certains articles s'étendent sur deux ou trois périodes.

De même, au niveau thématique les articles consacrés aux aspects politiques dominent très largement.

Au total, quantitativement l'ouvrage est marqué par l'histoire politique et économique des périodes coloniale et postcoloniale.

T.5- Répartition des articles par périodes étudiées

Rang	Période
5	Précoloniale
6	Précoloniale et coloniale
4	Précoloniale, coloniale et postcoloniale
1	Coloniale
3	Coloniale et postcoloniale
2	Postcoloniale

Sources : *ibid.*

T.6 Les principaux thèmes

Rang	Thèmes
1	Politique
2	Economie
3	Culture
4	Méthodologie
5	Droit
6	Education
7	Religion

Source: ibid.

En définitive, les connaissances sur l'histoire du Burkina Faso proviennent d'auteurs aux profils très variés, tant au niveau de leurs origines que de leurs formations. Mais de plus en plus, les Burkinabè formés à l'exercice de la discipline apportent leurs contributions et ce faisant, donnent une orientation plus professionnelle à l'écriture de l'histoire comme on peut le constater lors des colloques scientifiques qui portent sur des séquences de l'histoire burkinabè.

Quelles opinions ces spécialistes ont-ils de leur métier, quels liens font-ils avec la société à travers ses composantes ?

II- Les contraintes et les difficultés

Les contraintes existent à plusieurs niveaux, mais en dernier ressort c'est le public-cible qui en détermine les caractéristiques. En tant qu'enseignant, nous retiendrons essentiellement trois niveaux liés à la nature de l'enseignement.

Ce sont les travaux de recherches qui nourrissent la rédaction des manuels scolaires. Au lycée et dans une moindre mesure à l'école primaire, l'histoire s'appuie sur des documents officiels comme les manuels. La créativité réside surtout dans l'intelligence qu'on met pour présenter les éléments du programme. Par contre c'est à l'université qu'on dispose d'une marge de manœuvre relativement plus importante, ce qui ne veut pas dire qu'on ait plus de facilité¹ L'autocensure et la censure s'observent lorsque le contexte global l'exige comme celui des états d'exception ou des dictatures, où du reste, par rapport aux autres structures, l'université semble être mieux loti en tant qu'espace de liberté.

Au niveau de la recherche *stricto sensu*, on observe des subtilités et des nuances sur lesquels il convient de s'attarder. Le petit échantillon d'enseignants-chercheurs du département d'histoire auprès desquels nous avons mené des investigations systématiques semble s'accorder sur des éléments de base. En traduisant les situations vécues, les universitaires des années 1970 et 1980 semblent ne pas s'embarrasser de contraintes particulières pour la diffusion des résultats de leurs recherches. Par contre, la génération qui est entrée en fonction à la fin des années 1980 et les années 1990 reconnaît s'être auto-censurée dans sa carrière d'enseignant chercheur. C'est un signe des temps qui révèle le moule du premier âge des différentes générations. La seconde génération, nous semble-t-il, est plus soucieuse de la quête du confort ou de la tranquillité sociale et mentale, ce faisant elle cherche davantage à se conformer aux normes existantes. Comme si elle voulait se dépouiller des oripeaux de l'élitisme. Il est vrai, qu'elle n'a pas eu les honneurs et la considération sociale dont les premiers ont bénéficié. Aussi, rechercherait-elle un climat apaisé avec les composantes de la société qui pourraient lui permettre d'accéder à une situation mieux valorisée socialement. De ce qui précède, on peut dire que faire de l'histoire en ne tenant compte que de la vérité à laquelle on a abouti relève pratiquement de la témérité. En ce sens que cela demande beaucoup de persévérance et de courage pour affronter les foudres liées à la réaction sociale dont

¹ Ce constat est fait par le, Pr Jean Baptiste Kiethéga, un enseignant qui a l'expérience des deux types de filières : l'enseignement au secondaire et le supérieur en avril 2004.

la sanction peut ressembler à l'étalon de mesure de la qualité de l'historien ou sa récompense. Les arguments scientifiques résistent parfois très mal face à la manifestation simpliste du nationalisme ambiant, du patriotisme ou simplement au sentiment d'appartenance aux groupes dans lequel on évolue.

Mais ce constat peut-être relativisé par certaines contraintes fondées sur des arguments déontologiques, qui sont en aval du travail historique proprement dit.

Selon les périodes et les thèmes abordés par l'historien, les rétentions volontaires sont de natures différentes. Lorsque les chercheurs travaillent sur des périodes éloignées, il existe certes des motifs de rétentions volontaires, mais ils sont potentiellement moindres par rapport à ceux qui sont liés aux temps présents. C'est la raison pour laquelle, au niveau des archives par exemple, certains documents ne peuvent être consultés qu'après 20 ans, voire plus. Pour certains acteurs vivants ou leur progéniture, il peut y avoir des représailles dont on ne peut prévoir avec exactitude l'origine et les conséquences.

Pour l'histoire politique, on peut citer en exemple une œuvre qui porte sur la période du processus de décolonisation et du début des années 1960 (Guirma Frédéric 1991 :160). Dans certains passages, l'ouvrage comporte des séquences où l'auteur a eu maille à partir avec l'autorité supérieure qui l'a sanctionnée, semble-t-il de façon injuste ; et il fait un procès sans complaisance de son ancien collaborateur politique devenu un adversaire. Or, ce dernier était toujours actif sur le plan politique notamment par l'intermédiaire de ses enfants, amis et autres. Le décryptage de cette situation révèle que l'auteur de l'ouvrage tient un triple rôle : celui d'acteur de la séquence historique, même s'il ne s'agit pas d'une autobiographie, celui de témoin détenteur de sources considérées comme matériaux de base servant à produire l'histoire et rédacteur de l'histoire, canal par lequel nous avons reçu la séquence historique¹.

En aval des contraintes et difficultés possibles dans le domaine de l'histoire contemporaine, un professeur d'histoire politique avoue qu'il a eu du mal à faire travailler des étudiants sur la période liée à la révolution, notamment les thèmes sur les CDR (Comité de défense de la révolution). Et que dire de cette proposition de thème sur les conséquences politiques de l'affaire Norbert Zongo, refusé par le comité d'organisation d'un colloque international qui se tenait dans un pays étranger (Madiéga Georges 2004) ? C'est dire que même sur le plan international, les exigences diplomatiques peuvent influencer le travail historique.

Dans un registre plus restreint, il existe de nombreuses expériences qui montrent l'existence de rétentions volontaires liées aux préoccupations du chercheur qui peuvent l'amener à suspendre la publication d'un travail déjà présenté sous forme de communication orale lors d'un colloque pour préserver la paix sociale. Dans ces conditions les craintes peuvent être avérées ou pas².

Dans la production des travaux historiques, l'historien peut être amené à privilégier la protection des acteurs vivants au détriment d'une certaine orthodoxie professionnelle, sans pour autant trahir le processus réel de l'histoire. C'est la forme artistique et l'ingéniosité qui entrent en jeu pour la rédaction de l'histoire³ lorsqu'on évite de citer certains noms alors qu'on en dévoile d'autres, parce que cela est plutôt bénéfique.

¹ Sans entrer dans des détails qui pourraient être tâchés d'imprécisions voire des erreurs, on peut avancer l'hypothèse que cela a eu des conséquences dont nous ignorons le dénouement, s'il y en a eu.

² Communication de K. Antoine Millogo au colloque sur la ville de Bobo Dioulasso tenu en 1998. Après réflexion, l'auteur a pensé que sa communication pouvait attiser la haine entre les protagonistes politiques qui fondaient leurs arguments sur la légitimité ethnique et l'antériorité de l'installation dans le site qui a changé d'appellation et a évolué pour devenir une ville importante. Par la suite, les luttes politiques ont effectivement pris une allure violente, provoquant des incidents mortels.

³ SCE, l'Association des étudiants burkinabè en France, Paris, l'harmattan ; Publications des actes du colloque sur les mouvements de jeunesse en Afrique, paru chez l'Harmattan.

En général, en ce qui concerne la rétention ou l'autocensure, les usages montrent que les travaux historiques réalisés dans le contexte national sont difficiles à détacher du politique, de l'économique et du social. La question de survie des auteurs mêmes se pose et dans une moindre mesure le financement de la recherche. C'est ce qui rend difficile voire illusoire toute tentative qui vise la perfection scientifique. Par exemple, dans le contexte d'une dictature avérée, l'historien qui écrit quelque chose qui met le régime en cause, le fait à ses risques et périls. Il faut avoir vraiment du courage pour aller jusqu'au bout. C'est alors que le réflexe de survie prend le dessus. Dans certaines conditions le chercheur peut-être confronté à un dilemme qui s'apparente à un jeu de poker à l'issue duquel la souffrance endurée peut se transformer en acte d'héroïsme perçu comme tel socialement ; dans le cas contraire, c'est l'embastillement sous toutes ses formes ou même la disparition.

Pour autant, toutes les difficultés et les retentions ne sont pas liées au politique, mais au contexte social ou culturel. En effet, certains thèmes spécifiques comme les masques et les sociétés secrètes connaissent beaucoup plus de rétention d'ordre culturel et culturel notamment de la part des chercheurs qui travaillent dans leur milieu d'origine. Ceux-ci préfèrent rester dans la logique culturelle de leur société dont l'essence même consiste à garder le secret de certaines connaissances (Jean Célestin 2004).

Dans un autre registre, celui de l'archéologie, on rencontre des difficultés et des retentions d'un autre genre. C'est par exemple, l'accès aux sites qui semblent parfois abandonnés mais ne sont pas accessibles. On est contraint de se limiter aux enquêtes orales à défaut d'effectuer des fouilles minutieuses dans les règles du métier. Evidemment dans ce cas, quand bien même les résultats ne seraient pas erronés, ils restent en deçà des objectifs que l'archéologue se fixe. Au Burkina, il existe des grottes préhistoriques, (Sindou), qui servent toujours d'abris aux populations en cas de danger ; aussi pour préserver cette fonction utilitaire, ces vestiges sont-ils pratiquement impossibles à étudier, voire à découvrir¹.

Les recherches sur les origines, le peuplement des villages et leurs datations qui constituent une étape pour l'émergence de l'histoire du pays, posent des difficultés lorsqu'on veut effectuer des fouilles. A titre d'exemple, l'emplacement d'un ancien village peut présenter l'aspect d'une butte anthropique propice aux fouilles, mais ne pas être facilement accessible parce qu'il sert d'autel pour des pratiques religieuses.

En définitive, quel que soit les thèmes abordés, il existe des motifs de censures ou de retentions volontaires ou involontaires qui constituent des handicaps sérieux pour l'écriture de l'histoire. Pourtant, l'idéal consisterait à voir émerger tous les aspects à travers les recherches collectives ou autonomes². Il s'avère donc nécessaire autant que faire se peut, de ne pas s'emurer dans le silence en cas de difficultés avérées ; aussi dans le cas de la présentation des résultats, on pourrait limiter les effets pervers en orientant la réflexion vers la technique de présentations des résultats.

III- Les thèmes à polémiques

Les contributions pour la connaissance de l'histoire du Burkina Faso sont nombreuses, mais certains thèmes sont récurrents avec des perspectives différentes et aussi des thèses contradictoires. Sans conteste, l'histoire du *Moogo*³ semble la plus discutée à trois niveau : la chronologie, la forme

¹ Koté Lassina, avril 2004.

² Une équipe de travail est arrivée à contourner les difficultés liées à l'accès aux sources par des procédés diplomatiques subtils, qui s'appuyaient sur l'ambivalence des pratiques religieuses du village sans pour autant vexer les populations locales. (Kiethega Jean Baptiste, avril 2004).

³ Pays mossi.

d'organisation pendant la période de l'autonomie¹ et aussi la question des survivances de la chefferie dans l'Etat moderne².

Pour la chronologie, des travaux font remonter l'origine de la formation du *Moogo* au XI^e-XII^e siècle, sur la base d'une histoire des migrations³. D'autres se réfèrent aux sources arabes qui évoquent l'incursion de rois *mosi* dans une ville célèbre autour du XII^e siècle. Par contre, une troisième thèse qui change pratiquement de paradigme s'appuie sur les repères des traditions locales en les confrontant aux sources de l'histoire du Ghana actuel (Dagomba, Mampoursi) que la tradition désigne comme foyer d'origine de l'ancêtre mythique. L'émergence du *Moogo* est liée à Yennega et à sa progéniture, Ouédraogo⁴. Ceux-ci sont devenus des symboles identitaires du moogo voire du Burkina Faso par le nombre de personnes qui portent ce patronyme. De nombreuses armoiries et signes distinctifs du pays s'inspirent de l'étalon⁵ et de Yennega. Cette situation est confortée par les travaux d'historiens⁶ nationaux et étrangers.

En ce qui concerne l'organisation politique, la polémique porte sur l'existence ou non d'un empire mossi dans le passé. L'exemple le plus révélateur se perçoit avec les titres parus dans les journaux de la place : « L'empire moaga n'a pas existé » (Dominique Nacanabo 2003 : 21-23), « Qui a dit que l'empire moaga a existé ? » (Titinga Frédéric 2003 : 19-23), « Qui n'a pas dit que l'empire moaga a existé », (Dominique Nacanabo 2003 : 10-15) « Du rififi chez les mossé » (Charles Guibo 2003 : 28), « Philosophie et pouvoir de la culture chez les Moose » (Frédéric Pacere 2003 : 17-19), « Histoire des mosse : Eviter le dogmatisme » (Omar Borro 2003 : 19).

On peut tirer quelques conclusions sur les débats : a) s'il y a eu empire, il n'y pas continuité de cette forme d'organisation par rapport aux différentes entités moose qu'on connaît ; b) si l'on part de l'hypothèse que certaines entités moose ont réuni sous leur bannière des populations disparates, on pourrait alors parler d'empires (pluriels) à propos d'entités qu'on appelle royaumes ; c) Pour des raisons d'ordre didactique ou pédagogique, la tendance pesante plaide plutôt en faveur du concept royaumes pour désigner les entités qui ont évoluées depuis plus de 5 siècles depuis le règne de Naba Zoungrana à Tenkodogo (ancienne terre). On pourrait alors intégrer des nuances à propos de l'existence à des moments donnés d'empire, lorsque les recherches seront approfondies et axées sur cette problématique.

Le débat sur la question a été en fait bénéfique pour la connaissance d'un pan de l'histoire du Burkina Faso, tant les arguments avancés étaient riches d'enseignement pour ceux qui voulaient en savoir plus sur la question. Il a permis, en l'absence de consensus sur une question donnée, de mettre côte à côte les versions divergentes dont l'interprétation est soumise à un large public. Le seul inconvénient qu'on peut relever, c'est l'introduction inévitable du jugement sur le degré de nationalisme avéré ou pas qu'on peut en faire à partir des différentes argumentations. L'histoire nationale, même si elle reste centrée sur les faits à l'intérieur de l'espace considéré, n'est jamais

¹ C'est la période pendant laquelle les entités du Burkina Faso actuel n'étaient pas sous la domination d'une puissance étrangère en l'occurrence européenne.

² Ce dernier aspect évoqué dépasse très largement le cadre *moaga* (mossi).

³ Ce sont notamment les travaux de Boubou Hama sur les diamaré, attribués au proto mossi.

⁴ Ouédraogo est le patronyme le plus répandu chez les *Mosé* voire du Burkina. (Cf. annuaire téléphonique du Burkina Faso).

⁵ Littéralement traduit, Ouédraogo veut dire cheval mâle. Les équipes nationales qui représentent le Burkina Faso dans les compétitions internationales ont pour nom **Etalons**. C'est notamment le cas de l'équipe nationale de foot. Le Fespaco qui est la manifestation culturelle la plus connue distingue ses lauréats par l'étalon de Yennéga. Et les exemples sont nombreux.

⁶ On peut surtout citer les travaux de Michel Izard dont la rigueur scientifique fait autorité dans le milieu des spécialistes. Voir, M. Izard (2000), « Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du Bassin de la Volta du XII^e au XVI^e siècle » in D.T. Niane (dir vol) *Histoire générale de l'Afrique, vol VI, L'Afrique du XII^e au XVI^e siècle*, ch. 9, pp.237-264 . Dans son ouvrage intitulé *Histoire générale de l'Afrique noire*, Joseph Ki-Zerbo, 1978, présente les différentes hypothèses et les auteurs qui les ont vulgarisés,(voir notamment pp. 246 sq.). En tout état de cause, l'étude de la chronologie des dynasties régnantes n'autorise pas une profondeur historique en dessous de XV^e siècle, pour la formation des royaumes *moose* actuels.

isolée. On la comparera un jour ou l'autre à celle des autres, suivant les circonstances. Et c'est là que certaines vérités peuvent ressembler à un manque de nationalisme. Comment se situer dans ce contexte ?

L'histoire de la mise en place du peuplement -pour utiliser la formule consacrée dans le milieu de la recherche au Burkina Faso- est une pratique fréquente. Or elle suscite des controverses, notamment en ce qui concerne les origines : qui est autochtone, qui est allochtone ? En cas de concurrence ou de rivalité entre individus ou groupes d'individus dans le contexte moderne, cela constitue un enjeu. Par exemple au nord du Burkina Faso, l'histoire des Peuls et précisément leurs origines pose problème depuis les temps de l'historiographie coloniale ; l'exploitation des sources orales devient quasiment un piège pour les chercheurs, puisque chaque groupe a tendance à se donner une origine prestigieuse¹. C'est parce que les rapports avec le passé sont parfois déterminants pour les relations actuelles et futures entre les hommes. Et cet enjeu est intériorisé par les différentes composantes de la population. Aussi ont-elles tendance à se traiter avec plus ou moins d'égard suivant leurs origines et l'histoire lointaine qui a forgé leur identité.

Autre exemple, dans le Moogo, l'historiographie présente les Yarcé comme des étrangers et cela perdure, alors que la chronologie d'arrivée montre que *Yarcé* et *Nakomsé* arrivèrent à peu près au même moment dans l'espace considéré (Assimi Kouanda 1993). Les formes de collectes et de traitement des sources orales en sont responsables en partie, car dans le jeu des alliances ou parenté à plaisanterie qui est très répandu dans la zone, les Yarcé sont traités par leurs alliés ou parents à plaisanterie comme des gens qui sont toujours sur le départ, en faisant allusion à leurs activités du commerce caravanier. En fixant ses éléments de plaisanterie inter-groupes dans l'histoire, ils deviennent réalités dans la mémoire collective², un véritable stéréotype.

La recension des thèmes qui fâchent ou gênent ne peut se faire de façon exhaustive dans cet essai, mais il convient de ne pas perdre de vue cet aspect. Par conséquent, les séquences connues, qui sont liées aux différentes périodes historiques, gagneraient à être prospectées dans cette optique en vue de produire une historiographie nationale, sinon objective, du moins en connaissance de cause.

Tous les thèmes et les périodes ont leur place dans une histoire nationale ; il s'agit alors d'une histoire totale pour emprunter une expression désormais consacrée depuis l'avènement de l'école des Annales. L'usage montre que les spécialistes suivant leur spécialité et centre d'intérêt ont tendance à tirer la couverture vers soi. Pourtant, *de prime abord*, tout ce qui témoigne de l'existence de l'homme sur l'espace considéré témoigne de son histoire. C'est l'articulation qu'on en donne par rapport aux temps des grandes mutations qui en détermine la pertinence par rapport à l'ensemble.

Quand, un spécialiste de la période dite précoloniale affirme que la période coloniale n'est pas une période historique, ou qu'elle est étrangère à l'histoire nationale, il ne le pense pas vraiment, sa raison est fondée sur le fait que cette histoire peut porter ombrage à l'histoire qu'il fait et vice versa.

L'histoire précoloniale tient une place importante dans l'écriture d'une histoire nationale, surtout dans les pays issus de la colonisation. Car elle donne une identité à cette histoire, et partant contribue à enrichir l'histoire universelle. Dans un cadre plus restreint, en l'occurrence celui de la nation, l'histoire des différents groupes ethniques et leurs réalités culturelles ne sont pas passées de mode : dans le contexte burkinabè, sur la soixantaine d'ethnies existantes, beaucoup reste à faire

¹ Diallo Hamidou, Maître-Assistant d'histoire, spécialiste de l'histoire des Peuls du nord du Burkina, (Entretien, Avril 2004).

² L'interaction entre les sources écrites et la tradition orale a été évoquée plus haut. Cela participe également à la fonction de la parenté à plaisanterie.

sur le plan scientifique. Car certaines ethnies sont en voie de disparition¹. Ce ne sont pas toujours des disparitions physiques, mais identitaires par fusion ou dilution progressive dans des groupes plus faciles à déterminer.

Quant à la périodisation, la période dite précoloniale est longue et ses caractéristiques diffèrent d'un temps à l'autre ; par conséquent elle ne correspond plus à la réalité qu'elle veut désigner. Au Burkina Faso, les récentes découvertes archéologiques font reculer les limites des connaissances à environ 200 000 ans² au moins. Ecrire sur cette période au même titre que le royaume du Yatenga, le Guiriko, la poussée Zaberma en pays gourounsi semble difficile à concevoir.

La période coloniale est bien délimitée au Burkina Faso, pays de l'hinterland, et la documentation est assez abondante ; en la juxtaposant à l'époque qui la précède, on pourrait penser qu'il ne s'agit pas de l'histoire du même espace. Cette histoire est chargée de frustrations pour la plupart des colonisés, même si à la longue paradoxalement une génération d'hommes politiques en a tiré une légitimité légendaire et de la fierté, suite au dénouement que nous savons. Cette époque a été marquée par la présence institutionnelle, militaire, culturelle d'une puissance étrangère. Les continuités avec le temps présent sont faciles à déceler. Bien des mutations, quelles soient supposées bonnes ou mauvaises, puisent leur déclic pendant cette phase historique relativement courte et dense. Dans ce sens, la colonisation a modifié de façon substantielle, l'organisation politique, économique et sociale des populations qui forment aujourd'hui les nations dont l'histoire partagée est actuellement en question. Il s'est sans doute agi d'un facteur lointain, mais non moins important pour l'émergence de la nation actuelle qui est toujours en devenir. Parfois, et même souvent, le nom qui désigne l'Etat-nation moderne y trouve son origine et surtout ses limites qui constituent la base sur laquelle se fonde aujourd'hui la construction nationale. Au Burkina Faso, l'appellation du pays a changé seulement en 1984 ; or malgré de légères corrections, les limites de l'ancienne Haute-Volta se sont plus ou moins maintenues depuis 1947. C'est dans cet espace que la nation se forge depuis environ un demi siècle. Somme toute, la colonisation n'a pas gommé les héritages qu'elle a trouvés, bien qu'il faille relever le fait que ceux-ci n'étaient pas figés.

Du point de vue économique, la place de la dépendance liée à l'articulation économique coloniale a été souvent l'argument développé par les élites, à tort ou à raison, ce qui a cristallisé pendant longtemps les débats sur les causes exogènes de la situation économique.

En ce qui concerne la période postcoloniale, l'histoire du Burkina Faso a été très mouvementée mais les travaux restent difficiles à réaliser. C'est une période où on note des césures importantes au tournant des années 1980, et les historiens par leur démarche qui n'est pas forcément celle des spécialistes de la communication, peuvent être incompris. Beaucoup de divisions, de frustrations et de passions accompagnent cette séquence historique, où selon les thèmes ou sujets, l'historien peut être victime de son impartialité : en effet dans les domaines liés aux efforts de développement sectoriel, l'interprétation des faits peut montrer des caractéristiques positives qui ne correspondent pas aux appréciations politiques qu'on peut en faire.

L'histoire immédiate est un domaine peu investi par les historiens, pourtant elle est aussi importante que les autres périodes. On y repère de nombreuses transformations politiques, et les effets de l'économie mondiale sur la détermination des choix en matière de politiques économiques. La difficulté réside moins dans l'accès aux sources qu'aux pressions et aux polémiques possibles ; car les trois conditions favorables à l'émergence des connaissances peuvent être facilement réunies : les acteurs, les témoins, les autres matériaux dont les nouvelles technologies, et les rédacteurs.

¹ Dans les documents de recensement officiel, certaines ethnies ne figurent pas.

² Millogo K. Antoine et Koté Lassina, avril 2004 : C'est un travail qui a été réalisé par une équipe de recherche franco-burkinabè.

Conclusion

Les connaissances sur l'histoire des Burkinabè émergent peu à peu tant au niveau de la qualité que de la quantité. Des oeuvres à vocation scientifique sont réalisées par des chercheurs tant à l'université que dans les structures de recherches spécialisées comme l'IRSH, sans oublier l'immense corpus réalisé par les étudiants et les chercheurs dans le cadre de leurs travaux de formation et de promotion des carrières. Des rencontres internationales sur des périodes précises et/ou des thèmes donnés ont permis de confronter les idées ou de les juxtaposer, ce qui apporte une qualité supplémentaire à la production et à la vulgarisation des savoirs historiques. Mais deux écueils méritent d'être signalés : la faiblesse des œuvres à vocation nationale et l'utilisation en aval des nouveaux travaux notamment au niveau de l'enseignement (primaire, secondaire et professionnel) de même que la vulgarisation auprès du grand public ; car en dehors des impératifs utilitaires à portée immédiate, les hommes doivent connaître leur histoire, tout simplement.

En outre, il s'avère que lorsque les connaissances sont destinées à un public donné, sa portée peut être bénéfique ou catastrophique. C'est pourquoi un certain nombre de précautions doivent être prises pour la rédaction de l'histoire. En d'autres termes, savoir pourquoi on fait l'histoire, pour qui ? et enfin comment ?

Il ne s'agit évidemment pas d'éviter systématiquement les sujets qui fâchent, au risque de vider l'œuvre historique de son contenu essentiel. Les pages glorieuses et celles qui ne le sont pas gagneraient à y figurer. C'est l'ensemble de l'héritage qu'il faut assumer car on devrait aussi tirer des leçons de l'histoire. Sans pour autant tomber dans les paradoxes qui endorment, la présentation de l'histoire devrait tenir compte autant que faire se peut, du climat qui prévaut dans le contexte : Faire de l'histoire dans le but délibéré d'attiser la haine entre les peuples n'est pas souhaitable.

Pour terminer, l'histoire du Burkina Faso est un vaste chantier ; comme toute œuvre sérieuse sa production demande beaucoup d'abnégation et de moyens humains, matériels et financiers que seules les structures politiques peuvent mettre en place dans l'impartialité, et avec des objectifs bien déterminés.

Références indicatives

a) Sources orales

- Diallo H., 54 ans, Enseignant-Chercheur, spécialité histoire de l'islam, Département d'histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou.
- Kane S. O., 47 ans, Enseignant-chercheur, Histoire économique et sociale, Département d'histoire et archéologie, Université de Ouagadougou.
- Kiéthèga J.-B., Enseignant-Chercheur, spécialiste archéologie, paléoméallurgie, Département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou.
- Koté L., 45 ans, Enseignant-chercheur, spécialité Archéologie, néolithique, Département d'histoire et archéologie, Université de Ouagadougou.
- Ky J.-C., 41 ans, Enseignant-chercheur, spécialiste histoire de l'Art, Département d'histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou.
- Madiéga Y. G., 55 ans, Enseignant-chercheur, spécialiste histoire politique et sociale, Département d'Histoire et archéologie, Université de Ouagadougou.
- Millogo K. A., 49 ans, Enseignant-Chercheur, Archéologie et préhistoire, Département d'Histoire et archéologie, Université de Ouagadougou.

b) Bibliographie

- Association "Découvertes du Burkina", 1993, *Découvertes du Burkina t.1*, Paris/Ouagadougou, SEPIA, 237 p.
- Izard F., 1967 : *Bibliographie générale de la Haute - Volta 1956-1965*, Recherches voltaïques (7), 300 p.
- Izard M., 2000 : "Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du Bassin des Volta du XII^e au XVI^e siècle" Niane D.T. (dir. vol.) *Histoire générale de l'Afrique, t.IV. L'Afrique du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, éditions Unesco, pp. 237-264.
- Ki-Zerbo J., 1978, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 702 p.
- Kouanda A., 1986, "L'historiographie du Burkina : un bilan" in *Connaissances du Burkina Cahiers de l'INSHUS*, Université de Ouagadougou.
- Madiéga G., 1995, "Inventaire des mémoires et thèses sur l'histoire coloniale de la Haute-Volta", in Massa G., Madiéga G., *La Haute-Volta coloniale*, Paris Karthala, pp. 651-666.
- Madiéga G., Nao O. (sous dir.), 2003 : *Burkina Faso, Cent ans d'histoire, 1895-1995, 2 t.*, Paris, Karthala, 1239 p.
- Massa G. M. Y G.(sous dir.), 1995 : *La Haute-Volta coloniale*, Paris, Karthala, 677 p.

5

TECHNIQUES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE POLITIQUE DU CAMEROUN FRANÇAIS A LA FIN DU XX^e SIECLE

Ngويمè Martin MBENGUÉ*

En 1977, Jean-François Bayart produit *L'Etat au Cameroun*. C'était à Paris, aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. La deuxième édition de *L'Etat au Cameroun* date de 1979. En 1986, neuf ans après la parution de la première édition de cet ouvrage, Richard Joseph publie à Paris, aux éditions Karthala, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*. Achille Mbembe écrit, en 1996, donc dix ans plus tard, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)*. Sa synthèse historique, publiée aussi aux éditions Karthala à Paris, a paru deux ans seulement avant celle de Daniel Abwa. L'ouvrage de ce dernier est intitulé *Commissaires et Hauts-commissaires de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*. Il est paru à Yaoundé en 1998, aux éditions Presses universitaires de Yaoundé/Presses de l'UCAC, contrairement aux documents cités plus haut. Incontestablement, ces différentes publications retiennent l'attention, en raison de leur intérêt, de la communauté scientifique et marquent la période qui va de 1977 à 1999 (la dernière année du XX^e siècle).

Au regard de la production historique ainsi soulignée et axée sur la vie politique des populations du Cameroun en général et du Cameroun français¹ en particulier, force est de constater qu'à la veille du XXI^e siècle, la recherche en histoire politique du Cameroun oriental suit son cours. La question fondamentale à trois volets que soulève une telle réalité est la suivante : comment se poursuit cette recherche dans le temps et dans l'espace tout au long du dernier quart du XX^e siècle ? Tous les chercheurs la conduisent-ils de la même manière pour produire les documents d'histoire ? Quel est l'impact de leurs travaux de recherche en histoire politique du Cameroun français sur l'historiographie du Cameroun d'aujourd'hui et de l'Afrique en général ?

La réponse à cette interrogation pluridimensionnelle constitue la toile de fond de la présente réflexion. Elle tire sa quintessence de l'observation des méthodologies diverses des chercheurs sus-évoqués, mais aussi de l'exploitation des archives, des sources orales et des documents écrits par d'autres auteurs. Les documents auxquels il convient de faire allusion sont des ouvrages publiés, des articles de journaux ou périodiques, des thèses et des mémoires d'histoire.

L'étude qui comporte cette réponse revêt un intérêt évident. Elle permet de constater que l'analyse historique de la vie politique des sociétés indigènes du Cameroun oriental et de l'Afrique entière est possible, à condition qu'on adapte la méthodologie classique de la recherche aux outils de l'histoire qu'offrent l'Afrique (la tradition orale...) et le reste du monde (les centres de recherche de divers ordres...).

Autrement dit, ceux qui conduisent la recherche en histoire politique du Cameroun français exploitent les documents écrits, les sources orales ou iconographiques. Ils reconstituent le passé grâce au respect d'une méthodologie de recherche dont les étapes sont : la définition des sources historiques, la collecte des données, le traitement et la critique scientifique de celles-ci en vue de

* Assistant à l'Université de Yaoundé, Cameroun

¹ Le Cameroun français est celui où la communauté européenne est passée de 3 210 membres en 1944 à 17 000 en 1956. L'augmentation rapide des investissements et de la population blanche dans ce territoire a conforté la détermination de la France, jusqu'en 1956-1958, à le maintenir en son giron. Dans le texte, le Cameroun français est aussi désigné par les termes "Cameroun oriental" ou "Cameroun colonial".

l'obtention d'une synthèse intelligible. La démarche ainsi résumée cache des limites difficilement surmontables. Le chercheur se rend souvent compte de ces obstacles. Mais, il ne se décourage pas. Aussi conduit-il son activité de recherche jusqu'au bout, obtient-il un résultat, après avoir apporté des solutions plus ou moins efficaces aux problèmes rencontrés. Seulement, ce résultat, quel que soit son caractère probant, reste étroitement lié à sa date ainsi qu'à son milieu de production. De surcroît, il sert de point de départ à la découverte, plus tard, de nouvelles vérités relativement constantes à leur tour.

De la méthodologie classique aux méthodologies diverses et évolutives

La méthodologie classique, ici, est celle dont la plupart des paramètres sont respectés avant 1977 par le maximum de chercheurs engagés dans la rédaction de l'histoire politique du Cameroun oriental. Elle a donné des résultats bien mitigés. C'est ce qui ressort du moins des propos répétés par J.-F. Bayart, lorsqu'il déclare (1979 : 323) que "*la véritable histoire du Cameroun contemporain reste à écrire*". Dans la perspective de promouvoir la production d'une histoire crédible aujourd'hui, l'essentiel se réduit à une triple démarche. Il s'agit, ici, de cerner ou de retenir les principaux aspects de la méthodologie classique. Il s'agit, en outre, de mettre en relief, pour contribuer à leur assainissement définitif, les conditions dans lesquelles le respect et l'application de cette méthodologie qui sert de plate-forme scientifique ne pouvaient conduire qu'à un résultat peu satisfaisant.

Les sources et la collecte des données historiques

Les sources écrites, orales et iconographiques servent à la collecte des informations relatives à l'histoire politique du Cameroun français. Deux catégories de sources écrites sont utilisées : la documentation primaire (les archives) d'une part et les documents de seconde main d'autre part. Les sources de seconde main sont constituées de documents publiés (ouvrages, journaux ou périodiques), les mémoires et les thèses, les articles de Revues, les communications de colloques.

Les archives officielles sont disponibles aux Archives Nationales du Cameroun (ANC) dont l'un des deux dépôts se trouve à Yaoundé et l'autre à Buea. On les trouve également aux Archives locales de Banyo dans l'Adamaoua. D'autres sont tant bien que mal conservées dans les ministères de l'Administration territoriale, de l'Education nationale, des Finances, des Affaires étrangères et à la Délégation à la Sécurité nationale¹. D'autres encore sont à la Préfecture de Maroua, à Garoua et à Ngaoundéré où elles sont difficilement accessibles et en état de détérioration avancée. A l'extérieur du Cameroun, les archives coloniales portant sur ce pays se trouveraient également à Brazzaville (ancienne capitale de l'AEF) et au Sénégal où les Camerounais furent intégrés dans la vie active ou dans les milieux scolaires pendant la période française. Toujours en Afrique, les archives coloniales concernant le Cameroun existaient à Bongor (Tchad) jusqu'aux années 1970. Aujourd'hui, elles n'y sont plus, parce que Bongor a perdu son dépôt d'archives suite à la guerre civile dont le Tchad a été victime de 1979 à 1988 (Bouba 2001-2002 : 6).

En Europe, la documentation primaire existe à l'Université de Provence (Aix- Marseille I), aux Archives de la France d'Outre-mer (rue Oudinot, Paris) ou au Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'Outre-mer (CEDAOM), aux Archives du Service historique de l'Armée de terre (Vincennes), à l'annexe de la Bibliothèque nationale de France (Versailles) et à la Bibliothèque des Nations unies à Genève. Ces milieux sont quelques-uns des plus riches en

¹ Les archives officielles, relatives à la vie politique des Camerounais, se trouvent dans la plupart des ministères ou des services publics qui devaient reverser les fonds d'archives aux ANC. Elles y sont inaccessibles presque, non pas parce qu'elles sont conservées avec beaucoup de soins comme des objets de luxe délicats, mais parce que les chercheurs qui sollicitent une autorisation à les dépouiller sont confrontés, très souvent, aux tracasseries et lenteurs administratives. Toutes sortes d'attitudes qui bloquent finalement l'exploitation de ces archives et amènent, par ce fait même, à penser qu'elles constituent des objets tabous.

matériau officiel de première main, en ce qui concerne l'histoire politique du Cameroun français¹. Les ouvrages, cités plus haut, de R. Joseph, Achille Mbembe et Daniel Abwa l'attestent. Ils prouvent que les cadres de documentation évoqués ne sont nullement négligés par des chercheurs qui travaillent sur l'évolution politique du Cameroun colonial. Seulement, il semble qu'en dehors des structures de recherche des Nations unies, tous ces milieux offrent au chercheur des archives coloniales ou officielles des années 1910-1960.

Les archives privées, quant à elles, sont fournies par quelques historiens, témoins privilégiés ou acteurs de la scène politique au Cameroun, en France, au Nigeria ou en Grande-Bretagne pendant la même période. Des propriétaires d'archives de cet ordre résident au Cameroun, notamment dans les centres *urbains* tels que Dibombari², Yaoundé, Douala et Buea. Quelques exemples de ces hommes susceptibles de fournir des archives privées au chercheur sont : Moumè Etia Léopold, Ebongo Anatole, Nkwengué Pierre, Bebbé Charles (à Douala), Ndzino Joseph, Foalem Ambroise, Essomba Blaise (à Yaoundé), Nasah T. Boniface à Buea et Bouègné Massuké Daniel à Dibombari.

En somme, les archives officielles et privées contiennent des documents de première main qui servent de base référentielle à la recherche conduite en histoire politique du Cameroun colonial. Elles sont appuyées par le corpus documentaire formé de sources écrites de second ordre, évoquées plus haut et à compiler dans les centres de recherche divers. Il s'agit, au Cameroun exclusivement, des bibliothèques³, des centres culturels⁴ et des centres de recherche tel que "Ngaoundéré-Anthropos". Ailleurs, en Afrique centrale et occidentale précisément, les centres de documentation comme l'Institut national des sciences humaines du Tchad (implanté à N'Djamena) constituent également un cadre approprié de compilation des documents écrits. Ils disposent d'un fonds documentaire utile, indispensable à la rédaction de l'histoire politique du Cameroun français. Dans l'ancienne métropole, le chercheur interroge les journaux et les travaux académiques (mémoires et thèses) produits par les anciens étudiants (nègres surtout). Les journaux à consulter en France sont, par exemple, la presse officielle, relative à l'intervalle 1910-1960 et les organes d'expression des partis politiques, colonialistes ou non, de l'époque. C'est le lieu de souligner que les journaux de la période coloniale, comme *Afrique Informations*, ont été accumulés par quelques Européens de la trempe de M. T. Hodgking (Joseph 1986 : 390).

Toujours dans le but de collecter la documentation écrite, le chercheur compile sa littérature personnelle en même temps que celle qui lui est fournie par certains intellectuels, enseignants-chercheurs d'Université, amis et bibliophiles ou informateurs. Le cas échéant, il acquiert une documentation plus ou moins satisfaisante dans les librairies⁵. En général, la "curiosité toujours en

¹ Pour le cas spécifique du CEDAOM, R. Joseph affirme que ce centre possède d'importantes séries de publications sur le monde francophone, dont des dossiers sur les mouvements politiques dans les territoires africains (Joseph : 1986, 389-390).

² Dibombari est aujourd'hui le chef-lieu d'un arrondissement du Département du Mounjo, une des unités administratives de la Province du Littoral. Il s'agit d'un village habité par les Pongo essentiellement et situé à 28 kilomètres environ de la ville de Douala.

³ Les bibliothèques en question sont nombreuses. Il s'agit notamment des Bibliothèques centrales des Universités de Yaoundé I et de Ngaoundéré, des Bibliothèques de recherche de l'Alliance franco-camerounaise Adamaoua (à Ngaoundéré), de l'Ecole normale supérieure et des Nations unies à Yaoundé, des Bibliothèques des Mairies de Douala I^{er} et Douala II^e à Douala.

⁴ Les Centres culturels auxquels il est fait allusion ici sont : le Centre culturel français, le Centre culturel américain, le «British council».

⁵ La vente des ouvrages ne se fait pas que dans les librairies régulièrement ou légalement ouvertes au Cameroun. Le chercheur a également la possibilité de se ravitailler en documents plus ou moins intéressants en bordure de la route, où se trouve communément ce que l'on désigne par les termes "Librairies du poteau". Les librairies du poteau comportent souvent tout genre de documents, y compris les ouvrages interdits de circulation. Elles sont implantées de manière informelle au niveau de la plupart des villes universitaires du pays. Mais, l'achat des documents dans ces lieux de vente de livres à la sauvette nécessite parfois d'importants moyens financiers, comme celui opéré dans les librairies ordinaires. Puisqu'on y tient compte plus de la valeur de l'information recherchée que de l'état physique du livre vendu. Alors, quelle que soit la librairie choisie, le chercheur se ruine matériellement pour atteindre son objectif. Et un vrai danger auquel s'expose celui-ci en allant à la librairie du poteau est l'achat, quand il n'est pas attentif, d'un ouvrage diminué, dont les pages essentielles ont sauté. Nkwengué Pierre a été victime d'une telle situation à Douala, lorsqu'il achetait les écrits de

éveil¹ sert de tremplin à la quête et à la lecture permanentes de nouveaux documents jusqu'à la mise au net de la synthèse historique.

Les sources orales, elles, sont des témoignages individuels ou collectifs recueillis au cours de l'enquête sur le terrain. La recherche de la tradition orale permet, rarement certes, de recevoir quelques photos relatives aux réalisations politiques diverses des Camerounais à l'époque. Elle consiste en une enquête sur le terrain, faite par le biais de l'interview. L'interview est le type particulier d'entretien que le chercheur a avec les phénomènes qu'il étudie en sciences sociales (Rongère 1979 : 74). Le plus souvent, les jeunes chercheurs, afin de produire les mémoires et les thèses, utilisent chacun un questionnaire soigneusement élaboré, détaillé, raisonnablement long, mais comportant, par endroits, des questions ouvertes. La démarche, bien observée, leur permet de collecter des réponses tantôt précises, tantôt longues. La réponse aux questions ouvertes donne à l'informateur la latitude d'exhiber ses connaissances sans pour autant verser dans la subjectivité excessive ou la digression futile.

Le questionnaire est, dans de rares cas, rempli pendant que le magnétophone enregistre, sur cassette audio, l'information fournie par l'enquêté. L'usage du magnétophone se vulgarise progressivement, malgré la pauvreté des étudiants camerounais². Associé au remplissage du questionnaire à la main au fur et à mesure que l'informateur répond aux questions qui lui sont posées, il permet de garantir l'authenticité des propos de ce dernier et de mieux appréhender son sens d'objectivité. La technique de collecte des données orales, telle qu'elle est retracée, aide à transcender une interprétation vague et parfois fautive de l'information originale, à considérer aussi les idées subsidiaires, fournies par l'enquêté. Il est recommandé de retenir ces idées secondaires, parce qu'elles facilitent souvent la compréhension de l'idée maîtresse de l'informateur et alimentent l'argumentation en vue du soutien scientifique de celle-ci dans le texte à produire.

Généralement, en matière d'oralité, les chercheurs s'intéressent aux acteurs et observateurs de la scène politique au Cameroun colonial. Dans cet ordre d'idées, ils côtoient, par exemple, les anciens députés, ministres, fondateurs ou dirigeants des partis et d'autres mouvements politiques, commis de l'Etat et écrivains-interprètes. Ils se rapprochent également des paysans, des autorités traditionnelles, des enseignants ou des responsables religieux qui ont vécu au Cameroun français. Au sujet de l'enquête menée auprès des paysans, le travail de Achille Mbembe est édifiant (Mbembe 1996 : 11). Toujours dans le cadre de la recherche en histoire politique, les chercheurs s'intéressent aux sympathisants et observateurs des principaux mouvements nationalistes du Cameroun, connus sous les noms de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) et de l'Association des étudiants camerounais de France (AECF)³. Les Camerounais et les étrangers consultés à l'extérieur du Cameroun constituent un groupe d'informateurs privilégiés, comme le dirait Moniot (Moniot 1974 : 156). Ils sont instruits sur la vie politique au Cameroun à l'époque française. Parmi eux, figurent par exemple Jean-Martin Tchaptchet qui vit encore à Genève en Suisse, Michel Doo-Kinguè, ancien Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies (ONU)⁴. En France, il s'agit par exemple des anciens étudiants noirs (d'autres Africains et

Georges Chaffard intitulés *Les carnets secrets de la décolonisation* (Source orale. Nkwengué Pierre, Douala, le 16 janvier 2003). Enfin, l'évident est qu'on n'y trouve pas facilement des documents qui traitent de l'histoire politique du Cameroun. Il faut faire preuve de patience, en procédant à une sorte de fouille systématique à travers tout le dispositif livresque des vendeurs à la sauvette. A Douala et Yaoundé, ces derniers se trouvent respectivement au Carrefour Ange Raphaël et au Carrefour de la Poste centrale, pour ne citer que ces deux repères.

¹ Groupe de mots empruntés à Jéquier, F., 1986, Sens et limites de la recherche en histoire, Anonyme, *Le chercheur à la recherche de lui-même : sens et limites de la recherche scientifique*, Lausanne, Presses Polytechniques Romandes MCMLXXXIV, p. 103.

² Autrefois, l'usage du magnétophone était l'apanage des seuls chercheurs de renom.

³ AECF est le sigle de l'Association des étudiants camerounais de France. C'est la dénomination initiale de la principale organisation des étudiants Camerounais, qui a fonctionné en métropole à partir des années 1940. En 1952, cette organisation est dénommée Association des étudiants camerounais (AEC). En 1957, Elle est appelée Union nationale des étudiants Camerounais (UNEC). Dès 1959-1960, elle devient l'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK).

⁴ Doo-Kinguè Michel est actuellement Consultant international et vit aux Etats-unis d'Amérique.

Antillais, simples camarades, compagnons nationalistes ou pas des étudiants Camerounais) et français africanistes ou non.

En définitive, la recherche classique, fondée sur l'exploitation du document écrit, est généralement associée à l'usage des documents non écrits, en l'occurrence les témoignages oraux et les photos. La référence au corpus insuffisant et, par ce fait, incapable de garantir le progrès de la connaissance est évitée prudemment par l'historien, "chasseur à la recherche de traces"¹. Aussi la "méthode euristique" préconisant la "chasse au document" jusqu'à la mise au net de l'étude paraît-elle incontournable à la veille du XX^e siècle. Elle met le chercheur à l'abri de l'ésotérisme scientifique auquel eut recours, malheureusement, Marte Bogen Sinderud en 1993².

Dès lors, pour les spécialistes de l'histoire politique du Cameroun, l'analyse émane des informations extraites des sources écrites, orales et iconographiques. C'est ainsi que Daniel Abwa a réservé un minimum de deux pages aux photos de Marchand, Bonnacarrère et Pierre Messmer³ (Abwa 1998 : 250 - 251). Une réflexion indéfiniment renouvelée dans le but de garantir une approche asymptotique de la réalité à la fin des travaux de recherche est mûrie et bâtie en conséquence. En outre, les informations recueillies au cours de l'enquête sur le terrain ainsi que les données écrites font l'objet d'un traitement scientifique qui les prépare à l'exploitation.

Le maniement et la critique scientifique de l'information

Une fois collectées, les données historiques, relatives à l'analyse, sont traitées. Le traitement consiste en l'examen minutieux des informations ; puis, en leur classification synchronique et diachronique dans l'espace. Ces exercices permettent, après la compréhension des données classées, l'explication et enfin l'interprétation de celles-ci grâce à la démarche interdisciplinaire. L'approche pluridisciplinaire consiste à prendre en compte les apports d'autres sciences sociales⁴, des sciences juridiques et politiques à la connaissance. L'établissement des affinités psychologiques aide à imaginer, à comprendre, à apprécier les sentiments, les idées et le comportement des hommes des années 1910-1960, retrouvés dans les documents.

Par ailleurs, les efforts déployés préparent les données collectées à une exploitation scientifique. Celle-ci vise à dépouiller ces données de l'arbitraire dont elles s'accompagnent le plus souvent. Aussi, à titre d'exemple, la déformation du matériau oral due à la mémoire courte des informateurs ou à l'impossible transmission par voix orale du déroulement authentique des événements historiques est-elle corrigée. L'exploitation de l'information commence par la confrontation des données traitées. Elle s'achève par la réalisation de leur synthèse en vue de la production historique.

La confrontation des informations se fait sur le double plan interne et externe de chaque catégorie de sources. Les données d'une même source sont confrontées d'abord ; ensuite, elles sont comparées à celles d'une essence autre. C'est ainsi qu'avant la critique historique définitive, celle des données orales est faite de la manière suivante : la critique "textuelle" précède la critique "sociologique" qui, elle, est suivie de la critique "culturelle". La critique textuelle porte sur les

¹Cf. Carlo Ginzburg cité par Dupuis, M., 1997, Chemins buissonniers : sous le signe de l'extraordinaire, *Le monde de l'éducation*, n° 253 consacré à l'Histoire, p. 21.

² L'ésotérisme scientifique est une démarche qui consiste à nourrir les écrits des matériaux pieusement conservés dans les bibliothèques, archives et autres lieux spécialisés, réservés à des recherches trop souvent coupées des réalités essentielles (Dupuis : 1997, 106). C'est peut-être à cause de son amateurisme, de son attachement à la civilisation de l'écriture, de la courte durée de l'activité de recherche menée au Cameroun ou du respect d'une recommandation académique que la Norvégienne Marte Bogen Sinderud utilisa uniquement les archives coloniales pour produire le Mémoire de Master suivant : Bogen Sinderud, M., 1993, "*Administration coloniale, missionnaires norvégiens et lamibe dans la subdivision de Ngaoundéré (Cameroun) entre 1945 et 1960*", Hovedfagsoppgave, historie, Universitøt i Oslo.

³ Marchand et Bonnacarrère ont été des Gouverneurs du Cameroun oriental respectivement en 1923-1933 et 1933-1934. Par contre, Pierre Messmer fut le Haut-commissaire de la France au Cameroun de 1956 à 1958.

⁴ Les sciences sociales auxquelles il convient de faire allusion ici sont la géographie, la sociologie, la pédagogie, l'ethnologie, l'anthropologie, la psychologie...

propos recueillis auprès de l'informateur. La critique sociologique est celle relative à l'individu qui a livré l'information au chercheur. Et la critique culturelle s'intéresse au mode d'organisation générale, à la façon de penser ou d'agir de la communauté à laquelle appartient l'informateur. Toutes ces démarches sont opérées telles qu'elles seraient définies par Moniot (Moniot 1974 : 157-160).

Autrement dit, l'intégrité et la fidélité du matériau oral (recueilli) sont établies grâce au jugement de son contenu, de sa forme et à sa compréhension littérale, de sorte que ce matériau oral est dépouillé de ce qu'il révèle à la marge de la vérité. Le travail fait débarrasse le témoignage oral de quelque chose d'inauthentique qui servirait les conflits d'intérêts et les manipulations des groupes sociaux des temps récents, voire présents, sujets aux mutations diverses. C'est donc un matériau oral authentique qui, après être recueilli, interprété à bon escient grâce à l'intervention ponctuelle des linguistes et des spécialistes d'autres disciplines, est utilisé de la façon la plus légitime. Il sert à vérifier l'authenticité des données écrites et iconographiques, puis à les compléter.

Cependant, étant donné le caractère le plus souvent officiel des archives laissées par la colonisation (Perrot 1993 : 10) et l'approche égocentrique que présente la littérature occidentale (Bayart 1979 : 14), passer au crible les informations fournies par ces sources est indispensable à la garantie de la scientificité de toute synthèse historique. Le bénéfice à tirer de leur confrontation aux témoignages assainis et aux éléments iconographiques amassés auprès des *enquêtés* africains et européens ayant vécu les temps coloniaux est indéniable. Il permet la reconstitution "fidèle" des événements historiques à partir des données orales, écrites et iconographiques authentiques.

La confrontation globale des données historiques retenues s'effectue alors au moyen de leur comparaison. Elle concourt à l'observation simultanée de leur authenticité, de leur complémentarité éventuelle, de la singularité des unes et de la banalité des autres. Confronter les "vérités" écrites et iconographiques aux vérités orales constitue par conséquent la première étape des démarches complétive et sélective. Du reste, les techniques comparative, complétive et même sélective servent de piliers inébranlables à la critique historique sans laquelle il est impossible de prétendre à la scientificité de l'étude.

Suivant cette logique, la critique historique est fondée sur le respect de deux principes fondamentaux dont le premier tient du raisonnement scientifique. La référence à ce principe se fait chaque fois qu'est relevée la contradiction de deux ou plusieurs données historiques de même essence ou d'essences différentes. Le second, quant à lui, est le principe d'élimination des "vérités" historiques qui manquent d'intérêt, peu significatives ou vagues dans le cadre de l'étude menée. L'honnêteté d'esprit et le courage, deux qualités essentielles de l'historien, ne facilitent pas toujours l'accomplissement de cette mission méthodologique. En plus, quand le "« néopositivisme » de la quantification à outrance" (Jéquier : 1986, 106) est dépassé, la place revient à la sélection des données en fonction de l'originalité qu'elles présentent de par les sentiments, les valeurs, les modèles de comportement et les états d'esprit des Camerounais de l'époque.

Au total, la collecte des données historiques, leur observation et leur critique scientifique déterminent le passage d'une vérité indéfiniment mobile à une réalité historique presque constante. Celle-ci est la nouvelle vérité dont les opérations de recherche susmentionnées conditionnent la rédaction effective sous forme de synthèse intelligible. Une nouvelle vérité qui fait la quintessence du document produit.

La rédaction, elle, est appuyée sur le respect strict, à quelques exceptions près, des règles de conception et de présentation de tout document destiné à exposer essentiellement les résultats obtenus de la recherche historique. En d'autres termes, ce sont les prescriptions académiques relatives à la rédaction d'une synthèse historique de bonne facture qui retiennent l'attention. Il

s'agit globalement de la description des faits historiques et de leur explication en tenant compte de leur contexte sur le double plan spatial et chronologique.

Par ailleurs, à la vérité, l'écriture de l'histoire politique du Cameroun oriental ne respecte pas un modèle propre de présentation du document final. Ceux qui ont produit des ouvrages sur ce pan de l'histoire entre 1975 et 2000 observent des techniques de présentation anglo-saxonnes ou françaises, quand ils ne font pas preuve de créativité tout simplement. Les pages consacrées aux préface, postface, avant-propos et à l'index ne sont pas toujours incluses dans la synthèse produite¹. Les sources ou la bibliographie ne sont pas toujours commentées avant la présentation proprement dite des documents exploités. A la différence de Daniel Abwa et Achille Mbembe, R. Joseph et J.-F. Bayart ont pris le soin d'introduire la partie réservée aux sources utilisées, en faisant un commentaire plus ou moins détaillé de leur activité de collecte des données historiques. Le travail de Mbembe Achille comporte, en outre, une introduction ayant des sous-titres (Mbembe 1996 : 13-37), ce qui est rare quand on observe d'autres ouvrages publiés sur l'histoire politique du Cameroun jusqu'en 1999.

Finalement, l'un des traits communs aux différents auteurs de ces livres – en matière de rédaction - est la manière de rédiger les noms des Africains et des Européens. La rédaction des noms de personnes se fait de manière à harmoniser l'écriture du texte. Chacun de ces noms commence donc par une lettre majuscule et la suite est rédigée en lettres minuscules, ce qui facilite certainement la saisie ou la correction de l'ensemble du texte au moment de la confection de la mouture finale.

Bien plus, la rédaction des noms et prénoms de personnes se fait dans l'ordre qui rappelle la civilisation occidentale. C'est ainsi que, dans les textes publiés au cours du dernier quart du XX^e siècle, le prénom précède le nom d'une personne, ce qui est *scientifique* et vulgarisé en Occident. Mais, quand on sait que la rédaction dans l'ordre inverse des mêmes *données anthroponymiques* a été répandue en Afrique par le colonisateur², on réalise que la démarche qui prend en compte la norme scientifique participe à la falsification de l'histoire des Africains.

Sans doute, pour les historiens camerounais, la manière de rédiger l'histoire politique du Cameroun oriental relève de la diversité de leurs cultures foncièrement influencées par les apports extérieurs, adoptés souvent sans analyse minutieuse au préalable. Hormis cette défaillance, la méthode de recherche et de production historiques ainsi présentée et relativement illustrée rencontre d'autres écueils lors de sa mise en application.

Les écueils conjoncturels

Les problèmes rencontrés par le chercheur avant et même pendant le dernier quart du XX^e siècle sont de divers ordres. Il s'agit de l'insuffisance de la documentation primaire et secondaire, de la subjectivité des travaux existants, du fonctionnement des régimes dictatoriaux et de la disparition des informateurs.

Au sujet de la documentation primaire, les deux dépôts (Yaoundé et Buea) des ANC sont des maisons de référence au Cameroun. Mais, les dossiers d'archives qui y sont conservés sont parfois vides. C'est le cas du dossier 1AC 4941 ENIA de Foumban. Elèves. Exclusion. 1957. Ils ont souvent des contenus qui ne correspondent pas aux titres ou aux côtes indiqués dans le fichier³. D'autres dossiers encore sont tout simplement illisibles aujourd'hui. Il s'agit par exemple, dans cette dernière catégorie, du dossier suivant : 3AC 953 Bourses et secours scolaires-

¹ *L'Etat au Cameroun et Le mouvement nationaliste au Cameroun* ne comportent pas une page "Avant-propos". A l'opposé de ces ouvrages des africanistes, les livres publiés par Achille Mbembe et Daniel Abwa respectivement en 1996 et 1998 contiennent cette page.

² Il suffit de consulter les pièces officielles d'identification des Africains pour constater que, jusqu'à l'heure actuelle, 80% au moins de noms de personnes précèdent les prénoms des mêmes individus.

Réglementation-1938. Au-delà de ces insuffisances, il convient de signaler que plusieurs dossiers sont des «dossiers non classés», difficiles à repérer par conséquent¹.

Au regard de ces problèmes dont certains prennent de l'ampleur avec le temps, les seules archives officielles ne suffisent pas à couvrir qualitativement et quantitativement les besoins du chercheur en sources historiques. Leur insuffisance et les exigences d'une critique scientifique des données collectées obligent le chercheur à entreprendre la collecte d'autres outils, notamment les archives privées, les témoignages oraux ou écrits, les ouvrages publiés. Une démarche qui n'était pas du tout facile au Cameroun des années 1960-1999, à cause du fonctionnement d'un régime plus ou moins dictatorial.

Sans trop insister sur ce fait politique qui était ou reste l'apanage de plusieurs pays africains, l'effort consiste, ici, à constater que le régime politique créé avec l'accession du Cameroun oriental à indépendance a du mal à se passer "d'une prégnance spécifique, irréductible à l'usage de la coercition ou à la prééminence d'un homme"². L'effet néfaste du fonctionnement de ce régime fut la censure et la destruction systématiques des écrits jugés "subversifs", la réduction au silence de plusieurs informateurs (Taguem Fah 1996 : 9). Un bon nombre de dépositaires des connaissances, jusqu'à l'heure actuelle, gardent le mutisme à cause du traumatisme connu dans la répression coloniale et post-coloniale. Autrement dit, la condition de la recherche était telle que la conduite de l'enquête orale auprès des différents protagonistes de la scène politique au Cameroun soulevait la susceptibilité et la réaction musclée d'un régime très autoritaire d'une part, l'angoisse de l'informateur et du chercheur lui-même d'autre part. Il en est de même de la conservation de certaines archives par les Camerounais.

Dans cet ordre d'idées, Mme veuve Elise Eyidi-Bebey, dont l'époux était fondateur du journal "l'Opinion au Cameroun" pendant la période française, raconte que son domicile a été perquisitionné maintes fois par les *forces de l'ordre*, avant la mort de son mari survenue en 1966³. De surcroît, beaucoup d'étudiants camerounais revenus au pays natal n'ont pas d'archives privées aujourd'hui. Cette réalité relève aussi de la répression gouvernementale qui consistait en la recherche systématique des *documents suspects* dans les domiciles. D'ailleurs, d'aucuns avouent avoir perdu leurs archives à cause du contrôle répressif, initié par les gouvernements successifs à l'endroit des étudiants en provenance de l'extérieur⁴. D'autres évoquent la difficulté à supporter les frais de transport élevés de ces documents de la France au Cameroun⁵. Beaucoup d'autres encore attribuent la perte de leurs archives privées aux tracasseries policières et risques dont s'accompagne le transport de quelques cartons de papiers, par bateau, de l'Europe au Cameroun⁶.

Tous ces paramètres montrent que le régime politique très autoritaire rendait délicates les conditions de la recherche au Cameroun, après avoir exhorté les femmes à conserver certaines pages des archives de l'UPC dans les marmites enfouies au sol de la Sanaga-Maritime⁷. Et c'est

³ Cf. 3AC 2483 Sadou Daoudou. Nomination, 1957. Le document qui se trouve dans le dossier ainsi indiqué est un "Projet de décision accordant une indemnité de soixante mille francs l'an pour travaux supplémentaires à M. Etou Otti Ferdinand, Président du tribunal du 1^{er} degré de Nkongsamba. 1959." Cf. également 3AC 2476 Balla (Benoît). Nomination, 1959. Ce dossier ne porte pas sur Balla Benoît. Il renvoie à un autre dossier titré : "Nsangmelima (Cameroun). Fonctionnaire. Tournée. 1957." Cf. enfin 1AA 1529 Ossendé Afana/Famille Moumié Félix. 1961. 1AA 1529 est la côte d'un autre dossier dont le titre est "Fonctionnaires, Gestion, 1970-1971".

¹ On peut citer entre autres, les dossiers suivants : APA 10400/A Guerre 1939-1945. Camerounais. Loyalisme ; Vt 3/234 Les émeutes de 1955 ; APA 11229/D Manifestations anti-françaises d'indigènes. 1940, juin-juillet ; 1AA 152 Rébellion. Répression ; 1AA 1604 Terroristes. Cartes d'identité scolaires, 1961 ; 1AC 1062 Brazzaville (Congo). Ecole militaire préparatoire. Elèves camerounais, 1956.

² Préface de J.-F. Bayart (Joseph 1986 : 14).

³ Source orale. Mme veuve Elise Eyidi-Bebey, Douala, 7 janvier 2003.

⁴ Sources orales. Nkwengué Pierre, Douala, décembre 1990 et Hayatou Bobo, Garoua, août 1999.

⁵ Source orale. Hayatou Bobo, Garoua, août 1999.

⁶ Source orale. Koufan Jean, Yaoundé, le 21 avril 1991.

⁷ Source orale. Digomè Jeanne, Douala, le 31 décembre 2002.

sans doute pour cela que, jusqu'à l'aube des années 1990, les oeuvres utiles d'histoire politique portant sur le Cameroun furent difficilement réalisées par des Camerounais¹. Et le paradoxe est qu'entre temps, les contemporains des événements politiques qui ont eu lieu dans leur pays disparaissaient progressivement. C'est le cas, par exemple, des leaders politiques tels que Moumié Félix Roland, Marcel Eyidi-Bebey, Ernest Ouandié, morts respectivement en 1960, 1966 et 1971. C'est également le lieu de soulever l'effet néfaste, au plan scientifique tout au moins, des décès des anciens étudiants de la trempe de Bernard Fonlon, Gabriel Abolo, Kapet de Bana, Vroumsia Tchinye ou Hayatou Bobo. Des Camerounais qui, contrairement à Ossendé Afana tué au maquis, ont oeuvré à leur manière pour l'indépendance de leur pays et l'Unification des Cameroun oriental et occidental. Cette catégorie d'informateurs, à la fois acteurs et témoins de l'histoire, tend à disparaître aujourd'hui. Le Cameroun ne compte plus que Moumè Etia Léopold, en parlant des membres de l'Union camerounaise de Paris et de l'entre-deux-guerres exclusivement.

En ce qui concerne la documentation de seconde main, la situation est tout autre. En préfaçant l'ouvrage intitulé *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, J.-F. Bayart souligne qu'en 1977, les seuls documents publiés qui permettaient d'écrire l'histoire politique du Cameroun étaient ceux de D.E. Gardinier², V.T. Le Vine³, F. Ansprenger⁴, G. Chaffard⁵ et W.R. Johnson (Johnson 1970 : 671-692). Ces ouvrages quantitativement très insuffisants souffrent également de nombreuses lacunes. Aussi représentent-ils, selon J.-F. Bayart qui en a fait une revue de la littérature, de "maigres références"⁶ pour toute recherche axée sur la naissance du mouvement nationaliste et son échec à prendre le contrôle de l'indépendance.

Il s'agit là d'une limite au plan quantitatif. Au-delà de celle-ci, la subjectivité des maigres références dont dispose le chercheur avant 1977 est une faiblesse en ce qui concerne les travaux disponibles. Elle se dégage des approches de leurs auteurs. En effet, pour la plupart, les préoccupations principales étaient autres que la compréhension du mouvement nationaliste camerounais, quand elles ne consistaient pas, purement et simplement, à en déprécier l'importance. Et à cette tare constatée plus tôt par J.-F. Bayart (Joseph 1986 : 7) s'était greffé le défaut particulier des africanistes qui ont écrit l'histoire politique du Cameroun jusqu'au début du dernier quart du XX^e siècle. Ces auteurs généralisaient, par exemple, les faits historiques et se citant les uns les autres, ils colportaient bon nombre d'erreurs et de contresens en ce qui concerne ce pays africain. Ils étaient certainement victimes de l'élaboration :

« des catégories abstraites qui, avant de rendre compte de la réalité, présument de l'existence des phénomènes qu'elles désignent et de leur propre efficience ; de la sorte, elles analysent les systèmes politiques dans les termes de leur finalité supposée ou souhaitée, plutôt qu'en fonction de leurs caractéristiques internes. Les comparaisons ou les systématisations continuent de reposer sur une assez large méconnaissance de la réalité sociale et sont certainement prématurées, par rapport à notre connaissance effective des constructions politiques d'Afrique noire, de leur arrière-plan historique, de leur émergence, de leur fonctionnement

¹ Il n'est point question ici de faire allusion à l'ouvrage intitulé *Le problème national kamerounais*, paru en 1984 aux éditions L'Harmattan à Paris. Puisque c'est un recueil des écrits de Um Nyobè Ruben tué au maquis depuis le 13 septembre 1958, sa production ne pouvait plus exposer son auteur à une quelconque répression de la part d'un gouvernement. L'ouvrage de Wonyu Eugène, publié en 1985, est également peu intéressant dans le cadre de la production scientifique de l'histoire politique du Cameroun français. La raison en est que ce livre est, tout simplement et comme l'indique son titre, le témoignage d'un témoin, acteur et d'une victime de la période 1953-1961. Il comporte, aux pages 107-323, des documents d'archives assez rares au moment de sa parution, autant d'éléments qui méritent d'être critiqués, pour améliorer la production historique, relative au Cameroun français. Lire Wonyu, E., 1985, *Cameroun. De l'U.P.C. à l'U.C. : témoignage à l'aube de l'indépendance (1953 - 1961)*, Paris, L'Harmattan.

² Gardinier, D.E., 1963, *Cameroon : United Nations challenge to French policy*, Londres, Oxford University Press.

³ Le Vine, V.T., 1964, *The Cameroons from mandate to independence*, Berkeley, University of California Press.

⁴ Ansprenger, F., 1961, *Politik in schwarzen Afrika. Die modernen politischen Bewegungen in Afrika französischer Prägung*, Cologne, Westdeutscher Verlag.

⁵ Chaffard, G., 1965, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Paris, Calmann-Lévy.

⁶ Cf. Préface de J.-F. Bayart (Joseph : 1986, 7-8). Lire cette source pour saisir, en détail, la contribution de chaque ouvrage cité par J.-F. Bayart à la connaissance de l'histoire politique du Cameroun.

quotidien, de leurs dynamiques et de leurs symboliques propres, de leurs enjeux aussi. Peut-être est-ce pour cette raison que nombre d'études écrites tant par des chercheurs européens ou nord-américains..., laissent sur sa faim le public le plus averti du continent noir » (Bayart 1979 : 12).

Il ressort de cette analyse de J.-F. Bayart que beaucoup d'auteurs africanistes ont ou avaient un défaut : leur caractère d'intellectuels étrangers aux communautés africaines. En tant que tels, les premiers auteurs africanistes de l'histoire politique du Cameroun écrivaient l'histoire de ce pays en se basant sur des stéréotypes dits "africanistes". Leur démarche consistait en des approches théoriques ou méthodologiques qu'ils utilisaient couramment dans l'étude des systèmes politiques d'Afrique noire ou du Tiers-monde. Elle annulait, par conséquent, l'authenticité des faits historiques et, pour cette raison, suscitait la réaction d'autres chercheurs vers la fin des années 1970.

L'originalité des chercheurs en 1977-1999 et les limites naturelles de la recherche

Face aux multiples faiblesses de la production historique qui précède celle de 1977, d'autres chercheurs ont pensé à améliorer l'écriture et la quantité des connaissances relatives à l'histoire politique du Cameroun. Ils se sont mis au travail avant 1999. Chacun de ces chercheurs a fait usage de son génie, dans un contexte spécifique, pour garantir le mieux possible l'authenticité du fait historique. Mais, en dépit de leurs efforts, il s'avère que leur synthèse d'histoire produite à la veille du XX^e siècle reste une oeuvre humaine qui, par définition, n'est jamais parfaite.

La lutte contre les stéréotypes et le perfectionnement de la démarche analytique

La lutte contre les préjugés ou autres clichés vise à reconstituer la vie politique des populations du Cameroun oriental en partant des bases saines ou *scientifiques* – donc des événements historiques –, seule démarche susceptible de satisfaire le public éclairé du continent africain. Elle fut initiée en 1977 par J.-F. Bayart, l'auteur de *L'Etat au Cameroun*. Elle fut poursuivie par R. Joseph et des historiens camerounais déjà évoqués.

En préférant une monographie historique axée sur le Cameroun à un travail qui devait parler de tout le continent africain, Bayart a balayé l'idée selon laquelle la société camerounaise constitue une communauté sans histoire et incapable de toute créativité. Il a réussi sa lutte en démontrant que la société politique du Cameroun est "comme les autres", en parvenant à "penser sa banalité" et en établissant la vérité selon laquelle la spécificité du Cameroun relève purement de son passé. S'agissant de ce dernier point par exemple, d'aucuns pensent aujourd'hui que le Cameroun est un îlot de paix en Afrique centrale parce que ses populations se souviennent encore de la période du maquis et s'arrangent à ne pas revivre le traumatisme de l'époque. Autrement dit, en évitant la superficialité, Bayart a fait de *L'Etat au Cameroun*, "l'image vivante d'une humanité africaine moderne". Une donnée que les stéréotypes africanistes n'avaient pas admise auparavant (Bayart 1979 : 7).

Les mêmes stéréotypes n'avaient pas admis que l'UPC n'était pas un parti politique communiste. C'est grâce à R. Joseph que le parti de Um Nyobè Ruben est finalement, par définition, un parti nationaliste radical. En effet, cet auteur souligne d'abord avec énergie, à l'encontre des simplifications abusives des approches *dépendantistes*, la primauté de l'historicité des sociétés africaines. Et c'est après cette première lutte contre les clichés qui étaient longtemps véhiculés que R. Joseph finit par dire ce que fut l'UPC. Avec la publication de *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, la communauté scientifique et le profane furent donc appelés à lire ce qui suit :

« Que fut, en définitive, l'Union des populations du Cameroun de 1948 à 1956 ? Certainement pas un parti de type communiste comme il fut souvent dit, assure l'auteur, mais bien

plutôt un parti nationaliste radical, fidèle à la ligne mise en oeuvre par le RDA¹ d'avant 1950, à une importante différence près : l'UPC revendique d'emblée l'indépendance, et se refuse à toute concession sur ce point. A ce titre, elle aurait plutôt trait au modèle dominant de la décolonisation francophone, celui de l'Indochine ou du Maghreb, par rapport auquel l'évolution de l'Afrique noire représente l'exception.

Prendre conscience de cette particularité dans la généralité revient à reconnaître le rôle central de l'UPC dans l'après-guerre. Elle ouvrit la voie à l'émancipation du Cameroun mais, par-delà, également à celle de l'Afrique noire francophone² ».

Le préjugé auquel ces propos de J.-F. Bayart s'attaquent est le syndrome du communisme que l'on reconnaissait de force aux *upécistes*. L'administration coloniale et les deux premiers gouvernements nationaux du Cameroun se sont servis de ce cliché pour réduire au silence les leaders nationalistes ou tous ceux qui adhéraient aux idéaux de ces derniers. En ce sens, le stéréotype évoqué mérite considération, tout comme ceux auxquels s'attaque Achille Mbembe.

Cet auteur camerounais ne s'est pas seulement intéressé aux stéréotypes africanistes qui rendent souvent subjectif le produit de la recherche en histoire politique du Cameroun français. Il s'est penché sur les problèmes de la tradition orale en Afrique coloniale et de la subjectivité des études historiques d'avant 1996. Après avoir constaté que les Africaines et les Africains donnent très souvent le poids et l'épaisseur à leur vécu au moment de faire des témoignages, Achille Mbembe a insisté sur la lutte contre la subjectivité des informateurs colonisés hier. De ses propos, il ressort la démarche à suivre : "un effroyable appauvrissement tant de leurs « dire » et de leurs « faire » que de leurs « penser » et de leurs « imaginer »", pour accéder à la vérité historique (Mbembe 1996 : 8).

En ce qui concerne les études antérieures à la parution de *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)*, elles véhiculent, à quelques exceptions près, un certain nombre d'idées subjectives. D'après ces études, la circulation des contraintes en colonie fut moins complexe, les réseaux de dépendance réciproque furent moins denses, le volontarisme colonial n'a connu aucun obstacle de la part des autochtones. Face à de telles conclusions, Mbembe Achille a milité pour que tout dans l'acte de coloniser et d'être colonisé invite le chercheur à l'intelligence soulignée au sujet des entretiens accordés par les anciens colonisés. Aussi a-t-il dénoncé les "études récentes" qui font l'apologie de la colonisation ou alors constituent tout simplement ce qu'il appelle le "discours historiographique dominant" (Mbembe 1996 : 9-10).

Tout le combat entrepris contre les stéréotypes intériorisés ou extériorisés par les composantes de la société coloniale du Cameroun ou les africanistes est d'autant plus intéressant qu'il contribue à assainir l'information scientifique portant sur le passé politique des habitants de ce pays. C'est une lutte acharnée, dont les aspects retracés jusqu'ici émanent de la volonté de *décoloniser* l'histoire du Cameroun, partant celle de l'Afrique en général. C'est aussi un signe de progrès à enregistrer dans le cadre de la révolution même de la recherche en histoire politique du Cameroun oriental, une mutation fondée concrètement sur l'utilisation d'une documentation de plus en plus dense et variée.

L'intégration des sources récemment libérées

Dans la préface à la deuxième édition de son ouvrage *L'Etat au Cameroun*, J.-F. Bayart explique les faiblesses de ce livre par le manque d'une documentation appropriée au moment où il l'a produit (Bayart 1979 : 6). En effet, jusqu'à l'été 1977, nombre de travaux historiques, ethnologiques et anthropologiques n'étaient pas publiés. Il s'agit des documents tels que ceux de

¹ RDA signifie le Rassemblement démocratique africain.

² Cf. Préface de J.-F. Bayart (Joseph 1986 : 16).

P. Geschiere, C. Tardits, Ngayap Pierre Flambeau, Um Nyobè Ruben¹. Les principales sources disponibles en ce qui concerne l'UPC par exemple se réduisaient aux textes produits par ce parti même et ignorés presque du grand public, à cause de leur publication éparses dans la presse nationale, voire étrangère. A ce titre, ces textes et les notations accessoires que fournissaient les auteurs résolus à étudier l'histoire politique du Cameroun oriental avant 1977 présentaient des lacunes. Celles-ci étaient des vides scientifiques de deux ordres : les lacunes que J.-F. Bayart ne put combler malgré sa bonne volonté et d'autres qu'il réussit à éliminer grâce à l'utilisation des sources nouvellement disponibles.

Pendant près de dix années de recherche, J.-F. Bayart a eu la chance d'exploiter les organes de presse camerounais², quelques travaux de référence³. Il a eu la chance, surtout, de disposer des archives de l'UC, puis de l'UNC⁴, que les autorités du pays lui ont permis de consulter, "avec une bonne volonté rare en la matière" (Bayart 1979 : 333). Ces propos de J.-F. Bayart prouvent que le régime politique du Cameroun lui a ouvert les portes de la recherche en histoire politique du Cameroun, ce qui n'était pas toujours le cas pour les chercheurs qui l'ont précédé dans cette activité. Et c'est sans doute avec cet accueil favorable des autorités camerounaises, que l'auteur de *L'Etat au Cameroun* a pu produire, tout en bénéficiant d'un contexte relativement propice aux interviews réalisées, un ouvrage dont la valeur intrinsèque retient en bien ou en mal l'attention du profane ou de la communauté scientifique.

Quant à Richard Joseph, il a écrit son ouvrage d'histoire politique du Cameroun en s'appuyant plus ou moins sur les connaissances véhiculées par *L'Etat au Cameroun* et bien d'autres documents publiés avant 1986. Il s'agit par exemple de toute la documentation secondaire dont ne disposait pas J.-F. Bayart avant 1977. Cette documentation présentée brièvement plus haut a été d'un grand apport dans la parution de *Le mouvement nationaliste au Cameroun*.

Seulement, l'auteur de ce livre, pour produire un travail dont la crédibilité ne fait pas de doute, a respecté les étapes d'une méthodologie singulière de collecte des instruments de l'histoire politique du Cameroun. Sa méthodologie rappelle à la fois la démarche marxiste et celle d'un bon historien. Puisqu'il a tour à tour rassemblé les sources importantes aux Archives de la France d'Outre-mer et au CEDAOM, des publications de l'UPC à la Bibliothèque nationale en France, des données aux ANC (dépôt de Yaoundé) et a poussé l'investigation plus loin. Dans cet ordre d'idées, les documentations personnelles de chercheurs et de personnalités politiques ou syndicales furent amassées. Puis, suivirent les entretiens avec quelques principaux acteurs du moment ainsi que de simples militants de l'UNC. Enfin, furent recueillis les témoignages des différents protagonistes de la scène politique au Cameroun à la veille de la publication de son ouvrage.

Au regard d'une telle démarche, force est d'admettre que R. Joseph a associé l'abnégation et le courage, à un moment où la dictature sévit encore en Afrique, pour écrire sur un pan important de l'histoire politique du Cameroun. Mais, il faut ajouter à ces éléments, la disponibilité d'une certaine documentation en France, laquelle suscitait un engouement pour la recherche plus

¹ Les publications auxquels il convient de faire allusion ici sont : Geschiere, P., 1982, *Village communities and the state. Changing relations among the Maka of South Cameroon since the colonial conquest*, Londres, Kegan Paul ; Tardits, C., 1980, *Le royaume Bamoun*, Paris, A. Colin et dir., 1981, *contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, Editions du CNRS ; Ngayap, P.F., 1983, *De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu*, Paris, L'Harmattan. Um Nyobè, R., 1984, *Le problème national camerounais*, présentation et notes par Mbembe Achille, Paris, L'Harmattan.

² La presse camerounaise consultée par J.-F. Bayart est l'ensemble des organes d'expression suivants : "la Presse du Cameroun", "Cameroun tribune", "Bulletin quotidien d'informations de l'Agence camerounaise de presse", "l'Unité (hebdomadaire de l'Union camerounaise, puis de l'Union nationale camerounaise)", "l'Effort camerounais", "l'Essor des jeunes (bimensuel catholique libéral)", "la Semaine camerounaise (bimensuel protestant)" (Bayart 1979 : 333).

³ Quelques travaux de référence que J.-F. Bayart retient avant 1977 sont : Mongo Beti, 1972, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Paris, Maspéro ; Kom, D., 1971, *Le Cameroun. Essai d'analyse économique et politique*, Paris, Ed. sociales ; Union des populations du Cameroun, 1971, *L'UPC parle...*, Paris, Maspéro (Bayart 1979 : 337-338).

⁴ UC et UNC indiquent respectivement l'Union camerounaise et l'Union nationale camerounaise.

approfondie en fonction des non-dits, des contradictions, des erreurs ou du superflu qu'elle comporte.

Désormais, l'intelligence ainsi mise en exergue n'échappe plus à la plupart des historiens camerounais, parmi lesquels Daniel Abwa et Achille Mbembe. C'est ainsi que ces deux Camerounais profitent de l'existence des archives en France pour produire, non sans le concours capital de la tradition orale, leurs ouvrages respectifs - cités au niveau de l'introduction de la présente étude. En effet, contrairement à J.-F. Bayart et R. Joseph, Achille Mbembe procède à la collecte des outils de l'histoire de son pays aux Archives du Service historique de l'Armée de terre (Vincennes), à l'annexe de la Bibliothèque nationale de France (Versailles) et au-delà de la France, c'est-à-dire à la Bibliothèque des Nations unies à Genève. La quête du savoir a également dirigé l'auteur de *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)* au Cameroun. Ici, le chercheur a fait preuve d'originalité, en interrogeant "un grand nombre de paysans de plusieurs villages de l'ancienne région de la Sanaga-Maritime (Sud-Cameroun)" (Mbembe 1996 : 11), une couche *socio-politique* que les chercheurs avaient jusque-là évitée, peut-être de manière délibérée ou par souci d'échapper à une certaine répression gouvernementale. Une couche sociale dont les femmes ont su sauver les écrits de l'UPC, en les conservant dans les marmites en fonte, solides, robustes et soigneusement enfouies au sol.

En suivant cette démarche originale, Achille Mbembe a fait une oeuvre de pionnier en ce qui concerne l'histoire de l'UPC. Il a produit un travail crédible. Ceci est d'autant plus vrai que Digomè Jeanne, après ses recherches au Centre d'Archives d'Outre-mer (CAOM), avoue qu'elle a pu vérifier l'authenticité des conclusions tirées pour la première fois par leur auteur camerounais.

Le CAOM n'a pas seulement profité à Jeanne Digomè qui s'intéresse à la littérature africaine. Il a libéré en 1996 toutes les archives de l'UPC et des mouvements politiques de l'époque post-indépendante.

« Plus de trente ans après l'accession à l'indépendance, tout a été libéré, y compris les archives du Viet-nam et des anciennes colonies françaises. Tous les documents, beaucoup de secrets sont là-bas...les noms de ceux qui mouchardaient, tout est là-bas. Moi, j'ai eu accès à ces documents quand je faisais mes recherches. Et tout ce que Mbembe Achille a écrit dans son ouvrage a été confirmé par les archives que j'ai pu consulter à Aix-en-Provence, au Centre d'Archives d'Outre-mer (CAOM). J'y suis allée en 1997... »¹.

Avec une telle richesse en matériau indispensable à l'écriture de l'histoire politique du Cameroun français, le CAOM attire les nationaux qui se consacrent à ce domaine de l'activité scientifique. A cet effet, il a reçu Daniel Abwa dont le travail axé sur les Commissaires et Hauts-commissaires du Cameroun se distingue des autres synthèses d'histoire politique publiées avant 1998. L'auteur évoqué y a exploité 42 dossiers d'archives, parmi lesquels quelques-uns qui concernent à la fois le Togo et le Cameroun.

Mais, Daniel Abwa ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Il a intégré, à la différence des auteurs sus-évoqués, les sources purement académiques que sont les Thèses de Doctorat et les Mémoires de Maîtrise, relatifs à la vie politique des Camerounais pendant la période française (Abwa 1998 : 430-432). Enfin, Abwa Daniel a pensé aux mémoires qu'auraient rédigés les "hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun" et, dans l'impossibilité d'en disposer, il a tenté la consultation des anciens hauts responsables français de son pays.

Ce recours spécifique à la tradition orale se solda par la réaction positive et exclusive de Pierre Messmer, ancien Premier ministre de France (Abwa 1998 : 6). En dépit des limites quantitatives des résultats de cette dernière approche, celle-ci met en relief, une fois de plus, la créativité que nécessite toute recherche en histoire politique du Cameroun français. Bien plus, elle

¹ Source orale. Digomè Jeanne, Douala, le 31 décembre 2002.

exhorte, en raison des mêmes difficultés conjoncturelles, le chercheur à s'appuyer aussi et désormais sur des documents constitués singulièrement de témoignages les plus recherchés de nos jours. Il s'agit par exemple du recueil des témoignages des administrateurs et des magistrats de la France d'Outre-mer (déjà publié) (Lire Clauzel 2003 : 878) et du recueil des témoignages des anciens étudiants africains (à produire). Il est vrai, quels que soient les efforts fournis par le chercheur, les résultats qu'il obtient restent liés à leur date et à leur lieu de production. Dans ce sens, la recherche n'est-elle pas par essence une activité inachevée ?

Les écueils naturels de la recherche au sortir du XX^e siècle

Le progrès observé dans la manière de conduire la recherche en histoire politique du Cameroun français en 1977-1999 dépend aussi bien de la volonté et du génie de chaque chercheur que du contexte dans lequel celui-ci développe son analyse. J.-F. Bayart, R. Joseph, Achille Mbembe et Daniel Abwa n'ont pas produit leurs travaux indiqués plus haut dans le même contexte. Au fil des ans, une documentation nouvellement disponible et des stratégies qui témoignent du dynamisme de ces auteurs ont aidé chacun d'eux à sortir des sentiers battus. Aussi se sont-ils démarqués des premiers chercheurs, pour faire oeuvre utile. Les méthodologies diverses, soulignées ci-dessus, relèvent donc d'une observation plus ou moins rigoureuse de la méthodologie classique par les chercheurs. Mais, le résultat auquel elles conduisent n'est pas l'un des excellents obtenus à travers le monde. Et cela relève de plusieurs obstacles inhérents à l'activité de recherche.

Le premier obstacle est l'influence du milieu producteur de la synthèse historique. Nul n'ignore que la méthode de l'historien, quelque objective, impartiale et désintéressée soit-elle, reste toujours conditionnée par son "lieu producteur"¹. A l'évidence, travailler sur une réalité politique et sociale mouvante, avec des moyens et des concepts dynamiques ainsi que la moindre crédulité, ne manque pas de s'accompagner d'une insuffisance d'équilibre objectif. Il représente une difficulté que tentent de résoudre la modestie de la méthodologie retracée, l'usage des concepts et des modèles de faits historiques choisis dans la juste mesure, le tempérament psychologique serein. Ces trois éléments mettent, autant que possible, l'analyse à l'abri de tout apport étranger au passé réellement vécu par les Camerounais, les Européens, précisément les Français.

Un autre obstacle insurmontable est l'empreinte du temps. En effet, la pratique historique est tributaire des moyens dont elle dispose, en l'occurrence les hommes, le lieu producteur et l'idéologie dominante. Sachant que "toutes les questions posées au passé sont filles de leur temps"(Jéquier 1986 : 104), la conduite plus tard d'une étude entreprise maintenant aidera à confirmer d'autres hypothèses sans pour autant infirmer celles qui sont corroborées aujourd'hui. Dans le cas contraire, le chercheur est appelé à comprendre que l'abondance et le meilleur choix des instruments de l'histoire permettent la production des travaux d'érudition, face auxquels les anciens ouvrages peuvent faire pâle figure. Ceci est d'autant plus vrai que les techniques mises en place pour traiter les principales questions ne sont pas en reste. Celles préconisées aujourd'hui le sont dans le but de garantir le mieux possible la profondeur et la scientificité de l'ensemble de l'étude. Sûrement avec le développement futur de la connaissance, les techniques en question seront plus raffinées. Aussi seront-elles plus à même d'étendre, dans l'avenir, le champ des connaissances sur l'activité politique des populations du Cameroun français. C'est certainement dans ce sens qu'il est admis qu'une recherche n'est qu'un moment, vite dépassé par l'étude et par l'histoire (Bayart 1979 : 7).

Enfin, la disparition accélérée, de nos jours, d'un nombre important de dossiers utiles aux ANC témoigne de la mauvaise conservation des archives au dépôt de Yaoundé. Elle constitue une entorse grave à la recherche. Il en est de même des décès de quelques informateurs les plus

¹ Certeau, C.P.M. cité par Jéquier, 1986, p.102. Les deux auteurs entendent par "lieu producteur", le type d'institutions (Universités...Archives, etc.), le milieu culturel qui fournit à l'historien ses concepts à l'époque où il écrit et produit.

indiqués à la veille du XXI^e siècle. A titre d'exemples, il convient de rappeler la disparition de Mveng Engelbert, Yves Plumey, Tokoto Adolph, Ossendé Afana Castor, Eboua Samuel, Koulè Njanga Théodore, Vroumsia Tchinye, Ndoh Michel, Ahmadou Ahidjo, Ayissi Mvondo Victor, Dika Akwa ía Bonambella, Moussa Yaya Sakirfada, Wambé S. Kanga Victor, Penda Timothée, Zoa Jean, Sam Mandessi Bell, Tchuidjang Pouémi, Soppo Priso Paul, Ngango Georges, Eboua Samuel, Mongo Beti, Kaptué Léon, Wang Sonnè, Owona Adalbert, Issa Maïgari (ancien lamido de Ngaoundéré), Jean Pasquier (premier évêque du diocèse de Ngaoundéré), Mohamadou Barkindo (ancien lamido de Tibati), Eldridge Mohammadou décédé le 17 février 2004 à Maiduguri au Nigeria.

Et pour tenter de limiter les dégâts que cause la disparition des *bibliothèques humaines*, ces *gardiens de l'oralité*, n'est-il pas nécessaire de vulgariser ou d'accélérer, dès maintenant, la rédaction des mémoires individuels ou collectifs au Cameroun ? Cette préoccupation scientifique ne peut connaître une suite positive qu'avec le concours de la documentation disponible avant et pendant le dernier quart du XX^e siècle. Et le point de départ d'une telle démarche est, semble-t-il, l'évaluation scientifique de l'historiographie du Cameroun à la fin du même siècle.

Les résultats de la recherche et l'historiographie du Cameroun à la veille du III^e millénaire

Les auteurs des quatre travaux sur lesquels s'applique la présente réflexion affirment avoir atteint leur objectif. Face à cette situation, que peut-on dire de leur production historique qui sert de repère à l'analyse conduite jusqu'ici ? Met-elle fin à la recherche en histoire politique du Cameroun oriental ou sert-elle tout simplement de documentation de référence pour les publications futures ? La réponse à cette double interrogation s'articule autour de trois axes : les lacunes comblées de 1977 à 1998, les faiblesses de la littérature historique que véhiculent les auteurs des ouvrages sélectionnés ici, la contribution desdits ouvrages à la promotion de la recherche en histoire politique du Cameroun français.

Le contenu de la littérature sélectionnée

Le Cameroun est passé de l'absence d'une monographie historique portant sur son passé politique au début de l'année 1977 à la disposition de plusieurs ouvrages d'histoire politique en 1999. Il s'agit là d'un pas décisif fait par des chercheurs africanistes et nationaux. Tous ces chercheurs montrent que l'émancipation politique des Camerounais est étroitement liée à leurs traditions ainsi qu'à l'influence des statuts successifs de leur pays : statuts de protectorat allemand, de territoire sous mandat, puis de territoire sous tutelle de la France¹. Ils mettent en relief le fait que l'intégration de la société camerounaise, comme celle des autres sociétés africaines, à un système politique et économique mondial représente avant tout un rebondissement de son histoire et concerne en premier lieu son organisation interne.

En détail, les lacunes comblées sont nombreuses, mais concernent surtout l'Union des populations du Cameroun. Le mouvement nationaliste est donc au centre des différentes études, quand bien même celles-ci sont conduites sur les dictatures coloniale et nationales. Les ouvrages de J.-F. Bayart et Abwa Daniel sont édifiants à ce sujet. Le premier parle de l'Etat-nation en utilisant plus de 40 dossiers d'archives qui portent sur l'UC, l'UNC et ses organes annexes (Bayart 1979 : 333-337). Le second ouvrage analyse l'œuvre des administrateurs coloniaux les plus gradés du Cameroun français. En fondant leur réflexion sur l'historicité de la société camerounaise, J.-F. Bayart et Daniel Abwa orientent le regard scientifique sur le passé des Camerounais et y puisent des explications authentiques au nationalisme camerounais. Le même regard a exhorté R. Joseph et Achille Mbembe, deux auteurs qui ont embrassé sans détour les études respectives du mouvement nationaliste et de la naissance du maquis au Cameroun, à adopter la même attitude. C'est ainsi qu'aujourd'hui, grâce à tous ces auteurs, on comprend que le

¹ Cf. Postface de Louis Sanmarco (Abwa 1998 : 437) et Préface de J.-F. Bayart (Joseph 1986 : 11-12).

nationalisme camerounais diffère de celui connu dans le reste de l'Afrique noire française, à cause des étapes historiques de type particulier, franchies par les populations du Cameroun avant 1960.

Ce résultat probant souffre, cependant, de quelques limites. Puisqu'il serait erroné de réduire la recherche en histoire politique du Cameroun français à l'étude d'un petit nombre de sujets pertinents (l'œuvre des principaux dirigeants coloniaux, la naissance du maquis au Cameroun, le mouvement nationaliste camerounais). Et l'ouvrage de Joseph-Marie Zang-Atangana¹ est édifiant à ce sujet. Dans *Les forces politiques au Cameroun réunié...*, cet auteur parle de la jeunesse et de l'Armée en tant que groupes de pression depuis l'époque coloniale (Zang-Atangana 1989 : 173-190). Mais, d'entrée de jeu, il fait constater qu'en 1989 encore,

« les difficultés s'amoncellent, comme c'en fut le cas avec les autres forces politiques et notamment les partis politiques ; point d'études ni de documents à ce sujet. On est obligé de se "débrouiller" comme on peut » (Zang-Atangana 1989 : 173).

Il ressort de cette assertion que les ouvrages respectifs de J.-F. Bayart et R. Joseph, publiés avant 1989, ont comblé partiellement le vide scientifique en ce qui concerne la vie politique des Camerounais. Et que la parution même de l'ouvrage de Zang-Atangana ne constitue pas une révolution dans le domaine, étant donné que cet auteur produit son travail dans une condition peu recommandée au plan scientifique : l'absence des sources. Par ailleurs, on est tenté de ranger les publications de Achille Mbembe et de son compatriote Daniel Abwa parmi les documents de seconde main, dont le contenu présente des lacunes à la fin du XX^e siècle. C'est tout à fait normal, lorsqu'on se contente d'admirer le caractère pointu de leur titre par rapport au vaste champ de recherche que représente l'histoire politique du Cameroun français. Dès lors, à juste titre, ce vaste champ d'études comprend encore des zones d'investigation qui cachent certainement un *trésor*.

Quelques champs d'investigation inexplorés en 1999

Comme le prouve, en 1989, le document publié par Zang-Atangana, beaucoup de sujets relatifs à l'histoire politique du Cameroun colonial sont peu développés dans les années 1980, faute de sources et, semble-t-il, de ressources financières, voire humaines. Jusqu'en 1999, d'autres domaines d'étude sont inexplorés ou bien ne font pas encore l'objet des publications satisfaisantes. Il s'agit par exemple des contributions spécifiques des mouvements de femmes et de jeunes camerounais à la décolonisation du Cameroun français. Dans le cas particulier du rôle des jeunes dans la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance de leur pays, la recherche est certes initiée, mais loin d'être satisfaisante. N'est-ce pas un aspect intéressant qui mérite considération?

Dans le continent africain, le cas du Cameroun amène à constater que nombre de groupes sociaux constitués de jeunes ont pris part à la lutte pour la liberté de leur pays. Néanmoins, dans la majorité des travaux produits jusqu'en 1999, les auteurs font surtout état de la Jeunesse démocratique du Cameroun (JDC) – organe annexe de l'UPC. Parmi ceux qui font exception, on peut retenir Victor Julius Ngoh, Abel Eyinga G. T. Sylla, R. Joseph, Charles Diané ainsi que Eugène Wonyu.

En effet, Ngoh V. J. parle, outre de la JDC, du « Cameroon Youth League » (CYL) (Ngoh 1990 : 160). Malheureusement, il l'évoque simplement. R. Joseph et Chales Diané font allusion à l'UNEK (Diané 1990 : 62-64) (Joseph 1986 : 237-238 et 247). G. T. Sylla indique vaguement la date de création de ce mouvement étudiant camerounais (Sylla 1987 : 58). Eugène Wonyu développe, dans une moindre mesure, une autre dimension dudit mouvement². D'abord, il rappelle la date du premier départ des étudiants boursiers du Cameroun en France. Puis, il donne une idée

¹ Zang-Atangana, J.-M., 1989, *Les forces politiques au Cameroun réunié*, T. 3. *Les groupes de pression*, Paris, L'Harmattan.

² Wonyu. E., 1985, *Cameroun. De l'U.P.C. à l'U.C. : témoignage à l'aube de l'indépendance (1953- 1961)*, Paris, L'Harmattan.

vague de la politisation du milieu scolaire du Cameroun dans les années 1950. Enfin, il fait allusion à un épisode de la réaction fatale du gouvernement colonial à l'égard des jeunes Camerounais scolarisés. Cette réaction étant une conséquence immédiate du comportement anticolonialiste des membres de l'AECF en métropole. Certainement, le mérite de Eugène Wonyu résulte du fait qu'en 1985 déjà, il a publié *in extenso* une correspondance de l'UPC adressée à l'AEC (Wonyu 1985 : 272-273). La correspondance en question met à nu l'origine de l'état des liens qui existaient entre le principal parti politique nationaliste du pays et l'organisation étudiante la plus importante du Cameroun.

A côté de ce qui précède, l'article de Abel Eyinga, titré : "L'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) et le mouvement de libération nationale" (Eyinga 1993 : Vol 12), retient aussi l'attention. C'est l'œuvre d'un ancien membre du mouvement étudiant camerounais, de la FEANF et président de l'AGEAP¹ en 1954-1955. Il est original. En substance, son originalité est étroitement liée au fait que son auteur est le tout premier à passer en revue, presque *in extenso*, plusieurs réalisations des étudiants Camerounais au niveau de l'ONU. Toutefois, Abel Eyinga a souligné l'évolution de la dénomination de l'AECF² sans pour autant établir la relation entre cette évolution et la détermination croissante, manifeste des patriotes camerounais à atteindre leurs objectifs : recouvrer l'indépendance de leur pays et obtenir l'unification des Cameroun oriental et occidental.

En définitive, l'engagement politique des élèves et étudiants Camerounais pendant la période française n'a pas encore fait l'objet d'une analyse susceptible de satisfaire la curiosité scientifique. L'existence et les insuffisances des sources historiques déjà publiées et relatives à cette recherche nourrissent l'ambition suivante : pousser l'investigation le plus loin possible, pour combler la lacune relevée, caractéristique de l'historiographie du Cameroun. Cette ambition qui est réelle pour le thème "les jeunes Camerounais et la politique" l'est également pour plusieurs autres thèmes dont l'étude est restée superficielle, dans les travaux sélectionnés de J.-F. Bayart, R. Joseph, Achille Mbembe et Daniel Abwa.

La contribution à la multiplication des synthèses intelligibles depuis 1977

En évoquant simplement certains thèmes de recherche dans leur travail, J.-F. Bayart, R. Joseph, Achille Mbembe et Daniel Abwa indiquaient déjà les pistes d'une recherche future. Et quand on sait que les œuvres de ces auteurs comportent un grand nombre de sujets effleurés seulement, on imagine le nombre non négligeable de chercheurs qui allaient s'inspirer de leurs publications pour pousser l'investigation plus loin. L'évidence est que, parmi tous ces chercheurs qui s'engagent dans la recherche en histoire politique du Cameroun français, il y a beaucoup d'étudiants des cycles de Maîtrise et de Doctorat. Leur détermination à produire des documents d'histoire politique ainsi que la référence aux principaux travaux publiés expliquent la prolifération des synthèses crédibles entre 1977 et 1999. Dès lors, sur 25 Thèses de Doctorat et Mémoires de Maîtrise exploités par Abwa Daniel au moment de la production de son ouvrage publié en 1998, 20 environ ont été soutenus de 1980 à 1994 (Abwa 1998 : 430-432). Au plan quantitatif, il s'agit d'une importante contribution à l'amélioration de l'historiographie du Cameroun ou de l'Afrique entière. Mais, qu'en est-il de la valeur intrinsèque de ces travaux académiques auxquels il convient d'ajouter le travail soutenu en 1991 et intitulé "Les étudiants Camerounais et la question coloniale et nationale : 1945-1960" (Mbengué Nguimè 1991) ?

Pour répondre à cette préoccupation, il serait difficile de parler, en détail, d'une vingtaine de travaux académiques évoqués ci-dessus. Ces travaux s'intéressent, *grosso modo*, aux chefferies et autorités traditionnelles, aux partis politiques, au statut international du Cameroun français, au

¹ AGEAP signifie Association générale des étudiants Africains de Paris. Elle fut créée en Métropole en 1946.

² AECF ou l'Association des étudiants Camerounais de France fut transformée tour à tour en AEC (Association des étudiants Camerounais), en UNEK (Union nationale des étudiants Camerounais), et enfin en UNEK (Union nationale des étudiants du Kamerun).

rôle des parlementaires camerounais dans la lutte d'indépendance, à la résistance des Duala, au RDA, aux forces de maintien de l'ordre au Cameroun oriental, etc. Dans un cadre restreint où doit être évaluée la quintessence des Mémoires de Maîtrise et des Thèses de Doctorat portant sur des sujets variés et dont la liste est loin d'être exhaustive, l'effort consiste à présenter, par exemple, la contribution historique axée sur l'émancipation des étudiants Camerounais.

Le Mémoire de Maîtrise intitulé "*Les étudiants Camerounais et la question coloniale et nationale : 1945-1960*" expose la participation des étudiants Camerounais de France, de Grande-Bretagne et des pays de l'Est au combat nationaliste. Seulement, elle reste muette sur l'activité syndicale menée par ces Camerounais scolarisés de 1952 à 1960, en faveur de leur pays. Bien plus, c'est un document dont le contenu souffre de l'absence des données relatives au rôle joué par la plupart des élèves restés au pays dans la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance du Cameroun oriental.

Mais au-delà de ces faiblesses, le travail présenté jusqu'ici tient sa substance, en partie, de l'exploitation des témoignages dont les auteurs furent, pour la plupart, des acteurs décisifs de l'organisation étudiante du Cameroun français. En ce sens, il est original et diffère de tous les documents publiés dans le même domaine avant 1991. En conséquence, il a amélioré l'historiographie du Cameroun, partant celle de l'Afrique. Il sert de document de référence pour la mise en exergue de nouvelles évidences¹, tout comme le reste des travaux académiques portant sur la vie politique des populations du Cameroun oriental².

Conclusion

La réflexion conduite jusqu'ici expose les différents aspects du travail des chercheurs africains et africanistes engagés dans l'écriture de l'histoire politique du Cameroun colonial au sortir du XX^e siècle. La stricte observation de leur méthodologie de recherche les aide à surmonter, en partie, les difficultés qui, sous d'autres cieux, conduiraient, systématiquement peut-être, à la mise en veilleuse de l'activité de recherche. Aussi parviennent-ils, avec l'aide des autorités nationales dont l'effort se réduisait le plus souvent à mettre un terrain de recherche à la disposition des chercheurs, à obtenir des résultats intéressants et à améliorer l'historiographie du Cameroun. Mais, la reconstitution de la vie politique des populations locales du Cameroun français serait mieux assurée si la documentation primaire, disponible au Cameroun actuel, est bien protégée contre le pillage ou les aléas climatiques. Enfin, elle serait garantie et accélérée si la meilleure conservation du patrimoine culturel et la recherche scientifique entraient dans les priorités des instances gouvernementales, des investisseurs économiques, voire des populations camerounaises.

Sources et bibliographie

Archives officielles

Affaires courantes AC

3AC 2483 Sadou Daoudou. Nomination. 1957.

3AC 2476 Balla (Benoît). Nomination. 1959/Nsangmelima (Cameroun). Fonctionnaire. Tournée. 1957.

1AC 1062 Brazzaville (Congo). Ecole militaire préparatoire. Elèves camerounais. 1956.

¹ En s'appuyant sur le contenu du Mémoire de Maîtrise intitulé "*Les étudiants Camerounais et la question coloniale et nationale : 1945-1960*", Mbengué Nguimè Martin a produit deux autres travaux qui portent sur "*La jeunesse camerounaise et la politique*". A ce sujet, lire Mbengué Nguimè, M., 2002, *Les étudiants Camerounais et la formation des cadres nationaux de 1952 à 1960*, *Journal of the Cameroon Academy of Sciences*, Vol. 2, N° 2, pp. 139-150 ; Mbengué Nguimè, M., 2003, "Ahidjo, émancipation des étudiants Camerounais et exécution du projet néo-colonial de la France : 1958-1961", Conférence sous-régionale sur "L'Afrique centrale : crises, réforme et reconstruction", CODESRIA, Douala, 4-5 octobre 2003.

² Un travail, parmi tant d'autres, permet d'approfondir les connaissances sur la vie politique des indigènes du Nord-Cameroun. Il s'agit du Mémoire de Maîtrise intitulé "*Le lamido Mohaman Yero de Tignère : 1954-1982*", soutenu par Mamoudou à l'Université de Ngaoundéré en 1998.

Affaires administratives AA

1AA 1529 Ossendé Afana/Famille Moumié Félix. 1961.

1AA 1529 Fonctionnaires. Gestion. 1970-1971.

1AA 152 Rébellion. Répression.

1AA 1604 Terroristes. Cartes d'identité scolaires. 1961.

Affaires politiques et administratives APA

APA 10400/A Guerre 1939-1945. Camerounais. Loyalisme.

APA 11229/D Manifestations anti-françaises d'indigènes. 1940, juin-juillet.

Versements Vt

Vt 3/234 Les émeutes de 1955.

Sources orales

Digomè Jeanne, Douala, le 31 décembre 2002.

Hayatou Bobo, Garoua, août 1999.

Koufan Jean, Yaoundé, le 21 avril 1991.

Mme veuve Eyidi-Bebey Elise, Douala, 7 janvier 2003.

Nkwengué Pierre, Douala, décembre 1990 et le 16 janvier 2003.

Prince Akwa Bétoté Clément, Douala, le 15 janvier 2003

Ouvrages publiés

Abwa, D., 1998, *Commissaires et Hauts-commissaires de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé/Presses de l'UCAC.

Ansprenger, F., 1961, *Politik in schwarzen Afrika. Die modernen politischen Bewegungen in Afrika französischer Prägung*, Cologne, Westdeutscher Verlag.

Bayart, J.-F., 1979, *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Chaffard, G., 1965, *Les carnets secrets de la décolonisation*, Paris, Calmann-Lévy.

Clauzel, J., (dir.), 2003, *La France d'Outre-mer (1930-1960). Témoignages d'administrateurs et de magistrats*. Paris, Karthala, 878 pages.

Diané. C., 1990, *La FEANF et les grandes heures du mouvement syndical étudiant noir*, Paris, éd. Chaka, pp. 62-64.

Gardinier, D.E., 1963, *Cameroon : United Nations challenge to French policy*, Londres, Oxford University Press.

Geschiere, P., 1982, *Village communities and the state. Changing relations among the Maka of South Cameroon since the colonial conquest*, Londres, Kegan Paul.

Johnson, W.R., 1970, *The Cameroon federation political Integration in a fragmentary society*, Princeton, University Press.

Le Vine, V.T., 1964, *The Cameroons from mandate to independence*, Berkeley, University of California Press.

Mbembe, A., 1996, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)*, Paris, Karthala.

Ngayap, P.F., 1983, *De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu*, Paris, L'Harmattan.

Ngoh, V.J., 1990, *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER.

Perrot, C.H., 1993, *Le passé de l'Afrique par l'oralité. African History from Oral Sources*, Paris, La Documentation française.

Richard, J., 1986, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala.

Rongère, P., 1979, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

Tardits, C., (dir.), 1981, *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, Editions du CNRS.

-----, 1980, *Le royaume Bamoun*, Paris, A. Colin.

Um Nyobè, R., 1984, *Le problème national kamerunais*, présentation et notes par Mbembe Achille, Paris, L'Harmattan.

Wonyu, E., 1985, *Cameroun. De l'U.P.C. à l'U.C. : témoignage à l'aube de l'indépendance (1953 - 1961)*, Paris, L'Harmattan.

Wonyu. E., 1985, *Cameroun. De l'U.P.C. à l'U.C. : témoignage à l'aube de l'indépendance (1953- 1961)*, Paris, L'Harmattan.

Zang-Atangana, J.-M., 1989, *Les forces politiques au Cameroun réunié*, T. 3. *Les groupes de pression*, Paris, L'Harmattan.

Chapitres d'ouvrage

Eyinga, A., 1993, L'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) et le mouvement de libération nationale, Unesco, *Le rôle des mouvements d'étudiants Africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Paris, Unesco/L'Harmattan, vol. 12.

Jéquier, F., 1986, Sens et limites de la recherche en histoire, Anonyme, *Le chercheur à la recherche de lui-même : sens et limites de la recherche scientifique*, Lausanne, Presses Polytechniques Romandes MCMLXXXIV.

Johnson, W.R., 1970, The Union des Populations du Cameroun in Rebellion : the integrative backlash of insurgency, Rosberg, R.I. et Mazrui, A.A., eds., 1970, *Protest and Power in Black Africa*, New York, Oxford University Press, pp. 671-692.

Moniot, H., 1974, L'histoire des peuples sans histoire, Anonyme, *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, Folio/histoire.

Sylla, G.T., 1987, La jeunesse africaine et la décolonisation : 1885-1985, Anonyme, *La décolonisation de l'Afrique vue par des Africains*, Paris, L'Harmattan.

Article de Revue

Mbengué Nguimè, M., 2002, Les étudiants Camerounais et la formation des cadres nationaux de 1952 à 1960, *Journal of the Cameroon Academy of Sciences*, Vol. 2, N° 2, pp. 139-150.

Thèse de Doctorat, Mémoire de Master, Mémoires de Maîtrise, Rapport de recherche

Bogen Sinderud, M., 1993, "Administration coloniale, missionnaires norvégiens et lamibe dans la subdivision de Ngaoundéré (Cameroun) entre 1945 et 1960", Mémoire de Master, Hovedfagsoppgeve, historie, Universitètet i Oslo.

Bouba, B., 2001-2002, "L'École primaire supérieure de Bongor et l'éducation des jeunes Camerounais pendant la période française (1942-1952)", Rapport de recherche, Licence d'Histoire, FALSH, Université de Ngaoundéré, p. 6.

Mamoudou, 1998, "Le lamido Mohaman Yero de Tignère : 1954-1982". Mémoire de Maîtrise, Département d'histoire, Université de Ngaoundéré.

Mbengué Nguimè, M., 1991, "Les étudiants Camerounais et la question coloniale et nationale : 1945-1960", Mémoire de Maîtrise d'Histoire, FLSH, Université de Yaoundé.

Taguem Fah, G.L., 1996, "Les élites musulmanes et la politique au Cameroun de la période française à nos jours", Thèse de Doctorat de 3^e Cycle, Département d'histoire/Université de Yaoundé.

Communication

Mbengué Nguimè, M., 2003, "Ahidjo, émancipation des étudiants Camerounais et exécution du projet néo-colonial de la France : 1958-1961", Conférence sous-régionale sur "L'Afrique centrale : crises, réforme et reconstruction", CODESRIA, Douala, 4-5 octobre 2003.

Article de périodique

Dupuis, M., 1997, Chemins buissonniers : sous le signe de l'extraordinaire, *Le monde de l'éducation*, n° 253 consacré à l'Histoire.

6

TOPONYMIE ET HISTOIRE NATIONALE : LE CAS DE LA VILLE DE PO AU BURKINA FASO

Moustapha GOMGNIMBOU*

L'importance de la toponymie comme une des sources de l'écriture de l'histoire des pays africains a été suffisamment mise en relief au cours du colloque de 1972¹ à Niamey. Néanmoins, il n'est peut-être pas superflu de revenir brièvement sur la définition de ce concept et sur les questions pour lesquelles l'apport de la toponymie à l'histoire est déterminant.

La toponymie est une composante des sciences onomastiques qui, dans leur ensemble, peuvent apporter un éclairage évident dans l'appréciation et la compréhension de certains aspects de l'existence. Dans ce sens, l'anthroponymie par exemple envisage l'étude des noms individuels. Par contre, l'objet essentiel de la toponymie est constitué par les noms de lieux. Elle se propose de rechercher la signification et l'origine des noms de lieux mais aussi, d'étudier leur transformation. Elle cherche à déterminer avec précision à quelle couche de population appartiennent les toponymes et par conséquent quel est l'apport respectif de chacun des peuples qui ont occupé et occupent un espace donné (Toussaint 1993 : 51-64).

Telle que définie, la toponymie peut être non seulement exploitée par l'histoire, mais encore par la linguistique, la géographie, la botanique et l'anthropologie par exemple. Plus précisément, il est possible grâce à la toponymie de retrouver les traces d'une langue disparue, de se faire une idée sur le couvert végétal d'autrefois d'une région donnée ou encore de repérer des métiers qui n'existent plus. Or toutes ces disciplines doivent être mises à contribution dans le cadre de l'écriture de l'histoire nationale.

Dans le cadre de l'histoire du peuplement par exemple, la toponymie est particulièrement incontournable dans la détermination des origines, de l'occupation d'un terroir et de la formation d'une entité sociale. Ainsi, une analyse critique sur les origines, les migrations et le processus d'implantation de divers groupes humains ne peut se faire sans la contribution de la toponymie. L'explication des toponymes, de leur sens et de leurs contenus débouche très souvent sur l'histoire du peuplement.

Ces explications si elles sont bien analysées, peuvent aussi permettre de reconstituer les migrations historiques, les motifs de ces migrations, les circonstances historiques ayant déterminé le choix d'un site, etc., et rendre compte du dynamisme des contacts entre populations anciennes et celles qui sont arrivées plus tard. Cependant, l'utilisation des toponymes dans le cadre de l'écriture de l'histoire nationale n'est pas toujours sans difficultés. Bien souvent, en Afrique, un toponyme peut avoir plusieurs explications. Il arrive aussi qu'on soit en présence de deux, voire de trois toponymes désignant une même localité.

L'historien doit alors adopter une méthode critique, objective dans l'interprétation et l'analyse des toponymes, car toute interprétation légitime ou remet en cause les prétentions d'un groupe social par rapport à un autre. Les toponymes, en effet, donnent lieu à des explications diverses selon les intérêts en jeu, et peuvent, au lieu de contribuer à l'écriture d'une histoire

* Directeur de recherche au CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso

¹ Tall, S, Importance de la toponymie et de l'anthroponymie pour la recherche historique en Afrique occidentale. Dans *La tradition orale. Problématique et méthodologie des sources de l'Histoire Africaine*, édité par Diouldé Laya. Cultures Africaines, CRDTO, Niamey-Niger, 1972, pp. 126-129

nationale, être au contraire un handicap, source de conflits au sein de la communauté, chaque partie retraçant l'histoire selon ses intérêts.

Pour illustrer notre propos, nous sommes partis de l'exemple concret de la dénomination la ville de Pô, en pays *kasena* au Burkina Faso. La dénomination de la ville et par conséquent ses origines sont aussi bien revendiquées par les lignages d'origine *moaaga* que par les Kasena. Les explications que les uns et les autres donnent de ce toponyme légitiment leurs revendications respectives.

L'objectif de la présente étude est alors d'exposer les arguments des uns et des autres avant de procéder à leur déconstruction et enfin, contribuer à l'éclairage de la question, sans jamais perdre de vue que le peuplement de la région fut le résultat d'un brassage de populations d'origine diverses.

Mais avant de procéder à la déconstruction des arguments des uns et des autres et de situer le lecteur par rapport à l'origine et à la signification réelle de Pô, il convient de donner des indications sur la localisation de la ville qui fait l'objet de notre préoccupation.

I- Localisation de la ville de Pô

La ville de Pô (voir carte ci-dessous) est située au sud, à environ 146 km de la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Elle est ainsi séparée du *moogo* par une frontière naturelle que forme le Nazinon (ex. Volta Rouge). De l'autre côté du fleuve, se trouve la chefferie *moaaga* de Nobéré à environ 45 km de Pô. Au sud, Pô a pour limite les villages de Manon, de Tamona et de Tambolo situé à la frontière du Ghana.

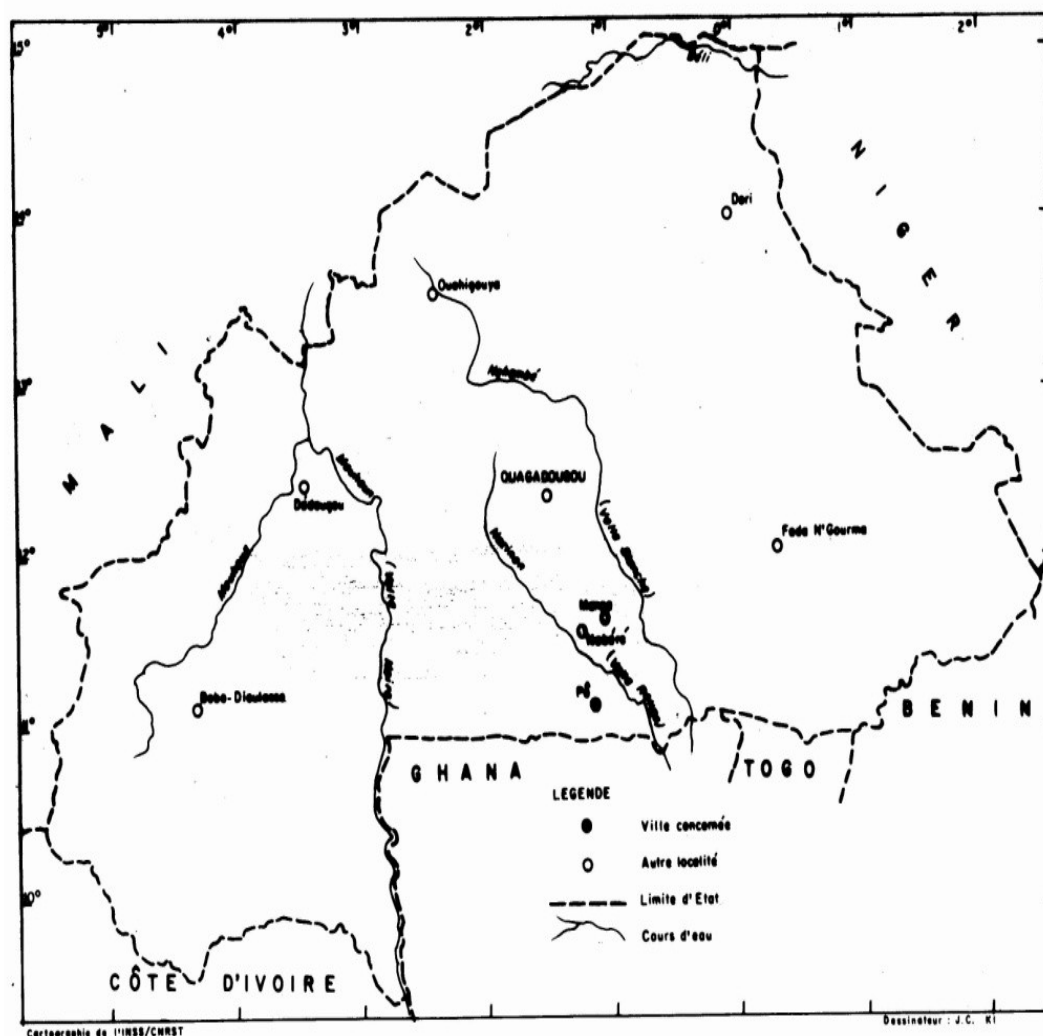
A l'Ouest, la chefferie de Pô a pour voisine et rivale à l'époque précoloniale, la chefferie de Tiakané qui se trouve à environ cinq kilomètres. A l'est, Pô se limite au village de Banon sur la route de Tiébélé.

La présentation de la ville faite, la question fondamentale se pose maintenant autour de l'explication du mot Pô et par conséquent, des fondateurs de la ville, de leur identité. Pô est-il du *moore* ou du *kasim* ?

II- Pô, une ville fondée par des Moose ?

Suivant les doyens du lignage d'origine *moaaga* de la ville de Pô, les Nabolobia, mais aussi selon une tradition du sud du pays *moaaga*, plus précisément de Nobéré, Pô serait fondée par des Moose qui y auraient installé leur champ et d'ailleurs c'est du terme *puugu*, champ en moore, que dériverait le nom de la ville. Quels sont les arguments sur lesquels les tenants d'une telle explication fondent leur certitude ?

Carte de situation de la zone d'étude



Cartographie de l'INSS / CNRST Dessinateur J.C KI

Au départ de cette conclusion, se trouve un récit mythique, qui fait de *Naaba Bilgo* fondateur de la ville de Pô. Chef de Nobéré situé à environs 45 kilomètres de Pô, *Naaba Bilgo* se serait déplacé sur le site actuel de Pô où il n'y avait personne et aurait créé un champ, *puugu* en *moore*, terme à partir duquel Pô dériverait. Lors de l'une de nos enquêtes de terrain, à Nobéré, nous avons pu recueillir une version de ce récit auprès du chef coutumier de Nobéré.

Ainsi, selon ce dernier : « *les premiers habitants de Nobéré étaient des Niinsse. Quant à la chefferie de Nobéré, c'est un fils de Naaba Wubri du nom de Naaba Bilgo qui en fut le fondateur. Naaba Bilgo n'a pas été envoyé par son père à Nobéré. Il a fait le déplacement de son propre gré. Ce n'est donc pas le Moogo Naaba qui lui a donné l'ordre de s'installer à Nobéré. Après la mort de Naaba Wubri, un petit frère de Bilgo accéda au pouvoir et Bilgo resta à Nobéré. Par la suite, il fit un champ à Pô et désigna des gens pour s'en occuper. Naaba Bilgo était à la fois à Nobéré et à Pô.*

A sa mort, comme il était à la fois à Nobéré et à Pô, les deux villages ont dépêché chacun un messenger pour informer l'autre de la disparition du Naaba. Les deux messagers se

rencontrèrent en brousse et au lieu de la rencontre on trouve aujourd'hui des roches qui représentent les deux messagers figés sur place. Mais en réalité, aucun descendant de Naaba Bilgo ne s'est installé à Pô. C'est seulement ceux qu'il a désignés pour s'occuper de son champ et qui se réclament être de Nobéré parce que le choix du naaba avait porté sur eux »¹ En fait cette thèse qui est parfois admise même par des représentants de la chefferie de Pô -en témoigne les notes qui accompagnent la liste des chefs de Pô établie par Zinwénou²- a été surtout popularisée à partir d'une étude du chercheur allemand Zwernemann.

Dans son article sur « *la fondation de Pô : Essai d'interprétation des traditions orales d'une ville kassena (Zwerneman 1969 : 3-15)* » cet ethnologue allemand explique effectivement que c'est du terme puugu que la ville de Pô tiendrait son nom. A sa décharge cependant, il s'agissait d'un européen qui ne maîtrisait pas du tout le kasim et qui n'a écrit que ce qu'on a bien voulu lui dire.

Au moins, il reconnaît que Pô n'était pas vide d'habitants. Il y avait les gens de Tamona qui étaient installés dans les environs, mais aussi une population connue sous le nom de Iprinian. Il ne nous a pas été possible d'identifier ces Iprinian, mais tout porte à croire qu'il s'agissait aussi de Kasena, dans la mesure où en kasim le mot « nian » qui signifie « les gens de » est souvent utilisé pour signifier qu'il s'agit de ressortissants de telle ou telle localité. Des gens de Manon on dirait « manian ». Des ressortissants de Tamona on dirait « tamonian ».

Si cette hypothèse est fondée, il est alors possible d'admettre que les Iprinian n'étaient rien d'autres que des habitants d'un quartier ou d'un village nommé Iprina ou Iprini. Il n'est cependant pas inutile de s'interroger sur le personnage de Naaba Bilgo, car, cela peut aider à comprendre pourquoi Pô a été considéré comme une création de Moose.

Dans l'histoire du royaume de Ouagadougou, il a effectivement existé un Naaba Bilgo, fondateur de la lignée des chefs de Nobéré (Skinner 1972 : 53).

Toute une légende entoure la naissance de ce personnage qui serait né des œuvres d'un génie et d'une femme de Naaba Wubri (Ibid 53). Or d'après la chronologie de Michel Izard (Izard 1970 : 139), Naaba Wubri est situé entre 1495 et 1517/1518. Quant à la génération de ses fils, Michel Izard la situe entre 1517/1518 et 1540. Mais d'après d'autres traditions (Ibid 139), Naaba Bilgo serait un fils de Naaba Zungrana (1465-1480). Dans ce cas, Naaba Bilgo serait à situer à partir de 1480. Sur la base de tous ces éléments, on peut situer approximativement Naaba Bilgo entre 1480 et 1540³.

Dans la tradition de Pô, il est dit que ce fut suite à un conflit de succession à l'issue duquel il sortit perdant, que Naaba Bilgo se serait réfugié à Pô où il trouva déjà installés les gens de Tamona et de Zénian. En revanche, en pays moaaga et au sein des descendants des Moose installés dans le quartier Assio à Pô depuis le XVI^e siècle et qui portent le nom Bilgo, on argumente que Naaba Bilgo s'est rendu dans la région pour cultiver et que Pô n'est rien d'autre que son champ. En somme, il aurait conquis la région.

En fait, aucune de ces versions ne semble correspondre à la réalité historique. En effet, si nous nous référons à la tradition des Moose, un naaba ne franchissait jamais la Volta Rouge (Nazinon). Par ailleurs, il n'est pas concevable qu'un Naaba se déplace lui-même pour aller créer un champ. En revanche, si nous acceptons qu'il s'agisse plutôt d'un candidat malheureux au trône de Nobéré, alors cela est possible, puisque dans la tradition moaaga, de tels exils ont souvent été rapportés. Seulement, il ne sera plus question d'un Naaba Bilgo, puisqu'il n'aura pas réussi à se faire introniser naaba. Ajoutons à cela que Naaba Bilgo a effectivement régné à Nobéré et qu'il

¹ Entretien avec Drissa Congo, chef coutumier de Nobéré, Nobéré le 16/05/2000.

² Liste établie le 20 juin 1942 et qui nous été gracieusement communiquée par le Pô-pè (chef de Pô) actuel.

³ Pour plus de renseignements voir Gomgnimbou, M. 2000, pp. 53 à 70.

nous semble évident qu'il n'a jamais été un candidat malheureux à un quelconque trône ! Où se situe alors la réalité historique ?

III- Comment peut-on interpréter l'origine moaaga de Pô

Il ne nous semble pas, au vu des arguments ci-dessus développés, que ce soit Naaba Bilgo lui-même qui soit parti pour Pô. De fait, suivant Michel Izard (134-139) mais aussi d'autres auteurs (Skinner : 53), Naaba Bilgo serait le fondateur de la lignée des chefs de Nobéré. Cette précision nous permet de dégager quelques conclusions.

La querelle de succession dont il est question et qui serait à l'origine du départ de Naaba Bilgo de Nobéré date certainement bien après la mort de ce dernier. Elle a concerné ses fils et successeurs et non lui-même. Le candidat malheureux, comme il est de coutume en pareille circonstance chez les Moose, a dû quitter la chefferie. Il a aussi très probablement lors de son exil, pu se présenter comme étant le fils ou tout au moins un sujet de Naaba Bilgo. La tradition n'aura alors retenu que le nom de son père ou de son souverain. Il n'est même pas exclu que ce personnage n'ait aucun lien avec Naaba Bilgo. Il a tout simplement pu faire l'objet d'une expulsion du territoire de Naaba Bilgo suite à une faute très grave. De tels cas nous sont largement rapportés par l'histoire du Moogo et certains d'entre eux étaient suffisamment graves pour donner lieu à une exécution ou au mieux à une expulsion. Alors pourquoi, la tradition kasena a-t-elle retenu ce personnage sous le nom de Naaba Bilgo ?

Trois facteurs historiques ont pu concourir à cette interprétation. D'abord, comme supposé plus haut, l'exilé a pu se présenter comme étant un fils ou un sujet de Naaba Bilgo. Ensuite, le second élément qui permet de comprendre ce qui s'est probablement passé réside dans les raids esclavagistes que Naaba Bilgo faisait effectuer en pays kasena.

En effet, selon E. P. Skinner (55), après avoir fondé son royaume sur le site duquel il chassa les Ninisi autochtones, Naaba Bilgo n'était pas satisfait du nombre d'habitants sur lesquels il régnait. Il effectua alors des raids en pays gurunsi où il captura des esclaves qu'il fixa derrière sa résidence et dans les villages placés sous l'autorité de ses propres chefs. En revanche, les Moose n'ont jamais conquis le Gurunsi. C'est ce que E. P. Skinner (Ibid : 218) nous laissent comprendre quand il dit : « *Il va sans dire que les chefs Mossi continuèrent à lancer des raids contres des peuplades voisines moins puissantes telles que les Boussansé, les Gourounsi et les Samogo, mais seulement pour s'emparer d'esclaves* ».

Néanmoins, cette chasse à l'homme a certainement traumatisé les Kasena et ils n'ont fait qu'identifier leurs agresseurs à Naaba Bilgo qui en fait en était le commanditaire. Parmi ces chasseurs d'esclaves pour le compte du Naaba moaaga, un groupe a pu choisir de s'installer définitivement à Pô. Dans tous les cas, quelle que soit l'identité des Moose qui se sont installés à Pô, ils y ont trouvé des gens à qui ils demandèrent le nom du village. Il est alors facile de comprendre que Pô prononcé en moore, a pu facilement être transformé en puugu, changeant ainsi l'étymologie originelle du terme, sans que cela soit forcément le champ de Naaba Bilgo. En effet, comme l'a montré Jean Boulègue (Bouleue 2008 :100), les changements de sens des toponymes sont fréquents. Les facteurs historiques qui concourent à ces transformations sont de plusieurs ordres. On peut retenir entre autres l'abandon de la langue des premiers occupants et la création d'un autre sens à partir d'une autre langue. C'est certainement ce qui s'est produit dans le cas de Pô où les Moose qui furent intégrés par les premiers occupants ont réinterprété dans leur langue le toponyme.

Enfin, le dernier élément qui concourt à expliquer ce fait réside dans la culture kasena. En effet, chez les Kasena, l'individu est toujours apprécié en fonction de ses origines. Sa place sociale est déterminée par les origines de sa famille, de son lignage. C'est pourquoi, il est de coutume de nommer les individus d'après ce critère. Ainsi, on dira d'une personne issue du lignage Tuyu, un

tuyubou et au pluriel des tuyubia (enfants, descendants de Tuyu). Il est alors logique selon les Kasena, que l'étranger venu de chez Naaba Bilgo puisse être nommé Nabolobou et au pluriel Nabolobia.

C'est sur la base d'une telle logique nous semble-t-il, sur laquelle sont venus se greffer les écrits des premiers européens tel que Louis Tauxier (1912 : 308-309), administrateur du pays gurunsi avec résidence à Léo, qui affirma « *qu'à Pô, les ancêtres du chef de canton actuel viennent également du Mossi. Un premier Mossi se serait installé à Pô avant qu'il y eût personne* ». C'est à partir de telles affirmations qu'à la suite de L. Tauxier puis de J. Zwernemann que l'histoire de cette ville a commencé à être transformée. Dans ces conditions quelles sont alors les vraies origines de Pô et que signifie ce terme selon les Kasena ?

IV- Pô, une dénomination locale de l'espace

En expliquant comment on peut utiliser la toponymie pour écrire l'histoire, Y. T. Toussaint (1993 : 53) déclara que quand les hommes occupent un espace vital, il est une activité intellectuelle à laquelle ils ne sauraient échapper, celle de désigner et de nommer les objets de leur environnement. Plus récemment, Pierre Claver Hien (2003 : 23-43), dans une communication ne dit rien d'autre quand il dit que l'homme dans son rapport avec l'espace cherche à dominer, en nommant l'endroit qu'il occupe afin de s'en approprier.

Les Kasena obéissent à la même logique dans la dénomination de leur espace. Les premiers occupants prenaient soin de nouer à travers des sacrifices, une sorte de pacte avec les esprits de la terre, les *tangwana*, qui pour eux, sont en réalité les premiers habitants de la terre. Par ce pacte, ils sollicitaient la protection des ces divinités.

C'est ainsi que les Kasena expliquent le nom du village Nahouri (Akowé 1997), qui a servi à dénommer la province tout entière. Ainsi, avant que les premiers habitants ne touchent la terre sur le pic nahouri, il n'y avait que des Tangwana qui habitaient cet endroit. Le plus important d'entre eux est sans aucun doute le nahouri piu (pic Nahouri), raison pour laquelle il donna son nom au village et de nos jours à la province.

Les villages de Tiébélé (une colline sacrée), de Kampala (une colline sacrée) de Songo Natri (Natri est le nom d'un marigot sacré) etc., obéissent également à la même logique de dénomination. Il en est ainsi jusqu'en pays kasena du Ghana où des villages comme Pindaa tirent leurs noms des tangwana du même nom.

Le tangwam est une divinité terrestre, pouvant être une colline, un marigot, un bosquet sacré etc., mais il arrive aussi, qu'il symbolise un ancêtre mythique, comme c'est le cas de Chiana au Ghana. Dans tous les cas, la logique de la dénomination des lieux est la même. Le cas de Pô est alors à situer dans ce contexte de croyances socioculturelles et philosophiques que les Kasena partagent certainement avec de nombreux peuples africains.

Ainsi, Pô suivant les Kasena dérive non pas de *puugu*, champ en moore, mais d'un tangwam, *poo yuu* (un bosquet) qui jusqu'à nos jours est l'objet de très grandes sollicitudes, surtout à l'occasion d'événements assez graves pour la population de Pô. C'est en effet, de cet endroit que seraient sortis les ancêtres du lignage qui s'occupe des sacrifices et qui se réclame l'un des lignages premiers occupants de la région de Pô (El Hadj Atiou Mohama 1997). Le centre du bosquet est occupé par un monticule, *poo* en kasim. Il n'est pas difficile dans ces conditions de comprendre pourquoi ce nom *Poo yuu* (crête de monticule) fut donné à ce tangwam auquel la ville de Pô doit son nom.

Conclusion

Comme l'aura constaté le lecteur le plus sceptique, l'affirmation selon laquelle le nom Pô dériverait du mot moore *puugu* qui signifie champ ne résiste pas à une investigation historique sérieuse. Il n'en demeure pas moins vrai que l'histoire de Pô, celle du pays kasena en général et de ses institutions sociopolitiques, est comme partout ailleurs dans le monde, le résultat d'un brassage entre populations et des influences d'origines diverses. Aucun chercheur ne peut remettre cela en cause, car il faut bien reconnaître qu'il n'existe pas d'ethnie pure.

Ainsi, dans l'histoire de la mise en place du peuplement kasena, il y a non seulement des apports de peuples voisins mais encore des apports venus de plus loin. En ce qui concerne les mouvements de population venus des pays voisins, il faut compter des Dagomba, des Mamprusi, des Bissa, des Nankana, des Kusace, des Nuna et des Moose.

La région a même accueilli des populations d'origine lointaine manden. Les descendants de ces populations sont aujourd'hui appelés *Sin yari* à Pô et dans le pays kasena. Pour ce qui est de la présence des descendants des Zaberma dans le pays kasena du Burkina Faso comme du Ghana, il est connu que cela est dû à l'invasion zaberma de la région dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Parfois, ces mouvements de population ont donné naissance à des quartiers créés par les ancêtres de ces migrants. Dans la région de Tiébélé par exemple, mis à part une seule famille qui se réclame autochtone, tout le quartier Tuyalo est habité par des descendants de migrants venus du pays bissa. Il en est de même de Songao, un quartier de Songo, habité également par des gens qui se réclament d'origine bissa.

Pourtant, ces quartiers ne portent pas de noms bissa, mais bien des noms kasena. Tuyalo est un nom composé à partir de deux mots kasim que sont tuyu (arbre) et yole (trou, creux). Alors, le nom de ce quartier signifie « creux de l'arbre ». Songao par contre doit son nom à la fertilité du site. Trouvant la terre très fertile, les Kasena qui installèrent l'ancêtre bissa sur le site lui ont dit : « *n' lag n' gooni mu* », ce qui peut se traduire par « *tu vas faire de bonnes récoltes* ». C'est le mot gooni (amasser) qui, accolé à Songo, donna le nom Songao. Arrivé dans la région de Pô, les Moose s'installèrent dans le quartier Assio où vivent encore de nos jours leurs descendants. Mais là également, le nom du quartier n'est pas du moore mais du kasim dont la décomposition renvoie au fait de se cacher, de se dissimuler.

L'exemple de Pô n'est pas unique. Bien d'autres cas de contestations se retrouvent dans l'explication de la toponymie de plusieurs localités. Dans la région de Satiri par exemple, il existe un village du nom de Sokurani ou Sokoroni selon les versions. Pour les uns, il signifierait en dioula, « *village nouveau* » et pour les autres il s'agit plutôt de « *vieux, ancien village* ».

Derrière de telles contestations, se profile parfois, le besoin de s'attribuer et de légitimer un statut de premier occupant avec tous les avantages de domination qu'un tel statut peut procurer. C'est pourquoi de telles déformations historiques sont légion. Malheureusement, elles tendent à induire le profane en erreur et même l'historien averti, si ce dernier n'y prend garde. Néanmoins, soumis à une méthodologie rigoureuse, les toponymes peuvent être une source importante pour l'écriture de l'histoire nationale et même régionale, particulièrement dans le cadre de l'histoire de la mise en place des populations. Au Burkina Faso par exemple, des localités comme Dori et Liptako au nord sont aujourd'hui peuplées de Peuls. Pourtant les toponymes dori et liptako sont gourmantché. Cela permet alors à l'historien de reconstituer l'itinéraire migratoire des Gourmantché qui, partis du nord, se retrouvent de nos jours à l'est du Burkina Faso au nord du Togo et du Bénin et au sud de la république du Niger.

Sources orales

Informateur : nom et prénoms	Statut/ fonction	Age approximatif	Lieux et date de l'enquête
Akowé Natiogo	Chef de village et responsable du tangwam nahouri piu	55 ans	Village de Nahouri, le 21/12/97
El Hadj Dringali Atiou Mahama	Doyen du quartier Gongo de Pô.	85 ans	Pô, le 07/12/97
Congo Drissa	Chef de Nobéré	Né vers 1923	Nobéré le 16/05/2000

Bibliographie

- BOULEGUE, Jean. 2008. Les toponymes et leurs étymologies. L'exemple du Quercy. Dans Chastanet, M et Chrétien, J. P. *Entre la parole et l'écrit. Contributions à l'histoire de l'Afrique en hommage à Claude Hélène Perrot*. Paris, Karthala, pp. 99-104
- DIOULDE L. (éd.), 1972 : *La Tradition orale, problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine*, Cultures Africaines, Niamey, CRDTO, 191 p.
- GOMGNIMBOU M. 2000 : Aperçu de la mise en place du peuplement kesana du Burkina-Faso. Dans *Bonds and Boundaries in Northern Ghana and Southern Burkina Faso*. Edité par Sten Hagberg et Alexis B.Tengane, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 53-68.
- HIEN P. C., 2003 : La Dénomination de l'espace dans la construction du Burkina Faso (1896-1947). Dans KUBA R, LENTZ C et SOMDA C. N (éd.). *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*. Paris, Karthala, pp. 23-40.
- IZARD M., 1970 : *Introduction à l'Histoire des Royaumes Mossi*. 2 vol. Recherches voltaïques 12 et 13, Paris, CNRS-Ouagadougou, CVRS, 434 p.
- SKINNER E. P., 1972 : *Les Mossi de Haute-Volta*, Paris, Nouveaux Horizons, 452 p.
- TALL S., 1972 : Importance de la toponymie et de l'anthroponymie pour la recherche historique en Afrique occidentale. Dans Diouldé Laya, *La tradition orale, problématique et méthodologie de l'histoire africaine*, Niamey, CRDTO, pp. 138-149.
- TAUXIER L., 1912 : *Le Noir du Soudan- Pays Mossi et Gourounsi- Documents et Analyses*. Paris, Emile Larose, 795 p.
- TOUSSAINT Y. T., 1993 : Toponymie et histoire nationale. *Africa Zamani*, numéro spécial sur le Bénin. Nouvelle série, N° 1, pp. 51-64.
- ZWERNEMANN J., 1969 : La Fondation de Pô : Essai d'interprétation des traditions orales d'une ville kasena. *Notes et documents voltaïques*, 2 (2), janvier- mars (1969), pp. 3-15 et dans Diouldé Laya, *La tradition orale, problématique et méthodologie de l'histoire africaine*. Niamey, CRDTO, 1972, pp. 138-149.

7

ECRIRE UNE HISTOIRE NATIONALE, ENTRE MYTHES ET VERITE : Le point de vue d'un étranger

Yves MARGUERAT*

Ce colloque est pour moi l'occasion de faire le point sur une pratique particulière de l'étude du passé, celle d'une histoire africaine faite (principalement) par les premiers concernés, les historiens africains, en l'occurrence mes collègues du Togo, avec lesquels, bien qu'étranger, je travaille depuis de nombreuses années en collaboration étroite.

D'abord, pourquoi fait-on de l'histoire ? Avant tout **pour le plaisir**, celui de l'historien et celui du lecteur. L'histoire est d'abord une jouissance intellectuelle, celle d'une énigme posée et résolue, puisque l'on en connaît la suite, comme un roman policier grande nature, où les causes et les conséquences s'enchaînent logiquement. C'est aussi pour les délices du dépaysement, de la découverte de l'Autre : son propre monde dans les temps passés ou encore un tout autre univers, que seule l'histoire permet de découvrir. D'où la fascination qu'exerce universellement la civilisation de l'Egypte antique. Autre exemple, le goût pour le Moyen Age en France : dans les "universités du troisième âge", où des retraités viennent se former par pure passion intellectuelle à des disciplines dont les charges de leur vie professionnelle les avaient exclus, c'est l'histoire médiévale qui attire le plus d'étudiants, davantage encore que toutes les matières de la période contemporaine réunies.

Mais l'histoire, et d'abord l'histoire "nationale", est aussi une **mémoire collective** et, à ce titre, un puissant **enjeu de société**. La définition d'une nation est précisément d'être une **collectivité ayant la conscience d'un destin commun** (quelles que puissent être ses tensions internes), au cours du passé comme dans le futur. Cette mémoire commune, élaborée et transmise, est donc un **enjeu politique majeur**, pour le meilleur comme pour le pire, car rarement fondé sur l'objectivité scientifique : les mythes sont pour cela bien plus commodes. Mais, tout de même, à terme, la recherche de la vérité n'est-elle pas encore plus positive ?

I- L'histoire nationale, une construction volontariste ?

La définition de l'histoire nationale n'est donc pas seulement celle des habitants qui sont inclus au sein d'un espace qualifié de national. C'est surtout d'être **la mémoire d'une communauté politique**, qui sélectionne l'interprétation à donner aux événements du passé, les sujets (thèmes et personnages) à mettre au premier plan, les conclusions à utiliser comme références... Tout ceci peut être un outil majeur dans les conflits politiques comme dans le façonnement volontariste d'une vision du monde imposée à tous. C'est pourquoi l'histoire nationale n'est pas une thématique scientifique comme les autres : c'est avant tout une **histoire "chaude"**, traversée de passions, sous-tendue d'assimilations et d'exclusions encore actives bien longtemps après les faits.

C'est ainsi que la Révolution française est restée pendant deux siècles une pierre d'achoppement, une raison de conflits entre sensibilités politiques, en France comme dans le monde (Lénine, par exemple, s'y réfère constamment quand il prend le pouvoir en Russie, ainsi qu'à la Commune de Paris de 1871, prototype de la Révolution ouvrière qu'il veut réussir). Ainsi, l'historien communiste Albert Soboul, en décrivant le monde des "sans-culotte" il y a près de cinquante ans, avait pour objectif d'armer intellectuellement la classe ouvrière pour la prise du

* Directeur de recherche à l'IRD, Bondy, France

pouvoir, tandis que les historiens conservateurs, tels Jacques Bainville, insistent sur les dégâts infligés à la France par les fureurs révolutionnaires. A ceux qui voulaient pouvoir faire un choix entre ce qu'ils acceptent au sein des onze années de la Révolution (la démocratie, les Droits de l'homme et du citoyen) et ce qu'ils déplorent (la Terreur, sa dictature et ses massacres), Clemenceau répondait de façon abrupte : "la Révolution est un tout" - autrement dit, ou bien on est pour (donc républicain) ou bien on est contre (donc réactionnaire). Une telle histoire n'est alors qu'un instrument, une arme dans un combat politique en train de se livrer.

Il faudra attendre les années 1975-80, en particulier les travaux de François Furet pour "repenser la Révolution", pour que celle-ci devienne enfin un simple objet de la science historique, le lieu d'un débat dépolitisé entre spécialistes, même (ou surtout) s'il est suivi avec un vif intérêt par d'innombrables amateurs passionnés. On peut dire que, non sans quelque paradoxe, ce sont les vastes festivités (et les innombrables publications) organisées pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution qui ont marqué le terme politique de celle-ci, sa fin en tant que facteur de déchirements et d'anathèmes. L'écrasante majorité des Français d'aujourd'hui se reconnaît dans le mouvement démocratique de 1789, sa lutte pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, la proclamation des Droits de l'homme, et rejette fermement la Terreur de 1794 et sa guillotine politique : ce sont là des attitudes citoyennes riches de valeurs universelles.

En France, de nos jours, les rappels des grands événements de l'histoire (du moins d'un passé assez ancien : disons au-delà d'un siècle) sont fréquents, mais ils ne sont plus guère l'objet de récupérations politiques¹. Ils sont l'occasion soit d'une **réflexion** (en 1985, le tricentenaire de la désastreuse Révocation de l'Edit de Nantes n'a pas été "célébré", mais "commémoré", afin de se remettre collectivement en mémoire les dangers de l'intolérance religieuse), soit surtout de **coups éditoriaux** à partir de thèmes présents dans les mémoires (comme, à venir bientôt, le bicentenaire du sacre de Napoléon, ce somptueux spectacle d'une ambition individuelle imposée à un peuple), ou plutôt lointains aux yeux de nos contemporains (en 1999, le 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis, réputé, malgré son large flou chronologique, le "baptême de la France"). S'agit-il de mieux comprendre le cheminement de la pensée historique ou de profiter d'une mode pour vendre le maximum de livres -parfois excellents, parfois purement commerciaux, vite écrits, vite oubliés ? Les célébrations se succèdent aussi rapidement que les promotions publicitaires, et, de fait, ne s'en distinguent souvent plus guère...

On l'a dit, la première des implications politiques de l'histoire des peuples est sa participation dans la **formation d'une conscience nationale**. Le problème ne se pose pas dans les vieilles nations "recrues d'histoire", comme le disait pertinemment le général de Gaulle au sujet de la Chine, mais il taraude les pays neufs, comme les États-Unis, le Canada, l'Australie... Dans des villes désespérément dépourvues de toute singularité, on voit la moindre construction centenaire, une gare ou un bureau de poste des années 1900, même dépourvu de tout autre raison d'intérêt, élevée au rang de monument historique, de "lieu de mémoire" - avant tout par défaut. L'Afrique, bien sûr, appuie son existence au monde sur de longues chaînes généalogiques, c'est-à-dire sur la notion d'une grande profondeur temporelle. Constatons cependant que l'engouement pour l'archéologie et ses trouvailles signifie aussi, pour les nations actuelles, qu'elles ne sont pas apparues ex-nihilo en 1960. Pour des sociétés où l'on valorise tellement la tradition orale héritée des grands ancêtres, les traces matérielles émergées d'un passé immémorial sont autant de confirmations de la légitimité d'une identité (ou d'une primauté dans l'implantation). Pour des États presque tous jeunes en tant qu'institution, écrire leur propre histoire est donc un moyen légitime, et même sans doute incontournable, de **travailler à se constituer comme nation**. Mais s'agit-il de faire une histoire "vraie" ?

Il va de soi que la raison du politique n'est pas celle de l'historien : les hommes de pouvoir veulent utiliser l'histoire pour assurer leur domination sur les esprits, pour fonder leur propre légitimité par une adhésion collective aux mêmes images. Cela peut donner lieu à des perversions

¹ Si ce n'est par de petites minorités extrémistes.

sans scrupule de la vérité, parfois délirantes, comme naguère les réécritures successives de l'histoire officielle de l'Union soviétique, dont les héros les plus glorieux disparaissaient des pages et étaient effacés des photos à mesure qu'ils tombaient dans les "poubelles de l'Histoire"¹. On peut évoquer ici quelques exemples moins caricaturaux.

Dans certains cas, on assiste à des **mythifications spontanées**, consensuelles, qui arrangent tout le monde, sans avoir été sciemment élaborées par personne. Ainsi, après la seconde guerre mondiale, la complaisance très générale des Français pour l'idée que, sous l'Occupation, ils avaient tous été résistants, au moins de cœur : oublié le "maréchalisme" très majoritaire des premières années du régime de Vichy, gommée l'infamie des centaines de milliers de lettres de délation, sublimé l'attentisme d'une population qui avait été surtout absorbée par les difficultés de sa propre survie... Le déni de l'histoire est encore plus massif et plus durable (jusqu'à nos jours inclus) en Autriche, qui a escamoté qu'elle avait été massivement nazie au moment de l'*Anschluss*, et a su admirablement tirer parti du statut de "première nation victime de Hitler" conféré par les Alliés. Ce n'est qu'incidemment que les remugles du passé enfoui remontent à la surface, par exemple quand on découvre qu'un président de la République (et ancien secrétaire général des Nations-Unies) avait, comme officier de l'armée allemande dans les Balkans, été impliqué dans des crimes contre l'humanité.

Dans d'autres exemples, **la transformation de l'histoire en mythe est voulue**, ou du moins consciente, pour justifier une vision idéologique du monde. Ainsi, au XIX^e siècle, Jules Michelet -autant poète romantique qu'explorateur d'archives- sculptant la statue de son cher Peuple français, à la fois objet et sujet central de son histoire, ou, dans les années 1950 l'historien soviétique Vladimir Porchnev analysant les jacqueries paysannes contre la fiscalité de Louis XIV comme une lutte des classes conforme aux dogmes du marxisme version stalinienne. Moins extrême, mais bien plus méthodique, durable, exemplaire (et copiée) a été la construction volontariste d'une "Histoire de France", nationale et de fait nationaliste, par les historiens pédagogues de la III^e République autour d'Ernest Lavisse, dans le grand mouvement progressiste qui assimilaient scolarisation universelle, progrès social et construction d'une République unitaire, démocratique et laïque. C'est ainsi que, à coups de Vase de Soissons et de Jeanne d'Arc boutant les Anglais hors du Royaume, des générations d'écopiers seront élevées selon le dogme que la France s'est construite "naturellement", les provinces périphériques "rejoignant" chacune à son tour une mère-patrie prédestinée de tout temps à être la France moderne, par la volonté de la Nature ou par celle de Dieu, selon les opinions de chacun...

L'histoire transformée en mythe national n'est pas forcément la mémoire des triomphes. Il en existe des versions doloristes chez des peuples qui remâchent durant des siècles une défaite, décrétée glorieuse : le nationalisme grand-serbe, qui a fait tant de mal dans l'ex-Yougoslavie au cours de la décennie 1990, appuyait son fanatisme sur le souvenir de la bataille du Kosovo-Polié, en 1389, où l'ancien royaume serbe fut anéanti en une journée par la jeune puissance ottomane, blessure jamais cicatrisée qu'un démagogue comme Milosevic a su admirablement utiliser pour asseoir son pouvoir absolu, conforté à coups d'agressions successives contre les peuples voisins.

On pourrait citer de nombreuses collectivités qui utilisent, de façon honnête ou non, leur passé pour justifier comme "droits historiques" leurs revendications (c'est-à-dire celles que leurs élites dirigeantes mettent en avant), ou leurs exclusions. On voit depuis dix ans en Côte d'Ivoire tous les dégâts qu'a pu faire, entre les mains des démagogues, le concept "d'ivoirité", où l'Histoire est invoquée, sans aucun souci de rigueur intellectuelle, pour distinguer autochtones et allochtones, ou du moins entre autochtones plus ou moins récents, c'est-à-dire pour théoriser la stigmatisation des seconds -définis comme tels par les premiers- afin d'en justifier l'exclusion.

¹ Les archéologues "rudologues" savent combien est riche l'exploration des poubelles du passé, meilleurs témoins de la vie quotidienne.

Seul le **recours à la rigueur et à l'honnêteté de la pensée** peut dégonfler les baudruches d'une histoire mythifiée, mystifiante, et permettre un dialogue entre les diverses composantes d'une même nation, en relativisant les "raisons" ou les "torts" de chacun. L'historien se doit de **déconstruire les mythes** quand ils ne correspondent pas à la réalité de ce qui s'est passé, ou au moins à la vraisemblance des sources. Rappelons que, à côté de la stricte objectivité des faits, le mythe, une fois institué dans les esprits, est lui aussi un objet scientifique : l'imaginaire sous toutes ses formes et dans toutes ses évolutions est une réalité dans la vie des sociétés, et toute une branche de l'historiographie s'y consacre avec succès.

Le devoir civique de l'historien (comme de tout scientifique) est donc de rechercher la vérité, avec rigueur intellectuelle et avec droiture morale. Certes, on le sait depuis longtemps (par exemple depuis le *Métier d'Historien* d'Henri-Irénée Marrou), la stricte objectivité n'est qu'une illusion, qui rendrait d'ailleurs les livres d'histoire d'un ennui mortel. Celle-ci ne peut s'écrire sans une certaine subjectivité, ne serait-ce que dans le choix et l'ordre des arguments présentés pour être convaincants, nécessairement enjolivés d'un minimum de talent de conteur. Mais **l'impartialité** est le seul fondement possible d'une histoire collective que chacun puisse reconnaître pour sienne, sans exclusions.

Plus dangereuses encore que les manipulations internes, peuvent être celles par lesquelles deux collectivités ou deux nations s'opposent autour de ce qu'elles ont en commun du passé : le souvenir d'un affrontement séculaire. Qu'il soit très ancien n'en réduit pas forcément l'acuité. Mais ces mémoires qui s'opposent peuvent aussi devenir découverte enrichissante à travers le regard de l'autre, de l'étranger.

II- Les histoires "bi-nationales" en conflit : comment passer de l'antagonisme au dialogue ?

Le pire des cas actuels d'affrontement où **le passé est au cœur de l'antagonisme** est, bien sûr, le conflit israëlo-palestinien, sur cette petite terre dont on a dit, avec ironie mais avec une grande pertinence, qu'elle était "trop" promise, et que son problème était précisément d'avoir "trop d'Histoire et pas assez de Géographie". On sait combien toutes les traces du passé, scripturaires ou archéologiques, y sont exploitées comme justifications de la présence de l'une ou l'autre des communautés, qui se vivent -du moins dans leurs extrêmes- comme par essence mutuellement exclusives.

On trouve dans la division de l'île de Chypre la même hostilité essentielle entre Grecs et Turcs qui y cohabitent depuis la conquête ottomane du XVII^e siècle : deux populations aux histoires opposées, façonnées par près d'un millénaire de guerres¹. Tout souvenir glorieux de l'un est celui d'une humiliation pour l'autre. De surcroît, la culture religieuse de chacun fait percevoir l'autre comme un mécréant, un infidèle, un ennemi irréductible...

Au Rwanda et au Burundi, la religion était la même, les traditions étaient les mêmes, la langue était commune, même les clans étaient communs au sein d'Etats véritables : des royaumes séculaires où ne se distinguaient, avec d'innombrables formes intermédiaires, que des catégories socio-professionnelles (pour schématiser, les éleveurs et les cultivateurs) et les strates hiérarchisées de l'appartenance aux sphères plus ou moins déterminantes du pouvoir de l'Etat. On sait comment la stratégie de contrôle colonial imposée par les Belges a cristallisé les Hutu et les Tutsi en "ethnies", voulues complémentaires mais hiérarchisées par nature, vite comprises comme antagoniques, avec tout ce qui s'en est suivi. D'excellents travaux d'historiens et de sociologues ont clairement montré combien l'histoire a été manipulée, tordue, en particulier à partir des stéréotypes du racisme européen de l'époque. Ainsi, selon le dogme colonial, les si séduisantes élites tutsi ne pouvaient être "nègres", donc elles devaient être venues du monde du Nil, seul foyer

¹ Depuis la bataille de Manzikert, en 1071, où les Turcs détruisirent l'armée byzantine et envahirent l'Anatolie pour s'y établir définitivement.

de civilisation digne de ce nom. Quelques décennies plus tard, ceux que l'on avait cru disqualifier en les traitant d'autochtones renversèrent la symbolique, et les "originaires du Nil" devaient "y retourner" sous forme de cadavres que l'on jetait dans les affluents les plus lointains du bassin du grand fleuve.

Il est facile, avec de telles situations de conditionnements des esprits par une mémoire falsifiée, de faire taire ceux qui prônent le dialogue et la tolérance, ceux qui refusent l'antagonisme entre "eux" et "nous" et passent de ce fait pour traîtres aux yeux des fanatiques. Dans ce cas, rien n'est plus dangereux que les extrémistes convaincus d'être de bonne foi.

Pour construire les mémoires, pour les façonner selon la volonté du pouvoir dominant, la technique la plus efficace est de **contrôler l'enseignement scolaire**. La manipulation par les médias est rapide, mais elle reste superficielle : une autre campagne de propagande peut remplacer très vite une manière de voir par une autre, ni plus ni moins vraie, mais moins efficacement présentée. L'école est le lieu où l'on inculque à tous les enfants ce que les adultes pensent devoir être leur fierté collective, comme les petits Anglais d'il y a quelques dizaines d'années à qui l'on apprenait d'abord que l'Empire britannique, leur Empire, couvrait le quart de la planète, source d'un sentiment de supériorité assez solide pour résister à tous les revers. L'école peut aussi instiller consciemment et efficacement la haine de l'autre, du voisin qualifié d'ennemi. Si je puis rapporter un souvenir personnel, je me rappelle d'un livre d'Histoire de France pour enfants que je lisais quand j'étais tout petit, vers 1950, et dont je sais encore une phrase par cœur, à propos de Clovis : "Il avait pour voisins des gens très méchants, qui s'appelaient les Alamans ; aujourd'hui, ce sont les Allemands..." (Dieu merci, j'ai pu découvrir par la suite combien l'Allemagne est digne d'admiration, et je compte des Allemands au nombre de mes amis les plus chers.)

Pour étudier la naissance du Togo, je me suis beaucoup penché sur les relations franco-allemandes à la fin du XIX^e siècle. La haine mutuelle qui suinte à la lecture des documents est d'une intensité qui stupéfie le lecteur d'aujourd'hui. Les Français la faisaient commencer à l'arrachement de l'Alsace-Lorraine en 1871 et les Allemands à la dévastation du Palatinat par les armées de Louis XIV, deux siècles plus tôt, chacun estimant de bonne foi, qu'il ne faisait que se défendre contre une agression révoltante d'injustice.

La leçon politique tirée de la seconde guerre mondiale pour les deux nations riveraines du Rhin a été qu'elles devaient absolument mettre fin à cette haine "héréditaire". Afin que les deux peuples (et non leurs seuls diplomates) puissent enfin se rencontrer, dialoguer, se connaître, découvrir ce qu'ils avaient en commun, ce qu'ils partageaient comme richesses culturelles, de nombreuses stratégies de dialogue et de rencontre furent inventées : jumelages de villes de toutes tailles, échanges de jeunes, etc. Les deux Etats n'ont pas hésité à y investir beaucoup d'argent, et ils en ont depuis recueilli les fruits sous la forme d'un partenariat politique exemplaire.

Mais surtout, dans notre domaine, un grand effort a été fait de **rencontres d'historiens**. Ces échanges de points de vue ont abouti à une **écriture harmonisée des livres scolaires** sur les chapitres communs de leur histoire. D'autres peuples n'ont pas encore réussi ce "déménagement" en commun du passé : ces dernières années, les manuels scolaires japonais ont encore provoqué de vives polémiques en Chine et en Corée. Ainsi les historiens peuvent-ils contribuer aussi bien à exacerber qu'à cicatriser les blessures héritées des antagonismes d'autrefois.

Un exemple tout récent de cette pacification possible des passions nationales qui commence par une écriture à deux, est un livre remarquable publié il y a quelques mois : *La Guerre d'Algérie (1954-2004). La fin de l'amnésie*, sous la direction de Mohammed Harbi et Benjamin Stora (Paris 2004 : 728), ouvrage remarquable qui aborde enfin le conflit comme un objet historique, fondé sur l'analyse méthodique des archives bien plus que sur la subjectivité des souvenirs. Plus de quarante ans après la fin des combats, cette guerre (dont les autorités françaises ont longtemps nié jusqu'au nom) reste un point d'histoire particulièrement "chaud". Le régime algérien, issu du clan qui

disposait de la force au moment de l'Indépendance, justifie son pouvoir par l'exaltation des "martyrs", dont le nombre officiel est porté bien plus haut que ne le permettrait la simple vraisemblance. Du côté français, cette période a été riche en épisodes particulièrement odieux, comme la torture institutionnalisée, ou déshonorant, comme le sort des harkis, abandonnés au massacre pour ceux laissés sur place ou complètement niés pour ceux échoués en métropole et oubliés dans des camps sordides, eux et leurs enfants, jusqu'à nos jours. Des millions de jeunes Français y ont fait leur service militaire pendant ces huit années, dont certains (beaucoup) ont été contraints de participer ou d'assister à des crimes de guerre. La réaction de tous, institutions et individus, a été un immense silence : les romans, les films et toutes les autres formes de commémoration qui parlent de la guerre d'Algérie se comptent sur les doigts de la main, et suscitent toujours des polémiques sans aménité. C'est la première fois que des historiens des deux rives de la Méditerranée se sont concertés pour élaborer une histoire non pas unique, bien sûr, mais au moins relativement consensuelle entre gens de bonne foi.

Les "histoires nationales" sont donc nécessaires pour construire une mémoire collective. Honnêtes, elles fondent la fierté, ou du moins la dignité d'une communauté. Chargées de passions politiques, c'est-à-dire de haines et de mépris pour l'Autre (intérieur ou voisin) au point que les faits y sont travestis en mensonges d'Etat, elles ne peuvent engendrer que désordres dans les idées et violences dans les pratiques. Les peuples ont donc **besoin d'une présentation honnête de leur passé**, avec toutes ses lumières et ses ombres, fondée sur la seule passion de la recherche de la vérité et la transparence du récit.

A une telle démarche, un historien étranger peut participer, à condition de joindre modestie, écoute et empathie aux indispensables compétences scientifiques. Il peut apporter beaucoup, quelquefois une véritable révolution des points de vue : ce sont les travaux de l'Américain Robert Paxton, il y a trente ans, qui, pièces à l'appui, ont renversé l'image d'Epinal d'un régime de Vichy "bouclier des Français". Il a en particulier démontré que, dans la mise en place des mesures de persécution antisémite, "l'Etat français" n'avait pas résisté pied à pied aux exigences de Hitler, mais les avait au contraire devancées, profitant de la défaite militaire pour régler de sordides comptes politiques intérieurs. Le livre de Paxton fut un coup de tonnerre, qui a réveillé toute l'historiographie de la période et modifié durablement toute la perception que nous en avons. Mais peut-être est-il inévitable d'avoir à patienter 30 ou 40 ans (une pleine génération) avant qu'une collectivité puisse affronter un passé trop douloureux.

III- Un étranger dans une histoire nationale

Au cours d'une affectation de longue durée au Togo en tant que chercheur coopérant de l'ORSTOM, j'ai été conduit à m'intéresser à l'histoire pour comprendre les pratiques foncières à Lomé, que la Direction de l'Urbanisme m'avait demandé de démêler. Celles-ci ne pouvaient se comprendre sans remonter aux années de fondation de la ville, à partir de 1880, et surtout au jeu des divers acteurs africains des premiers temps de celle-ci. Qui étaient ces fondateurs qui ont tant marqué la ville, son usage du sol, ses architectures, sa sociabilité originale (et même -cela ne fut pas la moindre de mes surprises- ses gamins de la rue (Patrimoine 1994 : 230)), sa vie politique et, à partir de celle-ci, le pays tout entier ? La découverte des interactions entre toutes ces facettes d'une ville très originale a été (et reste) une démarche intellectuelle particulièrement passionnante. Cela a aussi été pour moi un honneur et un bonheur que de partager le plus possible ces découvertes avec la population de la ville, sous diverses formes (livres, expositions, émissions de radio...), depuis une quinzaine d'années. Mes amis historiens togolais m'ont alors associé de plus en plus étroitement à leurs démarches successives (désormais sur le pays tout entier et non plus seulement au sujet de "ma" ville). Ce qui m'a conduit à participer à cette vaste entreprise qu'est *L'Histoire des Togolais*, et à intervenir ici sur cette problématique de l'histoire d'une nation qui n'est pas la mienne.

Etre étranger présente de nombreux inconvénients, et d'abord d'avoir tout à découvrir d'une communauté, de ses modes de vivre et de penser, de sa langue... Bien des faits, bien des souvenirs collectifs, bien des nuances m'échapperont toujours. Mais cela comporte aussi quelques avantages¹ : d'abord la **neutralité** par rapports aux jeux de pouvoir et aux rapports de force de cette société. Ensuite, et surtout, c'est apporter un **regard extérieur**, enrichi d'autres exemples, d'autres références, qui vont entrer en résonance avec les faits observés, et faire jaillir de nouvelles perspectives. Dans toutes les démarches de sciences sociales, **l'approche comparative** est des plus fécondes : elle oblige à remettre en question des évidences qui n'ont comme force que celle de l'habitude.

C'est ainsi que, depuis plusieurs années, j'ai été amené à m'intéresser particulièrement à la **formation de la conscience nationale des Togolais**, à la découverte par les habitants du pays (et d'abord par ceux de Lomé, mon champ de recherche privilégié) qu'ils composent ensemble une collectivité spécifique. L'originalité du Togo en Afrique est que cette prise de conscience est **exceptionnellement précoce**, alors qu'a priori une telle notion n'avait pas droit à l'existence en situation coloniale. Je citerai ici trois étapes significatives de cette apparition.

Rappelons d'abord que, jusqu'en juillet 1884, l'expression géographique "Togo" ne figurait sur aucune carte, sur aucun atlas. Seule des cartes marines anglaises, pleines d'erreurs, mentionnaient parfois, sous la graphie "Toko" (Halo et Karthala 1993 : 410), le groupe de villages que nous appelons Togoville, et qui donnera son nom au futur pays. C'est Gustav Nachtigal, dans son rapport à Bismarck du 9 juillet sur le protectorat proclamé le 6, qui l'invente pour désigner le territoire concerné, c'est-à-dire celui du "roi" de Togo(-ville) : *Togogebiet* en allemand - en français, on passe tout de suite de "pays *de* Togo" à "pays *du* Togo". Bien sûr, nul de ses habitants ne pouvait alors avoir conscience d'en être citoyen. Mais le cadre ainsi créé va progressivement s'imposer comme une entité singulière. C'est au bout de 25 ans de vie dans le cadre territorial artificiel imposé par la colonisation allemande, qu'apparaissent dans les écrits les toutes premières traces d'une conscience collective.

C'est ainsi qu'en 1913, les principaux commerçants de Lomé, menés par le très riche et très européenisé Octaviano Olympio, adressent une pétition au Dr Solf, secrétaire d'Etat aux colonies de l'Empire allemand de passage dans le Territoire. Ils ont l'audace d'y écrire : *"Nous, les indigènes du Togo"* (Marguerat :189-197). La représentativité d'une aussi petite élite était certainement limitée, et d'abord confinée à la ville. Pourtant, la suite de l'histoire politique du Togo a bien montré, au moment des luttes pour l'Indépendance, combien ces grands notables loméens étaient capables d'entraîner l'adhésion populaire à travers tout le pays, y compris dans leurs choix politiques divergents.

Douze ans plus tard seulement, cette conscience nationale, forgée en particulier par les changements de colonisateurs, qui ont permis aux colonisés de juger les différents modèles de "civilisation" qu'on prétendait leur imposer, a pénétré les milieux populaires citadins. J'ai découvert tout récemment un petit livre rare : le récit du passage au Togo d'un évêque français en 1925 (Boucher 1926 : 164). Celui-ci rapporte en ces termes la fin d'une rencontre avec les catholiques de Lomé : *"Je levai la séance aux cris de "Vive le pape, vive la France, vive le Togo !" Jamais je n'oublierai l'enthousiasme de la foule répétant "Vive le Togo !" La petite patrie est aimée : on aurait tort de négliger ce sentiment."* Où ailleurs, dans l'Afrique coloniale de l'époque, aurait-on pu observer une telle réaction populaire en 1925 ? La question mériterait d'être creusée de façon comparative.

Cette attitude d'affirmation d'une nationalité singulière éclate au grand jour en 1945, au cours de ce que l'on pourrait appeler une première "conférence nationale", destinée à préparer l'application au Togo des résolutions de la fameuse conférence de Brazzaville (à laquelle les

¹ Y compris, à l'heureuse époque des budgets fastes, des moyens pour aller chercher au loin (Londres, Dakar, Berlin...) des documents auxquels les nationaux ont difficilement accès.

Africains n'avaient pas été conviés à participer). Sitôt la guerre finie en Europe, le gouverneur Noutary a réuni, en mai 1945, une quarantaine de cadres du "Bas-Togo" (le Nord étant supposé par l'autorité coloniale insuffisamment "évolué" pour avoir droit à la parole) : quelques vieux notables et surtout des jeunes¹, cadres des services administratifs ou du secteur privé. La figure dominante, l'orateur le plus fréquent et le plus écouté, en sera Sylvanus Olympio, alors brillant dirigeant de la plus puissante firme commerciale du pays, qui cumule les formations intellectuelles allemande, anglaise et française². Devant cette assemblée, Noutary obtient facilement de l'assemblée un accord unanime pour que soit rendue au Togo sa pleine autonomie administrative par rapport à l'AOF³. Mais, alors que Noutary croyait enthousiasmer ses interlocuteurs en leur proposant d'acquiescer un statut français, ou du moins "AOFien" (ce qu'il croyait sincèrement être le bien suprême pour ses administrés), il dut déchanter amèrement quand ses interlocuteurs déclinèrent l'offre avec une parfaite clarté : "*Nous sommes Togolais, et nous ne demandons rien d'autre que de le rester.*" (Maguérat 1940-1946).

De fait, aux élections législatives d'octobre 1945, qui, dans les autres territoires français, virent l'élection triomphale et le début de la carrière politique de la plupart des futurs présidents africains, les Togolais affichèrent leur indifférence : à peine 40 % de votants, malgré les pressions énergiques de l'Administration... Ils se voulaient différents, et ils surent le manifester. C'est ainsi que le grand parti politique ouest-africain, le RDA de Félix Houphouët-Boigny, ne réussit jamais à s'implanter au Togo, dont les partis restèrent strictement nationaux, et de fait tous nationalistes, divergeants seulement par leur conception du chemin vers l'Indépendance.

Au cœur de cette vigoureuse conscience nationale des Togolais, figure une attitude extrêmement originale : la **passion pour l'Allemagne**, première puissance colonisatrice, ce qui a de nombreuses répercussions dans les attitudes d'aujourd'hui. Cette germanophilie avait été spectaculairement manifestée en 1960, avec l'invitation aux fêtes de l'Indépendance du dernier gouverneur allemand⁴, le duc de Mecklembourg octogénaire, frêle fantôme d'un passé que l'on aurait pu croire définitivement évanoui... C'était à la fois un petit pied de nez à la Puissance administrante, dont -hormis sans doute sous le règne du très habile gouverneur Bonnacarrère⁵- l'autorité n'avait jamais été pleinement admise depuis qu'elle avait, en 1920, pris la place des Anglais- et un appel ouvert à l'aide d'une puissance économique florissante.

C'était une décision politique riche de retombées positives pour le Togo⁶, mais cela correspondait aussi à l'état d'esprit d'une opinion publique dont la germanophilie -disons plutôt la "germanomanie"- n'a cessé de s'amplifier, au point d'altérer profondément la perception du passé. Un seul exemple : il est saisissant de constater qu'à Lomé, la *vox populi* attribue systématiquement au premier colonisateur tous les bâtiments anciens de quelque importance, même à l'encontre de toute vraisemblance. On vous affirmera ainsi sans hésiter que, des vestiges des deux wharfs qui ont fait, jadis, de Lomé le seul poumon économique du Territoire⁷, le mieux conservé est celui des Allemands, puisque eux seuls construisaient solide ! Cette mythification (toute spontanée) n'est pas propre aux milieux populaires : si, dans les années 1975, l'ancien palais de justice⁸ a été confié

¹ C'est-à-dire des quadragénaires.

² Il est en cela typiquement togolais, c'est-à-dire très différent des autres futurs "Pères de l'Indépendance", tous issus du moule de l'école française et de la vie politique parisienne. S. Olympio n'en partage pas les aspirations, ni pour lui, ni pour son pays.

³ Qui s'était appliquée depuis 1934 à phagocytter le petit Territoire sous mandat, dont les responsables coloniaux affichaient non moins que les vieux notables formés par les Allemands un "particularisme" qui exaspérait Dakar.

⁴ 1912-1914.

⁵ 1922-1931. Voir N. I. Gayibor (éd.) : *Le Togo sous domination coloniale*. Lomé, PUB, 1997, 240 p.

⁶ Qui reçut alors de la RFA la construction de son port en eaux profondes, sa brasserie, sa première usine textile, de nombreuses bourses de formation... Bien d'autres formes de soutien se manifestèrent par la suite.

⁷ L'un construit en 1904, renversé par une tempête en 1911, réparé de façon provisoire en 1912, et fermé en 1928, à l'achèvement du nouveau, celui-ci mis en chantier en 1925, agrandi en 1953 et définitivement abandonné en 1968, à l'ouverture du port actuel.

⁸ Aujourd'hui Cour suprême.

à une institution bavaroise (pour y installer la "Fondation Eyadéma"), c'est que tout le monde croyait le bâtiment allemand - alors qu'il date de 1927. Cette Fondation Hans-Seidel m'a montré, précieusement conservé dans ses archives, le mémoire d'un jeune architecte qui l'avait choisi comme un modèle de l'architecture coloniale allemande (Karl Krämer Verlag 1993 : 165), alors que nous sommes en face d'un pur style hispano-mauresque (né au début du XX^e siècle en Afrique du Nord française)... Cette méconnaissance du passé ne se limite pas aux milieux populaires : j'ai entendu un ami ministre (il est vrai longtemps éloigné de Lomé par ses fonctions antérieures), qui s'étonnait que je veuille m'intéresser à l'architecture française au Togo (Halo et Karthala 2000 : 160), me citer comme réalisation allemande l'actuel ministère de la Justice, lequel remonte à 1931¹... (Je suis très heureux d'avoir pu contribuer, par des livres et des expositions, à faire redécouvrir par les Togolais les richesses de leur patrimoine architectural, y compris la diversité de ses constructeurs.)

Un des effets de cette fétichisation populaire de la période allemande est la sacralisation des frontières de 1914, réputées définir le "vrai" Togo. Il est exact que, dans les années 1950, l'exploitation du thème de la "Réunification" fut un puissant argument de la mobilisation politique (discrètement mais efficacement) anti-française. Les Ewé du Togoland britannique soutenaient avec cet espoir : on sait qu'au référendum de 1956, leur région vota en majorité contre l'union avec le Ghana². En 1991, l'ambassadeur d'Allemagne à Lomé m'a fait la confidence que, pendant la Conférence nationale, des délégués togolais sont venus le voir officiellement pour lui demander : "L'Allemagne vient de faire sa réunification. Et nous, c'est pour quand ?" Or, les gens oublient que non seulement ces frontières ont n'été fixées que très tardivement (en 1897 avec les Français, en 1899 du côté de la Gold Coast), mais aussi qu'elles ont encore subi par la suite des retouches non négligeables. En particulier, c'est en 1912-13 seulement que fut rectifiée une erreur de quelques kilomètres commise sur la position exacte du méridien servant à tracer la plus grande partie de la frontière entre le Togo et le Dahomey : c'est seulement à cette date-là, un an et demi avant la première guerre mondiale, que passèrent sous l'autorité allemande les importantes agglomérations de Tohou et Tado au sud et de Kaboli (alors Kambolé) au nord - un épisode qui dut être frappant pour ceux qui l'ont vécu, mais apparemment oublié, et dont il serait intéressant d'aller vérifier auprès des plus vieux s'il n'en reste pas quelques traces dans les mémoires locales.

Une "réunification" des deux Territoires séparés depuis 1914-1920 est-elle concevable de nos jours ? Si l'on en rêve encore à l'est, il paraît évident que, du côté Ghana, ce n'est plus du tout d'actualité. Au total, les habitants de l'ancien Togoland britannique n'ont eu une histoire commune avec les Togolais d'aujourd'hui que pendant 25 ans dans la partie sud, 15 ans dans la partie nord, alors que cela fait maintenant 90 années qu'ils partagent la vie des autres Ghanéens (et leurs manuels scolaires). Quelle communauté de destin peuvent-ils encore ressentir vis-à-vis de leurs voisins orientaux ? Comment se définit, maintenant, leur "histoire nationale" ?

Une question particulièrement intéressante parmi tous ces thèmes d'histoire des consciences collectives est de retrouver **de quand date la vénération des Togolais actuels pour l'Allemagne**. Elle est certaine dès la fin de la seconde guerre mondiale, mais en aucun cas avant la première ! Je viens de travailler en profondeur sur la **guerre de 1914 au Togo**³. J'ai essayé d'en explorer toutes les sources, afin de reconstituer les faits, et d'abord les raisons de cet effondrement immédiat (en trois semaines) d'une autorité allemande qui paraissait installée pour l'éternité. Surtout, pour participer à notre *Histoire des Togolais*, j'ai essayé de découvrir quelles avaient été,

¹ Dans la même série des bâtiments de style hispano-mauresque des années 1925-30 (de même que la chambre de commerce de Cotonou), dont les plans venaient sans doute des ateliers du Maroc.

² Il est intéressant de constater que le rayonnement du mouvement pour l'unification du peuple éwé, dans les années 1940, a coïncidé avec l'espace où s'était déployée l'Eglise évangélique, porteuse de l'éwé (c'est-à-dire le dialecte anlo transcrit à partir de 1857) comme langue religieuse et littéraire. A l'inverse, le pays ouatchi (indiscutablement tout aussi éwé), non pénétré par la Mission de Brême, ne s'est pas senti concerné. Il faudra creuser davantage les relations chez les Ewé entre langue standardisée et conscience d'une unité politique.

³ Cf., de l'auteur : *La Guerre d'août 1914 au Togo. Histoire militaire et politique d'un événement décisif pour l'identité nationale togolaise*. Lomé, PUL, collection "Patrimoines" n° 14, 2004, 130 p.

sur le moment même, les attitudes des Togolais, en exploitant les informations les plus proches possibles des événements, car grands étaient les risques de remaniements rapides des souvenirs, ne fût-ce que pour complaire aux successeurs des anciens maîtres.

On découvre qu'à la veille de la première guerre mondiale, à un moment où la puissance allemande était à son apogée, son autorité sur les Togolais ne reposait que sur la force ; elle disparut avec celle-ci en un tournemain, comme s'écroule un château de cartes. Les Allemands du Togo avaient des atouts militaires pas du tout négligeables pour une défense prolongée ; or, ils furent balayés en trois semaines, alors que, dans toutes les autres colonies africaines, la résistance fut acharnée (elle dura un an en Namibie, un an et demi au Cameroun et se prolongea jusqu'à la fin de 1918 au Tanganyika). Cet effondrement brutal eut deux raisons. D'une part, les autorités de Lomé ne surent pas voir venir la guerre et ne s'y préparèrent pas ; n'ayant aucune envie de se battre, elles multiplièrent les erreurs stratégiques et se laissèrent manœuvrer par des adversaires beaucoup plus déterminés et audacieux. D'autre part, cette chute fut d'autant plus rapide que les Togolais, dès les premiers instants, laissèrent tomber leurs maîtres et accueillirent leurs envahisseurs comme des libérateurs. Les exemples en sont innombrables : on voit ainsi les gens de Lomé, une semaine après l'arrivée (toute pacifique) des Britanniques, prendre ouvertement parti pour l'ennemi officiel en organisant eux-mêmes la sécurité de la ville au profit de ces derniers ; ceux de Yendi reçoivent les Anglais (dont ils espèrent la réunification de leur vieux royaume) avec un enthousiasme indescriptible ; les chefs du pays mina ressortent des vieux coffres les drapeaux français soigneusement cachés depuis trente ans¹...

Il y eut même des cas de sabotage actif de la résistance allemande : le chef de Kpessi fournissait informations et vivres aux troupes françaises qui se massaient à la frontière du Dahomey sans que les Allemands en soient informés ; les gens de Kpandu coupèrent les chemins des reconnaissances motocyclistes allemandes et prirent le contrôle de la station télégraphique... Alors que, faute d'espions, les Allemands étaient aveugles sur les mouvements de leurs ennemis, les Alliés étaient bien informés des positions adverses, et leurs messagers traversaient sans encombre les territoires encore théoriquement contrôlés par l'administration allemande...

La force armée que les Allemands croyaient avoir si bien formée, dressée selon les règles strictes de la discipline prussienne, s'est évanouie comme neige au soleil. A chaque combat, les Allemands signalent des désertions massives. A Mango, livrée sans combat, les soldats fuyards vont jusqu'à vendre à l'envahisseur français (bien moins nombreux) leurs fusils et leurs munitions. Et leur chef, le major von Hirschfeld, au cours de sa retraite vers le sud, se vit progressivement abandonné par la totalité de ses hommes ; de ce fait, il éprouva les plus grandes difficultés à recruter des porteurs pour terminer sa route, et il arriva à Kamina bien après la capitulation du 27 août 1914.

Par la suite, en particulier à Lomé et à Kpalimé, l'occupation anglaise signifia beaucoup plus de libertés, la suppression des impôts directs, une justice rendue selon un code écrit et en public, une grande prospérité due aux cours élevés des matières premières que les Alliés en guerre payaient au plus haut prix... Quelques Togolais qui avaient directement lié leur sort au colonisateur précédent montrèrent de l'aigreur de se retrouver sur la touche (c'était le « Club des Nous-serons-de-retour-dans-les-six-mois », ironisaient les anglophiles²). Mais il apparaît que, contrairement à l'opinion commune, la plupart des employés de l'époque allemande restèrent à leur poste, sous les Anglais puis sous les Français³. Ce n'est donc pas eux qui animeront plus tard

¹ Il n'est pas impossible qu'ils y aient ensuite caché à leur tour les pavillons allemands, en cas de retournement de la situation. On n'est jamais trop prudent, n'est-ce pas...

² Selon la promesse cocardière faite par les Allemands prisonniers des Alliés en quittant le Togo en 1914, promesse à laquelle leurs (rares) partisans se raccrochaient désespérément (Peter Sebald : *Togo, 1884-1914*. Berlin, 1988, pp. 627-628).

³ Voir Jean-Loup Vivier : "Les premiers fonctionnaires du Togo français", in N. L. Gayibor (éd.) : *Histoire des Togolais, volume II*, chapitre 28 (sous presse).

le "*Togo Bund*", le lobby des pro-Allemands¹, dirigé par un homme, Johann Agboka, champion auto-proclamé de la nostalgie germanique, qui n'avait lui-même que 16 ans à la chute d'une autorité allemande et ne l'a donc guère connue personnellement.

La germanophilie des Togolais n'est donc pas héritée en droite ligne d'un passé lointain ; c'est une pure **construction mentale** qui date de l'époque française, s'exacerbant au fil des années : une manière détournée de relativiser, puis de rejeter une tutelle coloniale imposée en 1920 contre l'opinion des habitants, dont les témoignages montrent qu'ils auraient bien préféré garder les Britanniques, leur administration légère, leur fiscalité indolore et la prospérité qui avait paradoxalement marqué les années des deux guerres mondiales dans leurs colonies. Les Togolais n'ont donc pas seulement subi leur passé, ils se le sont appropriés en le manipulant. En elle-même, cette **ré-interprétation de la mémoire collective**, avec ses acteurs, sa chronologie, ses étapes tactiques, ses modes de diffusion, est bien une question scientifique passionnante, encore largement à explorer.

On voit combien l'histoire telle que se la répètent les Togolais peut être chargée de mythes, sans même évoquer les nombreuses interprétations du passé qui ont été faussées, volontairement ou non, par des choix politiques, anciens ou actuels. Mettre à jour le fil du passé tel qu'il s'est réellement déroulé est bien plus intéressant, car il oblige à se poser des questions nouvelles, riches de nombreuses surprises. **Aider les Togolais à revisiter leur passé**, à sortir des routines mentales pour redécouvrir une histoire particulièrement riche et complexe, c'est l'apport de l'historien. Etre étranger, avec ce que cela donne comme recul, comme largeur du champ de vision et surtout comme impartialité², est ici un atout, quand il est mis, avec rigueur et modestie, à la disposition d'une histoire nationale en train de se faire. Mon expérience personnelle me permet d'affirmer que c'est là une source de beaucoup de joies, professionnelles comme humaines.

¹ Discret dans les années 1930, où il se contente de multiplier les pétitions auprès de la SDN, beaucoup plus actif et écouté dans les années 1950. Cf. N. L. Gayibor (éd.) : *Histoire des Togolais, volume II*, chap. 30, II D (sous presse).

² Il est arrivé à plusieurs reprises que des instances politiques togolaises (de mouvances diverses) me demandent discrètement un avis d'historien sur des questions objets de polémiques. Je tiens cela pour l'un des plus beaux hommages professionnels que les Togolais m'aient rendus.

II

Diversité ethnique. État et Nation en Afrique précoloniale et coloniale

8

DYULA ET AKAN AVANT LA COLONISATION, DEUX COMMUNAUTES AUX LIENS MULTISECULAIRES

Simon-Pierre EKANZA*

*« L'unique tare qui puisse affliger
un groupe humain et l'empêcher de réaliser
pleinement sa nature, c'est d'être seul ».*
Cl. Lévis-Strauss

Akan et Soudanais entretiennent des relations suivies, au moins depuis le XIV^e siècle; les premières infiltrations de marchands mandé en pays akan, en l'occurrence les Soninké, les Malinké et les Bambara, plus connus sous le nom de « Dyula », remontent à cette période. Mais bien auparavant, ces commerçants dyula y avaient été précédés, selon toute probabilité, dès le XI^e siècle, par les Ligbi et Numu qui prétendent venir, eux aussi, du Mandé. De ce commerce, long de plusieurs siècles, entretenu par les deux communautés, qui fut rarement violent, elles ont tiré, l'une et l'autre, d'énormes avantages économiques et techniques, mais surtout elles en ont profité pour s'enrichir mutuellement au plan culturel. L'apport dyula à la civilisation akan fut particulièrement remarquable aux plans politique, idéologique et culturel. L'influence mandé sur les Akan a été si profonde que l'on a encore, aujourd'hui, du mal à faire la part, dans maints domaines, entre ce qui est d'origine akan et ce qui est apport mandé.

L'objet de ces lignes est de souligner l'influence des Mandé dans des domaines aussi divers que le politique, l'économique, le technique et le culturel. Mais auparavant, il s'avère nécessaire de retracer les grandes étapes du processus de pénétration des Mandé en pays akan.

Les grandes étapes du processus de pénétration des Mandé en pays akan

Nous ne saurions insister sur les causes de la pénétration des Mandé dans les pays du sud de la boucle du Niger, et singulièrement dans les régions de productions kolatière et aurifère, habitées par les Akan. Celles-ci ont été magistralement décrites par Emmanuel Terray dans sa monumentale thèse consacrée à l'histoire du royaume abron du Gyaman (Terray 1995 : 46-48). D'une façon générale, c'est l'évolution du Mali dans ses différentes phases de prospérité et de déclin qui apparaît comme le facteur déterminant de l'expansion mandé en direction des pays du sud. On distingue, dans la pénétration mandé en pays akan, deux grandes phases, la seconde commençant à la fin du XIV^e siècle, alors même que la première, de près de deux siècles plus précoce, n'a pas encore produit toutes ses conséquences.

La première phase de pénétration mandé

A son origine, la pénétration mandé en pays akan revêt l'allure d'une infiltration de marchands qui, progressant par étapes successives, abordent les régions akan. Quant aux causes, elles sont avant tout d'ordre économique : acquérir les produits dont le Mali a besoin pour sa consommation intérieure et les échanges qu'il entretient avec le Maghreb et l'Égypte. Mais quels sont ces produits si convoités par les Mandé à ces époques lointaines ?

- *Les Mandé à la recherche de produits rares*

* Professeur d'histoire à l'Université de Cocody, Côte d'Ivoire

Trois de ces produits proviennent en totalité ou en partie des régions à forte dominante akan : les esclaves, la kola et l'or. On pourrait penser, en première approche, qu'ils ont tous trois exercé une égale attraction sur les marchands soudanais ; en réalité, tout compte fait, c'est l'or, comme l'a fait remarquer Terray, qui a donné l'impulsion décisive au mouvement qui les pousse vers les Akan.

Les esclaves

Les rafles d'esclaves qui étaient déjà une pratique bien établie dans le Soudan, n'ont en rien contribué à orienter la descente des commerçants dyula vers les pays du Sud, car la première condition, pour qu'il y ait échange, est d'abord et avant tout la sécurité qui ne saurait coexister avec la razzia qui est exclusive de toute autre forme de communication avec les populations qui en sont les victimes. Ainsi les populations akan n'ont jamais été victimes de rapt de la part des nouveaux venus. Cependant les commerçants dyula, parvenus dans leur progression au bord de l'océan, probablement attirés par les premiers comptoirs portugais établis sur la côte, vont se ravitailler en même temps qu'en articles d'origine européenne, en esclaves auprès de leurs partenaires portugais. Ces esclaves, acquis préalablement par les Portugais sur la côte du Bénin ou dans les îles de Sao Tomé, étaient cédés en échange de l'or que leur procuraient les marchands dyula. Le rôle de ces esclaves était alors d'acheminer, en direction du Soudan, les articles achetés par leurs nouveaux maîtres à Elmina, par caravanes entières dont l'importance en effectifs humains, s'est progressivement accrue au fil des siècles, en fonction du volume du trafic établi entre le Sud et le Nord.

La kola

Quant à la kola dont on sait l'importance dans les relations sociales comme dans la vie religieuse au Mali, sa zone de production privilégiée a toujours été, en allant d'ouest en est, les pays kono, kisi, toma, gerzé mais aussi l'Ano et l'Asante, habités par les Akan. Contrairement à l'affirmation du *Tarikh el Fettach*(1993-14 : 67), le contrôle de ce produit et de sa zone de production échappe donc entièrement au Mali. De même, l'acheminement de ce produit dont la conservation est des plus délicates, exige un certain nombre de conditions : un réseau de distribution efficace et une parfaite sécurité le long des itinéraires. On peut donc supposer que, c'est en parcourant le pays de la kola, d'étape en étape dans le sens ouest-est, que les colporteurs malinké ont atteint l'Ano et le pays akan. Cette avancée mandé prend, à cette date, la forme d'une lente progression, préparant la voie aux migrations ultérieures des XV^e et XVI^e siècles, mais somme toute, elle ne joue qu'un rôle secondaire.

L'or

Au XIV^e siècle, en conséquence, la pénétration mandé en pays akan naît fondamentalement de la quête de l'or. Le Mali s'était adressé, au cours des siècles précédents, pour son approvisionnement en matière d'or, d'abord au Galam-Bambouck, ensuite au Bouré, dont la production est, selon R. Mauny, de huit à dix fois supérieure à celle du Bambouck. L'or capté était en majeure partie destiné au souverain qui possédait un droit exclusif sur le produit de l'exploitation aurifère du royaume. Il servait à la fois à alimenter la consommation interne du Mali et aux échanges extérieurs avec le Maghreb et les pays du Moyen-Orient. La majorité des biens obtenus en contrepartie de l'or était constituée d'objets de luxe qui revenaient pour l'essentiel au roi, premier partenaire actif dans les échanges avec l'extérieur. Les marchandises acquises à l'étranger tendent aux mêmes fins que l'or réservé à l'usage personnel du souverain : il s'agit pour celui-ci de tenir son rang, en déployant un faste qui manifeste aux yeux de tous sa fortune et sa puissance, et d'associer, d'autre part son entourage à sa prospérité, en leur redistribuant une partie de ce qu'il possède.

Dans ce système où le pouvoir repose sur l'ostentation et sur la générosité, le souverain, comme le souligne Terray, « *se trouve pris dans une contradiction grave entre les exigences d'une accumulation constante et la limitation des moyens dont il dispose pour les satisfaire* ». En effet, si le roi du Mali exerce un monopole sur la circulation de l'or, il n'assure guère le contrôle de sa production, encore moins peut-il agir sur le volume du produit. Ainsi, en sa première phase, la pénétration mandé en pays akan résulte précisément de cette situation contradictoire :

« *Obligé par le système politique en vigueur d'introduire des quantités d'or toujours croissantes dans le circuit de la redistribution et des échanges, mais incapable d'intensifier la production sur les placers déjà mis en valeur, le souverain est perpétuellement en quête de nouvelles sources d'approvisionnement* » (Terray :51).

Ainsi s'explique la descente, dès le début du XIV^e siècle, c'est-à-dire seulement un demi-siècle après la formation de l'empire, des commerçants et des prospecteurs maliens en direction du Sud, et particulièrement des pays akan, reconnus pour leur richesse en gisements aurifères. Mais qui sont-ils exactement ? Est-il possible d'identifier leurs régions d'origine ainsi que les grandes étapes de leur cheminement ?

- *Les agents, leurs origines et les étapes de leur progression*

La progression des commerçants mandé en direction des régions akan ressemble à une longue marche, ouverte quelques siècles auparavant par des compatriotes, leurs devanciers, connus sous le nom de Ligbi.

Les précurseurs Ligbi et Numu

Les Ligbi seraient probablement originaires du haut Niger¹. Nous disposons de très peu d'informations sur leur itinéraire, mais il est fort à parier qu'ils soient venus directement du Mandé, bien que quelques éléments aient pu faire le détour de Djenné (Terray : 51). Précédant de peu ou cheminant avec eux, nous trouvons les Numu qui sont, de par leur métier, des artisans spécialisés dans la forge, le travail du bois, du cuir et la poterie. Les Ligbi et leurs compagnons Numu seraient à la source, pour l'avoir véhiculée avec eux dans leur migration vers le sud-est, d'une « *culture néolithique avancée, augmentée d'une connaissance du fer, de la poterie et du millet, obtenue grâce à des contacts culturels à travers le Sahara, alors beaucoup moins aride* »².

Selon Painter qui utilise les méthodes de la glottochronologie, ils seraient parvenus au plus tôt vers 500 av. J.C. dans le bassin de la Volta où ils auraient rencontré les Guan. Ainsi ce sont les Numu, affirme par ailleurs Painter, qui sont à l'origine de la diffusion du fer et de la poterie dans la région. Sans nécessairement partager l'avis de ce dernier, qui est loin d'être confirmé en l'état actuel de nos connaissances, il faut néanmoins admettre qu'à la différence des Numu demeurés animistes, les Ligbi sont déjà convertis à l'islam avant de quitter leur pays d'origine. Dans ces conditions, leur départ ne saurait être antérieure à l'islamisation du Mali, qui s'est accomplie progressivement du XI^e au XIII^e siècle ; par ailleurs, elle précède l'arrivée des Dyula à Begho qui s'est produite, au plus tôt à la fin du XIV^e siècle.

Quoi qu'il en soit, Ligbi et Numu peuvent prétendre être à l'origine de quelques-unes des plus anciennes implantations mandé à la frontière du pays akan et particulièrement à Begho, fief des Bron, où ils fondent le centre commercial de cette localité. Dans cette localité, les Bamba s'honorent d'avoir été les premiers imams, et d'y avoir assumé cette fonction jusqu'à la disparition de cette localité. Enfin, les Ligbi ont pris part à la fondation de multiples autres colonies mandé

¹ Voir J. Goody, *The Mandé and the Akan hinterland*, in J. Vansina, R. Mauny, L.V. Thomas (éd.), *The Historian in tropical Africa*, London, p. 193-218 (p. 196).

² Traduit de Colin Painter, *The Guang and West African historical Reconstruction*, Ghana Notes and Queries (GNQ), nov. 1966, p.58-66 (p. 62-3).

dans le grand nord du pays akan, comme celles de Bondoukou, Buïpe et bien d'autres. A partir du XIV^e siècle, ces premiers éléments Mandé sont suivis par le gros du convoi.

Les Marka et les Dyula

Venus de l'ancien empire du Ghana dès le Xe siècle, les Soninké s'établissent sur les rives du Niger dans la région de Djenné et le sud du Macina, chassés de leur territoire d'origine à la fois par le dessèchement croissant et l'invasion des nomades. A cela s'ajoute la désagrégation progressive de l'empire du Ghana dont le déclin s'accélère après la prise de la capitale par les Almoravides en 1077. Les Soninké ainsi transplantés passent sous la domination du Mali, et c'est probablement alors qu'ils abandonnent leur langue originelle pour divers dialectes bambara (Person 1968 : 95). Ayant appartenu antérieurement à l'ancien empire du Ghana, ils ont acquis l'expérience de la recherche et du commerce de l'or : aussi est-ce dans leurs rangs que se recruteront les commerçants connus sous le nom de *Marka*. Ils seront étroitement liés à cet autre groupe de marchands appelés *wangara* par les auteurs arabes et *dyula* par leurs compatriotes. La distinction entre Marka et Dyula vient de leurs lieux d'origine : les premiers sont du Macina ou de Djenné et les seconds du Mandé proprement dit.

L'itinéraire suivi s'oriente vers le Dafina, les commerçants Marka et Dyula étant attirés par les gisements d'or de Bangasi, Poura, Baporo et Lava. De cette contrée, les commerçants descendent plus au sud à Sya (Bobo-Dyulasso), capitale à la fois politique, économique et foyer religieux de première importance. Toutefois, la fonction commerciale de Sya l'emporte de loin sur toutes les autres, Sya étant l'un des débouchés du pays proche lobi : les placers de Nabere et de Diaragadugu ne sont qu'à 70 kilomètres de la ville. L'étape suivante sera la région de Wa. Les raisons qui expliquent l'implantation des Mandé dans cette dernière région sont semblables à celles évoquées à propos de Bobo-Dyulasso : la proximité des gisements aurifères du Lobi ainsi que la nécessité d'une étape sur la route en direction du sud. L'étape de Bouna est ensuite créée. Les Ligbi qui semblent s'y être précédemment établis, y attirent les premiers éléments dyula que sont les Bane, les Grafute, suivis des Kamarate et des Diabarate venus de Djenné. Ils y fondent l'un des tout premiers quartiers « wangara » : Kari Dyula, suffisamment prospère pour attirer entre autres, dès le milieu du XVI^e siècle, la convoitise du puissant voisin Gonja (Levtzion 1968 : 205).

A Begho, où ils avaient été précédés depuis au moins la fin du XI^e siècle par les Ligbi et les Numu, affluent alors plusieurs groupes dyula. Ils s'y établissent entre la période initiale du développement de Djenné à la fin du XIV^e siècle et l'arrivée des Mandé sur la côte de Guinée, qui précède ou suit de peu celle des Portugais en 1471. Ils y sont attirés d'abord par l'or de la forêt, mais aussi par la kola. Non seulement les sources portugaises du XVI^e siècle célèbrent la richesse des gisements aurifères de cette contrée de l'extrême nord du pays akan, mais également les chroniqueurs soudanais du siècle suivant ressassent à souhait l'abondance du métal jaune qui établit la renommée de Bitu. On y trouve également en quantité la noix de kola. Témoin l'article que le médecin marocain el Gasani consacre à ce fruit : « (La noix de kola) *croît au Soudan dans un endroit appelé Bitu où il y a des mines d'or et de la poudre d'or.* » (H.P.J 1928 : 43-57)

Les familles qui s'y installent sont au nombre de neuf :

Begho est né de neuf *qabila* (tribus) portant différents noms de *nasab* (salutation). La première (a été) Bamba. La seconde, Kamarate. La troisième, Timite. La quatrième, Bana. La cinquième, Diabarate. La sixième Traore. La septième, Kuribari. La huitième, Watara. La neuvième, Kaute. Les Kaute ont été les derniers musulmans (arrivés) à Begho.¹

A cette liste, il convient d'ajouter les Saghanogho dont l'un des membres, selon le *Tarikh-es-Sudan*, est présent à Begho à la fin du XV^e siècle. La migration mandé, poussant plus loin son extension en pays akan, donne naissance, à la même époque, à d'autres communautés dyula dans

¹ Ivor Wilks, *The early Dyula towns*, Centre of African Studies, SOAS, London, ronéo.

le Gonja où s'implantent les Diabarate, puis au sud-est de Begho, dans le royaume bron de Bono-Takyman. Sous le règne de Akumfi Ameyao, le second souverain de ce royaume, une ambassade est dépêchée au Soudan, sous la conduite du prince Obunumankoma, avec pour mission d'étudier le commerce de l'or et de convaincre les Dyula d'étendre leurs activités jusqu'à Bono.

La descente des Dyula ne s'arrête pas là, bien que Begho et Bono représentent les plus méridionaux des établissements permanents fondés par les Dyula. Poursuivant leur progression au cours du XV^e siècle, ils pénètrent désormais au cœur même du pays akan et finissent par atteindre les rivages du golfe de Guinée. L'apparition des Portugais sur la côte n'est pas sans attirer les commerçants mandé qui viennent y chercher les « lambes » et autres étoffes qu'ils recevaient auparavant du Maghreb par l'intermédiaire du commerce transsaharien. En retour, les Portugais recevaient d'énormes quantités d'or ; ce qui suppose que l'extraction et la distribution de l'or étaient déjà organisées dans l'arrière-pays, probablement sous l'impulsion des Dyula.

La seconde phase de la pénétration mandé

Tandis que la première vague de pénétration était un produit du système politique malien à son apogée, la seconde au contraire, résulte de ses difficultés : l'instabilité croissante du pouvoir politique ainsi que la réduction progressive de l'espace sur lequel s'étendait l'autorité du souverain, en étaient les symptômes les plus évidents du déclin. Les agents de cette seconde pénétration, contrairement à la première, sont des guerriers, pour la plupart animistes qui, fuyant le désordre, sont à la recherche de terres nouvelles pour s'établir et aussi d'esclaves pour mettre en valeur les terres nouvellement acquises :

Leur progression se présente (...) comme une série d'invasions successives, et l'aspect militaire est ici dominant (Terry : 60).

Dès le départ, deux courants se constituent. Si les deux courants débouchent, après bien des détours en pays akan, il n'en demeure pas moins vrai que dès le départ au Soudan, ils prennent des directions différentes: l'ouest et le sud.

- *Le courant occidental*

Le courant occidental, composé de colonnes de guerriers en fuite, constituées elles-mêmes de multiples bandes, s'oriente des bords du Niger en direction des contreforts du Futa Djallon et la mer, avant d'obliquer vers le sud-est et l'est pour se porter finalement sur le haut-Sassandra et le haut-Bandama. Cet itinéraire est marqué par quelques grandes étapes. Le mouvement, ayant débuté vers le milieu du XV^e siècle, traverse la haute Guinée, précisément les régions de Kankan, le Konian et le Mahou, et s'achève quelque deux siècles plus tard au XVII^e siècle, par la création, en haute Côte-d'Ivoire, du centre de Boron, qui va servir de base de départ aux poussées ultérieures. Les lignages qui émergent au cours de cette première étape, sont les Kamara et autres alliés les Diomandé.

Au début du XVII^e siècle, le mouvement reprend en direction de l'est, franchit le Bandama et se porte vers les bassins du Comoé et de la Volta. Au cours de cette seconde étape, deux groupes vont jouer un rôle capital : les Kamara et les Donso Watara. Ils vont contribuer, pour l'essentiel, au peuplement des centres dyula de la région du Comoé et de la Volta. Partis de Boron, ils se fixent à Kong, suivis de Fofana, venus de Mankono, avant de gagner Begho. Une fois parvenus dans cette dernière localité, ils vont essaimer dans toute la région.

- *Le courant méridional*

Le courant méridional, parti du haut-Niger, s'oriente sans détours en direction du pays akan. L'aventure de ce groupe de Mandé sera à l'origine de la fondation du royaume Gonja. Les

récits, recueillis aussi bien au Mali que dans le Gonja, soulignent le caractère punitif de cette incursion lancée par deux jeunes guerriers, Imoru et Nabaa, contre Begho. Cette localité, réputée pour sa richesse en or, et refusant de payer tribut au roi du Mali, sera prise d'assaut. Imoru s'y installe, pendant que Nabaa va conquérir Buna, puis Yagbum, future résidence des rois gonja. Par le *Kitab Ghunja*, l'on sait que Nabaa a régné de 1552/3 à 1582/3 (Terray : 108-195); l'expédition sur Begho aurait donc eu lieu vers le milieu du XVI^e siècle.

Quel sens exact faut-il attribuer aux différents épisodes relatifs à l'expédition d'Imoru et de Nabaa dont nous livrons ici l'écho. Begho aurait, à cette époque, interrompu ou considérablement réduit ses exportations d'or à destination du Mali, préférant s'adresser aux comptoirs européens de la côte qui offraient à ses commerçants des conditions plus avantageuses ; et c'est la reconversion des échanges qui aurait provoqué l'intervention malienne.

Selon toute vraisemblance, l'histoire d'Imoru et de Nabaa n'a pas été un épisode isolé. Les travaux en cours sur la migration mandé en révéleront probablement bien d'autres. En attendant, les sources portugaises rapportent une équipée du même genre, en l'occurrence l'invasion mane qui déferle sur la Sierra Leone entre 1545 et 1560. Contraints de quitter leur pays d'origine, c'est-à-dire le Mandé, les *Mane* s'orientent, sous la conduite d'une femme de haut lignage, vers le sud où ils atteignent la mer sur la Côte d'Or, tentent vainement de s'emparer d'El Mina, puis mettent le cap sur l'ouest. Macarico, celle qui conduisait le groupe, meurt en cours de route en 1545, peu avant qu'ils n'achèvent leur course en Sierra Leone.

Dans un contexte marqué par la désagrégation de l'empire du Mali, il n'est pas excessif de croire que d'autres bandes de guerriers assoiffés d'aventures, aient été tentés de faire fortune, en dirigeant leurs pas vers les régions akan, l'eldorado de l'or et de la kola. Mais, surtout l'irruption des Soudanais dans les pays du sud, et particulièrement dans la zone akan, a entraîné sur les plans politique, social et économique, des transformations qui ont marqué durablement les régions qui venaient d'accueillir ces nouveaux hôtes.

Présence soudanaise et transformation des sociétés akan

Commençons à décrire le terrain sur lequel s'opèrent les transformations pour mieux apprécier les effets de la pénétration mandé. Quel visage pouvait offrir le pays akan à l'arrivée des premiers marchands soudanais ?

Structures politiques et économiques avant l'irruption mandé

Sur l'ensemble du pays akan, du nord au sud, on peut affirmer l'existence au moins d'une chefferie contemporaine de l'arrivée des Dyula, contrairement aux populations « autochtones » voisines, en particulier les Gorombo de Buna ou encore les Dumpo des environs de Begho où prévalait une organisation sociale de type segmentaire ou villageoise, sans Etats et sans chefs. Diverses sources, aussi bien orales qu'occidentales, attestent l'existence d'une organisation centralisée à Bono dans la première moitié du XV^e siècle. Flight et Levtzion s'accordent, par exemple, pour situer à cette date le règne d'Asaman, premier *Bonohene*¹, bien que les données de l'archéologie suggèrent une date légèrement plus reculée. Wankye, autre Etat akan, situé à l'ouest de Bono, a aussi connu une structure centralisée, relativement précoce, datant de la même époque ; en effet, les premiers habitants s'installent d'abord à *Bonso* (au-dessus du trou), avant leur déplacement définitif à *Ahwene Koko* (perles rouges). Les fragments de pipes, livrés par une première fouille de surface, ont été datés du XVII^e siècle par Ozanne. (Ozanna 1966 : 18)

¹ C. Flight, *The Chronology of the Kings and Queens mothers of Bono Manso: a reevaluation of the evidence*, JAH, vol. XI, n02, p. 259-268 (p. 267). Voir aussi Levtzion, *Muslims and chiefs in West Africa*, Oxford, 1968, XXVI p. + 228p. (p.19-4-5).

Dans le sud, les premiers Portugais trouvent, à leur arrivée à la fin du XVe siècle, en face d'eux, nombre de formations politiques aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres, qu'ils présentent uniformément comme étant des « royaumes ». Nous pouvons certes avoir des doutes sur la nature exacte de ces entités politiques, mais on ne peut nier qu'il existe, à cette date, des communautés politiques qui dépassent le niveau du village ou du lignage, et que d'autre part en leur sein le pouvoir est dans une certaine mesure personnalisé. En tout cas, « c'est à des individus – « rois », « capitaines », « chefs » - et non pas à des conseils ou à des assemblées, qu'ont affaire les négociateurs portugais » (Terry : 175). D'autre part, sur le plan économique, les habitants d'Elmina sont quémisseurs d'esclaves auprès des Portugais, dès les premières années ; de telles transactions tendent à prouver que nous ne sommes plus en présence d'une économie de subsistance.

Cependant les Dyula, nouveaux venus, qui s'établissent dans le pays, proviennent du Mali ; ils sont donc issus d'une société déjà stratifiée, largement pénétrée par l'économie marchande, et munie de structures étatiques relativement fortes. Ils reproduisent, en les adaptant dans le pays d'accueil, la structure sociale, les institutions de leur pays d'origine. Ils s'en inspirent largement pour édifier leurs propres communautés, et au besoin jouent, auprès de leurs hôtes akan, le rôle de conseil en matière d'organisation économique, sociale et politique. Au début du XVIe siècle, lorsque les immigrants de Bono descendent vers l'océan, attirés entre autres par l'ouverture des comptoirs européens et les perspectives d'enrichissement, ils ont déjà subi l'influence mandé : ils ont assisté à la naissance de l'Etat de Bono et à l'édification de ses institutions. Aussi seront-ils à l'origine de mutations décisives dans les régions du sud qu'ils vont occuper. Nous mesurons ainsi l'écart qui, à l'origine, sépare les partenaires Dyula et Akan. C'est en fonction de cette différence qu'il faut apprécier les résultats.

L'activité commerciale et l'usage monétaire de la poudre d'or

Le premier effet de la pénétration mandé en zone akan est l'établissement d'un réseau d'échanges à longue distance. Désormais, le pays akan est relié aux villes soudanaises et, par delà, au Maghreb et à la Méditerranée. Par ailleurs, au contact des Wangara, les peuples akan, particulièrement ceux de la forêt méridionale, prennent conscience des avantages que leur vaut leur position d'intermédiaires entre la côte et les pays soudanais ; ils vont, en conséquence, barrer progressivement aux commerçants soudanais l'accès de leur territoire et le chemin des comptoirs européens de la côte, en attendant de se substituer petit à petit aux Wangara. Au XVIIe siècle, c'est chose faite : le trafic intérieur est dans une large mesure entre leurs mains. Ceux qui parmi eux exercent le commerce, constituent une catégorie professionnelle particulière et sont connus sous le nom d' *Accanistes*, appelés en langue du pays *Batafu* ou *battafuen*, plus communément désignés en twi *Abatafo*, les marchands.

Cependant l'effet le plus marquant, devenu aujourd'hui l'un des éléments fondamentaux du patrimoine akan, c'est l'usage des poids à peser l'or. Ceux-ci font d'abord leur apparition dans le royaume de Bono, avant de se répandre dans le reste du monde akan. Introduits dans le royaume par le troisième souverain de Bono, Obunumankoma¹, au retour d'une sorte de « voyage d'études » au Soudan, les poids à peser l'or sont très vite adoptés par les Akan. Le bronze sera, de préférence, la matière retenue dans laquelle ils seront moulés. Mais à l'origine, ils sont fabriqués en terre cuite. L'archéologue polonais, Merrick Posnansky, au cours des fouilles entreprises sur le site de Begho, en a découvert en grandes quantités, constitués de fragments de terre cuite, de forme régulière, ronde, oblongue ou carrée, « dans lesquels il a reconnu des poids à peser l'or » (Terry : 72). En effet, au poids, ils auraient la même valeur que les unités du système arabo-islamique de pesée de l'or et de l'argent fondé sur le *mithkal* et le *wakia*. Le même souverain institue simultanément l'usage monétaire de la poudre d'or. L'apparition de l'économie monétaire dans la région du Comoé et de la Volta est donc bien liée à la pénétration des Mandé, de même sont aussi

¹ C. 1460-1480

des effets de ce phénomène économique les poids à peser l'or qui constituent aujourd'hui la part essentielle du trésor familial akan.

Les transformations dans les techniques de production

Deux domaines ont fortement subi l'influence soudanaise : celui de la production artisanale et celui de l'or. A la faveur de la présence soudanaise, le secteur de l'artisanat a été, non seulement diversifié, mais surtout fortement encouragé. On peut citer, au nombre des métiers représentés : la métallurgie du fer et celle du cuivre, le travail de l'ivoire et la fabrication des perles, et surtout le textile dont l'importance est attestée aussi bien par l'archéologie que par les sources écrites européennes¹. Il est même rapporté que des « experts », venus du Soudan, auraient été invités par les souverains de Bono à s'installer dans la capitale : ainsi Yeboa Ananta, souverain de la fin du XVI^e siècle, aurait fait venir des tisserands et la reine Akua Gyamfiwa (circa 1621) des fabricants de perles de verre. Les Numu ont été probablement les premiers à contribuer à l'essor de l'artisanat, mais les autres peuples y ont aussi pris part. Les spécialistes soudanais, implantés à Bono, ont été priés d'enseigner leur art à leurs hôtes, et au XVIII^e siècle, c'est à partir de cette localité que leurs techniques se diffuseront dans toutes les régions akan.

Concernant l'or, la tendance est également de croire que les techniques de son exploitation sont d'origine malienne : élaborées sur les placers du Bambuck et du Buré, elles auraient ensuite été diffusées par les immigrants dyula, quoique l'histoire de Bono suggère une autre possibilité : à y croire, plusieurs souverains de ce royaume akan, notamment Obunumankoma, souverain de la deuxième moitié du XV^e siècle, auraient, avant leur avènement, parcouru le Soudan pour s'informer à leur sujet. Quoi qu'il en soit, il paraît vraisemblable que l'influence mandé se soit exercée ici aussi bien que dans le secteur de l'artisanat. Sur le plan social, en revanche, il est manifeste que les mines d'or sont demeurées sous le contrôle des autorités locales et que les *wangara* ne se sont pas immiscés dans les activités de production, se bornant à assurer la commercialisation du produit.

L'islam soudanais et les pays akan

Même si le mouvement soudanais en direction des pays akan obéit d'abord et avant tout à des raisons d'ordre économique, il n'en est pas moins vrai qu'il a été aussi accompagné des progrès de l'islam. Dans un premier temps, les marchands soudanais se gardent bien de convertir à l'islam leurs partenaires akan, car le risque demeurerait grand de tarir ainsi l'extraction aurifère qui demeurerait après tout l'objectif essentiel des nouveaux venus. Cependant, à partir du milieu du XVI^e siècle, le changement est manifeste : désormais les Dyula passent, sur le plan religieux, de l'abstention à l'intervention, en s'efforçant de gagner à leur religion l'entourage immédiat des souverains akan ; ils se contentent, d'une manière générale, de mettre à la disposition de la cour royale, leurs connaissances et leur « puissance » magique.

Ainsi au cours des XVI^e et XVII^e siècles, l'islam devient, en pays akan, une force sociale agissante, à la faveur de la transformation de l'environnement « social » du pays akan : nous assistons à la formation des Etats, phénomène social nouveau d'importance auquel contribuent fortement les Soudanais. En effet, les communautés dyula ont désormais en face d'elles, non plus une poussière de cellules villageoises autonomes, mais des autorités centralisées, elles éprouvent en conséquence le besoin de s'unir pour être plus fortes et défendre leurs intérêts auprès de leurs nouveaux interlocuteurs. En se rassemblant autour d'une mosquée et d'un *imam*, elles s'assurent les avantages de la cohésion sans s'exposer à la méfiance de leurs partenaires, il ne pouvait y avoir de meilleur fondement à l'union de ces communautés dyula, d'origines variées, secouées quelquefois de rivalités au plan professionnel, que leur commune appartenance à l'islam.

¹ Les fouilles entreprises sur le site de Begho par Merrick Posnansky ont révélé entre autres la découverte de spires de fuseaux, de puits à teinture, tandis que les sources européennes (carte hollandaise de 1629, Dapper, Barbot, Loyer) présentent Begho comme un centre fort actif pour la filature et le tissage.

De leur côté, les initiateurs d'Etats affrontent des problèmes qui sont pour eux tout à fait neufs : problèmes de coexistence et soumission de populations souvent hétérogènes, problèmes d'administration, d'institutions nouvelles à mettre en place, etc. Les marabouts des communautés musulmanes sont particulièrement bien armés pour prêter leur concours : ce sont des lettrés, capables de lire et d'écrire l'arabe ; or on sait l'importance de l'écriture en tant qu'instrument de gouvernement, pour la transmission des informations et des ordres, la conservation des jurisprudences, la rédaction des inventaires ... On ne saurait exclure que dès ces premiers siècles de contact, les autorités locales akan aient eu recours aux services de « secrétaires » dyula comme le feront, au XIX^e siècle, les souverains asante.

Au total, l'avènement de l'islam en pays akan, a été d'abord et avant tout, non pas un phénomène religieux, mais un fait politique, lié à l'apparition des Etats. Elle pousse les musulmans installés dans le pays à se définir désormais comme tels, et à intervenir comme tels dans la vie politique et sociale. En retour, ils apportent aux fondateurs d'Etats un concours inestimable, en mettant à leur disposition la culture et l'expérience politiques qu'ils tiennent de la tradition islamique et de leur participation antérieure au gouvernement des grands empires soudanais.

L'Etat akan et le « modèle » malien

Sur le plan politique, la principale conséquence de l'expansion mandé est assurément la naissance dans le Nord akan, entre le XV^e et le XVIII^e siècle, d'un certain nombre de villes dont Begho, Wankyi et de l'Etat de Bono, considéré comme le plus ancien des royaumes akan. Plus tard, l'effet *mandé* se répercutera, certes de façon indirecte, plus au sud, par l'intermédiaire de Bono ; l'exemple de celui-ci guidera l'œuvre des émigrants qui bâtiront les autres royaumes akan de la Côte-d'Or : Akwamu, Denkyira, Aowin puis Asante...

- *La naissance des Etats en pays akan.*

Comment naissent ces Etats ? Comment sont-ils organisés et en quoi présentent-ils des similitudes avec l'Etat du Mali ? Ce sont là des préoccupations qu'il nous a été donné de tirer au clair dans une étude précédente et auxquelles il ne paraît pas nécessaire de s'arrêter longuement. Soulignons que le commerce a joué d'une manière générale un rôle privilégié dans l'émergence de l'Etat en offrant, aux Akan, des opportunités nouvelles. En effet, il permet d'abord, grâce au « surplus disponible » obtenu par la production, de réaliser une concentration de richesses, autrefois inaccessibles. Désormais par le profit accumulé, il est possible d'acquérir chevaux et fusils en quantités significatives, pour faire face à de nouvelles tâches : maintenir l'ordre et la sécurité le long des voies caravanières, protéger ou conquérir les points stratégiques dont la possession permet de prendre part au trafic, et par là d'augmenter davantage le surplus. Par ailleurs, le commerce propose, non seulement des opportunités, mais aussi des tâches nouvelles, telle la réorganisation des rapports sociaux dans le sens d'une concentration plus poussée des décisions et des ressources.

Mais seuls certains personnages, identifiés par Terray à des « marginaux », ayant pu se libérer des contraintes de la société, peuvent exploiter les possibilités nouvelles créées par l'essor du commerce, et oser s'aventurer, dans les brèches que le commerce creuse dans les murs de l'édifice social existant, en un mot, des hommes qui n'occupent dans la société qu'un rôle tout à fait accessoire. Mais encore une fois, ils ne peuvent être efficaces et être à même d'accomplir cette œuvre sans une impulsion venue du dehors, en l'occurrence du commerce. Terray énonce, en des termes plus explicites, la nécessité de la conjonction de ces deux séries d'événements sans lesquels l'apparition de l'Etat est illusoire :

La formation des Etats est le produit d'une rencontre entre deux processus rigoureusement indépendants l'un de l'autre. Le premier est le mécanisme permanent par lequel sociétés

segmentaires et chefferies secrètent sur leurs frontières des personnages peu ou mal insérés dans les structures sociales dominantes ; le second est un épisode dont on peut situer les commencements dans l'histoire avec une certaine précision : l'essor du commerce lointain. A lui seul, le premier serait resté stérile ; pour qu'il soit, si l'on ose dire, fécondé et devienne le point de départ d'une phase nouvelle de l'évolution, il fallait qu'intervienne le second. Or les causes de ce dernier, nous l'avons montré, sont tout entières inscrites dans les structures économiques, sociales et politiques de l'empire du Mali, et ne doivent rien à la dynamique des sociétés segmentaires et des chefferies du Sud.

Ainsi la formation des nouveaux Etats de la région, loin d'être le résultat d'un processus de différenciation interne, se réclame au contraire de l'action d'agents externes, s'identifiant ici à des marginaux assistés par des commerçants et des marabouts dyula. L'identité des fondateurs des Etats assimilés à des marginaux, laisse perplexe : ils ne peuvent être, au contraire, que des personnes de caractère, « hors pair », jouissant de la légitimité nécessaire, faisant d'eux les principaux responsables du nouvel ordre social et politique.

- *L'organisation des nouveaux Etats : les structures politiques*

Mais comment sont organisés les nouveaux Etats ? Une minorité -le fondateur et son entourage immédiat- asseoit son autorité sur une majorité essentiellement paysanne. On ne peut invoquer ici l'épreuve de force et la conquête, dans la mesure où la soumission prend la forme pacifique d'une protection accordée sur demande. Dans tous les cas, la population de l'Etat est hétérogène du point de vue ethnique : l'Etat est un ensemble dont l'unité est avant tout politique. En son sein, on distingue plusieurs composantes : les fondateurs et leurs proches ; les *Dyula*, marchands ou *karamoko* (lettrés) ; les paysans, autochtones ou premiers occupants, et enfin les esclaves.

Les fondateurs viennent de l'extérieur. Cernant de plus près la personnalité de ces pères fondateurs, force est de reconnaître que ces hommes sont de fortes personnalités, ayant rompu avec leurs sociétés d'origine, sans être des marginaux, au sens habituel du terme. Les uns sont des chasseurs ou comptent dans leur ascendance des chasseurs ; ainsi Bunkani, premier roi de Buna, descend d'un père chasseur qui, parti à la chasse, s'égare dans la forêt où s'édifiera la ville de Buna. D'autres sont des colporteurs -tel Seku Watara, le fondateur du royaume de Kong- ou des enfants d'unions mixtes ou encore des nobles exclus de la succession¹. Bref, tous ces candidats au trône sont *en rupture de banc* avec leur société d'origine, affranchis des contraintes que celle-ci fait peser sur la plupart de ses membres ; vis-à-vis de cette dernière, ils représentent une figure à la fois prestigieuse et inquiétante (Terry : 204-205).

Sur le terrain de leurs exploits, ils prennent femme. De leur mariage naissent des enfants, leur progéniture, qui serviront de charpente à l'organisation politique et administrative du royaume : le territoire est divisé en commandements qui leur sont attribués. Ainsi naît l'Etat, de la superposition de ce groupe minoritaire aux communautés paysannes assujetties qui conservent leur propre organisation. Pour assurer la permanence de sa suprématie, le groupe dirigeant, minoritaire, se trouve contraint de sauvegarder sa cohésion. Il a alors recours, en tant que règle de succession à la tête de l'Etat, au principe de rotation faisant appel à l'ensemble des segments qui constituent le pouvoir royal.

Les avantages fonctionnels de ce système sont évidents et ont été soulignés par Goody et, après lui, par Terry : il permet d'abord de concilier l'exigence d'une concentration du pouvoir avec l'égalité des segments au sein du lignage royal ; d'autre part, tous ceux-ci sont intéressés au maintien de l'unité du royaume, puisqu'ils auront un jour à le gouverner. Enfin, de telles dispositions permettent de localiser et de limiter les querelles de succession.

¹ Il en est ainsi de la plupart des Abrade de l' Akwamu, des Agona du Denkyira, des Oyoko de l'Aowin dont les premiers dirigeants sont venus du Nord, à la suite de sécession, pour ne pas dire d'exclusion au trône.

Que peut-on noter à l'expérience ? Les règles qui gouvernent la dévolution du pouvoir, ainsi que celles qui président à la répartition des commandements n'ont été consignées nulle part, ni dans une charte, ni dans une constitution au sens juridique du terme, qui auraient pu servir de modèles et être transférées ou imitées telles quelles ; leur adoption a été progressive, et elle s'est accomplie au fur et à mesure que les problèmes de succession ont été posés, chaque décision faisant en quelque sorte jurisprudence. Par ailleurs, les principes qui les sous-tendent sont rarement appliqués dans toute leur rigueur : la rotation est irrégulière, certains segments occupent le trône plus souvent que d'autres... Enfin, l'interprétation de la norme donne lieu à de multiples conflits, et la nécessité de la respecter, comme le note Terray, « *n'est qu'un argument parmi d'autres dans les difficiles délibérations qui précèdent le choix d'un souverain : les qualités individuelles, le soutien populaire, l'attitude par rapport aux problèmes que pose la conjoncture politique sont également pris en considération* » (Terray :101-02). Bref l'alternance doit être saisie, non pas comme une « loi », mais plutôt comme un « schème » idéologique dont on peut librement s'inspirer ; mais l'efficacité persistante de ces schèmes témoigne de la vigueur que conservent, dans le cadre des nouveaux Etats, les conceptions et les habitudes héritées du passé.

- *Les Etats de la boucle du Niger et le « modèle » malien*

Dans quelle mesure l'organisation politique du Mali médiéval a-t-elle, par l'intermédiaire des Dyula, inspiré la réflexion et l'œuvre des fondateurs des Etats du Sud ? Il ne faut pas ici chercher les traces de l'influence malienne dans le détail des agencements précédemment exposés. En ce qui concerne les institutions dynastiques, nous avons observé au Mali un conflit aigu entre deux modalités de la transmission du pouvoir : la succession « latérale » de frère à frère, héritée de la société lignagère, et la succession « verticale » de père en fils, introduite par l'islam. Les règles de rotation adoptées par nos Etats supposent au contraire une adhésion pleine et entière au principe de la succession latérale, dont elles ne font que tirer toutes les conséquences ; elles manifestent donc une emprise persistante de cette idéologie lignagère dont le Mali avait commencé au moins à s'affranchir.

Quant aux structures politiques et administratives, il faut se souvenir qu'à la différence des Etats du Sud, le Mali était un véritable empire ; il comprend de nombreux royaumes qui, tout en reconnaissant la suzeraineté du souverain malien, ont conservé une large autonomie; le système malien peut être considéré, de ce fait, comme un système « fédéral » dont nous n'avons pas d'exemple dans notre région : lorsque les chefs de province se considèrent comme membres d'un même lignage, on ne saurait en toute rigueur parler de fédération. Par ailleurs les souverains du Mali ont été contraints, par l'immensité de leurs domaines, à édifier une superstructure gouvernementale et administrative complexe et diversifiée. Nous y trouvons toute une hiérarchie de chefs de tous grades et aux compétences fort diverses. Dans nos Etats, au contraire, l'essentiel du personnel politique et administratif se réduit au lignage royal : on observe donc ici la distance qui les sépare de l'ancien empire du Mali.

En quel sens pouvons-nous donc affirmer que, par l'intermédiaire des Dyula, les fondateurs des Etats du Sud ont trouvé des modèles dans le précédent malien ? A la suite des chercheurs qui nous ont précédé sur le terrain, nous pouvons affirmer que ce qu'ils ont surtout retiré, c'est l'image de ce que doit être un souverain digne de ce nom, autrement dit, c'est une conception du pouvoir. Certaines qualités sont consubstantielles au roi. Au nombre de celles-ci, il faut compter les vertus de magnificence et de générosité, auxquelles sont à ajouter l'équité et la sagacité dans l'exercice des fonctions judiciaires. Ibn Battuta, en témoin oculaire, rapporte : « *le sultan ne tolère pas le moindre manquement à la justice* » (Ibn Battuta 1969 :4 vol.). En écho, la tradition rapporte ces paroles fort élogieuses à l'endroit de Sunjata Kéita :

Chaque année, Soundjata réunissait autour de lui les rois et les notables, ainsi la justice régnait partout, car les rois avaient peur d'être dénoncés à Niani. La justice de Djata n'épargnait personne ; il suivait la parole de Dieu même ; il protégeait le faible contre le puissant ; les gens

faisaient plusieurs jours de marche pour venir lui demander justice. Sous son soleil, le juste a été récompensé, le méchant a été puni (Niane 1960 : 153).

De même, il sied de se souvenir ici du portrait de Mansa Suleïman, l'un des héritiers de Sunjata, légué par Al Omari, décrivant le monarque idéal selon la tradition malienne :

Ce roi est le plus important des rois Sudan musulmans ; il est celui qui a le pays le plus vaste, les soldats les plus nombreux, il est le plus courageux, le plus riche, le plus fortuné, le plus redoutable à ses ennemis, le plus propre à répandre la bienfaisance (Al Omari 1995 : 263).

Commentant ce texte, Terray trouve qu'il définit parfaitement les ambitions et les normes qui ont guidé l'action des monarques considérés comme les plus grands de notre région ; la tradition les présente comme des conquérants, des organisateurs, des souverains sages ayant su prévenir les conflits intérieurs, et surtout généreux, n'étant pas avares de dons et de toutes sortes de largesses à l'endroit de leurs sujets et proches ; leur gloire se mesure aux trésors qu'ils ont su accumuler, et dont ils font parade lors des fêtes¹.

Outre une « certaine idée » politique et morale des droits et devoirs de la royauté, héritée du Mali ancien, les Etats akan ont pu également bénéficier de l'Etat soudanais « modèle », d'une image « concrète » du souverain ; le Mali leur a, en effet, transmis des symboles à travers lesquels le souverain affirme son rang et son pouvoir. Ces symboles regroupent d'une part des emblèmes matériels, les *regalia*, d'autre part les règles du protocole régissant les rapports entre le souverain et ses sujets ; dans les deux cas, les traits communs sont nombreux. En dressant l'inventaire des symboles royaux, nous constatons que l'usage de beaucoup d'entre eux se répandra dans notre région ; il s'agit entre autres des sabres incrustés d'or, des parasols surmontés de figurines d'or, des défenses d'éléphants ou olifants servant d'instruments de musique, des chasse-mouches au manche recouvert d'or.

D'autre part le monarque se distingue dans l'habillement ; nombreux en sont les témoignages de l'époque: selon Ibn Battouta, quand il donnait des audiences, dans la cour du palais, Mansa Suleyman était coiffé d'une calotte d'or, fixée par une bandelette en or aussi, et portait une tunique rouge; bref sa tenue imposante lui donnait une allure majestueuse qui tranchait sur celle de ses courtisans (Ibn Battuta 1969 : 4 vol. 406). Nous observons ce privilège vestimentaire en pays akan ; certains pagens ornés de dessins déterminés y sont réservés au roi. D'une façon générale, ici comme là, le costume marque la place de celui qui le porte dans la hiérarchie sociale.

Concernant l'étiquette de cour, les similitudes sont tout aussi frappantes : le souverain mange seul ; lors des audiences, on s'adresse à lui toujours debout, pieds nus et épaules découvertes ; son entourage, à cette occasion, obéit à des règles de préséance qui ne laissent rien au hasard : autour du roi se tiennent les dignitaires et les grands du royaume, tandis que les serviteurs, portant en main quelques-uns des insignes royaux, sont vautrés à terre devant lui. Le souverain ne s'adresse jamais à un interlocuteur que par l'intermédiaire d'un porte-paroles.

Des ressemblances aussi poussées jusque dans le domaine protocolaire ne peuvent s'expliquer que par emprunt ; au surplus, il semble bien que le Mali ait lui-même hérité ces symboles d'une part du Ghana, d'autre part de la cour des sultans mameluk de l'Egypte (Terray : 109). Leur diffusion, dans une région séparée de la source malienne par plusieurs milliers de kilomètres, témoigne, pour le moins qu'on puisse dire, de l'efficacité de l'influence mandé.

¹ « Il apportait présents et cadeaux, de quoi étonner le regard par leur beauté » ou encore : « Il n'a laissé personne, officier de la cour ou titulaire d'une fonction sultanienne quelconque qui n'ait reçu de lui une somme en or », rapporte Al Omari, parlant du pèlerinage du mansa Moussa à la Mecque, en 1452 ; in : *L'Afrique moins l'Egypte*, Paris, 1927, p.92 et 78.

Conclusion

Les pays situés au sud de la Boucle du Niger dont le pays akan, ont été désignés, à tort, de *cul-de-sac de l'oekoumène* (Person 1973 : Vol. 1 271). En réalité, ils n'ont jamais été coupés du monde extérieur ; la communication avec la zone soudanaise voisine a été toujours permanente, en particulier, avec l'ancien Mali, bien que l'influence de celle-ci, à certaines périodes, ait été des plus tenues. Ses principaux agents en ont été les Dyula dont le réseau commercial atteint, au-delà de la zone forestière akan, le rivage atlantique au XV^e siècle. La recherche de l'or et de la cola en ont été le principal moteur.

L'apport technique malien aux populations akan, dans l'artisanat et dans les activités liées au commerce à longue distance, sera pour ces dernières un atout précieux pour leur développement ultérieur. La conséquence majeure, au plan politique, de cette expansion mandé, sera le point de départ, dans les pays du Sud et en particulier en zone akan, du processus étatique dont l'organisation politique et administrative sera, sur bien des points, semblable à celle du Mali. Cependant l'apport le plus marquant est à situer ailleurs : il se confond à une certaine conception du pouvoir qui se résume à un ensemble de droits et de devoirs liés à la charge royale. Enfin, le lien le plus étroit qui unit l'ancien Mali aux États de notre région est le partage en commun du protocole de cour et des symboles royaux par le biais desquels le souverain affirme sa suprématie et son autorité. Une matérialisation aussi poussée de la conception du pouvoir traduit, non seulement la permanence, mais aussi l'intimité de la communication entre le Mali et nos États. Ce trait commun, comme bien d'autres, représente un atout précieux dont l'ambition ne doit pas se résumer à nous faire contempler le passé, mais aussi à nous outiller pour une œuvre de rapprochement plus solidaire des peuples, voire d'intégration des États du continent.

Bibliographie :

- Al Omari, *L'Afrique moins l'Égypte*. Paris, 1927.
- Binger, L.G., *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, Paris, 1892.
- Id., « Transactions, objets de commerce, monnaies des contrées d'entre le Niger et la Côte d'Or », *Notes d'information et statistiques de la BCEAO, N° 179*, déc. 1970. Voir aussi Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris, oct. 1889-oct. 1890, t. XII, p. 77-89.
- Cuoq, J.M., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique au sud du Sahara du VIII^e au XVI^e siècle*, Paris, 1975.
- Daaku, K.Y., *Trade and Politics on the Gold Coast, 1600 to 1720*, Oxford, 1970.
- Flight, C., "The Chronology of the kings and queens mothers of Bono Manso: a reevaluation of the evidence", *J.A.H.*, vol. XI, n° 2, p. 259-268.
- Goody, J., "The Mande and the Akan hinterland", in J.Vansina, R. Mauny, L.V. Thomas (éd.), *The Historian in Tropical Africa*, London, 1977.
- H.P.J., « La première mention de la noix de kola dans la matière médicale des Arabes ». *Hespéris*, 1^{er} trimestre 1928, vol. VII, p. 43-57.
- Ibn Battuta, *Voyages d'Ibn Battuta*, édités par C. Defremery et B.R. Sanguinetti. Paris, 1968 (1859-1869).
- Levtzion, N., *Muslims and chiefs in West Africa : a study of islam in the middle Volta basin in the pre colonial period*, Oxford, 1968.
- Lovejoy, P., *Caravans of kola: the Hausa kola trade 1700-1900*, Zaria-Ibadan, 1978.
- Niane, D.T., *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, 1960.
- Ozanne, P., "Seventeenth century Wenchi", *Ghana Notes and Queries (G.N.Q)*, n°8, 1966.
- Painter, C., "The Guang and West African historical Reconstruction", *GNQ*. Nov. 1966.
- Person, Y., *Samori, une révolution dyula*, t.1, Dakar, 1968.
- Posnansky, M., « Archeological aspects of the Brong Ahafo Region », in K.Arhin, (éd.), *Brong studies*, Legon (ms.), p. 1-39, 1976.
- Id., *Le Soudan nigérien et la Guinée occidentale*, in H. Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique*

noire, de Madagasca et des Archipels. Paris, 1973 (1970).
Tarikh el Fettach, éd. Houdas, 1913-14.
Terray, E., *Une histoire du royaume abron du Gyaman des origines à la conquête coloniale*. Paris, 1995.
Triaud, J.L., « Lignes de force de la pénétration islamique en Côte-d'Ivoire », *Revue des Etudes islamiques*, vol.1, Paris, 1974, p. 123-160.
Wilks, I., *The Northern Factor in Ashanti history*, Legon, 1961.
ID., *The early Dyula towns*, *Centre of African Studies, SOAS*, London., ronéo, 1969.

9

LE CONFLIT INTERNE COMME FERMENT D'UN SENTIMENT NATIONAL ? L'EXEMPLE SAHELIEU (MALI, NIGER, TCHAD)

Pierre BOILLEY*

Une question provocatrice

L'historien de l'Afrique contemporaine, particulièrement s'il désire s'inscrire dans la moyenne, voire la longue durée, est nécessairement placé au cœur d'une tension épistémologique, mais aussi idéologique. Doit-il se pencher sur l'histoire des nations, alors que leur jeunesse et leur naissance récente les inscrit encore dans une conscience en formation, ou peut-il légitimement s'intéresser à l'histoire d'un ou de plusieurs groupes qui la composent, au risque de survaloriser les identités particulières¹ ? La question devient particulièrement brûlante lorsque le choix porte sur l'étude d'un groupe culturel en conflit avec l'Etat national, donc *a priori* déstabilisateur, voire destructeur du projet de nation dont il semble se mettre à l'écart. Pourtant, l'observation comparative permet de souligner que certains conflits internes (généralement caractérisés par la formule stéréotypée de « conflits ethniques ») ne sont pas nécessairement, à terme, facteurs de division et d'éclatement identitaire. Autrement dit, le conflit interne peut-il être porteur d'unité nationale ? Cette question peut dès l'abord paraître paradoxale ou singulièrement provocatrice...

On connaît bien le pouvoir fédérateur pour une communauté ou une nation du conflit externe. L'ennemi commun resserre les liens du groupe, l'Autre sert de repoussoir et le besoin d'identification pour la défense commune s'accroît en proportion de la menace. L'Europe monarchique coalisée contre la France républicaine a ainsi certainement plus fait pour la naissance d'un sentiment national français que beaucoup d'autres processus.

Mais qu'en est-il du conflit interne à la nation, ou à la communauté humaine qui se pense ainsi, ou encore qui voudrait à terme se penser telle ? Une nation est un conglomérat de groupes humains divers. On le voit bien en Europe, où la nation française, qui semble maintenant globalement acceptée, n'est jamais que le vouloir-vivre ensemble (pourtant régulièrement remis en question) des divers groupes culturels, où la nation européenne en construction ne sera possible que si les nations qui la constituent s'effacent à leur tour devant le projet d'un supra-sentiment national.

* Professeur de l'Université de Paris I, Sorbonne, CEMAF

¹ J'ai fait personnellement l'expérience de ce dilemme lors de la thèse consacrée à un groupe particulier des Touaregs maliens, les Kel Adagh (ceux de la montagne). L'introduction souligne cette interrogation : « La première critique peut provenir du choix trop exigü de l'Adagh comme seul sujet d'étude. Cette région, et les nomades qui y vivent, font en effet partie d'ensembles plus vastes, comme celui de l'espace touareg dans son intégralité, ou celui de la République malienne. L'approche finalement monographique n'est pas neutre dans le contexte actuel (...) se pencher sur un espace humain tel que l'Adagh et écrire une histoire autonome, non immédiatement reliée à son environnement national, voir dans les Kel Adagh des Touaregs avant d'y voir des Maliens, contribue à théoriser et justifier une éventuelle sécession, à donner des bases d'une éventuelle revendication d'indépendance.

La position adoptée ici pourra paraître équivoque. (...) Les Kel Adagh sont, depuis plusieurs décennies, des Maliens. Mais ce pays n'a pas toujours existé, et les populations qui le composent, dans une vision historique, n'ont pas toujours, loin s'en faut, eu à vivre des évolutions dépendantes, ni même convergentes. L'oublier, dans une perspective nationaliste, serait se priver de la compréhension réelle de ce qu'est le Mali, sans laquelle aucune identité consciente ne pourrait exister. La prise en compte des contradictions, des tensions et des difficultés entre les hommes peut seule permettre de fonder un sentiment national, qui ne sera jamais viable s'il est basé sur des mensonges ou des occultations. » Boilley P., 1999 : 17.

Le conflit de minorité, lorsqu'un groupe isolé s'oppose à l'Etat, donc théoriquement aux autres minorités nationales, n'est-il pas condamné à resserrer les liens existant entre les membres du groupe minoritaire, à exacerber l'identité de ce groupe, à éloigner par conséquent son intégration nationale ? Mais peut-être peut-on retourner la proposition...

Les rébellions des groupes minoritaires sont la plupart du temps issues d'une marginalisation, soit qu'elle provienne d'une négation culturelle, de type linguistique par exemple, soit plus souvent, qu'elle découle de l'absence d'accès aux ressources de l'Etat, de la redistribution inéquitable des mannes de l'aide au développement, à l'équipement inégalitaire du territoire, ou encore à l'impossibilité d'accéder aux structures du pouvoir d'Etat, que ce soit dans le milieu des représentants politiques, des corps en uniforme ou des décideurs économiques. Un groupe qui se sent lésé, sur la base de ses spécificités communautaires, peut alors utiliser le ciment le plus aisé à prendre, celui de l'identité, pour se donner une cohésion dans son conflit contre l'Etat. Ce dernier peut réagir soit par la répression pure, soit par la négociation, immédiate ou précédée d'une répression préalable et de violence en retour. Or, si la répression ne traite que les symptômes des difficultés ayant entraîné la révolte, sans épuiser sur le long terme l'esprit de rébellion, le traitement des revendications d'un groupe particulier peut-elle aboutir à sa meilleure intégration nationale, et paradoxalement à un approfondissement pour ses membres d'un sentiment d'appartenance, à un enracinement de la nation ? L'espace sahélien peut fournir des exemples divers de ces processus divergents, poussant à l'éclatement de la conscience nationale dans le cas tchadien, à son enracinement dans les cas maliens et nigériens.

Le cas tchadien

Le Tchad apparaît, par son histoire post-coloniale faite essentiellement de prises de pouvoir violentes, par la multiplicité et la recomposition permanente de ses mouvements de rébellion contre l'Etat, comme l'un des contre-exemples de l'élaboration d'un sentiment national. On ne retracera pas dans le cadre de cette courte communication la complexité de l'histoire politique tchadienne. Certains faits méritent cependant d'être mis en exergue.

Dès l'indépendance, le président Tombalbaye, un homme du Sud, fit preuve de partialité envers les gens du Nord dont la région vivait mal un déséquilibre politique et économique hérité de la colonisation. La France avait en effet favorisé la mise en valeur agricole de la partie méridionale de la colonie, mieux scolarisé ses enfants, et l'élite constituée avait repris les rênes du nouvel Etat indépendant au détriment des populations du Nord. Dès 1965, la marginalisation du Nord enclencha la révolte contre cet état de fait. Le Frolinat commença à opposer au pouvoir central une véritable guérilla qui aboutit en 1979, malgré l'éclatement du mouvement rebelle en de multiples tendances, à la prise du pouvoir par le GUNT (Gouvernement d'union nationale et de transition) aux mains des gens du Nord. Ce nouveau pouvoir engendra d'autres marginalisations en n'organisant pas plus l'accès équitable aux ressources économiques et à la représentation politique, situation à laquelle s'opposèrent de nouvelles rébellions. La situation dure encore, après bientôt un demi-siècle de désunion nationale. Le président Idriss Déby, arrivé au pouvoir par la force en 1990, organisa à son tour un régime d'accaparement, malgré la mise en place d'une vie démocratique de façade. Aujourd'hui encore, de nouveaux mouvements politico-militaires naissent chaque année. Ils peuvent se dissoudre et disparaître, notamment lorsque leurs chefs réussissent à partager une part du gâteau tchadien avec le pouvoir, mais d'autres rebelles les remplacent bien vite. Pour les seules années 2003 et 2004, Idriss Déby pouvait ainsi se féliciter de la signature d'un accord de paix le 9 janvier 2003 avec l'Alliance nationale de la Résistance (ANR). Il réussissait aussi en décembre à rallier Adoum Togoï, chef de la branche modérée du Mouvement pour la justice et la démocratie au Tchad (MDJT), et président de la nouvelle coalition du Front uni pour la Démocratie et la paix (FUDP) fondé le 6 janvier 2004 à Cotonou. Mais le rapprochement vers le pouvoir d'Adoum Togoï était refusé par la majorité du MDJT qui, se donnant un nouveau chef en la personne du colonel Hassan Abdallah Mardigué, ne reconnaissait pas les accords signés par son prédécesseur. De fait, les combats continuaient au nord et à l'est du pays. De nouvelles créations de mouvements rebelles suivaient, notamment en mars 2004, où était constituée l'Union des forces

pour le changement (UFC), regroupant six mouvements d'opposition politico-militaire dont le MDJT, mais aussi, entre autres, le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD) et le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR). On s'imagine, ce type de situation durant depuis tant d'années, comment l'Etat est actuellement perçu par les Tchadiens... N'étant pas garant de l'intérêt général, il « s'avère n'être qu'une fiction d'ordre étatique, phagocytée par les diverses factions qui se sont succédé au pouvoir et qui ont accaparé à leur unique profit le secteur public » (Balencie 1999 : 486). Jean-Louis Triaud parle à ce propos de « factionnalisme » (triaud 1985) montrant bien à quel point le pouvoir est gangrené par les différentes factions qui vivent de la guerre en attendant de profiter de leur arrivée à la tête de l'Etat.

Les pratiques prédatrices et inégalitaires de l'Etat sont si ancrées que les organisations internationales, lorsqu'il s'est agi de redistribuer au Tchad les bénéfices de l'exploitation pétrolière du bassin de Doha, se sont senties obligées de contrôler les obligations de dépenses du pouvoir : « *Le Tchad entre (...) officiellement dans le club des pays producteurs de pétrole, une manne dont les recettes seront théoriquement soumises, pour la première fois en Afrique, à un contrôle rigoureux de la communauté internationale. (...) Selon les prévisions, la première commercialisation du brut tchadien devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Longtemps controversé, ce projet industriel et financier est le plus important en Afrique de ces dernières années. Il prévoit l'exploitation des réserves, initialement estimées à 900 millions de barils, du bassin de Doba, sur 25 ans, avec des pointes de 225 000 barils/jour les premières années. (...) En juin 2000, malgré l'inquiétude exprimée par des organisations de défense des droits de l'Homme et de l'environnement, la Banque Mondiale (BM) avait finalement donné son feu vert à ce projet. En contrepartie, la BM imposait une gestion transparente des ressources du pétrole pour qu'elles profitent réellement au développement économique et social de ce pays semi-sahélien parmi les plus pauvres au monde. Ravagé depuis son indépendance par 30 années de guerre civile, le Tchad a un PIB annuel par habitant de seulement 250 USD. Pour se conformer à ces exigences, un collège de surveillance des revenus du pétrole a été constitué, avec des représentants du gouvernement, du parlement et de la société civile. Selon une loi adoptée par N'Djamena, 10 % de ces revenus seront déposés sur un compte d'une banque internationale à l'étranger pour les "générations futures", et 80 % financeront les secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé, l'environnement, l'eau et le développement rural. Enfin, 5 % iront d'office au bénéfice des populations de la région productrice* » (LUCAS Clarisse 2003). Il s'avère pourtant, selon les rapports des ONG spécialistes de l'aide au développement, que l'application concrète de cette innovation internationale présente d'importantes difficultés. Ainsi l'ONG américaine Catholic Relief Services observe que ce cadre législatif n'inclut pas les revenus tirés des taxes et droits de douane, soit 45 % du total des revenus, et ne concerne que les trois gisements de Doba-Bolobo, Kome et Miandoum, alors que ceux qui doivent être exploités ensuite n'apparaissent pas dans les textes. Il faut surtout ajouter à ces difficultés juridiques la déplorable situation des droits de l'Homme, la corruption généralisée (le Tchad est placé dans les premières places dans une récente étude sur la corruption en Afrique)¹, et enfin le népotisme. Idriss Déby a nommé en juin 2003 au poste de Premier ministre, et reconduit depuis lors, un membre de sa famille, Moussa Faki, et l'opposition lui reproche une gestion « clanique » de l'Etat. L'utilisation des fonds pétroliers, déjà entachée par l'achat d'armes, la transparence des finances de l'Etat et la redistribution égalitaire de cette nouvelle manne pour le développement de l'ensemble des régions tchadiennes n'apparaissent alors pas comme des évidences...

Dans ces conditions, il est patent que les conflits internes récurrents que l'on peut observer au Tchad, conflits indubitablement « mobilisationnistes »² plus qu'ethniques, ne peuvent être

¹ *Idem.*

² Les théoriciens mobilisationnistes ou instrumentalistes considèrent que le regroupement ethnique n'est qu'un moyen conjoncturel d'utiliser une solidarité de groupe dans les luttes de pouvoir ou les revendications matérielles. Pour ces derniers, les identifications de ce type sont des « foyers effectifs de mobilisation de groupe pour des buts politiques concrets » (Glazer N. et Moynihan D. P., 1975 : 18). Cette façon de voir privilégie la primauté du conflit dans lequel le regroupement ethnique n'est qu'une des formes de solidarité possible entre les individus concernés, à l'égal de la classe.

facteurs d'unité nationale. L'observation des cas maliens et nigériens, où la gestion des conflits s'est avérée radicalement différente, montre cependant que la situation inverse est possible, et que les antagonismes internes peuvent conduire à une cohésion nationale accrue.

Les cas maliens et nigériens

Les rébellions touarègues et maures au Mali et au Niger permettent l'observation du même type de mouvement de révolte contre l'Etat sur des bases ici aussi largement mobilisationnistes. Les populations nomades ont connu lors de la colonisation un sort semblable à celui des populations du nord du Tchad. Scolarisées tardivement (les premières écoles installées en zone nomade le furent après la seconde guerre mondiale), sans élites pouvant les représenter dans le processus de décolonisation, elles ont été de fait à l'indépendance en large partie exclues du pouvoir et des ressources économiques. Elles se sont rebellées contre les Etats centraux maliens et nigériens en 1990, et la résolution de ces conflits a suivi globalement les mêmes types de processus, même si les choses furent plus chaotiques et moins rapides au Niger.

Au Mali particulièrement, la révolte de 1990 avait été précédée d'un premier soulèvement dès les lendemains de l'indépendance, en 1963-64, qui avait consacré, après une dure répression militaire, la mise à l'écart de toute une région sous la surveillance méfiante de l'armée, la quasi-impossibilité en tant que nomade de faire carrière dans les corps en uniforme de l'Etat, une représentation politique basée sur la seule présence de chefs coutumiers dans les partis uniques des régimes de Modibo Keita et de Moussa Traoré, et la marginalisation économique renforcée par l'absence de projets de développement ou de créations d'infrastructures. Cette situation, renforcée par les sécheresses des années 1970 et 1980 qui ont porté des coups dramatiques au mode de production pastoral de ces populations, a poussé toute une génération de jeunes Touaregs sur les routes de l'exil et les voies de la révolte organisée contre l'Etat. Le regroupement en Algérie et surtout en Libye de ces jeunes nomades venus de tous les horizons du monde touareg, fut en effet la base de l'élaboration d'une pensée politique naissante. Dans la lutte clandestine se forgea la volonté de fonder un jour un Etat touareg, où les différenciations coutumières de groupement disparaîtraient (ainsi d'ailleurs que les différenciations socio-lignagères). Les jeunes assuraient qu'ils désiraient un seul pays (*akal iyan*), et que, loin de toute division, ils étaient tous uniquement des Touaregs (*nakkane, kel tamashaq ghas*). Cette pensée portait en elle la recherche d'une indépendance vis-à-vis du Mali et du Niger, un radicalisme sécessionniste initial qui mettait de fait à mal l'idée même d'une conscience commune malienne ou nigérienne pour lui substituer l'ébauche d'un autre sentiment identitaire, celui d'un possible et futur sentiment national touareg. Celui-ci passait par l'éclatement et la recomposition des frontières existantes, mais aussi par la remise en cause de la segmentation des populations nomades, par une volonté de « détribalisation ». C'est sur ces bases que fut adoptée, en septembre 1980, au congrès d'El Homs en Libye, l'idée d'un "Sahara central", dont la constitution effective fut confiée à l'organisation touarègue clandestine fondée sous le nom de FPLSAC, Front populaire de libération du Sahara arabe central¹.

Néanmoins, dès cette époque, la condamnation portait sur les seuls Etats maliens et nigériens, alors que l'Etat algérien ne faisait guère une part plus avantageuse aux Touaregs vivant sur son sol. Mais le territoire algérien étant considéré comme une possible base arrière lorsque la rébellion serait déclenchée, un silence tactique ne permit pas que soit remis en cause le sort que ce pays faisait aux populations sahariennes. Ce silence fut étendu plus tard, après le déclenchement de la révolte, et pour des raisons de communication externe, à l'ensemble des revendications indépendantistes : il est remarquable que les révoltés touaregs ne remirent jamais officiellement en cause leur appartenance à leurs Etats respectifs...

¹ La notion d'arabité n'étant qu'une concession, que beaucoup de jeunes Touaregs acceptèrent d'ailleurs mal, au régime de Mouamar Khaddafî qui avait offert son hospitalité aux exilés et la possibilité de s'entraîner et de s'organiser dans des camps particuliers.

Cette absence tactique de revendications sécessionnistes affichées fut en effet peu à peu intégrée mentalement. Une première prise en compte des réalités nationales apparaissait d'ailleurs dès les années 80. En Libye, la séparation de destin politique entre les Touaregs maliens et nigériens, issue des attitudes différentes à leur égard des pouvoirs centraux, devint peu à peu évidente, et fut concrétisée par le congrès de Tripoli, en novembre 1987, qui ne s'adressa qu'aux seuls Touaregs maliens. L'organisation qui en sortit, basée sur la plus stricte clandestinité (même vis à vis de la Libye), ne recherchait plus que l'indépendance de l'Azawad, c'est à dire de la région nord du Mali. C'était déjà abandonner les revendications pan-touarègues. C'était aussi, de fait, accepter l'existence des Etats maliens et nigériens. L'idée d'indépendance, restreinte à l'espace nomade malien, était pourtant encore présente en 1990, aux débuts de la révolte, même si, par souci tactique, le mot lui-même n'apparaissait pas. Le texte "Nous, Touaregs du Mali..."¹, daté de 1990, et communiqué aux pouvoirs publics français, aux associations de soutien et aux organismes internationaux, le montre bien : « *Nous ne demandons pas autre chose que de bénéficier de garanties reconnues à tous les autres peuples. Ce qui nous manque, et que nous revendiquons, est la liberté de pouvoir disposer de nous-mêmes pour assumer notre destin. Ceci ne peut se concevoir sans un espace qui nous soit internationalement reconnu, par conséquent inaliénable, sur lequel nous pourrions exercer notre mode de vie nomade, élever nos enfants dans notre propre culture. Sur cet espace nous désirons pouvoir bâtir des villages quand la nécessité de la sédentarisation s'imposera, des villages avec des écoles où notre langue et notre histoire seront enseignées comme celles des autres peuples* »². Mais très rapidement, il parut clair aux rebelles que l'opinion internationale n'était pas prête à une telle exigence, et que dans un souci de réalisme et d'efficacité, il valait mieux ne pas la mettre en avant.

Ainsi, paradoxalement, la revendication sécessionniste disparut au profit de l'exigence d'une intégration politique et sociale des nomades dans l'espace malien (ou nigérien) et du rééquilibrage économique à leur profit dans les projets de développement. Le compte-rendu³ des rencontres avec le pouvoir malien pour préparer les accords de Tamanrasset du 6 janvier 1991, qui mit provisoirement fin aux hostilités, le montre bien. Il est demandé, sur le plan politique, la "démilitarisation des 6e et 7e régions" (point n° 1), et la "relève des administrateurs actuels opérant dans ces régions et leur remplacement par des natifs de ces régions" (point n° 3). Les rebelles ne parlent pas d'indépendance, mais d'autonomie interne et du désir de voir remplacés les administrateurs maliens du sud, déconsidérés. Surtout, les revendications suivantes présentent un important caractère intégrationniste. Il est en effet demandé la "création de 6 postes ministériels à confier aux ressortissants des 2 régions" (point n° 4), ainsi que "l'intégration et la prise en charge de nos combattants par le Ministère de la Défense" (point n° 6). Les autres demandes, économiques, ont pour but de rattraper le retard pris par le Nord en matière de développement : "résolution du problème de l'emploi" (point n° 8), aspects fiscaux (points n° 9 et 19) ou bancaires (création de banques agro-pastorales : point n° 13), promotion de la scolarisation (points n° 10 et 11) et de l'assistance sanitaire (point n° 12), désenclavement de la région par la construction de routes (point n° 16) ou d'aéroports (point n° 14), et sa mise en valeur par la réalisation de projets agro-pastoraux (point n° 15) ou l'intensification de la recherche minière (point n° 18).

Enfin, point d'orgue de cette intégration, les Touaregs maliens acceptèrent finalement, dans le Pacte national signé en avril 1992⁴, de se voir dénommer « populations du nord », terme qui de fait entérinait leur appartenance à l'ensemble malien. Le Mali acceptait les « diversités culturelles, démographiques et socio-économiques » existantes, mais les rebelles ne remettaient pas en cause de leur côté « l'unité et l'intégrité nationales ». Le Pacte portait sur « les 6ème, 7ème et 8ème régions de la République du Mali, appelées Azawad par les Mouvements et Fronts Unifiés », mais finalement, un moyen terme était trouvé à travers la dénomination, reprise dans le titre et le corps

¹ "Nous, Touaregs du Mali...", document issu de la rébellion, 1990.

² *Idem.*

³ "Procès-verbal de la Rencontre entre délégations à Tamanrasset du 10 au 12 octobre 1990". Archives personnelles.

⁴ "Pacte National, conclu entre le gouvernement de la République du Mali et les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad consacrant le statut particulier du Nord du Mali", 11 avril 1992.

du texte, de « Nord du Mali », qui conservait, au delà des bornages administratifs, la notion d'entité originale, mais sauvegardait en même temps son caractère de région interne. D'autres termes employés étaient aussi symboliques. Le Pacte utilisait notamment la notion de « terroir » (Titre I. Principes directeurs du Pacte, point 4) pour exprimer une originalité culturelle et humaine, mais en écartant la possible souveraineté issue du terroir en question, d'autant qu'était accolée dans la même phrase la mention « partie du territoire national ». De fait, les luttes de libération touarègues, basées au début sur les désirs d'émancipation politique, étaient désormais tournées vers la volonté d'une meilleure intégration au sein des Etats existants.

Dans cette évolution, l'attitude des Etats fut aussi importante que le changement d'état d'esprit des rebelles vis-à-vis des finalités de leur lutte. Si la réaction première de l'armée malienne au déclenchement de la rébellion fut celle d'une répression du même type qu'en 1963-1964, Moussa Traoré, inquiet des mouvements revendicatifs démocratiques au sud, décida rapidement de négocier, pour aboutir aux Accords de Tamanrasset cités plus haut. Cette attitude était elle aussi parfaitement tactique, Moussa Traoré voulant garder les mains libres pour réprimer la contestation au sud, et la teneur des accords, qui tiennent en une seule page, le montre bien. Mais la démocratisation de 1991, après les émeutes de rue et le coup d'Etat d'Amadou Toumani Touré, puis l'élection du président Alpha Oumar Konaré, reprit à son compte la négociation plutôt que la répression. La signature du Pacte national fut à cet égard un exemple. Il organisait notamment l'intégration, dans les corps en uniforme de l'Etat (armée, police, gendarmerie, douane) ou dans des projets de développement, de la quasi totalité des combattants rebelles Touaregs et Maures. Ceux-ci, devenant fonctionnaires furent affectés, au même titre que leurs collègues des autres espaces, dans toutes les régions du pays. Ils y fondèrent, par regroupement familial ou relationnel, de petites communautés d'origine septentrionales qui s'accordèrent sans difficultés aux populations autochtones, augmentant la visibilité et la connaissance par les gens du sud d'une population encore largement considérée en 1990 au Mali comme quasiment étrangère. De plus, la démocratisation, l'instauration du multipartisme, puis l'organisation de la décentralisation ouvrit largement la voie de la représentation politique à tous les niveaux de l'administration et du pouvoir, jusqu'à la nomination en juin 2002 d'un premier ministre touareg, Ahmed Mohamed ag Hamani, ce qui aurait été peu pensable auparavant. La résolution du conflit au Niger prit un peu plus de temps, mais se conclut de la même façon qu'au Mali, par les cérémonies dites de « La flamme de la Paix » (en mars 1996 au Mali, en juin 2000 au Niger) au cours desquelles les mouvements de rébellion se sont auto-dissous et où furent brûlées les milliers d'armes déposées par les combattants.

En fin de compte, des populations marginalisées et laissées pour compte, qui ne se reconnaissaient pas comme membres à part entière de communautés nationales qui ne leur offraient pas de solutions d'intégration, ont vu, par le conflit, leur situation fondamentalement se renverser. Il eût certainement été plus fructueux pour le Mali et le Niger de faire l'économie de ces conflits de minorités qui se sont étendus sur plusieurs années et ont fait des milliers de victimes. Néanmoins, peut-être est possible de penser que ces antagonismes violents ont permis que se débloquent, par le dialogue et les négociations qui ont suivi les violences, des situations inégalitaires. En ce sens, le conflit a permis que s'approfondisse le sentiment d'appartenance à une communauté nationale pour tout un pan des populations maliennes et nigériennes. Le conflit pouvait bien être, à terme, porteur d'unité...

Conclusion

Tirer des conclusions générales d'une étude comparative est généralement bien hasardeux. Tenter de le faire après une approche aussi limitée l'est certainement plus encore. Il s'avère néanmoins que sur des bases à priori comparables, telles que la faveur donnée par l'administration coloniale française aux espaces méridionaux des colonies sahéliennes, les nouveaux pays indépendants du Mali, du Niger et du Tchad ont réagi après la décolonisation de façon sensiblement égale, privilégiant à leur tour les régions du sud à celles du nord, et se sont trouvés

confrontés aux mêmes difficultés, celles de rébellions nordistes refusant cette marginalité héritée. En face de la révolte, les Etats concernés ont cependant adopté des attitudes différentes. Le cas du Mali, ayant eu à traiter deux fois en trente du même problème est en soi révélateur. En 1963-1964, choisissant la répression, puis la scolarisation obligatoire des nomades et l'acculturation en bambara pour tenter sous contrôle militaire d'avancer à marche forcée vers l'unité nationale, décrétée et vantée de façon volontariste au long du journal gouvernemental, *L'Essor*, l'Etat malien n'a rien réglé, mais a au contraire semé les graines de la future révolte de 1990. Cette période de son histoire correspond à la voie choisie par le Tchad, qui s'épuise depuis les années 1960 devant des rébellions récurrentes. En 1990, le Mali comme le Niger, après une phase initiale de répression inefficace, ont réussi par la négociation à résoudre les antagonismes, à rééquilibrer l'accès au pouvoir et aux ressources (même limitées), ouvrant la voie à une meilleure intégration de régions et de populations marginalisées et oubliées. Il est bien sûr imprudent de considérer que ces problèmes sont définitivement réglés, de nouvelles situations d'injustice pouvant produire encore les mêmes effets. Il n'est en revanche pas illusoire de penser que dans ces deux pays, l'idée de nation a progressé, et que la conscience nationale s'est approfondie, malgré et même grâce à la confrontation ouverte. Traiter le conflit en se penchant sur ses origines, en essayant par la négociation de résoudre les rancœurs qui mènent à la violence serait par conséquent plus efficace que tenter d'éradiquer par la force un mécontentement qui de ce fait ne peut que s'exacerber ou rejaillir plus tard. Conclusion en forme de truisme, pourrait-on dire ? Pourtant, ce qui peut paraître peu contestable ne semble pas constituer encore aujourd'hui la règle, en Afrique et dans le monde...

Bibliographie

- Balencie J-M. & de La Grange A. (dir.), 1999 : *Mondes rebelles. Guerres civiles et violences politiques*, Paris, Michalon, 1561 p.
- Boilley P., 1996 : « Aux origines des conflits dans les zones touarègues et maures », *Relations internationales et stratégiques*, IRIS/Université Paris-Nord, n° 23, automne 1996 : 100-107.
- Boilley P., 1999 : *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, coll. Hommes et sociétés, 644 p.
- Buijtenhuijs R., 1999 : *Transition et élections au Tchad 1993-1997*, Paris, Karthala, 372 p.
- CERDES, 1997 : *Le processus démocratique malien de 1960 à nos jours*, Ed. Donniya, Bamako, 218 p.
- Decoudras P. M. et Abba S., 1995 : *La rébellion touarègue au Niger : Actes des négociations avec le gouvernement*, Bordeaux, Travaux et documents CEA, 109 p.
- Glazer N. et Moynihan D. P. (dir.), 1975 : *Ethnicity, Theory and Experience*, Cambridge, Harvard University Press, 531 p.
- Issa Abdourhamane B., 1996 : *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*, CEAN, Bordeaux.
- Kimba I. (dir.), 2001 : *Le Niger : État et démocratie*, Paris, l'Harmattan, 391 p.
- Magrin G., 2003 : *Les enjeux d'un enrichissement pétrolier en Afrique centrale : le cas du Tchad*, Paris, Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, 92 p.
- Maignan J.-C., 2000 : *La difficile démocratisation du Niger*, Paris, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, 191 p.
- Nebardoum D., 1998 : *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan (Coll. Etudes Africaines), 170 p.
- Rone B., 2000 : *Tchad, l'ambivalence culturelle et l'intégration nationale*, Paris, l'Harmattan, 429 p.
- Triaud J-L., 1985 : « Le refus de l'Etat : l'exemple tchadien », *Esprit*, 100, avril 1985 : 20-26.

10

TERRITOIRE ET IDENTITE (AFRIQUE OCCIDENTALE, XVIII^E ET XIX^E SIECLES)

Claude-Hélène PERROT*

Dès la première ligne de son avant-propos à l'*Histoire des Togolais*, N. Gayibor rappelle qu'avant la date de 1884, le Togo en tant qu'Etat n'existait pas. Bien que l'auteur souligne la nécessité de prendre en compte les populations situées de part et d'autre des frontières, limites artificielles héritées de la colonisation, c'est dans cet espace territorial que s'inscrit l'histoire nationale du Togo, dont l'un des objectifs est « d'apprendre aux Togolais à se sentir Togolais ».

Je voudrais aujourd'hui présenter quelques réflexions sur la notion de territoire aux XVIII^e et XIX^e siècles, en me gardant d'employer l'expression réductrice d'histoire précoloniale, qui concentre en une seule des périodes marquées de signes différents. Les exemples seront pris dans la zone forestière de l'Afrique occidentale, et plus précisément au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Premières questions : le territoire en ces temps et en ces lieux, a-t-il été marqueur d'identité ? La référence au territoire entraine-t-elle en ligne dans la production des identités ?

Puis nous passerons au territoire comme objet d'étude pour l'historien : quelle est la pertinence du cadre territorial comme champ d'investigation pour l'histoire des sociétés avant le XX^e siècle ?

Ainsi dans un premier temps, le territoire sera vu du dedans, comme lieu de référence identitaire, et dans un second temps du dehors, tel qu'il est appréhendé par les historiens qui, aujourd'hui, continuent à s'intéresser à l'histoire antérieure au XX^e siècle (et qui se font rares).

I- Le territoire comme marqueur d'identité

Première remarque : dans les sociétés rurales, les identités auxquelles peut se référer un individu sont multiples : un Anyi des années 1960 se situe à la fois dans son groupe de parenté, dans son propre lignage matrilineaire (il est un Anikele, ou un Bessefwe ou un Kotesso), mais aussi par rapport à d'autres lignages : ainsi il dira, si les circonstances l'y incitent, qu'il est un « fils » des Anikele, si tel est le lignage matrilineaire de son père. Mais il peut aussi désigner son aire culturelle (ethnique si l'on veut) ou encore la subdivision territoriale où il réside. Dans ce dernier cas, il peut se référer à des espaces plus ou moins étendus. Comme on l'a souvent observé, c'est en fonction de son interlocuteur qu'il va se définir. A un étranger, il dira je suis ivoirien, à un Ivoirien, je suis un Anyi, à un Anyi je suis ndényé, et enfin à un Ndényé, il donnera le nom de son village, ces dernières identités ayant la particularité d'être emboîtées les unes dans les autres comme des poupées russes.

Deuxième remarque : au cours du temps, le poids respectif des diverses identités dont se réclame un individu peut varier : par exemple actuellement avec la montée très contemporaine des ethnies, l'identité nationale est sans aucun doute en recul dans plusieurs Etats, entre autres africains. Il importe donc lorsqu'on aborde la question du territoire et de l'identité de se situer à un moment historique précis, la pression de l'histoire ne connaissant pas de fin et une nouvelle donne produisant nécessairement de nouveaux effets.

* Professeure émérite à l'Université de Paris I, CEMAF

Le nom du territoire lui-même change d'acception avec le temps. Ainsi être Ndényé n'a pas le même sens vers 1750 et en 2004 : vers 1750 cela signifiait relever d'un des six microétats qui se partageaient un territoire auquel s'applique aujourd'hui le nom de Ndényé. Aujourd'hui être Ndényé c'est se référer à ce territoire. Ce changement résulte de l'ascension politique et économique du microétat porteur de ce nom, qui s'effectua à partir de la fin du XVIII^e siècle, et dont les progrès furent entérinés par les colonisateurs qui ont porté sur leurs cartes le nom de Ndényé (ou Indénié, comme on disait à l'époque) en l'appliquant à l'ensemble (Claude H. 1982 : 177-186 et 222-230).

Ces remarques préalables étant faites, demandons-nous si les populations concernées ont inséré la notion de territoire dans la panoplie de leurs identités.

Il semble que ce soit le cas en pays kabyé. Voilà une société sans état où les relations de parenté n'ocultent pas la référence au territoire, au *tetou* (ou *teto*, selon la graphie retenue dans *l'Histoire des Togolais*)

Le *tetou* est défini par K. Bassa (2004), dans un contexte d'habitat dispersé, comme « un espace géographique, social et religieux commun à plusieurs lignages ». Le mot désigne à la fois la terre et le territoire. Chez les Akposo le terme de *outiola* a le même sens. « Chaque groupement, nous dit cet auteur, avant de se définir comme Kabyé, se nomme par rapport à son *tetou* ». Cet espace est également religieux : car « le sanctuaire de l'ancêtre qui fut le premier occupant des lieux occupe une position éminente ». Je reviendrai sur ce point.

En Côte d'Ivoire, les Baoulé ont, selon Fabio Viti (2002 : 113-152), remodelé un peuplement antérieur fort hétérogène, mais sans partager avec quiconque la maîtrise de la terre, qu'ils ont déniée aux premiers occupants – situation peu commune en Afrique. Ils forment un réseau de micro-Etats, les *nvle*. Il s'agit là d'une organisation politique décentralisée, que cet anthropologue italien a qualifié de *potere debole* (pouvoir faible). Or en pays baoulé, écrit-il, « chacun se situe dans son *nvle* », notion à la fois territoriale et politique.

Les Anyi du Sanwi, nous dit Henriette Diabaté (1984), se réclament (nous sommes dans les années 1970) davantage de leur village d'origine que de leur groupe de parenté. Ici le village est à la fois une portion du territoire du Sanwi et une unité politique : le chef de village dispose d'un « siège noir » (noirci par le sang des sacrifices), siège ancestral d'où il tient sa légitimité. Or tous les villageois quelles que soient leurs diverses origines étaient sous l'autorité de ce chef (*i saso* : « sous son bras »). Mais ici, à la différence du *nvle* baoulé, l'entité territoriale et politique qu'est le village est emboîtée dans deux autres entités : les « ailes » du centre, de gauche et de droite, dont les chefs jouissaient de pouvoirs étendus, à la fois politiques et militaires ; et ces « ailes » sont elles-mêmes incluses dans le royaume du Sanwi, qui est le plus centralisé des Etats akan de Côte d'Ivoire.

Enfin, on assiste dans des populations, pourtant fort hétérogènes quant à leurs origines, à leur culture et à leur religion, à l'émergence d'une conscience identitaire commune : ici le cas le plus flagrant est sans doute celui des Ano de Côte d'Ivoire, auquel on peut raccorder celui des Anufom de Sansanne-Mango (Togo).

L'Ano de Côte d'Ivoire, entre Nzi et Comoe au nord-est du pays baoulé, partagé entre savane et forêt, apparaît comme une terre de cohabitation et de métissage. Entre des Akan arrivés au début du XVIII^e siècle de l'Est, de l'actuel Ghana (comme aussi les Anyi, les Baoulé et autres Akan), et des guerriers Mandé, venus pour la plupart de Kong, les premiers étant animistes et les autres musulmans, s'est forgée une identité nouvelle.

C'est aussi le cas à Sansanne-Mango, même si elles se distinguent encore aujourd'hui parmi les Anufom l'identité donzo (mande) et l'identité ndjé (akan), les uns et les autres ayant place dans l'organisation sociale et politique.

II-Le territoire, cadre privilégié d'observation pour les historiens des périodes anciennes

Dans l'historiographie récente, remarquons-le, la plupart des travaux concernant les XVIII^e et XIX^e siècles, s'inscrivent dans un cadre territorial, et délaissent celui de l'ethnie.

Cette option revient à prendre pour objet non pas l'histoire d'un groupe ethnique arbitrairement détaché de ses voisins (groupe ethnique dont l'extension a pu varier avec le temps, comme on l'a dit), mais la façon dont un territoire donné a été peu à peu rempli par les groupes qui l'habitent aujourd'hui, et dont les relations initiales ont évolué au cours du temps. Il s'agit aussi de déceler les emprunts des uns aux autres et les influences subies (qui entre dominants et dominés n'ont pas circulé en sens unique), en se demandant si de nouvelles identités se sont formées.

Quel cadre spatial tracer ?

Dans les travaux qui concernent les périodes éloignées, c'est au chercheur qu'il appartient de délimiter l'espace plus ou moins étendu sur lequel porteront ses investigations. Si pour pallier la rareté des sources écrites il souhaite se tenir au ras du sol et quadriller le terrain à coup d'enquêtes orales exhaustives, il réduira son champ d'observation, de manière à ce qu'il reste à sa portée de chercheur isolé, ce qui est le cas de figure le plus répandu. Mais il peut aussi donner sa préférence à d'autres échelles, et couvrir une aire plus vaste : une région géographique, comme B. Tcham (les populations du Bassin de l'Oti (2003)) ou une aire culturelle comme N. Gayibor (l'aire ajatado (1985)), ce qui peut amener à mettre en évidence d'autres interactions.

Dans un cas comme dans l'autre, il est possible de changer d'échelle, et donc de passer de la micro à la macrohistoire. Comme l'ont indiqué dans les années 1970 les pionniers de la *microstoria* en Italie, tels que Ginzburg et Giovanni Levi, ce sont souvent les nouveaux aperçus procurés par la microhistoire qui permettent de renouveler la macrohistoire. Comme l'écrit Jacques Revel dans un ouvrage intitulé précisément *Jeux d'échelles* : « en limitant le champ d'observation on [fait] surgir des données non seulement plus nombreuses, plus fines, mais qui en outre s'organisent selon des configurations inédites et font apparaître une autre cartographie du social » (Gallimard 1996).

Quelles que soient les dimensions du champ d'observation, la première démarche consiste à suivre, à l'intérieur de ce cadre, **la mise en place progressive des différentes composantes de la population**, autrement dit à dégager les différentes phases de l'occupation de l'espace.

En effet, contrairement à une acception répandue, l'histoire du peuplement n'est pas uniquement celle des origines et des migrations. Une fois celle-ci explorée, un autre chapitre, combien important, s'ouvre. C'est sur ce point peut-être que la vision de l'historien se démarque de celle des traditionnistes, ou « connaisseurs de l'histoire » comme les appelait Hampâté Ba. Pour ceux-ci les questions essentielles - du moins celles qu'ils aiment à développer devant les chercheurs - demeurent celles-ci : « qui sommes-nous ?, d'où venons-nous ?, comment sommes-nous arrivés ici ? ». Dans le savoir historique interne ce sont ces récits-là qui occupent la plus large place ; il en résulte des versions consensuelles, produites au sommet de l'édifice social.

Pour l'historien, la période qui commence à partir d'une première implantation sur le territoire compte autant, sinon davantage : elle lui permet en effet de comprendre comment s'est élaborée la construction d'une société, à laquelle ont participé les divers groupes humains appelés à cohabiter dans cet espace. Il recourt alors à d'autres méthodes d'investigation que la seule

collecte de récits « officiels » : il lui faut descendre au niveau des histoires « privées », produites par des groupes restreints, tels que les lignages. Plus difficiles à atteindre, celles-ci ont l'avantage, en raison de leurs divergences mêmes, de donner accès à des confrontations entre elles.

En deuxième lieu, l'étude de l'occupation progressive de ce territoire, fait apparaître **des stratégies** dont l'objet est double : accroître les effectifs humains, en attirant des étrangers ou en les captant de force et, deuxième objectif, renforcer l'emprise sur le territoire. Plusieurs chercheurs ont observé que la localisation des nouveaux établissements n'était pas le fruit du hasard. Ainsi dans le *mvle* baoulé, la position assignée aux différents lignages, disposés à la périphérie du territoire, alors que celui du souverain occupe une position centrale, dénote des préoccupations à la fois politiques et stratégiques, les contours de l'espace convoité étant par avance dessinés et sa protection garantie (Fabio Viti). L'historien ivoirien Zézé Béké décèle les mêmes objectifs chez les Nyabwa de l'Ouest de la Côte d'Ivoire : dans cette société segmentaire, sans organisation étatique, les nouveaux venus sont installés à distance des villages d'accueil, formant des sortes de « villages-tampons » disposés aux extrémités du territoire villageois et voués à la défense de celui-ci (Zézé Béké 2002 : 23-38).

Ainsi se dessinent des rapports de force entre les diverses composantes d'une société. Certaines d'entre elles réussissent mieux que d'autres à mettre en œuvre ces stratégies d'accroissement. On voit aussi leur poids respectif varier à travers le temps. C'est précisément là que se manifeste le dynamisme des anciennes sociétés. S'abstenir de rechercher les ressorts de ce dynamisme, serait se satisfaire d'un tableau figé, purement descriptif, de la société, en se bornant à répertorier ses éléments constitutifs ; ce serait aboutir à la négation même de l'histoire. C'est bien ce que l'on trouvait encore dans les années 1970, dans certaines thèses dont la première partie traçait une fois pour toutes le profil figé de la société « précoloniale », après quoi l'auteur pouvait enfin, avec la conquête coloniale, atteindre à l'histoire....

En troisième lieu, il s'agit de s'interroger sur la nature des liens qui ont conduit à l'émergence, malgré le caractère hétérogène de la population, d'une conscience identitaire commune, autrement dit de rechercher **les ciments de l'identité**.

Tout d'abord les habitants de ce territoire ont été confrontés, ensemble, à la nécessité de relever les mêmes défis dans l'exploitation du milieu naturel, pour en tirer les mêmes ressources, ou des ressources complémentaires.

Il leur a fallu également s'affronter aux menaces extérieures, par des guerres menées en commun. Dino Cutolo, qui s'est récemment intéressé à l'Ano et à son histoire (après Siriki Ouattara et quelques autres), insiste sur le rôle de la guerre comme facteur d'unité. Il écrit au sujet des Anofwe (je traduis de l'italien) : « *Les guerres initiales de conquête territoriale et de razzia, la longue expédition militaire qui mena au XVIII^e siècle à la fondation du royaume anufo de Sansanne-Mango au nord du Togo, les conflits avec les Abron du Gyaman voisin et avec la population contiguë du Baoulé, constituent des points d'ancrage essentiels pour une identité qui est certainement mieux définissable comme historique et politique que comme ethnique*¹ ».

Pour ma part, je voudrais insister sur le rôle des religions traditionnelles en tant que vecteur d'identité, par le moyen de cultes et de rituels dont l'assise est territoriale. Le fait que ces religions soient aussi appelées religions du terroir n'est d'ailleurs pas anodin. Dans le réseau touffu des liens qui rattachent l'individu à l'invisible, et des rites par lesquels ces liens se concrétisent, nous allons laisser de côté ceux qui ont pour objet la protection de l'individu lui-même, de sa famille restreinte, de ses groupes de parenté (son lignage principal et les lignages complémentaires), et de certaines de ses activités, comme la pêche, l'agriculture ou autrefois la chasse, pour nous

¹ Dino Cutolo, « Creativita della forza, fecondita dell'ordine », in F. Viti (ed.) *Guerra e Violenza in Africa Occidentale*, Milano, Franco Angeli, [sous presse, 2004].

intéresser à ceux qui ont pour objet la protection d'un territoire : ceux-ci ont pour finalité la protection des hommes et des femmes qui l'habitent, quelles que soient leurs origines respectives.

Je prendrai deux exemples, l'un dans une société segmentaire et l'autre dans une société à Etat.

Revenons tout d'abord aux Kabyé. Le *tetou* a été défini comme un espace religieux où, comme on l'a dit, « le sanctuaire de l'ancêtre premier occupant des lieux a une position éminente parmi les autres lieux de culte » ; or ce sanctuaire, dont le desservant est le *tetouyou*, prêtre de la terre, est un lieu d'offrandes et de sacrifices commun à toute la population ; le *tetouyou* a en charge, non seulement ce sanctuaire, mais l'ensemble des cultes existant dans le *tetou*. Autrefois, la gestion des terres incombait à ce personnage, aujourd'hui cantonné à son rôle cultuel.

Dans les « royaumes » akan, les cultes liés à la Terre (à *Asye*, dont le nom propre est *Asase Ya*), et aux *Asye boson* (détités de la terre) ont ce caractère englobant. Il en va de même de certains rituels de la royauté, et particulièrement de la fête de l'igname. Un roi anyi rend hommage à ses ancêtres chaque année en déposant, sur leurs « sièges noirs », de l'igname nouvelle et en les enduisant du sang des sacrifices. Il s'agit d'appeler leurs faveurs sur le lignage royal, et au-delà sur tous ceux qui vivent sous l'autorité du roi.

Si on compare la fête de l'igname, telle qu'elle est célébrée aujourd'hui dans les Etats akan de Côte d'Ivoire, avec l'*Odwira* célébrée au début du XIX^e siècle, dans la capitale asante, Kumasi, (où son déroulement est décrit en 1817, par Bowdich, un jeune anglais en mission diplomatique), on est frappé par l'ampleur des changements intervenus.

Tout d'abord sa durée est singulièrement réduite ; d'une semaine on est passé à une seule journée¹.

Plusieurs de ses rôles anciens ont disparu : rôle économique (levée annuelle des prestations), rôles politique et judiciaire (prise de décisions par l'assemblée générale de la confédération asante). Elle a perdu son caractère de phénomène social total, le pouvoir étant aujourd'hui en d'autres mains. Ce qui demeure, c'est l'affirmation par le roi en place de sa légitimité, c'est la représentation (comme on dirait d'une représentation théâtrale) de la configuration du royaume, avec la mise en scène de la hiérarchie des pouvoirs. C'est aussi l'évocation du passé antérieur à la colonisation, de l'histoire, en un mot c'est l'affirmation d'une identité. « Voilà qui nous sommes ! » est un cri entendu à l'issue de la cérémonie, à Abengourou, le « nous » renvoyant implicitement aux Anyi du Ndényé.

Aujourd'hui les rituels ne concernent plus qu'une partie de la population d'Abengourou, alors qu'aucun personnage doté d'un quelconque pouvoir ne pouvait être dispensé d'assister à l'*Odwira*, et que tous les « sujets » de l'Asantehene étaient ou présents ou représentés. Ne pas s'y rendre était assimilé à un acte de rébellion. Initialement cette cérémonie était donc, comme l'historien T. McCaskie l'a brillamment montré (T.C McCaskie 1995 : 144-242), une sorte de creuset où se mêlaient toutes les composantes du royaume, et englobait la totalité du territoire de la Confédération. Ce n'est plus le cas aujourd'hui

Beaucoup de cérémonies de cette sorte, qu'on peut appeler « politico-religieuses », ont ou avaient ce même caractère : la protection sollicitée des ancêtres était censée s'étendre à tous les « sujets », indistinctement, toutes origines confondues. Au Togo, la pierre blanche de Glidji est, ou plutôt était, interprétée comme un signe favorable, non seulement pour le roi et sa famille mais pour toute la population, sans exception. Ces manifestations religieuses secrètent un principe fédérateur, unitaire. Elles agissent en tant que ciment.

¹ Du moins dans sa partie publique.

Conclusion

Le fait que des groupes humains, différents par leurs origines et parfois par leur culture ou leurs croyances, aient partagé un même espace territorial pendant des générations a conduit à un remodelage, à une redéfinition de leurs identités respectives, ou encore à l'ajout d'une nouvelle identité à celles qui jusque-là s'appliquaient à l'individu.

Il me semble que ces quelques réflexions pourraient dans une certaine mesure s'étendre aux processus à l'œuvre à l'intérieur des frontières des Etats modernes, et présenter un intérêt pour l'écriture d'une histoire nationale. Les fêtes de l'Indépendance en Côte d'Ivoire dans les années 1980 et 1990, qui se célébraient chaque année dans une ville différente, ont été à l'époque une sorte de ciment identitaire, et d'autres transpositions sont à envisager.

J'ai voulu montrer aussi qu'il n'existe pas de césure entre les perspectives et les méthodes des historiens qui travaillent sur les périodes anciennes, comme cela est mon cas, et celles des historiens, de plus en plus majoritaires aujourd'hui, qui se focalisent sur le contemporain. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit de montrer comment une société se construit et s'organise, en faisant place à toutes ses composantes.

En ce qui nous concerne, il ne s'agit donc, en aucune façon, de privilégier l'ethnie, par des « monographies », qui sont parfois l'objet de violentes attaques, en Europe comme en Afrique. On ne peut que rejeter avec vigueur le grief qui nous est fait de contribuer, en lui donnant une sorte de légitimité, à l'émergence de l'ethnisme qui fait des ravages en ces premières années du XXI^e siècle.

Ce plaidoyer en faveur de la pertinence du cadre territorial dans l'approche de l'histoire lointaine des sociétés africaines contribuera, on l'espère, à en démontrer l'inanité.

11

DIVERSITE ETHNIQUE ET CONSTRUCTION NATIONALE : L'EXEMPLE DU TOGO A LA VEILLE DE L'INDEPENDANCE

Nakpane LABANTE*

Considérée, à tort ou à raison, comme une réalité fondamentale africaine, la question ethnique est évoquée comme une entrave à l'émergence des Etats-nations. En fait, les revendications nationalistes n'étaient pas seulement une opposition à l'ordre colonial, mais le désir de créer des Etats-nations et de faire du peuple une nation. Cependant, ce pari est difficile à gagner dans la mesure où ce qui sert de fondement à la nation n'existe pas encore, c'est-à-dire l'unité ethnique et linguistique. De plus, dans certains pays, les luttes pour l'indépendance ont été menées sur fond de clivages ethniques. Il apparaît donc clairement que la construction nationale en Afrique noire et ses possibilités réelles de réussite sont indissociables des réalités ethniques (Lopez 1989 : 384). Comment se présentait la situation au Togo à la veille de son indépendance ? Dans ce petit territoire occupé par une quarantaine d'ethnies, le combat pour la libération nationale a été au début teinté d'un certain ethnisme habilement exploité par l'administration coloniale. Dans ces conditions, il est intéressant d'analyser l'impact de cette « erreur politique » sur la construction de la nation. Aussi importe-t-il de rechercher les prémices d'un vouloir-vivre-collectif au Togo à la veille de son indépendance. Pour ce faire, il convient de s'interroger sur la signification et la valeur des relations précoloniales entre les ethnies, et sur les effets de la mise en valeur et de la mise en ordre orchestrées par la colonisation, effets supposés expliquer l'attitude de chaque ethnie au moment de la lutte pour l'accession à la souveraineté internationale.

Le couple ethnie-nation en question

Après avoir précisé le contenu de ces deux concepts, notre préoccupation va consister à répondre à l'interrogation suivante : peut-on passer de la pluralité d'ethnies qui caractérise les Etats africains à l'édification d'une nation ?

Etymologiquement, le terme ethnie vient du grec "ethnos" et signifie peuple, nation. Aux XVI^e et XVIII^e siècles, le concept "nation" équivalait à celui de "tribu"¹. Mais sous l'emprise de l'ethnologie coloniale, qui s'est préoccupée à denier toute historicité à certaines sociétés extra-européennes, l'usage d'ethnie pour désigner les sociétés africaines s'est imposé. D'ailleurs, les anthropologues ont toujours utilisé ce concept sans pour autant préciser son contenu. C'est cette lacune qu'ont tentée de combler le renouveau théorique conceptuel de Amselle et M'Bokolo (1985)² et un colloque dont les résultats sont consignés dans Chrétien et Prunier (1989)³.

* Assitant à l'Université de Kara, Togo.

¹ Tribu et ethnie sont en fait deux termes dont le sens en français est voisin mais dont le second a acquis dans la littérature anthropologique anglo-saxonne un sens particulier. Chez les Anglo-Saxons, tribu désigne un type d'organisation sociale des sociétés segmentaires.

² Le mérite de ce travail est qu'il s'est efforcé de « déconstruire » l'objet ethnique. Concrètement, il s'est agi de réfléchir sur certaines formes de classification par trop schématiques et réductrices, œuvre de l'ethnologie et du colonialisme, qui méconnaissant et niant l'histoire, ont figé les étiquettes ethniques. Voir Amselle et M'Bokolo (1985 : 10).

³ Il s'agit du colloque « Dimension historique de l'ethnicité en Afrique » qui s'est tenu à Paris les 21 et 22 février 1986 à l'Université Paris I. Il ressort des discussions qu'il n'est pas aisé de repérer à travers la longue durée de l'histoire africaine ce qu'ont pu être les groupes humains dont on a simplifié la définition sous le vocable d'ethnie. L'ethnie, comme ensemble clos a été bien constitué à la période coloniale, et l'essentiel est de rechercher les formes de classification que ces groupes avaient eux-mêmes. S'il faut garder le mot, il faut interroger le contenu. En tout état de cause, qu'il soit une création précoloniale ou coloniale, le concept d'ethnie ne saurait être remplacé par un autre mot. Pour d'amples informations, voir Chrétien et Prunier (1989 :428-433).

Il faut dire que les définitions du concept « ethnie » révèlent quelques caractéristiques c'est-à-dire les critères dont la coïncidence détermine l'existence de l'objet ethnique : la langue, un espace, des coutumes, un nom, une même descendance et la conscience qu'ont les acteurs sociaux d'appartenir à un même groupe. A partir de ces différents éléments, on dira de l'ethnie qu'elle est un groupement humain ayant une langue commune, un même système religieux de rites et de croyances, un ensemble de techniques communes correspondant à une forme d'adaptation de la société à son milieu (Magnant 1989 : 329). De toute évidence, l'élément racial n'est pas une caractéristique de l'ethnie comme l'a toujours cru l'ethnologie coloniale. Celle-ci a en effet étiqueté les peuples africains à partir de ce trait.

Par nation, on entend généralement un groupement humain dans lequel les individus se sentent unis les uns aux autres par des liens à la fois matériels et spirituels et se conçoivent comme différents des individus qui composent les autres groupements humains.

La complexité des facteurs qui ont engendré les nations au XIX^e siècle en Europe a fait naître diverses conceptions dont les deux principales sont la conception allemande et la conception française.

La conception allemande dite objective repose sur les éléments objectifs ethniques tels que la géographie, la race, la langue, la religion et principalement sur l'élément racial. On sait à quoi ce mythe de race et de sang a conduit le Troisième Reich : le nazisme.

Quant à la conception française dite subjective, elle est fondée sur le vouloir-vivre-collectif et préconise en dehors des éléments ethniques, la prise en compte des événements historiques, les intérêts communs et surtout les liens spirituels. Ernest Renan illustre bien cette conception lorsqu'il déclare : « Une nation est une âme, un principe spirituel ».

En règle générale, la nation, considérée comme une résultante d'un processus historique, se développe et s'achève avant la naissance de l'Etat. Celui-ci apparaît en dernier lieu pour centraliser politiquement et juridiquement la nation. Ainsi dans la plupart des pays européens, la formation de la Nation a précédé celle de l'Etat. Mais dans certains cas, à l'instar des Etats-Unis, l'Etat peut être antérieur à la nation. La constitution de 1787 a fondé l'Etat américain alors que la Nation américaine n'a été définitivement formée que lorsque le Congrès a arrêté le flot humain de l'immigration au lendemain de la première guerre mondiale. De même, dans les pays anciennement colonisés, le « vouloir-vivre collectif » ne s'est pas encore vraiment dégagé. Le nationalisme qui a précédé la nation n'est pas assez fort pour fusionner les différents éléments de la population pour en faire une véritable nation.¹

Pour revenir à la question posée, il faut dire que la nation provient du rassemblement, de l'amalgame, de la fusion de plusieurs ethnies. Et ce processus, long ou parfois bref, s'accomplit par un double travail historique d'agrégation et de désagrégation entre ethnies, entre peuples. Ainsi, pour Fougeyrollas (1968 :27) les jeunes nations de l'Afrique se constituent par l'agrégation d'anciennes ethnies et la ségrégation de certains éléments par rapport à d'autres. D'ailleurs, le phénomène n'est pas récent. On retrouve dans l'Afrique précoloniale, notamment dans les Etats soudanais médiévaux, une tendance à l'intégration mais qui n'était pas forcée. Diakhité (1989 : 146) montre que le Soudan occidental entre le VIII^e et XVI^e siècle apparaît comme un véritable *melting pot* qui a vu se superposer des cycles culturels très variés, et même côtoyer les ethnies les plus diverses.

Au total, on peut donc arguer, sans trop forcer les choses, qu'à partir d'une diversité ethnique l'on peut aboutir à la nation. Toutefois, pour les nombreux Etats auxquels la décolonisation a donné naissance, l'action du temps est nécessaire même si elle seule ne suffit pas.

¹ Cette partie concernant la définition du concept "nation" est empruntée à Jeanneau (1972 : 90-97). Nous avons eu recours aux explications d'une collègue, Mlle Kantati, Assistante en Droit Constitutionnel.

On est en droit de s'attendre à ce que le Togo, entité pluriethnique, devienne une nation. Quel était l'état de la construction nationale dans ce pays à la veille de sa libération politique ? Intéressons-nous, avant d'y répondre, aux relations entre les différents peuples qui vivaient sur l'espace qui, à la fin du XIX^e siècle, est devenu le Togo.

L'état des relations entre les populations ayant partagé l'espace aujourd'hui togolais

La mise en place des peuples dans l'espace aujourd'hui togolais est désormais, peu ou prou, connue grâce à la synthèse des travaux réalisée par les chercheurs togolais sous la direction du professeur Gayibor. Il en découle que dès le néolithique, le territoire devenu Togo était peuplé bien qu'il soit difficile d'indiquer la densité de ce peuplement. Ces premiers occupants vont subir de part et d'autre des bouleversements qui ont déséquilibré la région tels que les premières migrations, la traite négrière, le commerce caravanier ou la colonisation.

A partir du XVII^e siècle, les liens entre les diverses régions du Togo, qui étaient en fait nuls, s'affirmaient progressivement à la faveur du commerce et des migrations. En effet, la traite négrière a engendré des désordres qui vont déboucher sur l'immigration d'autres groupes vers l'actuel Togo : Guin, Adangbé, Kpessi, Anyanga, Fon-Mahi, Ifè. Les peuples du littoral s'ouvrent de plus en plus au monde extérieur. Au centre et au nord, la mise en place des routes caravanières de la cola et du sel entraîna une nouvelle organisation de l'espace.

La pénétration des commerçants musulmans, des conquérants anoufom et des clans politiques mola permit la constitution, plus ou moins poussée, de chefferies et de royaumes, dont celui de Tchaoudjo (Gayibor 1997a : 391-392).

Ainsi à la fin du XIX^e siècle, l'actuel Togo était partie intégrante d'un ensemble sous régional ouest-africain recouvrant les pays actuels suivants : le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le pays hawsa du Niger. Selon Goeh-Akue (2000 : 20), cet ensemble pourrait être divisé en trois sous-ensembles :

- la zone côtière dont la profondeur varie entre cent cinquante et deux cents kilomètres : elle abrite des populations déjà fortement influencées par la civilisation européenne avec laquelle le contact date alors de trois siècles environ ;

- la zone intermédiaire juste au nord de ce premier secteur est sous-peuplée, car la ponction la plus sensible a alimenté la traite atlantique ;

- quant à la troisième zone, elle est branchée sur la culture soudano-sahélienne, très sensible à l'islam dont l'impact est encore limité parce que certains peuples isolés dans des sites ont gardé leur culture originelle. Ce sont les Kabiyè, Nawdeba et plusieurs populations de la chaîne de l'Atakora.

L'intérêt de cette zonation est qu'il permet de mieux appréhender les échanges interafricains et la nature des relations ainsi que leur impact sur l'organisation socio-économique et politique des peuples.

Ainsi, au plan politique, la situation, eu égard au schéma général, se présente comme suit. Dans la zone côtière, on note le déclin du royaume éwé de Notsè tandis que le royaume anlo d'Anlogan n'occupe pas totalement l'espace. C'est une faille que vont exploiter les rescapés des Gâ de la côte d'Accra pour construire le royaume guin de Glidji. Quant au royaume xwla d'Agbanakin, il n'est plus que l'ombre de lui-même. Dans la région des plateaux devenue une zone d'installation de la diaspora éwé, aucune entité politique à tendance hégémonique n'émergea donc de ces groupements de migrants. On constate toutefois une fusion avec les peuples locaux pour constituer des villages indépendants comme les Agome, les Kuma, les Danyi. Par contre, dans la troisième

périmètre la vie politique est marquée par le contact avec la civilisation soudanaise et l'islam véhiculé par les marchands wangara et mola. En dehors des chefferies gourma (Gayibor 1997: 202-208), deux entités hégémoniques, toutes portées par l'islam, dominant : le royaume tem de Tchaoudjo et le royaume anoufo de Mango. Cependant, elles n'ont pas encore consolidé leurs assises territoriales quand advint le scramble (Goeh-Akué 2000 : 22-23).

Par ailleurs, le territoire aujourd'hui Togo connaissait une vie économique bien intégrée à des réseaux d'échanges intercommunautaires et interrégionaux (Goeh-Akué 200 : 26). Ceux-ci ont engendré des courants indirects qui ont favorisé un échange interculturel et économique sur la côte. A l'intérieur, le même processus était en cours surtout avec les royaumes islamisés de Tchaoudjo et Mango ainsi qu'avec la diffusion des produits européens en provenance de la côte, assurée par les intermédiaires africains. Toutefois, certains peuples étaient en marge de ce foisonnement socio-économique et culturel. C'est l'exemple des Konkomba et des Kabyè.

Au total, les diverses populations qui occupaient l'espace aujourd'hui togolais ne vivaient pas en autarcie. Elles ont entretenu des liens sociaux, économiques voire politiques, lesquels étaient néanmoins horizontaux, c'est-à-dire orientés vers leurs voisins de l'est et de l'ouest. En dehors de la traite négrière, peu de rapports les reliaient verticalement (Gayibor 1997b : 205). Dans tous les cas, les gens qui sont devenus Togolais avaient appris à vivre ensemble et presque toujours en parfaite harmonie nonobstant leurs différences initiales et des conflits communautaires très limités.

Des relations entre peuples, sont nées des jugements de valeur réciproques, découlant parfois de l'héritage culturel, historique et de diverses formes de sensibilité qui persistent jusqu'à aujourd'hui. On peut par exemple parler des relations à plaisanterie qui sont moins dépréciatives et des préjugés qui sont par contre dépréciatifs. L'exemple des Moba et des Anoufom est significatif à ce propos. Jusqu'à nos jours, les Tchokossi ou Anoufom, arrivés sur le territoire de l'actuel Togo au milieu du XVIII^e siècle comme un peuple conquérant, se considèrent toujours comme des maîtres. De ce fait, ils sont détestés par les Moba qui ont souffert de leurs raids. Ceux-ci les désignent par l'ethnonyme "Kombong" (singulier) qui veut dire piment noir (piment le plus dur), en fait un homme méchant (Komboni, le pluriel et donc des hommes méchants). Quand un Moba dit à une autre personne moba qu'il se comporte comme un kombong, cela signifie qu'il agit de façon brutale. De plus, pour les Moba, la variole est la maladie apportée par des "barbares", des "étrangers", des envahisseurs. Elle est appelée en moba Kombongbangnakal (littéralement la paresse des Komboni). Quand un Moba souffre de la variole, on dit qu'un Kombong l'a envoyé et il a refusé d'y aller, c'est pourquoi il a eu cette maladie des Komboni. (Gayibor 1997 : 10)

Nous reviendrons sur cet aspect après avoir étudié l'incidence de la domination coloniale sur les relations entre les peuples du Togo.

L'impact des politiques coloniales sur les peuples du Togo

Avant d'en arriver là, un mot sur la naissance du Togo. En fait, suite à un événement fortuit mais rendu possible par les réalités locales, le Togo comme un ensemble territorial va naître. Mais s'il faut préciser que l'espace à qui le nom "Togo" fut attribué, à l'issue de la signature du traité de protectorat, ne couvrait à l'origine qu'une aire comprenant Lomé et ses alentours jusqu'à Agoenyivé et Baguida, et les rives du Lac Togo (Gayibor 1997b : 15). L'assise territoriale ne fut réalisée que par les conquêtes des peuples de l'hinterland et ensuite par des délimitations de frontières effectuées entre 1885 et 1899.

Ainsi d'un minuscule protectorat côtier originel, on est arrivé à la création d'une entité territoriale couvrant une aire d'environ 87 000 km². Cet espace englobe des ethnies et des cultures différentes appelées à cohabiter dans le cadre étroit des frontières ainsi fixées. Il y a lieu de souligner que l'absence d'homogénéité humaine et culturelle qui caractérise le Togo était monnaie

courante dans toutes les colonies, que ce soit en Asie ou en Afrique. En fait, la colonisation européenne a créé artificiellement les Etats sans tenir compte de leurs frontières naturelle, ethnique ou linguistique. Il se trouve que dans certains cas les ethnies traditionnellement antagonistes furent regroupées dans un même Etat alors que des peuples entiers se retrouvèrent dispersés entre plusieurs pays (Milza et Bernstein 1993 : 350).

Du reste, deux décennies après, si l'on s'en tient à 1899 comme date définitive de la fixation des frontières, le Togo allemand devait subir une partition si bien que l'espace qui fait l'objet de cette étude ne tient plus que sur 56 600 km². Il changea également de métropole. C'est désormais la France qui est chargée de le gérer sous le contrôle de la Société des Nations et plus tard de l'Organisation des Nations Unies. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'apprécier les effets des pratiques coloniales sur les ethnies et de voir si cela les prédisposait, à la veille de l'indépendance, à édifier une nation.

Une fois la pacification achevée, le colonisateur allemand s'attela à la gestion du territoire. Comme toute métropole, l'Allemagne instaura au Togo de nouveaux découpages territoriaux : cercles, districts. Pour ce faire, le Togo fut, le 1^{er} août 1898, divisé en sept circonscriptions administratives ou "Bezirk" qui sont : Lomé (scindé sept ans plus tard en Lomé-ville et Lomé-Campagne), Petit Popo, Misahöhe, Atakpamé, Kété-krachi, Bassar et Sokodé, Sansanné -Mango. Préjugant d'une certaine différence de niveau de développement des populations de la colonie, l'administrateur allemand baptisa ces divisions territoriales en fonction de cette norme. Ainsi les quatre entités administratives du sud étaient qualifiées de "circonscriptions impériales" alors que les trois du Nord étaient appelées des "postes" (Gayibor 1997b : 25-29). De la dualité de la structure administrative dépendait donc le traitement des populations. Cette division a eu un effet important sur le devenir des deux régions et notamment sur les rapports entre leurs ressortissants. Ainsi les «populations évoluées» du sud bénéficièrent d'un encadrement administratif poussé, des équipements administratifs et des infrastructures plus denses et mis en place de façon prioritaire. En revanche, le Nord, habité par les peuples considérés comme "frustrés", est fermé de 1907 à 1912 aux Européens, qu'il s'agisse des commerçants, des missionnaires ou des fonctionnaires. La visite de cette zone était donc subordonnée à l'autorisation du Gouverneur de la colonie. Ainsi en 1907, pour s'être rendu à Sokodé sans l'aval du pouvoir central à Lomé, le directeur des postes et télégraphes s'est vu infligé une amende de 50 marks (Yagla 1978 : 45). Cet isolement administratif de la région septentrionale a eu comme corollaire l'absence de maisons de commerce dans cette partie de la colonie et l'ouverture tardive des écoles, vecteurs de diffusion de la civilisation occidentale.

Dans la réalité, il s'agit d'un élément de déséquilibre spatial introduit délibérément par la puissance coloniale. Celle-ci ne fit aucun effort pour modifier l'économie d'autosubsistance dans cette région. C'était d'ailleurs le dernier de ses soucis. La seule ressource exploitable, selon elle, était sa main-d'œuvre qui va être utilisée pour les activités concentrées au Sud.

D'une manière générale, il importe de souligner que la mise en valeur des colonies ne revêtait pas directement une forme de philanthropie, c'est-à-dire qu'elle n'était pas faite dans le but de promouvoir le colonisé. Si l'on estime que les populations du Sud étaient plus favorisées que celles du Nord, c'est parce que cette région disposait de potentialités dont le colon voulait tirer meilleur parti. C'est donc incidemment que cette situation a profité à ces populations. Aussi l'inégale mise en valeur qui a créé de profonds déséquilibres entre les différents peuples du Togo ne constitue-t-elle pas un cas singulier dans l'histoire de la colonisation européenne. En effet, tout colonisateur impose des habitudes, marque une régionalisation des ressources écologiques, humaines, économiques ; il distribue et installe des infrastructures, articule des espaces de façon parfois nouvelle. Il favorise enfin le Sud au détriment du Nord, les sédentaires au détriment des pasteurs. Autrement dit, la volonté de normaliser les structures sociales, de les soumettre à la logique administrative, de classer les territoires et les groupes qui s'y trouvent explique une bonne partie des inégalités régionales de développement, les tribalismes (M'Bokolo 1992 : 523 -525).

Quand les Français ont pris la relève des Allemands, ils n'ont pas dérogé au principe fondamental de toute colonisation. Ils ne firent aucune action prioritaire pour "combler" le retard accusé par telle ou telle composante ethnique. D'ailleurs, au plan administratif, ils ont classé les cercles en fonction des réalités géographiques, d'une différence d'évolution provoquée par les transformations économiques et sociales découlant de la première colonisation. Ainsi, dans *Le Guide de la colonisation au Togo* de 1924 édité par le Commissariat de la République Française au Togo, on peut lire ceci à la page 14 :

« Le Togo n'a jamais formé et forme encore moins, à l'heure actuelle, un ensemble homogène au triple point de vue : races, religions, mœurs. D'autre part, l'influence de la civilisation européenne, de plus en plus considérable, se manifeste par degrés et a créé de ce fait une nouvelle différence entre les races.

On peut actuellement envisager trois principales zones de civilisation :

- Zone côtière ou les habitants vivent continuellement près des Européens, ont adopté leurs manières de vivre, ce sont pour la plupart des commerçants ou employés, intelligents et instruits,

- Zone méridionale et centrale : centre de civilisation ouest africaine, en dehors de l'influence européenne, les indigènes de cette région ont su organiser leur vie et leur habitation de façon convenable : leur religion est basée sur une mythologie que les auteurs allemands ont voulu comparer à la mythologie grecque et romaine : il y a certaines tentatives artistiques et un commencement d'industrie,

- Zone septentrionale : les peuplades sont plus arriérées, le costume est plus sommaire ».

Ce passage se passe de tout commentaire car ces considérations ont déterminé pour une large part la manière de traiter les populations à ce stade de développement inégal. C'est dans ces conditions que les Français ont exécuté leur politique de mise en valeur et de mise en ordre jusqu'à l'indépendance du Togo.

De toute évidence, cette analyse de l'impact de la colonisation sur les populations du Togo est loin d'être exhaustive car beaucoup d'aspects ont été occultés. Tout de même, elle permet de mettre en évidence certains indices qui rendent compte de l'exacerbation des clivages ethniques par rapport à la période précoloniale. En fait, il ne faut pas perdre de vue que les relations entre peuples étaient limitées (du moins entre le nord et le sud à cause du no man's land s'étendant de Kpessi à Tchalo), c'est la colonisation qui a favorisé leur intégration politique et administrative. Ainsi la politique de « *travail forcé* » qui a conduit les populations du nord vers le sud a créé une piètre image de ces derniers auprès des populations du sud. Ce serait donc une source du clivage ethnique entre *gens du sud* et *gens du nord*.

Toutefois, il convient de percevoir le problème ethnique sous d'autres angles. Chaque peuple a toujours une manière de se percevoir et de considérer l'autre groupe globalement. Il s'ensuit des jugements de valeur réciproques qui sont souvent dépréciatifs. Considérons quelques exemples. Pour les Guin d'Aneho, la mer n'est pas seulement un trait d'union entre eux et l'Europe d'où venaient les bateaux de négociants, mais un signe de la civilisation. Donc plus on est loin de la mer, plus on est loin d'être civilisé. C'est pourquoi certains parents guin ont refusé de donner leurs filles en mariage à des membres hors-groupe, dont ils doutaient du degré de "civilisation", ceux-ci étant considérés comme "broussards" parce que n'habitent pas sur la côte. Réciproquement, les non-Guin pensent que les Guin ont l'esprit mercantiliste, le goût du gain, la subtilité qui sous-tend la complexité de la politique partisane (Nubukpo 2001 : 531-535). Or pour la plupart des populations du Nord, quand on n'est pas en famille, au pays, on est dans la brousse.

D'un autre côté, les peuples kabiyè et Nawdeba n'ont pas une bonne réputation chez les Bassar. Ceux-ci considèrent les premiers comme leurs métayers, leurs esclaves tandis que les seconds sont qualifiés d'inférieurs, d'attardés. Ainsi dire de quelqu'un qu'il est Losso est une injure.

Les exemples similaires sont légion dans toutes les autres régions du pays et concernent aussi bien les ethnies du nord ou du sud entre elles qu'entre les ethnies du nord et celles du sud. Mais c'est le second cas, comme nous l'avons déjà souligné, qui est fréquent. Cela conduit à une simplification du champ ethnique du pays. Pour les ressortissants du "Nord", tous ceux qui habitent le "Sud" sont regroupés sous le nom générique d'"Ahomna". De leur côté, les gens du "sud" désignent leurs compatriotes du "Nord" sous le terme de "Kablèto".

Par ailleurs, il y a des préjugés que l'administration française entretenait sur certains peuples du Togo que les élites d'autres peuples pouvaient exploiter à mauvais dessein. La communication d'Assima-Kpatcha le montre à suffisance¹. Néanmoins, il n'est pas inutile de se référer aux appréciations du capitaine Sicre, premier administrateur français du cercle de Sokodé, concernant les Cotocoli et les Kabiyè. Des premiers, il dit ce qui suit :

« La race cotocoli est celle dont le degré de civilisation est le plus avancé, ils ont fait bon accueil au blanc quand il s'est présenté la première fois et lui ont facilité l'exploration et la traversée de leur pays.

Le cotocoli est à priori d'une nature disciplinée et paisible. Il n'est ni belliqueux, ni batailleur, il est obéissant et soumis et se conforme rigoureusement au droit qui règle ses destinées ; il n'est ni peureux, ni froussard, il se défend courageusement s'il est attaqué mais il ne provoque ni n'attaque jamais, il n'est ni pillard, ni voleur et il garde un saint respect pour le bien d'autrui» (Sicre 1918 : 1-2). Quant aux seconds, il les présente ainsi : *« Le cabrais est robuste, fort, bien constitué, muscle et râblé, il réalise le type de parfait montagnard.*

Solide gaillard bien musclé, l'œil vif, et intelligent un des plus beaux spécimens de cette belle et saine race que les tares physiques et morales des civilisations plus avancées n'ont pas encore effleurées.

Le cabrais est un beau noir, la figure est anguleuse et grossière, son nez est large et épaté, la bouche est grande et des lèvres larges et épaisses» (Sicre 1918 :39-40).

Il est incontestable que ces différentes projections des ethnies entre elles et la manipulation des préjugés de l'administration coloniale ne sont pas de nature à faciliter une certaine cohésion. D'ailleurs, ces attitudes reflètent les diverses situations que peut engendrer la pluralité d'ethnies au Togo et ailleurs dans d'autres pays africains.² Cependant, il y a lieu de souligner que cela ne constituait pas un problème aussi patent au moment où le Togo était en quête de son indépendance. En fait, il y a eu une revendication à caractère ethnique, le problème éwé, dont la manipulation par la puissance administrante a contribué à exacerber les clivages ethniques. Comment s'est posé le problème éwé ? Quelle a été la réaction des autres ethnies ? Et comment les Togolais ont-ils transcendé autant que faire se peut ce problème ? Quelles sont les preuves d'un vouloir-vivre collectif exprimé par les Togolais ? Il convient, avant de répondre à ces interrogations, d'évoquer le contexte dans lequel s'est déroulée la lutte pour l'indépendance du Togo.

¹ Regards et préjugés de l'administration coloniale française sur les peuples du Togo dans l'entre-deux-guerres (1919 – 1939) Voir aussi sa thèse : Travail et salariat au Togo français dans l'entre-deux-guerres 1914-1939, pp 496-498.

² Pour Iroko (1989 : 220) qui s'est penché sur le cas béninois, ces jugements de valeur conduisent toujours à l'ethnicité qu'on peut définir comme l'ensemble des facteurs capables de donner une interprétation des problèmes ethniques. En outre, cet auteur a donné un exemple concernant les habitants de Djougou. En effet ceux-ci, indignés, réclamèrent l'affectation hors de leur centre médical d'une jeune sage-femme «somba» dont ils refusaient les services en dépit de sa compétence. L'argument avancé est que celle-ci appartient à un groupe socioculturel qu'ils considèrent comme inférieur. Par conséquent, ils en estiment les membres indignes de voir la nudité de leurs épouses au moment des consultations prénatales et de l'accouchement.

Les Togolais face à l'indépendance

Au Togo, comme partout ailleurs dans l'espace francophone d'Afrique noire, le mouvement politique s'est réellement amorcé à partir de 1945. Cela a été possible grâce à certaines dispositions consécutives à la conférence de Brazzaville (30 janvier- 8 février 1944) qui, comme on le sait, constitue sur certains points, un important tournant dans l'évolution de l'empire colonial français d'Afrique subsaharienne. Il s'agit de l'octroi de certaines libertés aux peuples africains : les libertés publiques, la liberté d'association, de réunion, d'expression et de la presse. De plus, la constitution du 24 octobre 1946 instituant l'Union Française a prévu des sièges d'une part pour les représentants des Africains dans les instances de la nouvelle institution que sont l'Assemblée Nationale, le Conseil de la République et le Conseil de l'Union ; d'autre part des Assemblées territoriales où des délégués des populations allaient discuter des affaires locales (Yagla 1992 : 58-59).

La conquête des sièges devient dès lors un enjeu qui va susciter la création des partis politiques dans les territoires coloniaux. Les Togolais ont saisi donc cette opportunité pour fonder des organisations politiques : le Comité de l'Unité Togolaise (1946), le Parti Togolais du Progrès (1946), l'Union des Chefs et Populations du Nord (1951), la Juvento (1951) et le Mouvement Populaire Togolais (1954). Il n'est pas sans intérêt de rappeler que selon les dispositions de la constitution consacrant l'Union Française, l'autonomie voire l'indépendance des colonies n'était pas à l'honneur, la France et ses territoires coloniaux devant être intégrés dans cette institution. Mais très tôt, à la différence des colonies d'AOF et d'AEF, certains partis politiques du Togo (CUT, Juvento) manifestèrent le droit des Togolais d'accéder à l'indépendance immédiate. C'est d'ailleurs en fonction de cette aspiration qu'on a pris l'habitude de classer les partis politiques togolais en courant "nationaliste" et en courant "pro-administration" ou "progressiste". N'oublions pas non plus de relever qu'une autre typologie non moins pertinente est proposée par Yagla (1992 : 62). Celui-ci a classé les cinq partis du Togo en partis territoriaux (CUT, PTP, Juvento, MPT) et en parti régional (UCPN). Par parti territorial, il faut entendre tout parti qui se distingue par sa volonté manifeste de dépasser le cadre ethnique ou régional même si ses électeurs se sont identifiés à certains groupes ethniques déterminés. Cette acception rejoint donc la position de Lopez (1989) pour qui il n'est pas aisé de faire un classement ethnique des principaux leaders de mouvements indépendantistes et de leurs opinions en fonction de leur origine ethnique (Chrétien et Prunier 1989 : 435).

D'un autre côté, soulignons le contexte très particulier dans lequel se situe la genèse des partis politiques au Togo. Ces regroupements accompagnent en effet le processus même de la naissance de l'Etat et la Nation. Concrètement, ils sont animés de la volonté de rendre possible l'existence du Togo ou de le remettre en cause.

Notre intention dans cette partie n'est pas d'exposer tous les événements qui ont ponctué la marche vers l'indépendance, mais d'orienter la réflexion par rapport à notre problématique : la volonté ou non des Togolais, compte tenu de leur diversité, à vivre collectif dans le territoire taillé par la colonisation.

Le CUT, un parti nationaliste tribal ?

Tout de suite, précisons le sens du terme "nationaliste" qui a été collé à ce parti en vue de dissiper toute confusion. Ce nationalisme dont il est question pour ce qui concerne le CUT peut se définir comme une opposition formelle à la puissance coloniale ; donc ce qualificatif lui vient de la position du PTP et de l'UCPN qui sont pro-français. En d'autres termes, le CUT est "anti-français" et veut l'enseignement des langues vernaculaires. Du reste, le nationalisme dont il est question n'engendre pas la nation. C'est le contraire qui est possible.

Le CUT était à l'origine une organisation qui se voulait un instrument de solidarité et d'unité entre les différentes populations du Togo. C'est le Commissaire de la République Montagné qui l'initia le 14 mars 1941 dans le but de susciter l'allégeance des peuples du Togo à l'égard de la France et de son œuvre civilisatrice. Les articles 1^{er}, 2, 3 de ses statuts disposent : «*Il est créé dans le territoire du Togo sous tutelle administré par la France une association qui se dénomme Comité de l'Unité Togolaise.*» (Article 1^{er}).

«*Ledit comité a pour but de resserrer les liens entre les habitants de Togo sous tutelle administré par la France et de veiller à leur bien-être moral, social ou matériel* ». L'article 3 précise que «*Peuvent être membres de ce comité tous les Togolais résidant dans le territoire ou ailleurs sans distinction de race, de tribu ou de croyance (c'est-à-dire les Ewé, Mina, Popo, Akposso, Akébou, Kotokoli, Cabrais, Tchamba, Tchokossi, Moba et leurs divers groupements ethniques habitant le sud, le centre et le nord du territoire)* » (Wiyao 1997 : 20).

Bien que cette association soit une création de la puissance administrante, elle a eu le mérite de rassembler dans un même cadre les représentants des différentes composantes ethniques qui n'avaient jamais, si l'on ne s'abuse, l'occurrence de militer dans un même mouvement. Cette vocation de rassembler est remarquable dans la composition du bureau fondateur¹ : parmi ses vingt-deux fondateurs figurent les chefs supérieurs kabiyè, anoufo, nawdéba, bassar, cotocoli aux côtés des notables du sud unis dans la fidélité à la France (Wiyao 1997 : 21, Gayibor 1997b : 200).

En vérité, les Togolais auraient pu récupérer ce mouvement et en faire un instrument de cohésion nationale dans la mesure où il présentait l'avantage de réunir les élites de tout bord. Faut-il probablement voir en ce caractère rassembleur de cette association le succès du CUT aux élections de 1946 où il remporta le siège de député à l'Assemblée Nationale française (en novembre) et la majorité au sein de l'Assemblée Représentative de décembre 1946 ? Car le PTP créé seulement en avril 1946 n'avait pas eu le temps de gagner tout le territoire.

Au moment de sa transformation en parti politique et plus précisément lors du renouvellement de son instance dirigeante, le CUT se désolidarise de sa mission initiale : son leitmotiv c'est la résolution du problème éwé, c'est-à-dire l'unification sous une administration unique, de tous les Ewé. Une bonne compréhension de cette question mérite que l'on remonte dans les dédales du passé. Les Ewé sont un peuple qui a été victime des déséquilibres ethniques provoqués par l'intervention européenne du XIX^e siècle. En effet, cette ethnie se trouve partagée entre les administrations allemande, française et britannique. Dès lors une reconquête de leur unité devient une gageure. Certaines organisations telles que le Bund der Deutsch Togoländer et les Duawo furent les précurseurs du mouvement pan-éwé (Gayibor 1994 : 103). Mais le mouvement devient vigoureux avec la création de la All-Ewé Conférence le 9 juin 1946 à Accra sous l'instigation du professeur Chapman, chantre du nationalisme éwé. Au Togo, c'est Sylvanus Olympio qui en est le représentant et c'est à lui qu'échoit la tâche de défendre la cause éwé à l'ONU. Ainsi, de 1947 à 1951, celui-ci a défendu la thèse de la création d'un État éwé qui devait regrouper les Ewé du Togo et ceux du Ghana sous l'Administration britannique. Le 5 juillet 1950, lors de la 7^e session du Conseil de tutelle tenue à New-York, Sylvanus Olympio montre sans ambages son mépris pour le sort des autres ethnies non-Ewé. C'est ainsi qu'il déclara : «*Nous avons demandé l'unification des peuples, non celle des territoires. Nous avons demandé que des gens qui ont la même langue, les mêmes coutumes, la même culture et le même esprit national soient unifiés. Nous n'avons jamais demandé que les tribus du Nord soient unifiées. Il s'agit là d'une décision qu'il leur appartient de prendre* »²

¹ Il est à noter que le président de cette association fut Théophile Tamekloé, un des membres influents du Conseil des Notables de Lomé, le Secrétaire Général avait pour nom Jonathan Savi de Tové, professeur de Langues vivantes.

² Il faut dire qu'il existe une inimitié historique entre les Ewé-Anlo et Péki de Gold Coast et les Ewé du Togo britannique. Ces derniers considèrent qu'ils sont injustement brimés et que les Anlo en particulier occupent tous les postes clés dans l'Eglise, dans l'enseignement, et dans la All-Ewé Conférence. Par ailleurs, pendant longtemps, les Anlo de Kéta ont vendu des esclaves éwé venus de l'intérieur aux négriers européens. Ulcérés par l'attitude condescendante des Ewé de la Gold Coast, les instituteurs éwé du Togo britannique forment en 1947 la Togoland Union, puis la Togoland United Nation

Même si les fondements du problème éwé, à savoir l'unité historique, géographique et linguistique, sont objectifs car constituant réellement la condition *sine qua non* d'une nation, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est l'expression d'un sectarisme, d'un particularisme et d'un ethnisme. Fort heureusement, les leaders du CUT ont compris le fond réel du problème en renonçant à leur projet. Pour Gayibor (1994), le problème éwé comporte les germes de son impuissance et de sa destruction pour certaines difficultés essentiellement politiques :

- La dispersion de l'habitat éwé sur trois territoires (les deux Togo et la Gold Coast) ;
- La présence dans les deux Togo d'une majorité de populations non-éwé. Quel était le sort à leur réserver ?;
- Les oppositions internes et méfiances entre les divers groupes éwé et la défiance entre anglophones et francophones, les uns craignant d'être dominés par les autres.

Face à leur échec de création d'un Etat éwé, les responsables du CUT décident de réorienter leur action politique notamment en raison de la montée d'un courant pan-togolais animé par les mouvements non-éwé comme le Togoland Union Congress et les partis pro-gouvernementaux. Quelle est alors la position de ce courant par rapport à l'attitude du CUT et de la All Ewe Conference ? Mais avant, certaines interrogations et remarques s'imposent.

D'abord, il y a lieu de relever un paradoxe concernant Sylvanus Olympio. Lui qui défend l'identité éwé n'est pas en fait un ressortissant de cette ethnie. Avait-il des raisons de vouloir unir une ethnie qui n'est pas la sienne ? Aussi ne peut-on pas voir dans cette démarche une stratégie dont l'objectif inavoué était d'amener les puissances coloniales à hâter la libération des deux Togo ? Probablement, l'idée d'une Nation éwé n'est pas un mauvais projet, car pour la construction nationale il faut toujours un noyau sur lequel viennent se greffer les autres composantes ethniques. On sait comment se sont réalisées l'unité italienne et l'unité allemande. C'est autour de certains territoires et progressivement d'autres, qui ont été intégrés de force sous la houlette des personnages charismatiques comme Cavour et Bismarck. Autrement dit, la nation éwé aurait pu servir de tremplin à une nation pluriethnique.

Quoi qu'il en soit, la question éwé n'a pas été un épisode anodin dans l'histoire du Togo. Elle était chargée de conséquences pour l'avenir. Ainsi les suites de l'échec de ce mouvement ont culminé même après l'indépendance et abouti à une méfiance réciproque entre le Togo et le Ghana. Au Togo, elle continue d'alimenter, en l'absence d'un sentiment national véritable, transcendant les différences d'ethnies, de langue et de coutumes, les oppositions régionalistes du reste artificielles (Gayibor 1994 : 107). Mais il semble que le moment soit venu pour que les Togolais fassent table rase de ce problème, avatar de l'histoire.

• La réaction des mouvements non-éwé : le PTP et l'UCPN

Les leaders du CUT, en faisant montre « d'un égoïsme tribal »¹, ont donné l'opportunité à la puissance administrante d'user de l'arme tribale. Ainsi celle-ci a-t-elle suscité la création des partis pro-gouvernementaux dont l'objectif essentiel est de faire échec aux revendications du CUT et de défendre une évolution du Togo au sein du bloc français.

Il est hors de nos propos de vouloir insister sur les objectifs politiques de ces partis qui sont très bien connus : une indépendance négociée et préparée avec la métropole. Ce qui nous intéresse,

Association, dirigée par Awuma et S. G. Antor. Pour plus d'informations, voir Cornevin (1988 : 295).

¹ L'expression est de M. Garreau, chef de la délégation française pendant les discussions sur la question éwé à l'ONU en 1947.

c'est leur position par rapport à la question éwé. Ces deux partis en effet soutiennent que « *la création d'un Etat éwé entraînerait la désintégration du Togo et qu'en outre, elle priverait les tribus du Nord de tout accès à la mer* » (Gayibor 1997b : 209). En d'autres termes, le désir d'Olympio de voir un Etat éwé naître est une trahison contre les autres ethnies qui ont avec les Ewé le sentiment d'appartenir à un même territoire. C'est pourquoi lors d'une réunion organisée par la Juvento, le 10 novembre 1951, M Wilson Walker, représentant du PTP, n'a pas manqué de condamner le CUT pour sa politique de séparation qui a rendu la vie au Togo plutôt difficile qu'aisée (Wiyao 1997 : 36).

Le PTP s'est donc fermement opposé à la création d'un Etat éwé. L'un de ses leaders exprime mieux les avatars qu'aurait créés cette aspiration du peuple éwé. Ainsi il serait impossible à toutes les ethnies du Togo de créer chacune son Etat. D'autre part, la création d'un Etat éwé aurait pour conséquence de compromettre l'avenir politique des peuples écartés (Wiyao 1997 : 37).

Toutefois, c'est du côté de l'UCPN (Bogra 2003 : 37) que la manipulation du problème éwé par la puissance tutrice fut très importante. Elle prit soin de lui montrer le danger d'un nationalisme éwé qui aboutirait à une domination du sud. C'est la raison pour laquelle les leaders de ce parti firent allégeance à l'Administration française dans l'espoir de la voir transformer le Nord comme le Sud afin que les inégalités soient corrigées. Ainsi s'exprime Babaka Birregah, premier conseiller de l'UCPN, le 30 novembre 1953 lors d'une réunion des délégués de ce parti à Dapaong : « *Je vous prie de faire connaître à l'Administration française ce qui nous intéresse : la construction des bâtiments modernes pour améliorer notre standard de vie économique et entreprendre aussi des travaux utilitaires dans nos régions comme ceux qui sont faits dans le sud* » (Bogra 2003 :40). Ces propos prouvent à l'évidence que c'est l'inégal développement des diverses régions du Togo qui sous-tend la position politique de l'UCPN. C'est qu'en fait concernant la question éwé, l'UCPN est intervenue certainement trop tard car, en 1951, cette question a été enterrée devant l'opposition conjuguée de la France, de la Grande-Bretagne et du PTP.

Du reste, par sa "fidélité" à la Mère Patrie ", ce parti a tout de même réussi à arracher certains avantages notamment à travers les réalisations du FIDES dans la région : multiplication des écoles, construction des hôpitaux, ouverture d'un collège d'enseignement secondaire, dotation de bassins piscicoles dans certains villages, formation d'une poignée d'élites administratives et politiques (Yagla 1992 : 85) Mais cela ne suffisait pas pour faire croire aux populations du Nord qu'elles gagneraient davantage si leur mouvement continuait à collaborer avec l'Administration jusqu'à leur émancipation dont on ne sait quand elle sera réelle. Est-ce à dire qu'elles attendraient tout le temps que cela prendra pour revendiquer leur indépendance ? Dans cette logique, les élites du nord ne sont pas loin de faire le jeu de ceux qu'elles combattent, car leur refus de l'indépendance immédiate est aussi une forme de particularisme. Tout compte fait, cette situation était un allié de la puissance administrante qui a d'ailleurs forgé le mythe de retard du nord en vue de faire peur à ses ressortissants au lieu de leur expliquer que l'intérêt du nord résidait dans la libération du territoire (Yagla 1992 : 85).

Il faut dire qu'à compter de 1951 le problème éwé était enterré mais non sans avoir suscité une méfiance entre les ethnies du Togo. Désormais, la préoccupation des Togolais concernait l'intégration du Togo à l'Union Française, le renforcement de leur participation à la gestion des affaires du pays et l'accession du territoire à l'indépendance totale. Mais soulignons que de 1951 à 1958 c'est le courant pro-français, avec l'appui de l'Administration, qui domine la scène politique jusqu'à l'organisation des élections législatives du 27 avril 1958 (Gayibor 1997 : 206-209).

Au demeurant, il y a lieu de relever que la diversité ethnique a été manipulée aussi bien par l'Administration que par les élites du Togo. A ce propos, on peut affirmer que le Togo n'est pas le seul pays où cette stratégie tribale a été mise en œuvre par le pouvoir colonial pour torpiller les luttes pour l'indépendance. Esoavelomandroso (1989) évoque l'exemple de Madagascar où

l'administration coloniale a exalté l'opposition des non-mérina aux luttes des Mérina qu'elle a taxées de "tribales".

Avec raison, on peut se poser la question suivante : n'est-on pas en droit de penser que les ethnies jusque-là ne se sont pas exprimées ? En d'autres termes, les positions défendues par leurs élites politiques reflètent-elles réellement leurs propres convictions ? Il est un peu difficile de croire que les peuples, ayant vécu pendant longtemps sur un même territoire et soumis à un même maître, veuillent bien vivre séparément dans des cadres qu'ils se seraient taillés en dehors de ceux qui leur ont été imposés par le colonisateur pendant près de 70 ans.

L'opportunité a été donnée aux délégués des populations dans le cadre de la Commission mixte des deux Togo réunie à Ho les 15,16 et 17 mai 1951. Au cours de cette assise, ces délégués se sont exprimés sur la question éwé.

De la déclaration sommaire faite le 17 mai par cette commission, il ressort ce qui suit :

- les délégués éwé sont unanimes contre la création d'un Etat éwé. Les raisons qu'ils ont évoquées sont :

- cet Etat serait trop exigü ;
- ses ressources seraient trop limitées et en conséquence, ce serait une création artificielle et non viable ;
- cette création entraînerait un nouveau morcellement du Togo avec des frontières supplémentaires vers le Nord, le Dahomey et la Gold Coast. Ces frontières seraient sans aucun doute plus difficiles à franchir que les limites actuelles ;
- la création de cet Etat impliquerait un changement de tutelle pour une partie des Ewé qui sont actuellement répartis en Gold Coast, au Togo britannique, au Togo français et au Dahomey. Ce changement de tutelle n'est pas souhaité par les Ewé du Togo français en raison des inconvénients qu'il entraînerait pour eux.

- Les délégués non-éwé sont également hostiles à la création d'un Etat éwé ; en effet, le reste du territoire se trouverait ainsi privé de l'accès à la mer, le nord du territoire est actuellement moins développé que le sud ; il résulterait de cette coupure une accentuation du retard du territoire ayant contribué au développement du pays éwé, ses populations se verraient privées des avantages qu'elles sont en droit d'en retirer actuellement ;

- Les délégués britanniques, pour leur part, déclarent que l'unification séparée de l'Ewéland ne devrait pas être considérée (seul le délégué d'Anfoega n'est pas d'accord à ce sujet, parce qu'il considère comme inséparables les problèmes des deux Togo et de l'Ewéland)¹.

Par ailleurs, il serait intéressant de faire une étude, si la documentation est disponible, sur la géographie des principaux partis politiques pour savoir si l'adhésion des personnes à ces partis était fonction de leur origine et de celle des fondateurs. Ainsi on contribuerait à dissiper certains préjugés qui véhiculent que telle ou telle ethnie n'était pas pour l'indépendance. En effet, Sow (1989 : 395) a pu montrer, contrairement aux prétentions de Sékou Touré, que les Peul, considérés comme nostalgiques du départ des Français et donc contre l'indépendance, ont bien animé les sections du Parti Démocratique de Guinée (PDG). Pareille étude permettra de situer l'apport de chaque ethnie dans la lutte pour l'indépendance et partant, son aspiration à la création d'une nation. En fait, Togolais ont-ils réellement exprimé leur volonté à l'édification d'une nation ? Y a-t-il des preuves d'une communauté de destin ?

¹ Procès-verbaux de la 2^e session de la Commission Consultative Permanente Franco-britannique élargie pour les Affaires Togolaises tenue à Ho les 15, 16 et 17 mai 1951, pp. 37-38.

Les indices d'un vouloir-vivre collectif au Togo

La première réaction en ce sens transparaît lors de la rencontre initiée les 11 et 12 mai 1945 par le Commissaire de la République, Jean Noutary, avec certaines élites du sud. L'objet de cette rencontre était de recueillir les points de vue des Togolais concernant les modalités d'application des recommandations de la conférence de Brazzaville au Togo.

Quand la parole fut donnée aux participants pour qu'ils se prononcent sur le projet d'Union Française, dont la finalité était de faire des colonisés et des citoyens français des membres égaux au sein d'une grande communauté, ceux-ci manifestèrent leur désapprobation. C'est ainsi que le chef Dorkenoo d'Aképe déclara : « *Nous sommes nés au Togo, nous sommes Togolais. Nous ne demandons pas autre chose* ». Et à Sylvanus Olympio d'enchaîner : « Nous voulons évoluer dans notre cadre, ici ». De même, au sujet de l'élection d'un représentant togolais au palais Bourbon, S. Olympio revint à la charge pour signifier que les Togolais voulaient d'un élu pour débattre exclusivement des questions relatives à l'indigène togolais (Gayibor 1997b : 195-196). En dépit du caractère discriminatoire de la rencontre, voulu par l'Administration française (les élites ou peuples du nord n'y étant pas conviés) et la dérive consécutive à cette assise, il apparaît, à travers l'attitude des élites du Sud, une prise de conscience d'une communauté de destin et donc le début de l'affirmation de leur identité.

D'autre part, les Togolais ont manifesté par deux fois leur unité pour la création de la Nation. Ce fut par l'entremise des élections organisées le 28 octobre 1956 et le 27 avril 1958. Au scrutin du 28 octobre 1956, ils étaient appelés aux urnes pour se prononcer sur la levée ou le maintien du régime de tutelle. Il y a lieu de préciser que cette consultation s'est déroulée sans le contrôle de l'ONU (Gayibor 1997b : 213-214). C'est ainsi que la France et le Togo ont organisé le référendum dont les résultats mettent en évidence l'option de la majorité des Togolais pour une plus grande autonomie politique. Quoi qu'il en soit, les Togolais ont prouvé leur désir de prendre en main leur destin car l'autonomie politique leur donnerait les coudées franches pour mieux gérer leur pays. D'ailleurs, cette autonomie a été considérée paradoxalement par l'ONU comme une étape importante vers l'indépendance.

Cependant, c'est par le biais des législatives du 27 avril 1958 que le peuple togolais a fait montre de sa profonde aspiration à la liberté, à l'unité nationale. Ces élections ont eu lieu suite à la mission King (au Togo du 28 mai au 27 juin 1957) qui a eu la charge de constater la réalité de la promotion politique du Togo qui n'est rien d'autre que la République Autonome et ses institutions. Bien que les réformes entreprises par l'Administration française soient conformes à l'esprit de la charte de l'ONU et à l'accord de tutelle, la mission émit des réserves concernant certaines restrictions, en l'occurrence le maintien de certaines compétences¹. Forte de cette situation, l'ONU a recommandé la dissolution de l'ancienne Assemblée législative et le renouvellement de celle-ci par voie d'élection au suffrage universel. Retenons que l'Assemblée dissoute est issue des élections anticipées du 12 juin 1955 qui ont été boycottées par le CUT et la Juvento. C'était donc une Assemblée composée des élus du PTP et de l'UCPN. Elle va devenir "Assemblée législative" avec l'institution de la République Autonome puis "Chambre des députés". Du reste, au regard des prescriptions de l'ONU, la Chambre des députés est dissoute en février 1958 et le corps électoral convoqué pour le 27 avril 1958. Les électeurs avaient à choisir 46 députés dont 23 pour le sud et 23 pour le nord et ceci par « *souci d'égalité* » entre les deux parties du territoire. La majorité des Togolais donna alors la confiance à la coalition CUT- Juvento qui enlève 29 sièges, alors que le PTP n'en a que 3, l'UCPN 10 et le reste est remporté par 4 candidats indépendants². Il découle de ces résultats que les Togolais ont rejeté la politique d'intégration du Togo à l'Union Française. De même, cette victoire du 27 avril 1958, en raison de son ampleur, n'est pas selon Gayibor (1997b :

¹ La République Autonome du Togo ne disposait pas des postes de souveraineté comme le contentieux administratif, la justice de droit français, les forces armées, la monnaie et les relations extérieures.

² Ces candidats indépendants vont par la suite se rallier à la coalition CUT-Juvento.

219) celle d'une région sur une autre, mais l'expression de la volonté d'une large majorité du peuple togolais, du nord au sud, toutes ethnies confondues. Cette réalité est si évidente d'autant plus que l'UCPN qui défendait la cause d'une région n'a pas pu rafler tous les 23 sièges. C'est qu'en fait, le programme de ce parti (*vive la France bienfaitrice, A bas l'Ablodé, A bas le néocolonialisme du Sud*) ne répondait plus aux aspirations des populations en ce moment (Bogra 2003 : 76). Les leaders de ce parti étaient en retard sur leur temps dans la mesure où dans une Afrique mouvementée, le vœu le plus ardent des peuples soumis était l'indépendance totale et immédiate. Les populations ne pouvaient en aucun cas accepter l'alliance d'une région à une Administration répressive et avilissante qui était opposée à l'intérêt national. Pour résumer, les Togolais ne voyaient plus la question d'indépendance par rapport à leurs intérêts locaux. Cette attitude corrobore les propos de Iliffe (2002 : 364) pour qui les électeurs, préoccupés par des problèmes locaux, ont compris que leurs aspirations seraient satisfaites au mieux s'ils soutenaient des partis nationalistes. Cette raison explique peut-être la percée du courant nationaliste lors des législatives du 27 avril 1958.

Produit de l'histoire, la nation se constitue en relation avec des pôles de développement qui sont inévitablement des centres urbains. En fait, la grande agglomération joue des fonctions "nationalisantes" : elle est le creuset de l'unification linguistique. De même, elle attire des hommes des ethnies différentes pour les brasser et les amalgamer (Fougeyrollas 1968 :60). Il ne fait aucun doute que Lomé, la capitale du Togo, ait joué ce rôle. En effet Lomé, depuis l'époque allemande, est le centre urbain dominant du pays où se concentre le pouvoir politique, économique et culturel et où se façonne une nouvelle société citadine issue de diverses ethnies. Depuis les années 1920, les ressortissants d'ethnies diverses s'étaient installées à Lomé, avaient acquis des terres et construit leurs maisons. Il en a résulté un certain brassage ethnique à travers diverses relations entre voisins et notamment par des mariages.

Nous ne devons pas occulter le rôle des migrations de travail dans le brassage ethnique. La politique d'aménagement rural initiée par le gouverneur Bonnacarrère sert ici d'exemple. Il s'agit du déplacement de paysans kabiyè et nawdéba destiné à la fois à peupler les régions presque vides situées entre Atakpamé et Sokodé et à soulager le surpeuplement du pays kabiyè. Ce phénomène, dont le début remonte à 1925, s'est poursuivi dans les années 1950 vers les riches montagnes à café-cacao du sud-ouest, amenant ainsi des paysans d'origines diverses à cohabiter et à collaborer harmonieusement (Gayibor 1997b : 150). Il s'ensuit donc un brassage ethnique par coopération, mariage, culture et soumission aux autorités politiques traditionnelles locales.¹ Néanmoins, il est à signaler que ce brassage ethnique ne s'est pas réalisé sans à-coups. En effet, les tensions, liées à l'incompréhension de la culture d'autrui, ont opposé les peuples autochtones et certains immigrés. Toutefois, ces oppositions sont assez isolées. Quoi qu'il en soit, le brassage ethnique est une étape indispensable sur la voie de la gestation de la nation togolaise et les soubresauts qui en résultent ne constituent que des aléas inévitables de cette marche vers l'unité nationale (Assima-Kpatcha 2004 :496-498).

Autre aspect de ces migrations de travail : à partir de la fin des années 1940 marquées par un effort de développement de la partie septentrionale, l'on assiste à une migration des fonctionnaires, des ouvriers et des commerçants originaires du sud dans cette région. Cela a contribué à un brassage ethnique et à la diffusion de la langue mina. Certains de ces ressortissants ont marqué de leur présence beaucoup de personnes. Ainsi à Bassar tous ceux qui ont fréquenté l'école régionale gardent toujours un bon souvenir de Pierre Ekué, l'inamovible directeur de cet établissement pendant près de 10 ans. Celui-ci était, après le Commandant de cercle, le deuxième personnage de la localité. Il en est de même de Lawson Nadou, commerçante qui resta à Bassar des années 1950 jusqu'aux années 1980, et dont le prénom finit par symboliser la femme riche. De même, les anciens élèves de l'école professionnelle de Sokodé évoquent avec admiration les noms de leurs anciens enseignants tels que M. Lantê, maître-ouvrier de la forge, M. Afantchao, maître-

¹ Ce brassage se traduit parfois par l'adoption des noms des sociétés hôtes notamment dans la région à café-cacao

ouvrier de la menuiserie (Assima-Kpatcha 2004 : 496). Autant d'exemples un peu partout dans les autres localités du Nord !

Conclusion

Au total les peuples du Togo, à la veille de l'indépendance, étaient en train de se constituer en une Nation peut-être en marge du discours politique. Mais sur un autre plan, il restait à résoudre la difficile, mais surmontable équation des disparités régionales liées aux inégalités de développement, de scolarisation et d'émergence des élites. Il ne peut y avoir donc de Nation viable sans une relative unité économique et culturelle.

Montrer que la diversité ethnique n'est pas absolument une écharde à la construction nationale par l'exemple du Togo est l'objectif de cette communication. A-t-il été atteint ? Il faut préciser que c'est un réquisitoire qui invite les Togolais à dépasser les clivages ethniques (réactivés avec l'incompréhension liée à la pratique de la démocratie) en vue de la consolidation de l'Etat-nation toujours en gestation, afin de mieux affronter les défis de l'intégration panafricaine. Ils ne doivent pas perdre de vue que les traditions du colonisateur, ses objectifs économiques, l'accumulation des politiques sélectives ont déclenché un peu partout en Afrique des processus identitaires sans lien (M'Bokolo 1992 : 526). Bien avisés, nous pouvons transcender ces dissensions. Du reste, la diversité ethnique n'est pas en soi un obstacle à l'édification de la nation, mais ce sont les revendications à caractère ethnique qui posent problème (situation créée par la question éwé de 1947 à 1951). Ainsi la constitution de la Nation togolaise ne peut se faire sans la fusion des identités ethniques distinctes afin d'élaborer une identité nationale (M'boloko 1992 : 488). De ce point de vue, la situation ethnique du Togo, en l'absence de quelques grands groupes comme les *Big Three* au Nigéria (Nicolas 1989 369-370), est une division de fait et permet à l'Etat d'imposer son autorité. Cependant, au moment de la lutte pour l'indépendance, on note un silence général des leaders et des partis politiques pour ce qui est de l'idée de la « Nation ». Ils n'ont pas eu pour thème de bataille l'édification de la nation. Sur ce point, les programmes du CUT, de la Juvento, du PTP et de l'UCPN sont révélateurs. Par contre, dans les discours de certains leaders comme Sékou Touré et N'Krumah les mots "nation" et "national" sont présents (Yagla 1978 : 83-85). Mais le peuple togolais n'a pas attendu les leaders politiques pour faire montre d'un vouloir vivre collectif. D'ailleurs, la proclamation de l'indépendance du Togo n'a pas été suivie de troubles mettant aux prises des ethnies comme ce fut le cas au Congo belge. A ce propos, le discours du président Olympio, le 27 avril 1960, apparaît comme un rattrapage de l'histoire. L'extrait suivant de son allocution est très éloquent¹ : « ...*Quelles que discutables qu'aient été les frontières qui nous furent ainsi attribuées, un sentiment d'unité nationale a pris corps, s'est affermi, s'est imposé. Depuis 1945 et tout spécialement grâce à l'Organisation des Nations Unies, une très vive aspiration à l'indépendance s'est fait jour dans les territoires coloniaux qui, comme le Togo, avaient pris conscience de leur existence en tant que nation....* » (Cornevin 1988 :310). Enfin, cette Nation togolaise en devenir doit être renforcée par le sentiment national qui ne peut naître que lorsque les préjugés culturels, l'ethnocentrisme, le tribalisme seront enterrés à jamais !

Bibliographie

- Agence économique de l'Afrique Occidentale française 1922 : *Le Togo*, 102 p.
- AMSELLE J.-L., M'BOKOLO (sous la dir.) 1985 : *Au cœur de l'ethnie, Ethnie, tribalismes et Etat en Afrique*, Editions la découverte, Paris, 227p.
- AMSELLE J.-L., 1985 : « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique » in *Au cœur de l'ethnie, Ethnies, tribalismes et Etat en Afrique*. Editions la découverte, Paris, pp. 11- 48.
- ASSIMA-KPATCHA E., 2004 : *Travail et salariat au Togo français dans l'entre-deux-guerres 1914-1939*, thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé, 614 p.

¹ Dans ce discours, les termes « nation » et « national » apparaissent plus de dix fois.

- BOGRA B.F., 2003 : *Le Nord-Togo dans la vie politique togolaise de 1944 à 1960*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Lomé, 136 p.
- CORNEVIN R., 1988 : *Le Togo : Des origines à nos jours*, Académie des Sciences d’Outre-Mer, 556p.
- CHRETIEN J. P, PRUNIER G., 1989 : *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, 435 p.
- Commissariat de la République Française, 1924 : *Guide de la colonisation au Togo*, Emile au Togo Larose, Paris, 187 p.
- DIAKITE D., 1989 : « Unification étatique et processus ethniques : le cas des empires Soudanais de l’âge d’or (VIII-XVIe siècles)» in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, pp. 135-148.
- ESOAVELOMANDROSO M., 1989 : « Une arme de domination : le tribalisme à Madagascar XIXè- XXè siècles» in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, pp. 259-266.
- FOUGEYROLLAS P., 1968 : *Pour une France fédérale. Vers l’unité européenne par la révolution régionale*, Editions Denoël, Paris, 211p.
- GAYIBOR N. L., : 1994 : « Le mouvement pan-éwé : l’état de la question » in *Les Togolais face à la colonisation*, Presses de l’UB, Lomé, pp. 89-110.
- GAYIBOR N. L. (sous la dir.), 1997^a : *Histoire des Togolais. Volume I Des origines à 1884*, Presses de l’UB, Lomé 443 p.
- 1997^b : *Le Togo sous domination coloniale 1884-1960*, Presses de l’UB, Lomé, 241 p.
- GOEH- AKUE A.N., 2000: « La conquête de l’hinterland : un coup d’arrêt à un renouveau économique, social et politique de l’Afrique au XIXe siècle ? Le cas du Togo » in *L’intégration de l’hinterland à la colonie du Togo*, Actes de colloque, Presses de l’UB, Lomé, pp. 13-30.
- ILIFFE J., 2002 : *Les Africains. Histoire d’un continent*, Champs Flammarion, Paris, 459 p.
- Imprimerie de l’école professionnelle de, 1951: *Procès -verbaux de la deuxième session de la mission catholique de Lomé la Commission Consultative Permanente Franco-britannique pour les Affaires Togolaises tenue à Ho les 15, 16 et 17 mai 1951*
- IROKO F. 1989 : « Regard extérieur et saisie interne des ethnies et des ethnonymes. République Populaire du Bénin » in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, pp. 213-222.
- JEANNEAU B; 1972 : *Droit constitutionnel et Institutions politiques*, Dalloz (Memento), Paris, 3^{ème} édition.
- LOPEZ C., 1989 : « Transition historique et ethnicité en Guinée-Bissau » in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, pp. 379-385.
- MAGNANT J. P., 1989 : « La conscience ethnique chez les populations Sara » in *les ethnies ont une histoire*, Karthala /ACCT, Paris, pp. 329-336.
- M'BOKOLO E., 1992 : *Afrique noire. Histoire et civilisations*. Tome II, XIXè-XXè siècles, Hatie-Aupelf, Paris, 576 p.
- MILZA P., BERSTEIN S., 1993 : *Histoire Terminale*, Hatier, paris, 384 p.
- NICOLAS G., 1989 : « Stratégies ethniques et construction nationale au Nigeria » in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT, Paris, pp. 367- 377.
- NUBUKPO K. M., 2001 : « Regards croisés intertogolais : la perception des Guin par les non-Guin » in *Le tricentenaire d’Anèho et du pays guin*, Actes d’un colloque international, Volume II, Presses de l’UB, pp. 531-535.
- SICRE (cap.), 1918 : *Monographie du cercle de Sokodé*, reproduit dans document CERK, 1972, 131p.
- SOW A. M., 1989 : « Conflits ethniques dans un Etat révolutionnaire : Le cas guinéen » in *Les ethnies ont une histoire*, Karthala/ACCT. Paris, pp. 387 -404.
- WIYAO E., 1997 : *13 janvier 1963, 13 janvier 1967 : pourquoi ?* NEA. Togo-Lomé, 111 p.
- YAGLA O. W., 1978 : *L’édification de la nation togolaise* (naissance d’une conscience nationale dans un pays africain), l’Harmattan, Paris, 215 p.

– 1992 : *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial, 1920-1958* (L'histoire politique d'un peuple africain), NEA-Togo, Lomé, 119p.

12

LA POLITIQUE COLONIALE D'EQUIPEMENT AU TOGO, VECTEUR D'UNE ECONOMIE ORIENTEE (1884-1960)

Komlan KOUZAN*

« Indépendance ou rien » ! tel est le cri qui provenait du tréfonds du continent noir au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La majorité des pays africains verra ce vœu se réaliser en 1960. C'est l'aboutissement d'une longue lutte contre la colonisation avec l'espoir d'une vie meilleure, qui doit passer par le contrôle des moyens de productions. Mais, très vite, ces pays déchantèrent. L'après indépendance fut marqué par des difficultés de développement notamment dans le domaine économique, preuve que le volet économique a été négligé au cours de la lutte. L'héritage colonial est resté déterminant dans la nouvelle orientation que les Africains attendaient donner à leurs territoires. En effet, quel qu'en soit son degré d'impact selon les régions, il faut se rendre à l'évidence que la colonisation constitue un des principaux éléments de blocage du développement de l'Afrique (Adu Boahen 1987 : 862-864). L'outillage économique, datant en grande partie de la période coloniale, connut très vite des dysfonctionnements hypothéquant les bases des jeunes nations en formation. Or, il n'y a pas de développement sans équipement adapté, correspondant au besoin de l'économie.

Essentiellement extravertie à l'époque coloniale compte tenu de la nature de l'équipement mis en place et du positionnement longitudinal du territoire à partir d'une petite portion de la côte, l'économie du Togo eut du mal à s'adapter aux nouvelles exigences de souveraineté, à partir de 1960. Au regard de ce constat et des objectifs qui ont sous-tendu la politique d'équipement adoptée par les Allemands de 1884 à 1914 puis par les Français jusqu'en 1960, quel est le poids de l'orientation des équipements coloniaux dans les difficultés économiques du Togo à partir de 1960 ? Quelles ont été les caractéristiques de cette politique ? L'objectif de la présente étude est de saisir l'état actuel de l'équipement du Togo à travers plusieurs infrastructures, de cerner l'accueil que les Togolais leur ont réservé. En réalité, peut-on parler d'une économie nationale en 1960 au Togo ?

Un équipement limité au sud pour la production agricole et l'import-export (1884-1945)

La pénétration coloniale au Togo à partir de 1884 entraîna rapidement une réorganisation des circuits commerciaux vers le Sud par la mise en place des infrastructures dans le but avéré de convoier les produits de l'hinterland vers la côte puis vers la métropole et de drainer vers l'intérieur les produits manufacturés importés. La politique adoptée par les Allemands puis par les Français était destinée à améliorer cette économie de traite avec la participation des Togolais.

- **Une version améliorée de l'économie de traite (1884-1914)**

L'intrusion et l'installation du pouvoir allemand à partir de 1884 sur l'espace qui sera dénommé plus tard Togo, ont désorganisé le système économique traditionnel établi par les populations depuis des siècles. Ce système était fondé sur des échanges inter-communautaires et interrégionaux facilités par les deux voies d'eau de pénétration que sont le Mono à l'est et la Volta à l'ouest¹, débouchant toutes deux sur la voie transversale est-ouest dite des Haoussa (Goeh-Akué

* Maître assistant à l'Université de Kara, Togo

¹ Quand bien même ces voies d'eau ne sont pas navigables sur leur longueur, leur lit est suivi par des pistes terrestres de pénétration.

2000: 13-29). Cette intrusion et cette installation ont instauré un nouveau rapport lié aux besoins de la métropole et associant les populations en aval (Ali Napo 1977 : 1208).

Après une période d'économie de prédation caractérisée par les expropriations foncières, les compagnies à charte et les travaux forcés (M'Bokolo 1992 : 305-319), les Allemands choisirent finalement de reposer le développement économique du *Togoland*¹ sur un système hybride englobant la production des paysans (Gayibor 1997 : 37) et les plantations privées à l'européenne ainsi que l'importation des produits manufacturés. Le choix était donc laissé à l'initiative privée ; l'administration se contentant de créer les infrastructures et un système juridique grâce aux revenus des impôts sur les populations et sur les transactions commerciales. Le rôle dévolu à l'administration coloniale allemande était de protéger les commerçants et les planteurs allemands installés dans la colonie.

Le système de colonisation allemande au Togo se résume donc dans la formule suivante : "*...Le commerçant et le planteur en avant, et l'empire avec son drapeau protecteur derrière*" (Ali Napo 1997, I : 29).

Les Allemands furent avantagés par l'intégration précoce de cette côte de l'ouest du continent noir dans l'économie mondiale avec l'exportation des produits tropicaux. Comme ce fut le cas pour les autres colonies, certains produits connurent une expansion spectaculaire et furent étendus vers l'intérieur des terres (Iliffe 1997 : 288)². Des domaines spoliés furent confiés par contrat à des sociétés privées allemandes notamment la Deutche Togogesellschaft (DTG) et ses filiales. Elles aménagèrent des plantations à Agu, Kpémé, Notsè, grâce à la main-d'œuvre sous-payée ou le travail forcé des populations autochtones. L'accent fut mis sur six produits destinés à l'exportation : le palmier à huile, le caoutchouc, le cocotier, le café, le cacao et le coton.

Cependant, cette expérience de plantations ne connut pas de grands résultats à cause du manque de cadres, de l'opposition des missionnaires chrétiens et de la résistance sournoise des paysans³. La pression de l'administration allemande pour imposer certaines cultures aboutit le plus souvent à un fiasco. Ce fut le cas du coton et du cacao.

Très tôt à l'écoute de l'économie mondiale, les paysans notamment ceux du Sud cultivaient selon la demande du marché mondial. C'est ainsi que l'augmentation du prix du maïs, à partir de 1900, amena les paysans à produire davantage cette denrée pour l'exportation. Sa production passa de 106 tonnes en 1901 à 9 366 tonnes en 1905, puis à 19 592 tonnes en 1907 avant d'atteindre le chiffre record de 30 000 tonnes en 1908. En revanche, la production du cacao, ordinairement destinée à l'exportation, n'est passée que 27 kg en 1900, à 283,7 tonnes en 1912 et 371,5 tonnes en 1913 (Gayibor 1997 : 41-45).

Toutefois, l'économie du Togo à l'époque allemande ne prit son élan qu'après la mise en place des équipements d'exploitation. En effet, le bon fonctionnement d'une économie coloniale inspirée du modèle européen n'est possible qu'avec la mise en place d'infrastructures d'évacuation indispensables à l'intégration des populations autochtones au nouveau système commercial et leur pleine adhésion. C'est ce que firent les Allemands en implantant des équipements de transport comme le wharf, les routes et chemins de fer ainsi que les équipements d'accompagnement comme le téléphone et le télégraphe, l'école et les centres de santé.

Le système de transport des produits s'ordonna autour du wharf duquel partaient trois réseaux ferroviaires destinés à collecter les produits agricoles pour l'exportation. Il se présentait comme un entonnoir ouvert sur l'intérieur du territoire. Construit en 1904, le wharf rendit immédiatement de grands services. Il permit d'organiser le trafic commercial et de faciliter le

¹ Littéralement, Territoire du Togo

² Au Sénégal, ce fut l'arachide; en Gold Coast et en Côte d'Ivoire, le Cacao

³ Lors d'un entretien le 12 février 2004 avec Dr P. Sebald, historien allemand, spécialiste du Togo, il a indiqué que les paysans autochtones, pour manifester leur refus, allaient uriner la nuit sur les jeunes plants de coton.

transbordement des marchandises. Sa destruction le 17 mai 1911, par une violente tempête, porta un rude coup à ce trafic.

Sous la pression des firmes allemandes, les voies ferrées furent orientées vers les plantations et les centres commerciaux du Sud notamment Assahoun, Agome- Palimé, Aného, Tsévié et Atakpamé (Ali Napo 1995:1861)¹. Les locomotives (*Kétéké*) remplacèrent les charrettes (*Kékévi*) à bras d'hommes.

La ligne Lomé-Aného (44 km) longeant la côte (*Kustenbahn*) était destinée à la collecte des produits des plantations de cocotiers, de sisal et d'huile de palme d'Aného et son arrière pays (le pays ouatchi). Elle a coûté 1,8 millions de marks et fut inaugurée le 18 juillet 1905. Celle de Lomé- Kpalimé (119 km) vers l'intérieur (*Inlandbahn*), est branchée sur les plantations de cacao de la région de Kloto, notamment celles D'Agou et sur Kpalimé. Construite grâce à un prêt de 7,8 millions, elle fut inaugurée le 27 janvier 1907, date anniversaire du Kaiser.

Quant à la ligne Lomé-Agbonou (164 km), destinée à « l'arrière pays » (*Hinterlandbahn*), elle était dirigée sur les champs de coton de Notsè et d'Atakpamé. Devant déboucher ultérieurement sur Blitta, Bassar, Bandjeli et Tchopowa sur l'Oti, elle a atteint Agbonou en 1911 puis Atakpamé en 1913 (Gayibor 1997: 57-58).

Les populations autochtones furent mises rudement à contribution pour la réalisation de ces lignes. Près de 150 Africains² entreprirent la construction de la première ligne contre 26 travailleurs africains et 1700 ouvriers³ pour la seconde, 3500 ouvriers en moyenne (10825 ouvriers originaires du Nord-Togo) pour la troisième.

Au total 100 000 Africains furent employés dans le cadre de la construction des chemins de fer de septembre 1904 à mars 1911, pour une population totale d'environ un million. Avec un effectif de 26 employés allemands, de 30 employés africains et de 738 ouvriers en 1912, la société des chemins de fer constituait le plus grand employeur privé du Togo (Sebald 1988 : 792).

Ces lignes connurent rapidement un accroissement de leurs activités grâce surtout à l'importance du trafic des voyageurs. Près de 100 000 personnes venant des quatre circonscriptions du Sud utilisaient annuellement le train. La population sut saisir rapidement l'intérêt économique que représente pour elle ce moyen de communication moderne.

Le réseau des voies ferrées a été complété par un faible réseau de routes limité essentiellement aussi au Sud. La circonscription d'Aného avait en 1913 le réseau routier le plus dense. Sur les 1216 km de routes carrossables, elle comptait 694 km. Elle était suivie de la circonscription de Lomé, la mieux desservie avec 145 km et de celle d'Atakpamé avec 137 km⁴. A ces voies s'ajoute la route de Missahohe avec 105 km s'ouvrant sur les voies d'accès Kpandu-Kpalimé, Ho-Assahoun-Kpalimé. Dans tout le nord, il n'y avait que 120 km de routes carrossables notamment l'axe Agbandi-Sokodé (Ibid. : 61).

Toutefois, il faut signaler que ces routes étaient plutôt utilisées par les piétons, les cyclistes et motocyclistes que par les voitures. Par ailleurs, la population fuyait souvent les routes à cause des travaux forcés qu'elles exigeaient. Malgré la construction des routes, le système de voyage en hamacs ou à cheval n'a pas disparu. L'extension du réseau routier était conditionnée, non seulement par le nombre des utilisateurs, mais aussi par la construction des ponts. Celle du pont suspendu sur la rivière Kara⁵ en 1902, joua un rôle important dans l'intégration du nord du pays à

¹ Voir carte n°1.

² Contre 4 Allemands.

³ Contre 36 Allemands.

⁴ Dont 85 km pour la seule voie menant d'Atakpamé à Agbandi.

la colonie. Elle permit de relier les pays kabiyè, nawda (losso) et lamba au territoire et de canaliser les populations de ces zones vers l'axe Sokodé-Mango.

Ce système de transport et de communication fut renforcé par la mise en place du réseau postal téléphonique et télégraphique par la Direction des Postes de l'Empire allemand. Des liaisons reliaient Lomé aux centres urbains et commerciaux comme Kpalimé, Aného, Kpandu, Kété-Kratci, Yendi, Atakpamé, Notsè, Sokodé, Mango etc. Une connexion fut établie avec le réseau de Gold Coast puis une autre avec celui du Dahomey.

En 1913, pour des raisons stratégiques et de prestige colonial, Lomé fut reliée au câble sous-marin joignant l'Allemagne à l'Amérique Latine, en passant par le Libéria, à partir de la station émettrice de Kamina. Une autre station, moins importante, fut installée à Togblékopé, non loin de Lomé.

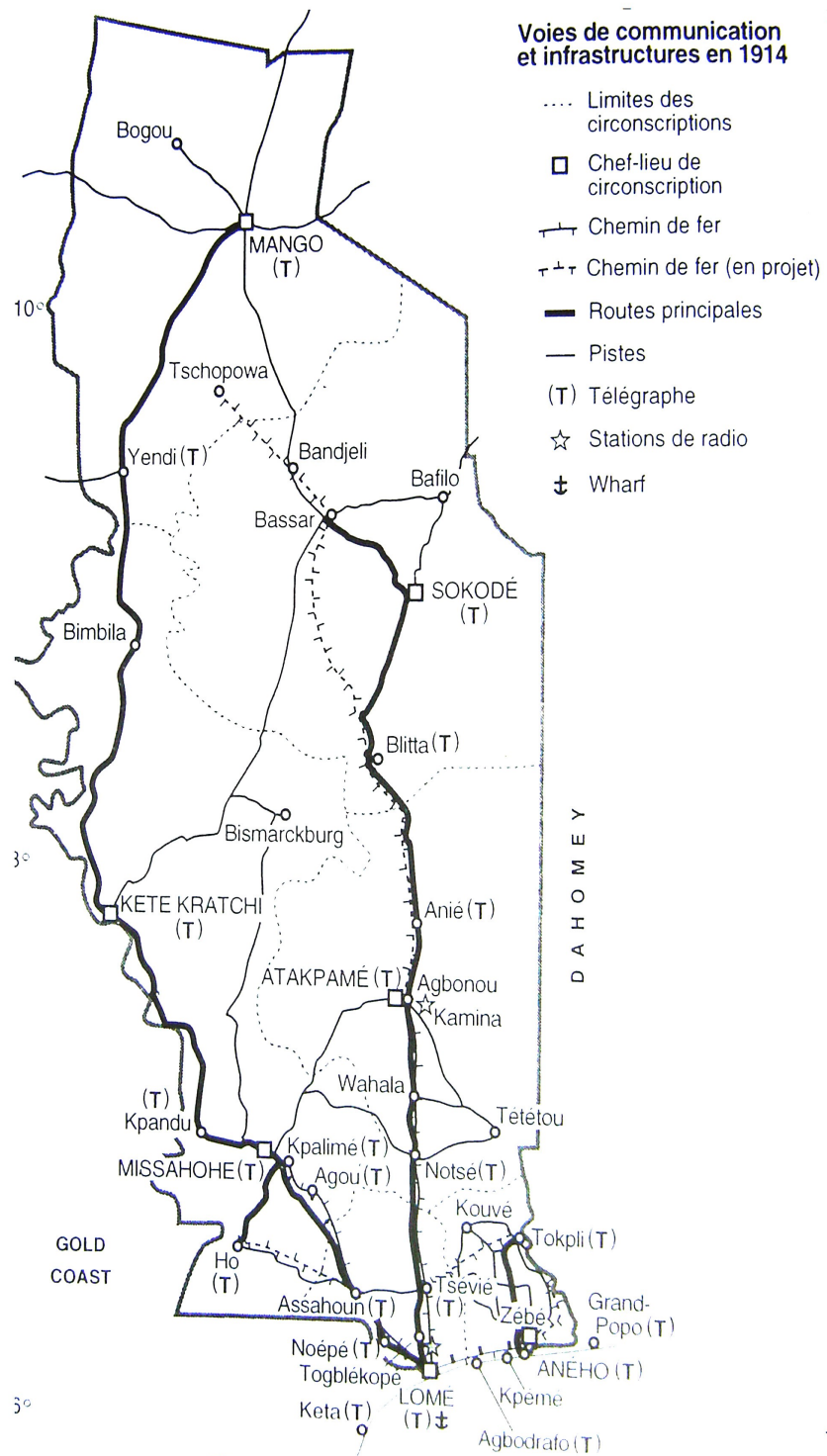
A la veille de la Grande guerre, le Togo était l'une des rares colonies en plein essor économique. Les Allemands ont permis l'émergence de nouveaux axes économiques, l'ébauche d'un marché unifié en intégrant l'économie traditionnelle.

Mais, il faut rappeler que les différents équipements d'exploitation étaient destinés à mettre en dépendance l'économie du Togo à celle de la métropole. La logique capitaliste de colonisation a amené les Allemands à s'intéresser plutôt aux régions rentables ou utiles, notamment le Sud négligeant pratiquement le Nord du territoire et créant, peut-être inconsciemment, une situation de partition qui constituera un blocage pour la constitution de la nation togolaise. Si en 1905 le Togo fut appelé « colonie modèle » (*Muster Kolonie*) parmi les colonies allemandes pour avoir équilibré son budget en finançant, par ses moyens financiers propres, les différents équipements, et en remboursant les prêts accordés par la métropole, c'est grâce à la participation de sa population qui fut intégrée au nouveau système économique.

A partir de 1914, les Français et les Britanniques prirent la place des Allemands. Installés en 1920 sur la partie est du Togo allemand de 56 600 km², les Français suivront la voie de leurs prédécesseurs.

⁵Il était constitué de deux pylônes en maçonnerie et de deux câbles d'acier auxquels était accroché un pont long de 42 m et a coûté 900 marks.

Carte n°1 : Les voies ferrées au Togo en 1914



Source : K. Kouzan à partir N. L. Gayibor : *Le Togo sous domination coloniale*, 1997.

• **Une économie pour la reconstruction de la France (1920-1945)**

Après avoir reçu confirmation de leur mandat de la SDN sur leur zone d'occupation, les Français entamèrent sa mise en valeur en 1922. Les objectifs ne changèrent guère, mettre en place des infrastructures indispensables à la relance de l'économie métropolitaine détruite par la Grande guerre. Le changement de colonisateurs ne modifia en rien le système économique fondé sur le drainage des richesses agricoles au profit de la métropole et la dépendance croissante face au marché mondial.

L'accent fut largement mis sur la production agricole et son exportation par les grandes maisons de commerce. La « mise en valeur » dans l'entre-deux-guerres fut nettement influencée par le projet Sarraut (1923)¹. Ce fut le premier projet d'ensemble après la vision coloniale de Jules Ferry². Présentant les colonies comme le recours décisif devant permettre à la France de se relever des misères de la guerre, il était fondé sur le principe selon lequel, les colonies devaient se suffire à elle-même grâce à l'autonomie financière. Les caisses de réserves devaient servir de garanties à des emprunts en France pour la réalisation de travaux trop peu rentables pour le secteur privé (Ki-Zerbo 1978 : 429).

Il fallait mettre en place l'outillage économique colonial, améliorer la production et les conditions matérielles et morales des populations, appelées à fournir la main-d'œuvre. Les colonies devaient servir de centres de distribution, des fournisseurs de matières premières à la France et des débouchés à son industrie. Nécessitant 4 milliards de francs sur 10 à 15 ans, ce projet fut en grande partie abandonné faute de capitaux publics. Chaque colonie dut l'adapter à sa situation financière. Au Togo, le programme a mis l'accent sur la répartition du réseau de communication, à savoir : la construction d'un nouveau wharf, de routes secondaires et du chemin de fer, considéré comme l'épine dorsale de l'économie. Ce projet devait s'appuyer sur la participation des Togolais et être mené à bien par le conseil économique et financier, créé dès 1924³. On entendait innover en instaurant la collaboration entre l'administration et l'initiative privée pour parer au manque de moyens financiers. Jusqu'en 1931, le relatif excédant budgétaire qu'a connu le territoire a permis la réalisation de différentes infrastructures, notamment le chemin de fer et le wharf considérés comme l'épine dorsale de l'économie du territoire. Sur un montant total de 90,8 millions investis, 61,3 millions de francs soit 67,49 % furent consacrés aux travaux du wharf, du chemin de fer et de construction de route, 3,5 millions soit 3,85 % à la construction de la centrale électrique de Lomé⁴.

Mais, contrairement à l'époque allemande, les routes supplantèrent les rails grâce à l'amélioration et l'extension de leur réseau. Les voies furent portées de 3 à 6 m avec de solides ponts en béton renforcés de barres métalliques. Un des travaux les plus importants fut le prolongement de la route Atakpamé-Sokodé jusqu'à Mango en passant par Alédjo, Bafilo, Kara avec le remplacement en 1923 du pont suspendu sur la Kara par un pont métallique, le plus long du Togo⁵ à cette époque (Gayibor 1997 : 139).

De 1930 à 1940, l'effort fut porté sur le cercle du centre, région riche en ressources agricoles, mais pauvres en infrastructure de communication. La route Atakpamé - Badou, arrêtée par les Allemands à Okpahoue, fut achevée en 1939. Sur ses abords, furent installés des migrants venus de gré ou parfois de force en provenance de la région de la Kara.

¹ Elaboré et publié par le gouverneur français Albert Sarraut, il a été publié sous forme d'ouvrage intitulé : *La mise en valeur des colonies françaises*..

² Ferry (Jules) (1832-1893) : Homme politique français, il fut député républicain sous Napoléon III, plusieurs fois ministre de l'instruction publique (de 1879 à 1883), il est un des idéologues de l'impérialisme français.

³ Créé par l'arrêté n° 258 de Novembre 1924.

⁴ J.O.T.T. 1931, p. 513. Voir les photos de la route Lomé-Atakpamé (n°1), et le pont de sur la rivière Kara(n°3) dans les années 1922.

⁵ Ce pont de 166m de long comporte dix huit armatures en béton comme soutènement de la plateforme.

Photo n°1 : Route Lomé-Atakpamé près de Tsévié en 1922



Agence Economique de l'Afrique Occidentale Française, 1922, p. 57.

Photo n°2 : Arrivée à Lomé du train venant d'Aného en 1922



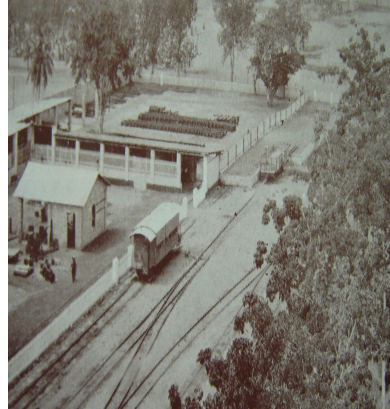
Agence Economique de l'Afrique Occidentale Française, 1922, p.60

Photo n°3 : Pont sur la Kara en 1924



Source : Agence Economique de l'Afrique Occidentale Française, 1926, p. 71

Photo n°4 : La gare de Lomé en 1931



Source : Rapport annuel à la SDN, 1931 (annexe)

Photo n°5 : Un train sur le wharf de Lomé en 1926



Source : Agence Economique de l'Afrique Occidentale Française, 1926, p. 71

Photo n°6 : Le wharf de Lomé en 1930



Source : Rapport annuel à la SDN, 1931. (annexe)

Mais le tracé Kpalimé-Badou n'a pas pu être réalisé et les régions frontalières à l'est et à l'ouest sont restées enclavées (Id. : 139)¹.

Les réalisations des lignes de chemin de fer ont connu plus de succès. Relevant directement de l'Administration, et non plus d'une société privée comme à l'époque allemande, le réseau du chemin de fer fut amélioré avec le changement total des rails vétustes et légers par un matériel plus lourd capable de supporter des tonnages plus importants. Cet effort est complété par la construction des ponts et des quais de chargement, l'achat de nombreux wagons et de 15 locomotives en France par l'intermédiaire de l'Agence générale des colonies.

Les projets de voies ferrées Aného-Grand-Popo pour drainer la production du sud-ouest du Dahomey, Tsévié-Tokpli pour collecter l'huile de palme, et Notsè-Tététou pour le coton, sont abandonnés au profit de la route (Ibid : 140). La ligne du centre fut partiellement exécutée et a atteint Blitta en juillet 1934. Celle-ci n'a pu être poursuivie jusqu'à Sokodé en raison de la mauvaise gestion financière des travaux, de l'exploitation déficitaire du tronçon, déjà réalisé, mais surtout à cause de la crise des années 1930, qui provoqua la réduction du trafic et donc l'arrêt du projet au profit de la route.

Construit en 1928 en remplacement de l'ancien wharf allemand totalement délabré, le nouveau wharf², d'une capacité journalière de 700 tonnes redonna du souffle à l'économie du territoire grâce à ses équipements composés de remorqueurs, 9 grues et 20 chaloupes. Ses activités furent renforcées en 1931 par la construction d'un aéroport à Lomé, à l'emplacement de l'actuel centre hospitalier universitaire (CHU). Transféré sur le site actuel en 1944, il permit de desservir plusieurs lignes vers les villes côtières voisines et la France.

Ces différentes réalisations ont favorisé la reprise des exportations, qui traversaient une période de flottement à cause du faible soutien des autorités au monde rural. Les importations ont suivi la même tendance jusqu'en 1932, année à partir de laquelle toutes deux chutèrent avec les effets pervers de la crise économique. Ce commerce était assuré par les femmes togolaises, les intermédiaires libanais et syriens et surtout par les firmes commerciales installées à Lomé et sur l'ensemble du territoire avec des succursales, souvent gérées par des Togolais. On peut citer notamment la SGGG, la Cie FAO, la SCOA³, la CICA⁴, la SOCAFA⁵, la DTG⁶, la UAC⁷, la John Holt, G.B Ollivant, A.B. Russel, Curtat, Thomas Farah, A-Le Comte, M.F. Jazzar, etc.⁸.

L'essoufflement, à partir de 1931, du mouvement du commerce, tombé de 180 millions de francs français à 60 millions en 1934, poussa les autorités françaises à réduire toutes les dépenses d'équipement. Les travaux de prolongement du chemin de fer ont été arrêtés et le personnel administratif indigène limité. En revanche, le taux de l'impôt de capitation est porté de 40 à 60 F,

¹ Notons qu'en raison de la faiblesse numérique du parc automobile, une bonne partie du transport routier est restée longtemps assurée par le portage.

² Il fut réalisé sur les fonds du budget local de 6,5 millions. Cf. Commissariat de la République Française au Togo : *Guide de la colonisation au Togo*, 1924, p. 65.

³ Société commerciale de l'ouest africain.

⁴ Comptoir industriel et commercial d'Afrique.

⁵ Société africaine financière et agricole.

⁶ Deutsche Togo gesellschaft, seule firme allemande ayant survécu au départ des Allemands du Togo.

⁷ United african company, néerlandano-britannique, était la maison la plus importante.

⁸ ANT : 2D76 chambre de commerce d'agriculture et d'Industrie Liste des entreprises, 1929. La John Holt et la GB Ollivant sont britanniques et Thomas Farah et M.F. Jazzar sont des intermédiaires syro-libanais.

soit une augmentation de 35%. D'autres taxes, notamment celles sur le marché, furent également instituées. Or les prix des produits agricoles ont malheureusement chuté. Cette situation provoqua le mécontentement du monde paysan et les protestations de la population urbaine, en particulier celle de Lomé. Elle se souleva contre l'Administration coloniale, les 24 et 25 janvier 1933.

Pour apaiser cette situation, l'Administration se préoccupa du monde rural. C'est ainsi que furent instituées des primes à l'exportation pour encourager les paysans, et que les Sociétés indigènes de prévoyance et d'assurance (SIP)¹ virent le jour, avec comme objectifs d'assurer un meilleur encadrement du paysannat. De même, les taxes sur le marché sont abandonnées, mais en revanche, les charges administratives sont comprimées par l'intégration en partie de l'administrative du Togo à celle du Dahomey². Ces nouvelles dispositions firent accroître la production agricole.

A partir de 1936, pour prévenir la concurrence et une nouvelle crise en Europe et sous la pression de plusieurs industriels, le régime du Front Populaire (1936-1939) proposa l'industrialisation des colonies et la reconquête des marchés coloniaux afin d'écouler la production industrielle excédentaire et de renforcer l'intégration des populations autochtones à l'économie coloniale (Marseille 1984 : 334-335). Le régime de Vichy (1939-1944) épousa lui aussi cette politique. Finalement la crainte du chômage, le dirigisme économique aggravé par « l'effort de guerre » qui imposa des réquisitions à partir de 1943 poussèrent à l'abandon de cette stratégie. Par ailleurs, la rigueur des réquisitions entraîna la fuite de la masse rurale vers les villes, notamment Lomé et vers le Togo britannique (Goeh-Akué 1985).

Durant la guerre, les transactions commerciales internationales étaient perturbées. Il était désormais difficile d'importer les produits de premières nécessités comme le pétrole, le sucre, le lait, etc. Cette situation fut aggravée par le blocus commercial et la fermeture de la frontière Togo-Gold-Coast imposés par la France. Les Togolais passèrent du camp vichyste (1940-1943) au camp gaulliste (1943-1945) et virent leur vie se dégrader. L'économie du Togo ne s'améliora qu'au lendemain de la guerre avec les investissements FIDES.

Le FIDES, un fonds d'investissements pour le renforcement des liens coloniaux entre la France et ses dépendances (1945-1960)

Sous la pression de l'opinion internationale conduite par les États-Unis d'Amérique et des élites locales dans les colonies, la France engagea définitivement une nouvelle politique coloniale. Elle consiste à accorder une aide économique et financière aux colonies en vue, non seulement de parer à leur insuffisance économique, mais aussi de s'assurer sa propre reconstruction.

Ainsi, dès 1946, le gouvernement de la IV^e République française lança le programme FIDES³ établi sur 10 ans pour un montant de 285 milliards (Thobie, Meynier, Coquery-Vidrovitch & Ageron 1990 : 450). Ce plan, après deux ans d'exécution est révisé en deux plans quadriennaux. Pour les sujets coloniaux, il revient à la métropole d'assurer le rôle de principal bailleur de fonds en prenant en charge leur développement économique et social. Cette interprétation de la fonction dévolue à la métropole est contraire à la règle de l'autonomie financière des territoires coloniaux et demeura une véritable pomme de discorde entre l'Administration et les membres de la nouvelle Assemblée représentative, élus à partir de 1946. Incontestablement, le programme FIDES en renforçant les infrastructures a mis en dépendance les territoires bénéficiaires dont le Togo.

- **Le premier plan quadriennal : vers l'amélioration et le renforcement des équipements**

¹ Dont les statuts furent approuvés par l'arrêté du 27 Janvier 1935.

² Par décret du 23 novembre 1934.

³ Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES). Il fut autorisé par la loi n° 46-860 du 30 avril 1946.

Destiné à financer les projets de développement dans les territoires d'Outre-mer, le FIDES avait des objectifs très nobles. Il s'agit :

- de développer au maximum les possibilités de production, en diminuant l'effort physique des paysans et en augmentant les rendements,
- de multiplier l'équipement public pour faciliter la production, assurer l'évacuation des produits et permettre aux populations de profiter d'un mieux-être,
- de mettre à la disposition des autochtones un système de sécurité sociale pour la protection de la santé, et faciliter leur évolution par le développement de l'enseignement.

Contrairement au Plan Sarraut, élaboré au lendemain de la Première Guerre mondiale, le FIDES était accompagné d'un plan de financement. Il était supporté par les budgets locaux à proportion de 45 % par le dégagement des ressources locales, soit par prélèvement sur les caisses de réserve, ou par avance consentie par la Caisse centrale de la France d'Outre-mer (CCFOM), et 55 %¹ de subventions de la métropole.

Démarré en septembre 1947 au Togo, le programme FIDES a vu son premier plan être consacré, en majeure partie (92 %), à des dépenses d'infrastructure de communication et à l'équipement social. Comme le montre le tableau ci-dessous, de 1947 à 1952, un total de 2524 millions de francs CFA courants fut investi soit 10 % dans le domaine agricole, 54 % pour l'infrastructure et 35 % pour le social.

Tableau n°1 : FIDES-Section Togo. Affectation des crédits

Rubrique	Montant 1 ^{er} plan quadiennal (1947-1952)	%
Social	877,62 millions	34,74
Infrastructure	1373,19 millions	54,36
Production	255,55 millions	10,12
Dépenses générales	19,64 millions	0,78
Total	2524,00 millions	100

Source : Tableau établi par K. Kouzan à partir des données de Goeh-Akue (1992 : 545-546).

L'explication officielle donnée à cette orientation était, qu'après l'effort de guerre, il était politiquement impossible de demander, dans l'immédiat, aux paysans d'améliorer leur production. Il fallait d'abord équiper les territoires d'Outre-mer en infrastructures socio-économiques (routes, ponts, ports, chemins de fer, téléphone, écoles, hôpitaux etc.) et réorganiser le monde paysan par la création de nouvelles coopératives agricoles et des unités de transformation (Nabe 1997 : 534-535).

C'est ainsi qu'on procéda, au cours de l'exécution de ce premier plan, à une réorganisation du monde rural. L'administrateur J. Cédile (1948-1950) relança les activités agricoles qui ont connu une régression pendant la guerre. Les routes, insuffisantes et souvent impraticables pendant la saison des pluies étaient remises en état ou renforcées. De ce fait, à partir de 1947, 40 % des crédits du FIDES étaient investis dans ce domaine (Gayibor 1997 : 137-140). Cependant, le portage ne disparut pas à cause de la faiblesse numérique du parc automobile. En 1950, seuls 60 transporteurs privés, pour la plupart togolais, assuraient l'essentiel du trafic routier. En 1952, l'Administration dut autoriser la Société générale du golfe de Guinée (SGGG) à assurer le trafic administratif et postal au nord de Blitta² et la société Jonquet à s'occuper du transport des passagers entre Lomé et Cotonou (Gayibor 1997 : 140).

¹ Pour des raisons d'organisation, de manque d'ouvriers, de matériels de transport, etc. ce programme établi au début sur une période de dix ans (1947-1957) fut finalement remplacé par deux plans quadriennaux (1948-1952/1954-1958; l'année 1953 fut considérée comme transitoire.

² ANT - Lomé 2APA 58. Cercle de Sokodé. Service des travaux publics et transports routiers 1952.

En 1952, 416 millions furent consacrés aux routes et ponts, notamment au Nord où la pauvreté de l'économie d'échange se traduisait par la faiblesse du trafic routier¹. Le seul tronçon relativement important était celui reliant Blitta à Sokodé, indispensable pour la redistribution des produits importés vers le nord.

Le chemin de fer bénéficia aussi d'une attention particulière. Devenus vétustes et lourdement déficitaires malgré de sévères compressions, les rails devaient être totalement changés. En 1952, le chemin de fer reçut alors un crédit FIDES d'un montant de 402 millions de francs CFA. Malgré ces apports, ce secteur a connu tout de même un déclin sous l'effet de la concurrence de la route.

De son côté, le wharf agrandi, vit ses activités s'accroître en recevant plusieurs navires prioritairement français tels que ceux des Chargeurs réunis, de Fressinet-et-Fabre, de Delmas-Vieljeux, etc. Ouvert au trafic en 1946, l'aéroport de Lomé, était desservi régulièrement par trois compagnies françaises : Air-France, Transports Aériens Intercontinentaux (ATI) et Union Aéronautique de Transport (UAT). Sokodé, Mango, Atakpamé furent dotées de pistes d'atterrissage. On procéda aussi à l'amélioration des infrastructures postales, téléphoniques et télégraphiques. Tous les fils et circuits téléphoniques et les postes étaient remis à neuf dans les cercles de Mango, Dapaong, Kara, Kloto et Aného.

Mais, l'industrie de transformation était très limitée. Elle est représentée par les unités de traitement de produits agricoles destinées à l'exportation. Il s'agit de quatre usines d'égrenage de coton à Lomé, Nuadja et Atakpamé, de deux huileries traitant les noix de palme à Alokogbe (Tsévié) et Agou (Kpalimé), de l'usine de fécule de manioc à Ganavé (Aného). Les recherches minières furent entamées à partir de 1952. Elles portèrent sur le fer de Bandjéli, la bauxite d'Agou, le clinker de Tabligbo, le chromite du mont Haïto et les phosphates du pays ouatchi².

La production énergétique, en dehors de l'énergie primaire, fournie par le bois et les coques de coco, était insuffisante pour favoriser le développement industriel. Elle est fournie par les produits pétroliers et la centrale thermique de Lomé, gérée par L'Union électrique coloniale (Unelco) constituée en 1937 par la fusion avec l'industrielle coloniale (Kouzou 1996 : 167).

Ces efforts n'ont pourtant pas permis d'accroître, de façon significative, les exportations. Leur niveau en valeur était peu important par rapport à celui des importations. La balance commerciale est passée de + 331 millions de francs locaux en 1948 à -250 millions en 1952³. En 1950, le cacao et le café représentaient respectivement 38% et 11% de la valeur totale des exportations (Gayibor 1997 : 147) contre 10,3% et 6,2% en 1948.

Devant la lente progression de la production et des exportations, et compte tenu des difficultés économiques que connaît la France, à partir de 1945, les autorités françaises cherchèrent à réviser l'orientation du programme d'équipement au Togo. Entre temps, l'élection⁴ pour le renouvellement des membres à l'Assemblée représentative locale de 1951 a donné la majorité aux partisans de la France, le Parti togolais pour le progrès et son allié de la partie septentrionale, l'Union des chefs et des populations du Nord (UCPN), tous deux, plus conciliants par rapport aux positions de l'Administration.

- **Le deuxième plan quadriennal ou la réorientation vers la production agricole et minière**

¹ Imprimerie de l'école professionnelle. *Discours prononcé par L. Péchoux, le 27 octobre 1952 à l'occasion de l'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée Territoriale du Togo.*

² ANT - Lomé 5G19. Notes relatives à la recherche et à la mise en valeur du sous sol du Togo 1955-1957.

³ BCEAO 1960, p. 130. Voir tableau n° 5.

⁴ Election dont les résultats sont contestés par le CUT et ses alliés qui vont appeler au boycott des futur scrutin et exiger une élection sous supervision de l'ONU. Ils n'auront gain de cause qu'en 1958.

A partir de 1951, des voix s'élevèrent pour critiquer le programme FIDES, notamment son système de financement, accusé d'opacité et d'illusion. Le principe même de l'industrialisation des territoires d'Outre-mer, tant vanté par les tenants de l'Union française, fut de plus en plus remis en cause. Il était désormais question que les colonies produisent pour la métropole après la mise en place des équipements de communication et sociaux.

Ainsi, sous l'instigation du ministre français J. Monnet, une nouvelle orientation fut donnée au plan FIDES. Commencé en juillet 1953, le nouveau plan mit l'accent sur la nécessité de fournir à la métropole des matières premières à bas prix et l'établissement d'une infrastructure susceptible d'améliorer le rendement et l'évacuation rapide des produits agricoles et miniers (Marseille 1948 : 347-348).

Dans un rapport bilan fait sur les cinq années précédentes en 1953, la commission des investissements intima une nouvelle orientation. Elle estima que le développement de l'infrastructure de base, nécessaire au développement économique de ces pays, doit être plus étroitement lié à celui des productions locales, agricoles ou minérales, qu'il ne l'a été et qu'il convenait d'orienter la plus grande partie des investissements, au cours de 1953 et des années suivantes, sur les équipements directement productifs, en particulier, sur la mise en valeur des ressources agricoles et minières des Territoires d'Outre-mer (Id.)¹.

Ainsi, à partir de 1953, procéda-t-on à la réorganisation du monde rural et à la prospection des ressources minières. Les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP) sont supprimées et remplacées par la Société mutuelle de développement rural (SMDR). Elle était censée d'œuvrer à l'épanouissement de la personnalité des paysans, de leur permettre de mieux gérer leurs productions, de les responsabiliser davantage au sein d'un groupe de solidarité reconnu et de promouvoir une nouvelle dynamique de développement. Il s'ensuit la création de plusieurs coopératives (Gayibor 1997 : 154, Nabe 1997 : 548)². Des dispositions ont été prises pour rendre les actions efficaces.

Le Nord-Togo, l'Est-Mono et le Klouto furent les régions ciblées pour le développement agricole. Les services publics spécialisés tels que la station agricole de Tové, les fermes pilotes de Glidji, Sotouboua, Tchitchao, Kabou, Barkoissi, Kandé et Toaga étaient chargés de vulgariser de meilleures méthodes culturales. Leurs actions sont complétées par celles des instituts et organes comme l'Institut de recherche des huiles et oléagineux (IRHO), l'Institut de recherche de coton et des textiles exotiques (IRCT), l'Institut de recherches du Togo (IRTO). Le financement de ces différentes structures était assuré par le FIDES et le Togo, la compagnie Française des Fibres Textiles (CFDT), l'Office de recherche scientifique et technique d'Outre-mer (ORSTOM).

Pour encourager le développement du secteur agricole, on procéda à l'amélioration de l'approvisionnement en eau du monde rural par la construction de 500 barrages de petites dimensions notamment sur le Mono, au déplacement des populations kabiyè vers l'Est-Mono et à l'introduction de la culture du riz dans plusieurs circonscriptions.

Pour le second plan, 952 millions de francs CFA (33,1%) étaient affectés à la production agricole contre 177,1 millions (75%) pour le premier. L'infrastructure reçut 1245,5 millions

¹ Citant le cinquième rapport de la commission des investissements, statistiques et Études financières, supplément Finances françaises, n° 17, 1953, p. 62.

² Voir aussi BCEAO : *Togo faits et chiffres 1960*, p. 69. On peut citer comme coopératives, le secteur de modernisation de l'Est-Mono et Union des Mutuelles et Coopératives de la Circonscription de Klouto (UMCO-Klouto) entre 1955-1956 ; SEMNORD (Secteur de Modernisation du Nord), PROCALI (Union des Producteurs de café et cacao du Litimé) ; PROCAMA (Producteurs de Café et Cacao du pays Amou PROCABOU (Union des producteurs de café du pays Akebou) en 1957. Cependant, ces mesures d'encadrement furent handicapées par le manque de cadres spécialisés capables d'assister techniquement les groupements. En 1958, même s'il reste élevé, le nombre des cadres du service de l'agriculture du Togo s'est faiblement accru. De 51 en 1955 et 66 en 1949, il était seulement de 67 en 1958. On ne dénombrait au Togo que 17 ingénieurs dont 6 Togolais ou africains contre 3 en 1949, 15 conducteurs de travaux agricoles contre 10, 35 moniteurs agricoles contre 53. Voir Nabe 1997, p. 538.

(43,2%) contre 1360,2 (57,9%) et le social 636,2 millions (22,1%) contre 793,1 millions (33,9%) (BCEAO 1960: 191)

Ces efforts ont permis une relative augmentation de la production, notamment les produits d'exportation excepté le cacao. Ce dernier produit a vu sa production passer de 6000 tonnes en 1954 à 4500 tonnes en 1957, alors que, durant la même période, le café est passé de 4000 tonnes à 6400 tonnes, le coprah, de 4000 tonnes à 5000 tonnes, les palmistes, de 8000 tonnes à 10 000 tonnes, l'huile de palme, de 1000 tonnes à 12 000 tonnes. Le manioc devint rapidement une des ressources importantes d'exportation fournissant la farine ou gari, du tapioca et de la fécule, etc. Sa production est passée de 4000 tonnes en 1954 à 5 000 tonnes en 1958. En 1958, on peut distinguer quatre zones de production : la zone du littoral (3 à 4 km de large dominée par les cocoteraies et la pêche), la zone du palmier à huile (au Nord de la région littorale, englobant les palmeraies du cercle de Tsévié, le cercle d'Aného (Vogan, Tabligbo, Mono) où prédominaient les cultures vivrières comme le maïs, le manioc, l'igname, le haricot, la patate douce, l'arachide, le piment, puis la zone de manioc dans le cercle d'Aného consacré essentiellement au manioc ; et enfin la région du café et du cacao comprenant la majeure partie du Klouto et la région de Badou (cercle d'Atakpamé) consacrée au cacao et au café mais aussi au riz (Tricart & Kolb 1958 : 613).

A la production agricole, il faut ajouter, à partir de 1954, la production minière avec l'exploitation des phosphates par la Société minière du Bénin (CTMB). Ces deux productions furent soutenues par des unités industrielles et énergétiques et par des infrastructures de transports, quoique encore insuffisants. Outre les quatre usines d'égrenage de coton, les deux huileries et la féculerie, il faut noter aussi la savonnerie de Bê (Société chimique et industrielle africaine) pour le savon, la Société limonadière de la côte du Bénin (SOLICO), la Société commerciale d'études de travaux, la Société industrielle et commerciale togolaise du café pour torréfier le café (SOTOCA).

Même si le réseau routier et ferroviaire était étendu, il restait cependant insuffisant. En conséquence, en 1954, 137 millions de francs CFA furent consacrés aux routes et ponts dont 98 millions pour la route Blitta-Haute-Volta et 39 millions pour les routes de desserte contre 416 millions en 1952¹.

A partir de 1956, dans son souci d'améliorer l'économie du pays, le gouvernement de la République autonome du Togo dirigé par N. Grunitzky procéda au renforcement du réseau de transports et de communication. On décida le bitumage de la route Blitta-Dapaong. Le trafic ferroviaire fut relancé avec l'achat d'autorails supplémentaires, de locomotives et de wagons et le remplacement des rails. Le wharf fut allongé et porté à 485,5 mètres. L'aéroport était doté d'une piste bitumée de 2 000m de long et 50m de large.

En dépit de tout cela, en 1958, on peut constater que le trafic routier, même s'il a pris le pas sur celui des rails, était faible et limité essentiellement au Sud. Il en est de même pour le chemin de fer dont le trafic des voyageurs et des marchandises comme l'indiquent les tableaux n° 2, 3 et 4, connut une diminution en passant respectivement de 2016 voyageurs et 130,4 tonnes de marchandises transportées en 1953 à 1910 voyageurs et 75,7 tonnes, en 1957. Le budget annexe du chemin de fer et du wharf s'équilibra à 453,5 millions en 1957 et 482,6 de francs CFA en 1958 contre un gain de 3,3 millions en 1956².

Le trafic aérien de Lomé diminua à partir de 1956 en raison de l'ouverture de l'aéroport de Cotonou. A cause des difficultés de communication avec Lomé, Le Nord participait à peine pour 14% au commerce extérieur du Togo en 1958.

¹ Rapport annuel 1954, p. 88.

² BCEAO 1960, pp.110-111. Voir les Tableaux n° 2, 3, 4.

Tableau n°2: Trafic voyageurs des C.F.T.

Années	Nombre)	Voyageurs Kilométriques	Recettes (1)
	Milliers	Millions	Millions F CFA
1950	1487	57,7	87,2
1951	1550	56,4	111,1
1952	1821	68,3	135,3
1953	2016	75,1	147,6
1954	2027	73,2	146,4
1955	1530	55,8	127,2
1956	1810	65,6	141,4
1957	1910	69,8	149,0
1958	2158	76,9	164,9
1959	2183	82,4	186,7
(1) Voyages et bagages			

Source: Tableau établi à partir des données de *BCEAO :Togo Faits et chiffres 1960*, p. 110.

Tableau n°3: Trafic marchandises des C.F.T

Années	Marchandises transportées (1)		Recettes (2)
	Tonnes	Millions T/Km	Millions de F CFA
1950	136,8	12,4	66,9
1951	106,5	10,7	80,9
1952	129,8	10,0	81,2
1953	130,4	11,1	73,1
1954	105,8	10,5	67,4
1955	93,5	7,5	55,6
1956	75,0	6,5	44,9
1957	75,7	7,5	52,4
1958	81,0	8,2	56,1
1959	72,4	7,1	54,5
(1) Y compris bagages – (2) non compris bagages			

Source: BCEAO, Togo : Faits et chiffres, 1960, p. 110.

Le réseau des postes et télécommunications, très important, comptait 31 bureaux de postes et 1 650 km de ligne télégraphique, 35 001 km de lignes télégraphiques. Mais, il était beaucoup tourné vers l'extérieur et les résultats financiers des postes et télécommunications présentaient un déficit de 112 390 francs CFA. Le Togo dut recevoir une subvention du budget français pour équilibrer son équipement. De 500 millions de francs en 1956, cette subvention fut ramenée à 450 millions de francs CFA en 1957 puis élevée à 502 millions de francs CFA en 1958¹.

Dès 1956 déjà, le FIDES fut au cœur même du débat politique. Il constitua la pomme de discorde entre les partisans du maintien du lien colonial avec la France (PTP, UCPN) et l'opposition nationaliste (CUT, Juvento).

Pour les premiers, une indépendance sans ces fonds constituerait un rude coup pour le développement du Togo. Une indépendance dans l'isolement serait contraire à l'esprit du temps et aux besoins urgents qu'avait le Togo d'un développement rapide. Le progrès du Togo se trouve dans l'interdépendance avec la France, envisagée par le statut de l'autonomie². Le député A. Méatchi protesta même en 1958 contre ce qu'il considère comme des sommes ridicules dont

¹ BCEAO : Togo faits et chiffres 1960, p. 187.

² Nations Unies : Assemblée Générale 1957, pp. 136-137.

bénéficia le Togo au titre du FIDES par rapport au Cameroun et à la Côte d'Ivoire. La France doit donc investir plus au Togo (Byalou-Sama 1991)³.

Par contre, pour les seconds, l'aide fournie par la France, à travers le FIDES, n'est que la simple compensation de l'avantage qu'elle a retiré en achetant des produits africains à un prix inférieur aux prix du marché mondial (Ibid).

En France même, les voix se sont élevées pour demander la suppression du programme FIDES. Effrayée par la lourdeur croissante du « fardeau colonial », l'opinion métropolitaine est de plus en plus sensible à la thèse de décolonisation soutenue par certains milieux socialistes.

**Tableau n°4: Budget annexe du chemin de fer et du wharf
(en millions de F C.F.A.)**

RECETTES ET DEPENSES	1956	1957	1958
RECETTES			
C.F.T.	240,3	256,7	268,0
Wharf	106,7	109,4	131,5
Subvent. budg. Togo	104,0	87,4	83,1
Total	450,0	453,5	482,6
DEPENSES			
C.F.T.			
Dette	11,5	11,5	13,7
Personnel	265,9	247,0	266,6
Matériel	49,5	51,2	54,3
Trav. Neufs, gros Réparations.	3,0	7,3	8,8
Cess.Fabr. divers	35,9	36,3	26,3
Wharf			
Personnel	68,8	68,5	78,5
Matériel	7,6	8,3	8,7
Trav. neufs. Gros, Réparations	1,1	4,5	4,6
Cess, fabr., divers	3,0	18,9	21,1
Total	446,7	453,5	482,6

Source: de BCEAO, Togo : faits et chiffres, 1960, p.111.

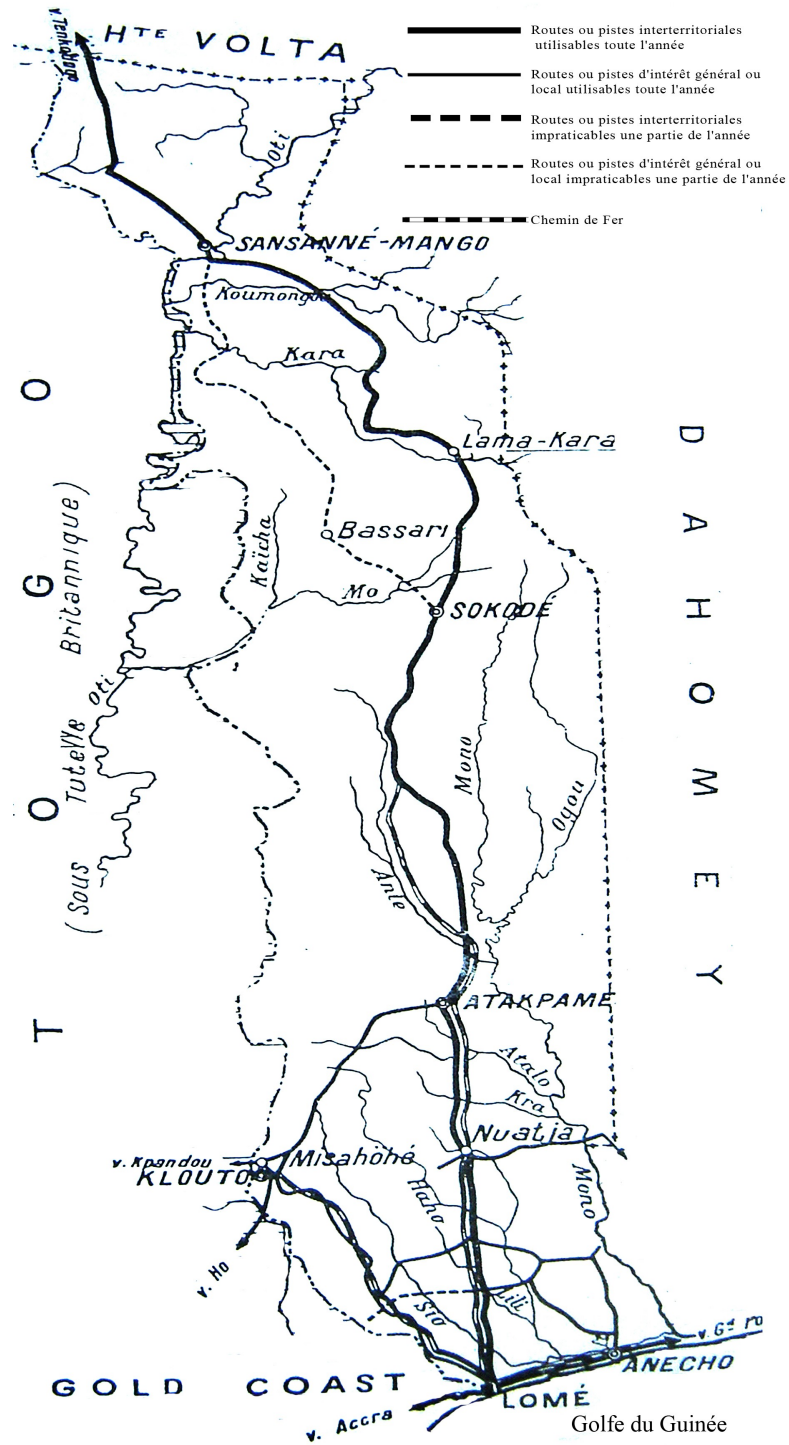
Née des réflexions du philosophe R. Aron en 1954 évoquant la prospérité continue de la Hollande malgré l'indépendance de sa colonie d'Indonésie, cette prise de conscience qualifiée de complexe hollandais, trouva un écho favorable en France.

Elle fut diffusée par un article de R. Cartier paru dans Paris-Match en août-septembre 1956. Estimant que la générosité française à travers les milliards du FIDES était tardive et qu'elle n'empêcherait pas la marche des Africains vers l'indépendance, Cartier conclut que la France devra cesser de financer les projets de développement dans ses colonies. Pour lui, il valut mieux faire un office de la Loire qu'un office du Niger ou de construire à Nevers le super hôpital de Lomé et à Tarbes le lycée de Bobo Dioulasso. Les 1 400 milliards du FIDES investis en Afrique noire depuis 1946 auraient suffi pour moderniser l'économie française et la rendre compétitive (Ferro 1994 : 448). Il conclut que les colonies n'étaient plus source de puissance et de richesses, mais plutôt une charge (Thobie et al. 1990 : 478).

Carte n° 2 : Réseau routier et ferroviaire

³ Les Archives de l'Assemblée Nationale Débats 1958 Tome 2.

au Togo en 1953



Source : Les carnets d'Outre-Mer. Cameroun et Togo sous tutelle française, 1953.

Si ces idées furent appréciées par plus de 77 % des lecteurs du journal en majorité des Français, elles furent au contraire dénoncées par de nombreux parlementaires et colonialistes tels

que René Pléven, Robert Buron, le général Delavignette, Roger Duchet, etc. Du côté de l'opinion africaine, L.S. Senghor estime que cette attitude trahirait la vocation véritable de la France, celle de libérer tous les hommes aliénés de leurs vertus d'hommes (Id. 478-480).

Mais, jusqu'en 1958, le FIDES demeura la principale source d'investissement au Togo, soit 75% sous forme de dons et 25% de prêts portant sur les dépenses d'infrastructures.

Comptant sur ces fonds, le gouvernement autonome de N. Grunitzky prit des mesures pour la relance du commerce. Estimant que le wharf est devenu un ouvrage désuet, onéreux et peu apprécié par les compagnies de navigation, il était dès lors envisagé la construction d'un port en eau profonde. Ce dernier devra permettre au Togo d'accroître le trafic d'import-export, faciliter l'exportation des phosphates et l'exploitation d'autres minerais comme le chromite, le fer et les hydrocarbures ainsi que d'autres ressources maritimes. Il devra aussi favoriser la création d'une zone franche, l'augmentation de la consommation énergétique et de l'eau courante ainsi que l'accès à la mer aux pays limitrophes enclavés.

Cependant, la situation déficitaire de la balance commerciale et du budget du territoire constituent un sérieux handicap pour le territoire dont les peuples ont majoritairement fait le choix de l'indépendance à l'issue des élections législatives anticipées du 27 avril 1958.

La difficile restructuration de l'économie de traite (1958-1960), une véritable gageure

La volonté d'indépendance fortement exprimée par les Togolais a abouti à la victoire des nationalistes et la métropole en a pris acte par la révision de sa coopération avec le Togo. Malgré la suppression des financements, les nouvelles autorités togolaises cherchèrent à mettre fin à l'économie de traite et à poser les bases d'un développement industriel endogène.

- **L'assainissement des finances publiques**

Le troisième plan quadriennal dans le cadre du FIDES devait durer de juillet 1958 à juin 1962. Il était évalué à 4 milliards de francs CFA dont 3 milliards devaient être pris en charge par le FIDES et 1 milliard par le gouvernement togolais. Arrêté en dépenses à 2,785 milliards et en recettes de 1,995 milliards, le projet de budget 1958 faisait apparaître un déficit de 870 millions dont la couverture devra être assurée par la France. Cette augmentation de 21% des dépenses de l'État togolais par rapport à 1956 était due à plusieurs factures dont celles de la création d'une garde provinciale, à l'aide prévue aux budgets des circonscriptions et dans le domaine des équipements à caractère social, aux projets d'ouvertures de nouvelles écoles et centres de santé.

Face aux perspectives de suppression des financements de la part de la métropole et pour mettre fin à la dépendance vis à vis de la France, les nouvelles autorités togolaises issues des élections du 27 avril 1958 décidèrent d'assainir les finances publiques du territoire en comptant sur le concours de la population par l'organisation du *Self help*¹. Il s'agit pour elles de s'appuyer sur les ressources propres du territoire afin de poser les bases d'un véritable développement économique autocentré en mobilisant au maximum le capital humain. Le nouveau programme de développement du nouveau gouvernement s'est donné comme priorité : l'agriculture, l'amélioration du chemin de fer et des routes et l'extension du système éducatif.

- **La restructuration du monde rural et la recherche de l'équilibre budgétaire.**

A partir de 1959, on procéda à une nouvelle restructuration du secteur rurale. Les Sociétés mutualistes de développement rural (SMRD), ayant remplacé les anciennes Sociétés indigènes de

¹ Cette expression d'origine anglo-saxonne est apparue dans le discours politique au Togo dans les années 1950 et signifie littéralement auto promotion. En d'autres termes cela veut dire qu'il promouvoit l'investissement humain pour un développement autocentré sur les potentialités propres du territoire.

prévoyances¹ (SIP), accusées de mauvaise gestion et de soutien à l'administration française, furent remplacées par les Sociétés publiques d'action rurale (SPAR)². Cette nouvelle structure devait :

- promouvoir et faciliter la production, la transformation, la circulation, la vente de produits agricoles et d'élevage ;
- encourager l'artisanat ;
- accorder des prêts par l'entremise du Crédit du Togo³ aux adhérents⁴.

Cette décision était liée au constat que les créances non remboursées des Sociétés de indigènes de prévoyance (SIP) s'élevaient à 32 millions et leurs grands débiteurs étaient les services administratifs et des adversaires politiques (Nabe 1997: 570-579). Un Conseil de recherche scientifique et technique au Togo fut également institué⁵. Il avait pour mission de veiller à la bonne adaptation des programmes de recherches aux besoins des utilisateurs et à une répartition rationnelle des tâches. Au 31 décembre 1959, on pouvait dénombrer au Togo 385 mutuelles de village contre 77 au 31 décembre 1957 (Id. 68). La restructuration a permis effectivement l'augmentation de la production agricole et la reprise des exportations ainsi que le redressement sensible de la balance commerciale dès 1959.

Tableau n° 4 - Valeur du commerce extérieur (1945-1959)

ANNEES	VALEURS (en millions de francs locaux)			Couverture des import. par les export. (%)
	Export.	Import.	Balance	
1945	163	139	+ 24	117
1946	137	251	- 114	55
1947	389	565	- 176	69
1948	1169	838	+ 331	139
1949	845	1454	- 609	58
1950	1528	1624	- 96	94
1951	2699	2331	+ 368	116
1952	1081	2331	- 250	89
1953	1735	2079	+ 656	132
1954	4274	2719	+ 1555	157
1955	3882	3209	+ 673	121
1956	2336	2673	- 337	87
1957	2164	2888	- 724	75
1958	3157	3776	- 619	84
1959	4348	3755	+ 593	116

Source : Tableau établi par K. Kouzan à partir des données de BCEAO 1960, p. 130.

Dans le domaine financier, en vue d'éponger le déficit de 870 millions d'impasse budgétaire et de parvenir à l'équilibre, le nouveau gouvernement adopta une politique d'austérité draconiennes en augmentant la part des impôts indirects à 87,4 % et en réduisant les dépenses publiques. Face aux nombreux besoins qu'imposent l'indépendance, il adopta une attitude de prudence dans l'engagement de tous les travaux. Les dispositions draconiennes prises étaient justifiées par les négociations engagées avec la France avant la proclamation de l'indépendance dans deux ans, c'est-à-dire le 27 avril 1960. Les travaux à exécuter au titre de la tranche FIDES 1958-59 dans le cadre des autorisations données par la loi n° 59-15 du 15 janvier 1959, furent dotés des crédits de

¹ Cette institution mise en place dès les années 1930 dans le cadre de l'encadrement du monde paysan était devenue des instruments au service de l'administration coloniale elles ont été transformée en SMRD au lendemain de la guerre.

² Par la loi 59-45 du 5 juin 1959 du gouvernement Olympio.

³ Institution financière mise en place parallèlement et qui devra assuré le crédit aux agricultures et aux autres agents économiques.

⁴ BCEAO : Togo faits et chiffres 1960, p. 68.

⁵ Arrêté du 22 avril 1959.

paiement d'un montant total de 727,35 millions contre 402,35 millions en 1958. De ce montant 141,4 millions soit (19,44 %) furent accordés à l'agriculture, 113 millions (15,53 %) au chemin de fer, 176,4 millions aux routes et ponts (24,25 %), 32 millions (4,39 %) pour les télécommunications 51,2 millions (7,03 %) pour la santé, 24 millions (3,29 %) pour l'enseignement, 63,7 millions (8,75 %) pour les travaux urbains et ruraux ¹ passèrent respectivement de 3157 millions de francs locaux et - 619 millions en 1958 à 4348 et + 593 millions de francs locaux en 1959 (Ibid. : 67, 130). C'est ce qu'indique le tableau n° 5 ci-dessous. La priorité était donc à l'agriculture, aux moyens de communications.

Tableau n°5 : FIDES. (Section Togo. 2^e plan). Affectation des crédits

A- AFFECTATION	2^eème plan	%
Dépenses générales	46,0	1,6
Production		
Agriculture	532,8	22,0
Forêts-Pisciculture	249,5	8,7
Elevage	69,7	2,4
Total	952,0	33,1
Infrastructure		
Chemins de fer	350,0	12,1
Routes et ponts	627,3	21,8
Ports	63,0	2,2
Météorologie	12,2	0,4
Transmissions	193,0	8,7
Total	1245,5	43,2
Equipement social		
Equipement sanitaire	159,7	5,5
Equipement scolaire	115,0	4,0
Urbanisme et Habitat	361,5	12,6
Total	636,2	22,1
Total général	2879,7	100,0

Source : Tableau établi par K. Kouzan à partir des données de BCEAO 1960, p. 192.

Mais, incontestablement, à la veille de la proclamation de l'indépendance, beaucoup restait à faire pour poser les bases d'un développement économique endogène. Le découpage artificiel du Togo allemand fait par les Franco-britanniques au lendemain de la première guerre, en rétrécissant sa superficie à 56 600 km², reste un handicap majeur. Il a fallu, après la proclamation de l'indépendance, procéder à la révision de plusieurs projets de financement en vue d'équilibrer le budget du pays. L'étirement en longueur du Togo sur 600 km vers le Nord rendait difficile l'évacuation des produits de cette région vers la côte et son ravitaillement en biens de consommation. Le Nord semblait pratiquement isolé de l'ensemble à cause de la difficulté de communication avec Lomé. Il ne participait que pour 14% au commerce extérieur du Togo alors qu'il compte environ 50% de sa population. Parmi les grands choix fait dès les premières heures de l'indépendance figurent : la décision de construction d'un port en eau profonde en vue de favoriser le commerce extérieur, la volonté de parvenir à l'indépendance énergétique par la signature en 1961 avec la Yougoslavie d'un contrat pour la construction d'un barrage Hydro-électrique à Kpimé dans la région de Kpalimé. Tout ceci était envisagé en vue de renforcer la capacité d'exportation et d'importation du pays et assurer son développement industriel, mais les contingences historiques et naturelles restent nombreuses.

¹ ANT – Lomé, Atakpamé 111 FIDES. Programme 1959, décret du 6 août 1959.

La contiguïté du Togo avec l'ancien Togo britannique, intégré au Ghana en 1957 ainsi que le découpage arbitraire de 1914 ayant séparé les peuples Ewé, Konkomba et Moba, etc. ne sont pas de nature à favoriser les échanges locaux établis à l'origine sur des liens familiaux. A ce facteur, s'ajoute l'habitude très ancrée des Togolais de l'usage de la livre anglaise et des marchandises d'origine britannique en provenance de la Gold coast, acquise depuis le 19^e siècle. Les grands courants de trafics interafricains ne correspondent pas à son cadre territorial, le Togo restait avec le Dahomey, un pays de transit entre le pays ashanti, la région sud du Ghana d'une part, le Nord du Nigeria, le Niger et la Haute-Volta d'autre part. Les frontières politiques de l'État ne cadrent pas avec les courants commerciaux endogènes. Quatre vingt six ans durant, le territoire a été soumis à une économie fortement extravertie qui l'a officiellement coupé de son espace même si des relations informelles ont continué de survivre et de se développer.

Conclusion

Au total, on peut dire que les premières manifestations de l'économie coloniale se présentèrent pour les Africains sous la forme de routes, de chemin de fer, de port ou wharfs, de lignes télégraphiques et téléphoniques, etc. Ces équipements étaient destinés à l'amélioration de l'économie traditionnelle des colonies par le drainage des produits agricoles vers la métropole et la diffusion des produits manufacturés en destination des colonies. La politique d'équipement adoptée à l'époque coloniale au Togo par les Allemands puis par les Français a permis d'unifier cette économie fondée jadis sur les échanges intercommunautaires et interrégionaux. Toutefois, il faut remarquer que ces équipements modernes étaient limités au Sud, considéré comme plus utile, plus rentable, selon la logique capitaliste et coloniale. Pour ce faire, les colonisateurs ont fait évoluer peut-être inconsciemment le Togo et les Togolais dans le cadre d'une partition en deux entités économiques avec une différence de développement. En 1958, le Nord, à cause de la difficulté de communication avec Lomé, ne participait que pour 14 % au commerce extérieur du Togo alors qu'il comptait 50 % de sa population. Les populations togolaises, notamment celles du Sud, ont été ou se sont très vite intégrées au nouveau système économique plus que celles du Nord. Ce système était contrôlé par les grandes sociétés européennes en activité depuis plusieurs siècles sur la côte ouest-africaine et disposant d'un réseau de plus en plus dense de boutiques et agences régionales relayé par des commerçants autochtones. L'économie de traite a profité non seulement à ces sociétés mais aussi aux populations autochtones impliquées dans les circuits d'échanges. A ces derniers, elle a permis de disposer de revenus monétaires relativement importants qui s'exprimaient par des symboles extérieurs de modernité comme l'habitat moderne en ciment, des tenues vestimentaires de qualité, de vélo et surtout par des investissements dans l'instruction de leurs enfants (Goeh Akue : 55-56). Dans les années 1950, grâce aux investissements FIDES et le renforcement des infrastructures de communication, les produits agricoles tels que le cacao, le café, l'huile de palme et les palmistes connurent de l'essor. Ce progrès a permis à la Région des plateaux de disposer d'une importante bourgeoisie de planteurs et de commerçants contrebalançant ainsi le leadership des familles côtières de Lomé et d'Aného, très tôt enrichies par le commerce des produits du palmier et du cocotier. Mais, le premier gagnant de cette économie extravertie, c'est incontestablement l'administration locale et les firmes commerciales. Même si elle a conduit à l'amélioration des conditions de vie d'une certaine classe sociale, la politique d'équipement à l'époque coloniale, n'a pas perfectionné les techniques culturales des paysans. Malgré leur volonté d'indépendance, de briser l'économie de traite, les nouvelles autorités togolaises furent rapidement convaincues d'une réalité. Cette économie était très bien enracinée. La rupture de la coopération avec la France signifierait la fin des investissements et le dysfonctionnement des infrastructures. Les équipements mis en place et les structures de l'appareil de production ont profondément modifié le paysage économique et social du Togo. En 1960, l'économie du pays était encore fortement dépendante du commerce extérieur contrôlé par les grandes puissances dont la France. Comment donc faire de cet espace territorial une nation et ébaucher une économie solidaire qui prenne en compte avant tout l'intérêt des citoyens ?

Sources-bibliographie

I – Source archivistiques

- ANT – Lomé, 1A 332. Cabinet Secrétariat Général 1905-1966. Discours programme du premier Ministre S. Olympio le 27 avril 1960.
- ANT 2APA58. Cercle de Sokodé Service des travaux publics et transports routiers 1952
- ANT 2APA111 Atakpamé. FIDES programme 1959.
- ANT 2D28. Chambre du commerce d'Agriculture et d'Industrie. Liste des commerçants indigènes d'Aného, Atakpamé, Klouto, et Sokodé. 192661927.
- ANT 2D 76 Chambre du commerce d'Agriculture et d'Industrie. Liste des entreprises 1929.
- ANT 2D 482. Chambre du commerce d'Agriculture et d'Industrie. Inventaire économique du Togo 1958.
- ANT 5G19. Services des Mines. Notes relatives à la recherche et la mise en valeur du sous-sol du Togo 1955-1957.

II –Imprimés officiels, periodiques et rapports

- Rapports annuels du gouvernement français à l'ONU 1954, 1957.
- Rapports de mission des Nations- Unies : Assemblée Générale A/3677 25 sept. 1957.
- BCEAO : Togo. Fait et chiffres 1960.
- Imprimerie de l'école professionnelle : *Discours prononcé par M. le Gouverneur CEDILE à l'occasion de la 5^e session de l'Assemblée Représentative du Togo, le 17 avril 1948*, 23 p.
- Guid ' AOF 1953-1954.
- Commissariat de la République Française au Togo: *Guide de la colonisation au Togo*, Paris, Emile Larose, 1924, 187 p.
- Journal officiel du Territoire du Togo à la SDN, 1931
- TRICART J. 1958 : *Etude géographique, des circuits commerciaux au Togo*, Strasbourg, 75 p.

III – Ouvrages et articles

- ADU BOAHEN A. 1987: Le colonialisme en Afrique : impact et signification in *Histoire Générale de l'Afrique* 19 Vol VII : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, Unesco/NEA, pp. 21-38.
- ALI NAPO P. 1995 : *Le Togo à l'époque allemande*. Thèse de doctorat d'Etat Es Lettres et Sciences humaines, Paris I, 5 Vol. 2507 p.
- BIAKOUYE K. A., 1998 : *Etude de l'évolution d'une ville secondaire en zone de plantation au Togo : Kpalimé de l'essor à la décadence relative*, Mémoire de maîtrise en Géographie urbaine, 163 p.
- BYALOU SAMA D. , 1991 : *Contribution à l'histoire économique du Togo : Les fonds d'Investissements pour le Développement Economique et Social (FIDES) et ses réalisations dans le cercle de Sokodé (1947- 1957)*, U.B. Mémoire de Maîtrise 129 p.
- FERRO M., 1994 : *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances XIII^e-XX^e siècles*, Paris, Ed. 126 p.
- FLAMANT M. & SINGER-KEREL J., 1986 : *Crises et récessions économiques*, Paris, QSJ, PUF, 126 p.
- GAYIBOR N. L., 1997 : *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, Lomé, Les presses de l'UB, 241 p.
- GOEH – AKUE N.A., 1999 : *La conquête de l'hinterland : un coup d'arrêt au renouveau économique et sociopolitique de l'Afrique au XIX^e siècle ? Le cas du Togo*.

- In TCHAM B. & THAMIE K., *L'intégration de l'hinterland à la colonie du Togo*, Presse de l'UB pp. 13-29.
- GOEH- AKUE N.A., 1994 : Les budgets de la République autonome du Togo ou mythe de l'Etat-Nation in GAYIBOR (ss. dir.) *Les Togolais face à la colonisation*, coll. Patrimoines. N°7, les presses de l'UB. pp. 273-291.
- GOEH-AKUE N. A., 1992 : *Finances publiques et dynamique sociale en Afrique. Le cas du Togo 1920-1980*, Thèse de doctorat université Paris VII, 779 p.
- ILLIFE J., 1997 : *Les Africains. Histoire d'un continent*. Champ Flammarion, 1997, 459 P.
- KI-ZERBO J. 1978 : *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 703 p.
- KOUZAN K., 1996 : *La politique d'équipement au Togo français : le cas de l'électrification de Lomé et de ses environs de 1925 à 1960*, Mémoire de maîtrise, Lomé, UB, 169 p.
- MARSEILLE J. 1984 : *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 437 p.
- M'BOKOLO E., 1992 : *Afrique Noire des histoire et civilisations Tome II, XIXè – XXè S.* Hatier-Anpelf, Hatier, 552 p.
- NABE B., 1997 : *Les mouvements mutualistes et coopératifs agricoles au Togo et au Dahomey. De la crise aux indépendances : histoire d'un dirigisme des pouvoirs publics.* Thèse de doctorat Nouveau Régime. Université de Provence AIX- Marseille I., 728 p.
- SEBALD P. 1988 : L'ère allemande 1884-1914. Résumé du livre le Togo 1884-1914. *Histoire de la "colonie modèle" allemande sur la base des documents d'Archives*, Académie – Verlag Berlin, 792 p. Traduction F. K AMEGAN.
- THOBIE J., MEYNIER G, COQUERY- VIDROVITCH C. & AGERON C. R., 1990 : *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Paris, 654 p.

III

Les représentations

13

L'IMAGINAIRE FRANÇAIS SUR LES TOGOLAIS DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1914-1939)

Essoham ASSIMA-KPATCHA*

INTRODUCTION

Le tribalisme constitue, sans conteste, le pire fléau qui gangrène l'Afrique contemporaine. Ce mal, forgé et enraciné sur des préjugés, s'est tramé depuis la période coloniale qui fut l'ère de la confrontation entre les cultures occidentale et africaine. Dans le contexte de l'époque où les rapports de force et le brassage des ethnies ne furent pas moins déterminants, il fallait penser l'autre, cet autre radicalement différent. Le regard avec lequel les uns et les autres se virent et l'imaginaire qui en découla contribuèrent à la formation d'une identité « nationale » aux Togolais. Cette donne exista dans sa complexité triple. D'abord la vision que les Européens eurent des autochtones, celle que ces derniers avaient les uns par rapport aux autres dans le cadre traditionnel et, enfin, celle qu'ils intériorisèrent à l'imitation des Blancs, devenus entre temps la référence obligée.

En effet, l'entre-deux-guerres fut au Togo, la période d'implantation et d'enracinement des Français. Ceux-ci, « ignorants » des réalités ethniques de leur nouvelle acquisition, s'intéressèrent et décrivirent dans les documents officiels les attributs de leurs administrés, laissant dans les archives coloniales une vision que leur position de dominants ne pouvait manquer d'exprimer et qui, plus tard, assimilés par l'« indigène » devint un élément d'identité du Togolais. Il est connu que le colonisateur se croyait supérieur au colonisé, réellement et dans son imagination, quelle que fût sa situation économique (Memmi rééd. 1973 : 15). Par rapport à cette donne, comment les Français ont-ils vu et imaginé les Togolais et leur capacité de travail dans l'entre-deux-guerres ?

C'est à cette interrogation que se propose de répondre cet article qui est le produit d'une lecture attentive et d'analyse du contenu des ouvrages, archives et témoignages de l'époque. Il est aussi le résultat d'une sélection car, dans l'absolu, les Européens ont eu un regard sur tous les aspects de la vie de l'autochtone. Mais un travail exhaustif prenant en compte tous les éléments paraît impossible dans ce cadre restreint. Il a fallu choisir et cela fut fait sur la base des thématiques les plus récurrentes dans la documentation et les plus significatives dans le discours identitaire¹. Il s'agit d'abord de la géographie de la civilisation, de l'habillement et de la nudité, suivis des thématiques relatives au discours racial.

Par rapport à l'interrogation posée ci-dessus, un autre questionnement, relatif à l'appropriation de ces visions par les Togolais au point de se voir les uns les autres à travers ce regard occidental, semble également d'actualité. Cela montre la nécessité d'étudier l'imaginaire colonial et son impact sur le présent.

La polémique que ce thème risque de susciter nous conduit à préciser ici que les prétendues tares et propos, souvent péjoratifs, ne relèvent en rien de la réalité. Il s'agit simplement de la perception que les coloniaux de l'époque ont eue de ce qu'ils voyaient.

* Maître assistant en Histoire contemporaine, Université de Lomé.

¹ En fait, le présent article n'est que le premier d'une suite de publications consacrées aux différents aspects de l'imaginaire français dans l'entre-deux-guerres sur les Togolais.

1- Aux origines de l'imaginaire colonial français

En fait, l'histoire de l'imaginaire colonial français commence avec la 3^{ème} République française qui s'engagea dans l'entreprise coloniale. Simultanément aux conquêtes qu'elle engagea, il émergea en France un nouvel imaginaire. Jean Devisse (in Blanchard et Chatelier 1993 : 11). » écrit au sujet de la genèse de cette perception ce qui suit : « *L'Africain n'existe plus, il n'est qu'un devenir possible. Il ne peut exister qu'à travers le christianisme, qu'à travers une évolution de ses mœurs, de son costume, la nudité étant le signe de sa sauvagerie. Il doit se racheter par la civilisation... Ce qui a basculé en 1880, c'est la négation du passé de l'Afrique. Au profit d'une ethnification négationniste. Il n'y a pas de bons et de mauvais colonisateurs. Il y a toute une façon de concevoir l'Autre, comme étant destiné à se développer -déjà le vocabulaire est en place- au contact des plus avancés, parce que l'Autre par définition est en retard* ».

Après la Première Guerre mondiale, l'empire colonial était complètement édifié et avait joué un rôle non négligeable dans le conflit. Les autorités françaises se lancèrent alors dans une politique de construction d'une idéologie coloniale. Albert Sarraut, une figure illustre du parti colonial, s'exprima sur ce point (Blanchard et Chatelier 1993 : 12) : « *Il est absolument indispensable qu'une propagande méthodique, sérieuse, constante, par la parole et l'image, le journal, la conférence, le film, l'exposition, puisse agir dans notre pays sur l'adulte et l'enfant.* »

Cet effort fut mené à son paroxysme au début des années 1930, avec le centenaire de l'Algérie et les manifestations de l'Exposition coloniale de Vincennes. Tout cela engendra un engouement pour l'idée et l'empire coloniaux, qui s'enracinèrent dans l'imaginaire français de l'époque (Blanchard et Chatelier 1993 : 12). L'imaginaire colonial français sur les Togolais se situa donc dans ce contexte et s'intéressa à la donne géographique.

2- De la géographie des civilisations à l'habillement et à la nudité

Dès leur prise de possession du territoire, l'attention des Français se focalisa sur les spécificités régionales et les différences observables d'une région à une autre. Les descriptions et les appréciations qu'ils en firent leur permirent d'établir une véritable géographie des civilisations.

2.1- La géographie des civilisations

Les éléments constitutifs de cette réalité s'enracinent dans le positionnement par rapport à la côte. La classification que les Français définirent, distingua nettement le Sud, le Centre et le Nord.

Dans la région méridionale, ils citèrent un ensemble de peuples comme habitant cette aire. Ils énumérèrent, en particulier, les Ewé, les Ashanti, les Guang (Guin-Mina), les Ngbandje (?) et les Fon. Il faut attirer, cependant, l'attention sur un point. Les Gouang sont un groupe de la côte de la Gold Coast ayant émigré au XVIII^e siècle vers l'intérieur : ce sont les Anyagan d'Agbandi ; il y a également leurs voisins, les Kpessi, d'origine akyem ou atchem venus à peu près à la même période et de la même région (Cornevin 1987 : 83-85 ; Gayibor 1985) pour les mêmes raisons : les bouleversements politiques induits par la traite négrière. Cette liste erronée qu'ils produisirent, met en lumière l'étendue de la méconnaissance du peuplement du Togo méridional. D'une part, des populations comme les Ashanti n'avaient nullement leur territoire originel dans la portion française. Cette affirmation n'est pas absolue car on trouve certains groupes minoritaires twi sur le plateau de Danyi. En outre, le fait que les Ashanti aient exercé une influence culturelle forte sur les institutions en pays éwé peut avoir conduit à cette appréciation. De même, les Fon sont distincts des Ewé, bien qu'il en existe une minorité importante dans les régions d'Aklakou et d'Atakpamé (Gayibor 1997 : 278-280).

En réalité, cette aire était aussi habitée par les Xwla (Pla) et aussi Xwéda. Toutes ces populations étaient perçues par les Français comme étant des « *peuples* ». Il y a lieu de s'attarder sur le contenu de ce concept. Que connote-t-il dans le contexte colonial ? Rien dans la documentation ne permet d'y répondre de façon évidente. Mais Le petit Robert (1996) en donne la définition suivante : « *Ensemble d'êtres humains vivant en société, habitant un territoire défini et ayant en commun un certain nombre de coutumes, d'institutions* ». Compris en ce sens, il est synonyme d'ethnie, de nation, de pays, de population et de société. Cela voudrait dire qu'on concéderait à ces sociétés qu'elles disposaient d'institutions et d'une organisation acceptables aux yeux d'un Occidental, d'avoir plus ou moins évolué de l'état de primitif à celui de demi-civilisé. En fait, on ne peut vraiment comprendre la conception qu'ils se faisaient de cette réalité sans ce référer au terme de « *peuplade* » qu'ils accolaient aux autres peuples, terme défini comme : « *Groupe de personnes allant peupler un territoire ou s'y installant. [...] Groupement humain de faible ou de moyenne importance dans une société primitive.* » (Le petit Robert 1996). Ainsi entendu, ce terme veut aussi dire horde et tribu. Le caractère primitif ou non serait ce qui distinguerait un « *peuple* » d'une « *peuplade* ».

Par rapport aux ethnies citées, le Sud, tel que perçu par les Français, se confondait plus ou moins à l'aire culturelle ajatado, réalité fort éloignée et très différente des découpages administratifs successifs. Cette aire s'étendait sur les régions méridionales du Bénin, du Togo et de la Gold Coast.

En réalité, les subdivisions du Togo français ne déterminent pas clairement un Sud. Un rapide coup d'œil sur une carte de l'époque peut conduire à une autre conclusion au sujet de la situation des différentes ethnies classées dans la zone méridionale. Les cercles constitutifs de cette région sont ceux de Lomé, Anécho, Klouto et une partie d'Atakpamé. Mais avec la réorganisation de 1935 sur une base régionale, qui resta en vigueur jusqu'en 1939, il fut défini clairement un cercle du Sud, regroupant seulement Lomé, Anécho et une petite portion de Palimé. Là aussi, le Sud ne coïncidait pas avec l'aire culturelle ajatado et ses dépendances. Il apparaît donc que la délimitation d'un Sud qui serait habité par des « *peuples* » dont parle de façon récurrente la documentation n'était donc pas fondée sur un critère administratif bien défini, mais plutôt sur une perception propre aux coloniaux français qui tinrent compte d'autres éléments sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Au Centre, les populations deviennent « *des peuplades* ». Et comme précédemment, la délimitation de cette contrée et l'identification des groupes de populations qui y vivent ne sont pas sans intérêt. On y rencontre ainsi les Akposso, les Akébou, les Adélé et les Ntribou, c'est-à-dire un ensemble de populations se trouvant au Sud de la chaîne de l'Atokora. Ces différents groupes avaient pour cadre la montagne et avaient développé une civilisation liée à l'utilisation de la pierre (Gayibor 1997 : 73 ; 76). Les subdivisions administratives successives insérèrent toujours ces différents peuples dans le cercle d'Atakpamé qui devint plus tard une écrasante portion du cercle du Centre.

En fait rien, administrativement, ne permettait, ni ne justifiait ce qualificatif de « *peuplade* », mais il en fut ainsi et ces ethnies furent classées comme telles. Mais un autre constat s'impose aussi, selon lequel le Centre, tel qu'il apparaissait administrativement, regroupait également des éléments ajatado et bien d'autres encore : les Anyanga, les Kpessi, les Ana-Ifé, les Fon et les Aja, les Ahlon (Bogo) (Gayibor 1997 : 29).

Quant au Nord, il regroupe les cercles de Sokodé et de Mango qui jouxtent le précédent. Dans les documents officiels, il est seulement fait mention de quelques ethnies, généralement les plus importantes numériquement : les Kotokoli, les Bassar, les Tchamba, les Konkomba, les Moba, les Kabyè, les Nawdeba, les Temberma, les Lamba, les Natchaba, les Dagomba, les Nanomba, les Tchokossi. Il faut ajouter à ceux-ci, certains autres pour arriver à la réalité : les Boussancé, les Gourma, les Ngan-gam (Gayibor 1997 : 29).

Bien des confusions entachaient la classification souvent faite par l'administration des différents peuples. Ainsi, il arrivait que les Lamba soient confondus aux Kabyè. De même, on parlait des Défalé comme d'un groupe ethnique alors que ceux-ci étaient tout simplement des Lamba. Les Bassar et les Tchamba étaient aussi confondus. Les Tchokossi étaient désignés sous l'appellation de Baoulé qu'on retrouvait plutôt en Côte d'Ivoire, bien que ces premiers soient issus des seconds (Tcham 2003). En outre, les Nanomba et les Dagomba n'habitent pas le Togo français, quand bien même ils ont fait partie du Togo allemand.

On peut récapituler la donne qui reflète une certaine vision de la composition et la localisation des ethnies du Togo dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 1 : Composantes et localisation géographique officielles des ethnies du Togo en 1924

Région	Localisation	Ethnie	Classification
Sud	Sur la côte jusqu'à Kpandou et au-delà de Nuatja	Ehoués (Ewé)	Peuple
	Le bassin formé par la Volta et ses affluents	Tschi ou Ashanti, Guang et Ngbandje	Peuple
	Le bassin du Mono	Fon (définis comme une souche Ewé établie au Dahomey)	Peuple
Centre	Zone centrale	Akposso	Peuplade
		Akébou	Peuplade
		Adélé	Peuplade
		N'tribou	Peuplade
Nord	Le groupement des pays montagneux de l'Est (chaque peuplade habite un massif)	Le groupement kotokoli	Peuplade
		Le groupe de Bassari (Tschamba)	Peuplade
		Le groupe formé par les Konkomba	Peuplade
		Le groupe de Losso, Cabrais et Difalé	Peuplade
		Tamberma	Peuplade
		Lamba	Peuplade
		Natiaba	Peuplade
	Dans les plaines de l'Ouest	Moba	Peuplade
		Gourmas	Peuplade
		Dagombas	Peuplade
		Nanombas	Peuplade
		Baoulé	Peuplade

Source : Commissariat de République Française au Togo 1924 : 14-15.

Il transparaît de toutes ces confusions, que les Français de l'entre-deux-guerres n'avaient qu'une connaissance relative des réalités ethniques du Togo. La complexité et la diversité du peuplement les poussaient à une rapide simplification génératrice d'erreurs. Mais cette classification aboutit également à hiérarchiser les ethnies en matière de « civilisation ». C'est ainsi qu'en 1924, on pouvait lire dans un livre destiné à servir de guide pour tout ceux qui étaient intéressés par le territoire ou qui voulaient y séjourner, ce qui suit : « *Le Togo n'a jamais formé et forme encore moins, à l'heure actuelle, un ensemble homogène au triple point de vue : races, religions, mœurs. D'autre part, l'influence de la civilisation européenne, de plus en plus considérable, se manifeste par degrés et a créé de ce fait une nouvelle différence entre les races. On peut actuellement envisager trois zones principales de civilisation : 1 - Zone côtière où les*

habitants, vivant continuellement près des Européens, ont adopté leurs manières de vivre ; ce sont pour la plupart des commerçants ou employés, intelligents et instruits. 2 - Zone méridionale et centrale. Centre de civilisation Ouest africaine ; en dehors de l'influence européenne, les indigènes de cette région ont su organiser leur vie et leur habitation de façon convenable ; leur religion est basée sur une mythologie que les auteurs allemands ont voulu comparer à la mythologie grecque et romaine ; il y a certaines tentatives artistiques et un commencement d'industrie. 3 - Zone septentrionale. Les peuplades sont plus arriérées, le costume est plus sommaire. »¹

Selon cette classification, plus on s'éloignait de la côte, moins les peuples seraient civilisés. La notion de civilisation comportait des éléments qui permirent une telle hiérarchisation. Ils avaient trait à la langue, au mode de vie, à l'habillement, à l'habitat, aux croyances et surtout à « l'aptitude au progrès ». Ainsi, le Togo, perçu par eux comme petit, ne comportait pas moins plusieurs mondes indigènes souvent fermés les uns aux autres. En fait, il aurait plutôt fallu parler de différences. Mais les coloniaux appréhendèrent la réalité en termes de supériorité et d'infériorité.

Dans le Sud, la vision qui domina, dépeignit des peuples ouverts à toutes sortes d'influences, aussi bien africaines qu'européennes. Certes, les différences d'aptitude étaient soulignées à propos des divers groupes qui y vivent. Mais, ceux-ci étaient généralement qualifiés de civilisés et, quelquefois, littéralement couverts d'éloges. Par exemple, en 1931, Chazelas, dans un ouvrage consacré aux territoires sous mandats (en l'occurrence au Togo et au Cameroun), exposa sa vision du degré de civilisation auquel les diverses composantes de la population du Togo seraient parvenues. Sa description illustre parfaitement l'idée que les coloniaux se faisaient des autochtones. Il écrivit en ce sens, quant aux peuples du Sud : « *Les Ehoué sont commerçants, agriculteurs, artisans. Ils ont tendance à adopter les manières européennes en ce qui concerne le costume, l'habitation et le genre de vie. Les missions catholiques et protestantes se sont fait de nombreux adeptes parmi eux. Mais une part très importante reste fidèle au pagnon de cotonnade imprimée, à la maison rectangulaire [...], du type des pays de forêt tropicale, et aux pratiques fétichistes. [...] La richesse et l'instruction créent de nouvelles élites [parmi les Ehoué] avec lesquelles ont à compter les autorités traditionnelles.* » (Chazelas 1931 : 98).

Sur les populations du Centre, cet auteur mentionne (1931 : 99) : « *Mais les populations qui se trouvent plus loin dans le massif des Fétiches : Akposso, Akebou, Adélé, Aholo, de dialectes différents, plus ou moins retardataires, se trouvent à un degré différent d'évolution. Ce sont des races qui, ou bien restent très primitives, ou bien perdent leur personnalité.*

Concernant les populations du Nord, Chazelas affirme (1931 : 99) : « *A mesure que l'on progresse vers le nord, les conditions d'existence se modifient [...] l'appel au commerce européen pour le vêtement est de plus en plus réduit. Les uns vont nus, les autres, envahisseurs plus ou moins islamisés, portent des vêtements qu'ils tissent eux-mêmes ; parmi ces derniers, les Cotocoli, autour de Sokodé et les Tchokossi, autour de Sansanné-Mango, constituent des races fières de leur supériorité et ont une organisation politique et sociale assez complexe. Près d'eux les Bassari ont pu se créer une organisation politique. Mais les Konkomba, les Moba, les Kabéré ou Cabrais, les Losso vivent par familles, péniblement groupés en village et vont entièrement nus. [...] Les groupes ethniques auxquels appartiennent ces primitifs se développent à l'ouest et à l'est en Gold-Coast et au Dahomey ».*

Il souligna (1931 : 99) aussi les « [...] aptitudes inégales [...] » des populations togolaises, lesquelles seraient plus habiles et plus intelligentes dans la région méridionale que partout ailleurs.

¹ Commissariat de la République Française au Togo 1924 : 14.

Ce jeu de mots cache des motifs prétendument objectifs par rapport auxquels les coloniaux français de l'époque définirent leurs critères, essentiellement étaient fondés sur l'usage des habits par les uns et sur la nudité des autres.

2.2- L'habillement et la nudité

Les populations étaient donc jugées à l'aune de l'habillement ou de la nudité. Pour un colonial, il ne pouvait avoir de civilisé que celui qui s'habille, de préférence, à l'européenne. Toute la notion de civilisation se basa alors autour de cet élément, qui devint le critère par excellence.

En fait, au Togo comme partout ailleurs en Afrique à l'époque, l'autochtone, vu comme un indigène, était comparé au Blanc, au héros, au civilisé, ce qui aboutit à un certain dualisme fait d'opposition entre le positif et le négatif : civilisé/sauvage, histoire/nature, droit/coutume, nation/tribu, soldat/rebelle, peuple/horde ou peuplade, art/folklore, religion/superstition, citoyen/sujet, conquérant/pillard, etc.(Blanchard et Chatelier 1993 : 12).

Aussi, les Français vivant au Togo dans l'entre-deux-guerres, du moins les administrateurs, s'acharnèrent-ils à décrire l'indigène tel qu'on le rencontrait dans son milieu naturel. Cet inventaire fut fait dès la période d'occupation, notamment dans les années 1918-1919, lorsque la probabilité que le Togo passât dans le giron français devint grande et que l'administration provisoire commença à vouloir connaître un peu plus ses administrés. Elle encouragea les administrateurs à rédiger des monographies des cercles dont ils avaient la charge. Cette politique fut poursuivie par l'administration mandataire jusqu'en 1930¹.

Le résultat de cet important travail fut qu'il se constitua une importante documentation sur les attributs vestimentaires des différents peuples. Pour s'en faire une idée, nous nous appuyons sur les rapports du Lieutenant Coez et du Capitaine Sicre, dont les écrits sont corroborés par les autres rapports de cercle qui leur sont postérieurs.

Dans le Nord, il y est décrit de façon récurrente des populations vivant nues et ignorant superbement la pudeur. Au sujet des Moba, ces documents disent : « *Les Mobas sont très primitifs. Ce n'est que depuis quelques années que les hommes se revêtent de vêtements de cotonnade achetés aux marchands Mossi, mais ils n'ont pas encore jugé à propos de faire cette dépense pour leurs femmes qui vont nues.* » (Coez 1918-1919 : 8).

Au sujet des Cotocoli, Coez (1918-1919 : 9) écrivit : « *Le Cotocoli s'habille, il est décent et pudique. Son vêtement est simple et rudimentaire, il comprend un large pantalon de coupe bizarre, et une blouse ample, espèce de kimono formé de bandes de tissu de coton filé et tissé par les indigènes, de quinze centimètres environ de large, mais il le protège suffisamment contre les intempéries*».

Pour le Kabyè, Le Capitaine Sicre le décrit comme suit : « *Le vêtement du Cabrais est réduit à sa plus simple expression : un chapeau, une pipe, une dépouille de cabri formant sacoché ou besace et quelquefois un bout d'étoffe ou de peau de forme triangulaire qu'il suspend devant ses cuisses en guise de tablier et si nous ajoutons à cet accoutrement sommaire une hachette et une houe indigène, un arc et un carquois garni de flèches, nous aurons tout dit de l'habillement du cabrais.* » (Sicre 1918-1919 : 47).

Au sujet du Losso (Nawdem), il mentionne : « *Le Losso va entièrement nu, son accoutrement comprend un chapeau à bords droits haut de forme et pointu en paille tressée, une*

¹ Cette décision donna lieu à quelques initiatives comme la rédaction d'une Histoire de Petit_Popo et du royaume guin par Agbanon II, roi de Glidji en 1934 et la traduction partielle de l'ouvrage fondamental du pasteur allemand Jakob Spieth sur les Ewe, *die Ewestämme* (en 1906), en français par l'instituteur Chardet.

pipe, une peau de cabri d'antilope ou de chevrette formant sac ou besace, une houe ou une hachette, quelquefois un tablier en peau de cabris ou de mouton.» (Sicre 1918-1919 : 62).

Concernant le Temberma, le même Sicre dit : *« Ils vont presque tous nus, ils portent un cache sexe qui par la manière dont il est porté, par sa disposition et sa forme est plutôt de nature à tirer les regards qu'à les éloigner ; il est constitué soit par l'extrémité pointue d'une courgette ou une coiffe en paille tressée formant dé ; cet unique accessoire ne répond pas d'ailleurs à un sentiment pudique ainsi que nous l'avons supposé [...]. Le vêtement du Temberma est nul et se résume aux simples accessoires [...] une courgette qui ressemble à une petite trompette d'enfant coudée, une coiffe en paille tressée, qui disposée comme un dé à coudre dans l'exercice de ses fonctions, sert de cache-sexe pour les hommes et deux ou trois cordelettes et deux branches de feuillage vert qui jouent le même rôle pour les femmes. » (Sicre 1918-1919 : 68 ; 71).*

Par opposition à cet étalement de nudité, il est décrit avec force détails, le goût prononcé pour les vêtements dans le Sud, et ceci dans la quasi-totalité des documents d'archives. Ceux-ci ne tarissaient pas d'éloges sur la coquetterie des méridionaux.

Bien qu'il soit possible de donner des exemples datant des années 1920, nous illustrerons nos propos en nous appuyant sur le regard de Martet dont la verve langagière est digne d'intérêt. Décrivant ce qu'il a vu à Lomé en 1933, Martet écrit (1934 ; rééd. 1995 : 31) : *« J'avais traversé le marché indigène, où s'agitent et jacassaient des centaines de dames noires, demi-vêtues ou somptueusement drapées de bleu, de toutes les nuances du bleu, -pagnes et boubous de Manchester ou de Yokohama, - coiffées de grands chapeaux de paille dorée qui ont l'air de soleils, bras nus, de beaux bras de bronze, ronds, dodus, fermes : tout cela charmant de couleurs, d'harmonies, de puérils caquetages et de bonne humeur. »*

Il décrit ainsi le Noir de la côte, bien vêtu. Ces descriptions faites de façon locale n'empêchaient pas les Européens d'avoir une vue d'ensemble sur tout le territoire. Celle-ci commença véritablement à se construire quand il eut suffisamment de monographies de base. C'est ainsi qu'en 1924, l'administration mentionnait : *« Dans toute la région du Nord, les indigènes ne portent aucun vêtement, excepté des pseudo-ceintures, plutôt par nécessité ou par ornement que par pudeur, ce sentiment étant complètement inconnu dans ces régions. A mesure que l'on s'avance vers le Sud, l'usage du pagne se généralise ; qu'il soit fait en étoffe indigène ou en cotonnade imprimée, c'est un grand morceau d'étoffe que les hommes drapent autour du corps, relevant un pan par-dessus une épaule, et que les femmes enroulent sous les aisselles ou à la ceinture. Sur la côte et dans les villes, les indigènes s'habillent généralement à l'européenne. Si, d'une façon générale, le costume est assez sommaire, par contre les parures et ornements ne manquent pas ; les femmes portent des bracelets, des anneaux, des bagues ; leurs chevilles, genoux, poignets, bras sont cerclés de perles d'origine japonaise ou italienne, d'ivoire, ou, plus simplement, de cauris ; elles portent aussi de lourdes ceintures de perles à plusieurs rangs qui rappellent l'antique ceinture égyptienne. »¹.*

¹ Commissariat de la République Française au Togo 1924 : 19.

Tableau n° 2 : attributs vestimentaires des différentes ethnies du Togo

Régions	Ethnies	Attributs vestimentaires	Appréciation
Sud	Ewé	Bien vêtus	Pudique et décent
Centre	Akposso ; Akébou ; Aholo ; Adélé ; N'tribou	-	-
Nord	Konkomba	Nus ou sommairement vêtu	Impudique ou ignore la pudeur
	Moba	Nus (surtout les femmes) ou vêtus	Impudique ou ignore la pudeur
	Kabyè ou Cabrais	Nu ou sommairement vêtu	Impudique ou ignore la pudeur
	Cotocoli	Habillé (vêtements simples et rudimentaires)	Il est pudique et décent
	Losso	Nu ou sommairement vêtus	Impudique ou ignore la pudeur
	Temberma	Nu ou sommairement vêtu	Impudique ou ignore la pudeur

Source : Commissariat de la République Française au Togo 1924, *Rapports de Cap. Sicre et Lt. Coez 1918-1919.*

Il transparait ainsi que les fondements par rapport auxquels fut établi la géographie de la civilisation étaient flous et, pour une large part, fondée sur *des subjectivités relatives à l'habillement et à la nudité*. Or, ces deux éléments montraient surtout une autre façon de vivre, un mode de vie différent.

3- Le discours racial

Les administrateurs avaient défini dans les documents officiels, les attributs de chaque ethnie. Ces descriptions, comme partout ailleurs dans les colonies, reposaient souvent sur des scènes de la vie quotidienne et tendent à montrer la nature frustrée des peuples africains, dotés d'une pauvre civilisation matérielle correspondant à leur caractère primitif. De là à les qualifier de « *grands enfants* », il n'y a qu'un pas que les coloniaux ont vite fait de franchir. Souvent, ces populations étaient présentées sur les documents iconographiques par une mention commençant par : « *type de ...* ».

Le souci d'une rigoureuse classification des populations locales en différentes races trouvait son origine au 19^{ème} siècle, notamment dans les manuels scolaires où étaient généralement distinguées trois races (Blancs, Jaunes et Noirs). La mise en page dans ces manuels les fait apparaître dans cet ordre (de la droite vers la gauche) sensé être celui de l'évolution de chaque race et de son degré de civilisation matériel. Incontestablement, on comprend que la tendance est de montrer la supériorité de la race blanche (Blanchard et Chatelier 1993 : 54-55).

- **A chaque ethnie ses attributs**

Les caractéristiques furent surtout attribuées aux ethnies du Nord, encore exotiques aux yeux des Français, étant donné que celles du Sud présentaient déjà des traits de civilisation similaires à ceux des Européens. Il était souvent évoqué la férocité des Konkomba.

- Les Konkomba

Les Konkomba étaient perçus comme un peuple turbulent. On ne peut répéter sans cesse la litanie dont l'administration les affuble par rapport à leur attitude. Coez (1918-1919 : 4-5) les

décrit en des termes qui résument le regard porté sur eux : « *Ils ne reconnaissent d'autre autorité que celle du chef de famille mais ont toutefois un certain respect pour les chefs des fétiches du village. De mœurs farouches, ivrognes et chamailleurs, les Konkomba restent chez eux et ne se font guère de visite car ils ont toujours en suspens une ancienne querelle qu'ils ne demandent qu'à régler à coups de flèches. Néanmoins, si le hasard les fait rencontrer, ils ne recourent à la force qu'après de multiples libations de bière de mil. Aussi, leurs fêtes et leurs funérailles qui ne sont au fond que prétexte à ripailles dégénèrent-elles le plus souvent en bataille qui quelquefois se répercutent de village en village car les gens de chaque tribut sont très solidaires les uns des autres. Il nous sera difficile de couper court à ces luttes et les Allemands pour leur part n'y sont jamais parvenus. Ce n'est que peu à peu que les Konkomba prendront l'habitude de venir soumettre leurs palabres au tribunal de cercle.* »

Bien que perçus comme farouches, belliqueux et insoumis, les Konkomba pouvaient également être vus autrement, après qu'ils fussent pacifiés. Lestrade (1993 ; éd. 1995 : 106) écrivait : « *Cette tournée pacificatrice du lieutenant Massu fut efficace, car mon père, qui vint après, n'eut jamais à se plaindre des Konkomba, personnages sympathiques par ailleurs.* »

- Les Moba

Concernant les Moba, il était souvent mis en évidence leur caractère primitif. Coez (1918-1918 : 8) affirmait : « *C'est la peuplade la plus considérable du pays. Elle représente 30% de la population actuelle. [...] Les moba sont encore très primitifs.* »

- Les Lamba

Au sujet des Lamba que Coez (1918-1919 : 52) confond aux Kabyè, il mentionna : « *KABRES- Habitent dans la région de Kandé où ils se sont retirés avec l'arrivée des Tchokossis dans le pays après que ceux-ci les ayant battus les eurent chassés des environs de Djereponi où ils étaient auparavant. C'est la population la plus primitive du cercle, ils vivent entièrement nus. Les gens de Mango les appellent Namba, c'est-à-dire sauvages. Ils sont regroupés par petits villages et n'ont aucun rapport avec leurs voisins. Ils ne reconnaissent aucun chef. Les Dioulas jusqu'à ce jour ont évité de passer chez eux, aussi n'y a-t-il pas de commerce. Ils ignorent encore l'usage de la monnaie et c'est uniquement avec des cauris qu'ils vont acheter le sel et les ustensiles en terre cuite dont ils ont besoin au marché de Téfalé en pays Losso.* »

Les Lamba seraient ainsi primitifs, nus, sauvages, anarchiques parce que ne reconnaissant le pouvoir d'aucun chef et vivant presque en autarcie. Ils ne connaissent même pas la monnaie. Si en plus, on ajoute la prétendue paresse dont ils accusait, la liste ainsi complétée serait loin d'être flatteuse.

- Les Cotocoli

Au sujet des Cotocoli (mais aussi de tous autres peuples du cercle de Sokodé), nous nous appuyerons sur les propos de Sicre (1918-1919 : 1-2) qui affirme : « *La race Cotocoli est celle dont le degré de civilisation est plus avancé ; ils ont fait un bon accueil au Blanc quand il s'est présenté pour la première fois et lui ont facilité l'exploration et la traversée de leur pays. [...] Le bon accueil réservé aux pasteurs musulmans et au Blanc quelle que soit sa nationalité est un indice indiscutable de l'esprit policé et pacifique des Cotocolis et leurs bonnes dispositions à tirer profits et avantages d'une civilisation impérieuse à la leur. [...] Nous retiendrons de ceci que le Cotocoli est a priori d'une nature disciplinée et paisible. Il n'est ni belliqueux, ni batailleur, il est obéissant et soumis et se conforme rigoureusement au droit coutumier qui règle ses destinées. Il n'est pas peureux, ni froussard, il se défend courageusement s'il est attaqué mais il ne provoque ni n'attaque jamais ; il n'est pas pillard, ni voleur et il garde un saint respect pour le bien d'autrui. Il ne recherche jamais l'occasion de faire valoir sa force, son adresse et son courage,*

mais s'il est menacé, ses adversaires trouvent en lui à qui parler, les Cotocolis engagés comme tirailleurs font de bons soldats. »

Les Cotocoli seraient un peuple policé, pacifique, discipliné, paisible, obéissant, soumis, ouvert à toutes sortes d'influences, et par là, apte à tirer le meilleur profit de la colonisation dont les apports sont d'une nature supérieure à ceux propres au milieu. On constate d'ailleurs que Sicre les destine à devenir de bons soldats.

- Les Kabyè

Concernant les Kabyè, Sicre (1918-1919 : 39) écrit : *« Le Cabrais est robuste, fort, bien constitué, musclé et râblé, il réalise le type du parfait montagnard. Les Cabrais engagés comme tirailleurs font de bons soldats »* Sicre ne tarit pas d'éloges sur les soins qu'il apporte au travail de la terre. Un autre extrait est aussi significatif des préjugés de l'époque : *« Le plus beau type est, sans contredit, le Cabrais, dont le corps, généralement bien proportionné, révèle une vigueur peu ordinaire ; son costume est des plus simples, mais il y a suppléé par de nombreux tatouages et incisions aux formes variées. Les Cabrais sont généralement dociles, mais d'intelligence jusqu'ici peu éveillée¹ »*. Les Kabyè seraient ainsi costauds, dociles, bons travailleurs et agriculteurs, mais peu intelligents (donc à exclure des travaux intellectuels comme ceux de bureau) et que la constitution physique exceptionnelle destine naturellement aux travaux champêtres, à l'armée et surtout à tous les travaux nécessitant la force physique.

- Les Losso (Nawdeba)

Au sujet des Losso, Sicre (1918-1919 : 59) affirme : *« Il y a parmi les Losso de beaux et magnifiques gaillards mais, d'une manière générale ils sont moins robustes et moins étoffés que les Cabrais, ils sont plus grands et d'un tempérament plus docile et plus soumis, ils n'ont opposé qu'une faible résistance aux premiers Blancs venus pour occuper leur pays, ils sont tous agriculteurs, chasseurs, bons marcheurs et résistants à la fatigue. Le Losso est sobre et tempérant et comme tous les autres Noirs, il se baigne volontiers lorsqu'il a l'eau à sa portée ; il fume beaucoup, il va presque nu mais il est un peu moins nu que le Cabrai qui ne se couvre pas du tout, grand, mince et élancé à la figure anguleuse, le front légèrement fuyant, le crâne bombé, une bouche grande, les lèvres épaisses qui se ferment à demi sur deux rangées de belles dents d'une rare blancheur, aux lignes harmonieuses, pures et bien proportionnées ; le Losso réalise un beau type de Noirs. Tous les Losso engagés comme tirailleurs font de bon soldats »*.

Les Losso, selon cette vision, posséderaient un certain atout physique, proche de celui des Kabyè. Mais, ils seraient aussi dociles, soumis, assez bons travailleurs et, du fait de ces aptitudes, naturellement destinés à l'armée et aux travaux champêtres ou nécessitant la force physique.

- Les Temberma

Au sujet des Temberma, Sicre (1918-1919 : 68-69) présente la situation suivante : *« Parmi les quelques 33 000 individus qui forment le groupe du Temberma, il y a bien certes, parmi les jeunes, quelques beaux spécimens, mais les beaux hommes sont rares et ils ont tous l'aspect de jeunes vieillards, ils sont minces et longs, leur taille moyenne est de 1m 65 environ ; étant jeunes, ils sont encore robustes mais dès qu'ils ont eu des atteintes d'éléphantiasis, ils prennent une apparence rachitique, ils sont sales et laids, ils portent tous des traces récentes ou anciennes d'éléphantiasis qui a provoqué des soulèvements, des rides, des plissements et une mobilité de la peau, répugnants ; ils ont le regard terne, sans éclat et dépourvu de tout reflet intelligent, ils fument beaucoup, ils boivent beaucoup de chapalot et ces excès de boisson et de tabac leur donne un air hébété qui ressemble à une demie ivresse permanente [...]. Les Temberma portent à la figure et à la poitrine des dessins variés formés par des petites cicatrices de 1 centimètre de long, parallèles [...]; ils ont tous la narine gauche percée d'un trou dans lequel ils enchâssent un*

¹ Commissariat de République Française au Togo, 1924, p. 16.

disque découpé dans une tige de mil ou dans une courge, ou une dent de porc-épic suivant qu'ils soient jeunes ou vieux ; depuis l'occupation allemande le port de la dent de porc-épic est réservé aux chefs de quartier ou de village seulement. »

Ils cristalliseraient incontestablement le plus grand nombre de défauts. Ils seraient inintelligents, physiquement inaptes et laids, moralement tarés (tabagisme immodéré, alcoolisme), etc. Avec de tels prétendus défauts, les Temberma étaient vus comme une race à améliorer au plus vite, au besoin, en recourant à la coercition.

- Les Anoufom ou Tchokossi

Les Anoufom étaient plutôt relativement bien vus. En 1928, le rapport annuel du cercle de Mango mentionnait à leur sujet ce qui suit : « *TCHOKOSSI- Race la plus policée du cercle, intelligente, s'adonnant surtout au commerce, et négligeant les travaux de la terre à tel point que leur production suffit à peine à leur alimentation.* »² Ils étaient décrits dans les documents d'archives comme une race de seigneurs et de conquérants. Le seul problème était qu'ils n'étaient pas assez bons cultivateurs. Même si la tendance fut de souligner de façon récurrente le manque de rendement en matière de culture, ils bénéficiaient de l'indulgence et de la bienveillance de l'administration qui le leur pardonne. Leur statut de seigneur y est pour beaucoup, à l'opposé des Lamba et des Temberma.

- Les Ewé-Mina

Les Ewé-Mina apparaissent comme civilisés, instruits, intelligents, aptes aux activités intellectuelles. Chazelas, parlant d'eux affirme : « *Leurs aptitudes sont diverses. Les Ehoué [...] ont adopté les manières européennes en ce qui concerne le costume, l'habitation et le genre de vie.* » Il souligne aussi que la richesse et l'instruction y avaient créé de nouvelles élites avec lesquelles ont à compter les autorités traditionnelles. Ils seraient ainsi l'archétype du peuple à employer dans les bureaux ou dans tous les cas, à des travaux intellectuels. Mais, l'administration décriait aussi une certaine prétendue arrogance des évolués issus de cette ethnie. Péchoux (1939 : 23) écrivait par exemple que le Mina du Sud était habillé à l'europpéenne et teinté d'un vernis qui lui donnait une conscience excessive de sa supériorité sur les autres indigènes.

Au terme de cette présentation des attributs de chaque ethnie, il apparaît que certains peuples, les Cotocoli, les Kabyè et les Losso étaient vus comme étant ou pouvant devenir de bons soldats, une fois recrutés et soumis à la discipline militaire occidentale. Ce discours, on le sait, était sous-tendu par un certain imaginaire colonial qui se représentait le Noir dans ces années-là sous le signe de la sauvagerie.

Or, les coloniaux pensaient aussi que si la brutalité sauvage de ces peuples au physique extraordinaire était bien exploitée, elle pouvait se muer en une férocité redoutable devant laquelle l'ennemi, en particulier l'Allemand, se trouverait impuissant (Blanchard et Chatelier 1993 : 53). Cette vision découlait de la première guerre mondiale qui vit les troupes coloniales (les tirailleurs sénégalais) combattre sur les fronts. Elle justifiait l'entreprise coloniale, dans la mesure où les colonies utiles étaient un réservoir de soldats. Elle était aussi fondée sur la représentation du conquérant militaire européen comme un guerrier fougueux, patriotique et victorieux à visage humain ; protecteur et défenseur des autochtones qui luttèrent, non seulement pour la France, mais aussi pour le progrès des peuples africains (Blanchard et Chatelier 1993 : 53). Sur cet arrière-fond, il y avait l'idée que les colonisés étaient censés venir spontanément au secours de la France, si elle était menacée (Meynier 1993 : 41).

Dans le discours et l'imaginaire coloniaux français de l'entre-deux-guerres, la thématique de la mise en valeur et de l'œuvre civilisatrice était récurrente et avait une certaine importance. Il

² ANT-Lomé, 2APA Mango, dossier 11, Rapport annuel du cercle de Mango 1928.

était souvent vanté les potentialités de l'économie coloniale, lesquelles resteraient inexploitées sans l'heureux concours de la métropole. Ainsi, la mise en valeur devint partie intégrante de la mission de civilisation. Elle était constituée d'un ensemble d'actions visant l'amélioration du sort des Africains. En particulier, les documents des années 1920 et 1930 soulignent essentiellement la part du travail et de l'impôt conçus et présentés comme une entreprise d'amélioration et d'éducation de l'indigène. En 1933, sous la plume de Martet (1934 ; rééd. 1995 : 25), Costarramone déclarait : « [...] *la santé morale, ça compte.* » Cela sous-entendait qu'il fallait guérir le Noir de cette tare morale qu'est la paresse et dont l'indigène Noir était naturellement affublé.

4- L'impôt et le travail : le fer de lance de la mission de civilisation française

La prétendue mission de « *civilisation* » comportait une dimension relative aux bienfaits du travail et de la monétarisation (Coquery-Vidrovitch : 1993 : 27). D'une façon générale, les coloniaux, y compris les Français du Togo, voyaient le Noir comme d'un naturel paresseux qu'il faut contraindre au travail et, au besoin par l'impôt et tous les autres moyens de coercition (Assima-Kpatcha 2004). Memmi (rééd. 1973 :109-110) décrivait cette situation en des termes suivants : « *Rien ne pourrait mieux légitimer le privilège du colonisateur que son travail ; rien ne pourrait mieux justifier le dénuement du colonisé que son oisiveté. Le portrait mythique du colonisé comprendra donc une incroyable paresse. Celui du colonisateur, le goût vertueux de l'action* ».

Mais cette vision de la prétendue légendaire oisiveté du Noir comportait des nuances. Il arrivait qu'ils aient un regard particulier sur certaines ethnies, considérées à tort ou à raison comme laborieuses. Le critère déterminant dans cet étiquetage reposait sur la possibilité qu'elles offraient quant à leur emploi à la mise en valeur du territoire.

A ce sujet, dans le Sud depuis la période allemande, voire antérieurement, avec la diffusion de l'école, émergea une élite scolarisée, une bourgeoisie, etc. En plus, il y avait l'implantation ancienne dans cette région d'une économie de traite, la généralisation de l'usage du numéraire et bien d'autres choses encore. Tout cela n'était point favorable à une ponction gratuite ou faiblement rémunérée de la main-d'œuvre dans cette zone. Qu'à cela ne tienne, ils s'en accommodèrent et firent preuve de pragmatisme. Puisqu'il en était ainsi, ils les virent comme de potentiels auxiliaires occidentalisés qui pouvaient servir dans le cadre des travaux nécessitant l'intelligence.

Quant aux autres ethnies, celle du Togo septentrional, le projet qu'ils firent au sujet de leur devenir se résuma à leur aptitude à travailler la terre. Nous en donnerons un échantillon datant surtout des années 1918-1919. C'est ainsi que, concernant les Cotocoli, le capitaine Sicre écrit :

« *Tous les cotocolis sont cultivateurs. Le cotocoli ne travaille que le temps qui est nécessaire pour pourvoir à ses besoins, mais tout le monde travaille, il ne se lève jamais avant le soleil, il n'est pas matinal pour se rendre aux champs [...]* » (Sicre 1918-1919 : 9). Il découle de cette citation que le Cotocoli ne pouvait être utilisé de façon massive au travail champêtre, les résultats pouvant être mitigés.

Sur les Moba, il est écrit en 1928 : « *Les Mobas sont travailleurs, souples, agriculteurs par excellence. Ils entreprennent toutes les cultures principalement celle du mil dont la production très abondante suffit non seulement à leur nourriture, mais leur permet d'en vendre aux autres groupements du cercle et même d'en exporter* »¹.

Dans le cas des Kabyè, Sicre affirmait : « *C'est un agriculteur accompli, un grand remueur de terre, il passe toute son existence sur son champ qu'il agrandit sans cesse, le Cabrai fume son champ, il le débarrasse des mauvaises herbes, des souches et des cailloux méthodiquement entassés le long des fossés d'irrigation [...]* » (Sicre 1918-1919 : 39).

¹ Sicre, Op. cit.

L'administration voyait en eux, le type même du nègre idéal, celui dont on devait disposer dans les colonies pour assurer une bonne mise en valeur. Cette admiration fut une constante. Pour preuve, Costarramone -que fait parler Martet dans son livre- affirmait à leur sujet en 1933 : « *On faisait descendre vers le sud des Kabrès, que d'aucuns appellent les Cabrais. C'est une population vigoureuse, intelligente, travailleuse, et qui habite les régions surpeuplées du nord-est, en bordure du Dahomey* » (Martet 1934 ; rééd. 1995 : 27). De même, dans une discussion entre Martet et le Gouverneur De Guise, certains propos montrent cette vision que les autorités coloniales avaient des Kabyè : « *C'est la plus belle race du pays, la plus vaillante et celle qui actuellement tire le moins bénéfice de son travail.* » (Martet 1934 ; 1995 : 32). Il découle de cette vision que les Kabyè devaient servir à des travaux champêtres et manuels, tel que l'affirmait l'administration dans un extrait datant de 1923 : « *Les pays cabrais et losso, surpeuplés au Nord de Sokodé, constituent heureusement un réservoir de main-d'œuvre susceptible de suffire pendant longtemps aux besoins croissants du Territoire ; aussi une bonne partie de la main-d'œuvre permanente nécessaire dans le Sud, soit pour l'agriculture, soit pour l'industrie, soit pour les maisons de commerce, se recrute-t-elle dans ces régions¹.* »

Tableau n° 3 : activités et aptitude au labeur des ethnies du Togo

Ethnies	Activités	Caractère
Ewé	Commerçant, agriculteur, artisans	Entreprenant
Kabyè	Agriculteur	Laborieux, vaillant, très travailleur, cultivateur de premier ordre
Losso	Agriculteur	Laborieux, vaillant, très travailleur, cultivateur de premier ordre (mais d'un degré moindre par rapport au Kabyè)
Lamba	Agriculteur	Très paresseux
Moba	Agriculteur	Travailleur
Cotocoli	Agriculteur	Pas très laborieux
Temberma	Agriculteur, chasseur et pêcheur	Paresseux

Source : *Rapports Sicre 1918-1919 ; Coez 1918-1919 ; les rapports des cercles (cf. ANT-Lomé, 2 APA) & Martet 1933.*

Le dessein de l'administration pour cette population était donc de faire d'elle un réservoir de main-d'œuvre pour les travaux de mise en valeur au Sud.

Mais, à côté des peuples perçus plus ou moins comme travailleurs, il en existe d'autres qui avaient une réputation moins flatteuse. Tel était le cas des Temberma dont Sicre (1918-1919 : 68) mentionne : « *[...] Comme tous les Noirs, ils sont agriculteurs et chasseurs, ils sont en plus pêcheurs, mais leurs champs établis sans goût et sans méthode font ressortir leur manque d'activité, cette sorte de torpeur, cette indifférence, et cette paresse qui les caractérise ; seule la passion du tabac, la faim, la chasse et la soif les font sortir de leur cases pour travailler* ».

La plus mauvaise des réputations était attribuée aux Lamba, qui étaient vus de façon très péjorative. Dans le rapport annuel du cercle de Mango de 1928, on peut lire à leur sujet :

« *LAMBA - Race la plus primitive du cercle, d'une paresse inouïe au point de ne même pas travailler pour assurer leur alimentation journalière. Réfractaires à tout effort physique, il n'est pas rare de voir les Lambas recrutés pour les travaux de constructions de ponts sur la Koumonga à Naboulgou, s'enfuir au bout de deux ou trois jours dans la brousse où ils resteront cachés pendant plusieurs jours sans rien faire et sans manger ;[...] seule leur paresse invétérée les*

¹ Commissariat de la République au Togo, 1924 : 128.

pousse.[...]. Dans leur village même, ils vivent de fruits, de racines sauvages et de lézards. [...] La majorité de la population est trop paresseuse et, il faut le dire a des besoins très limités¹. »

En fait, ce regard reposait grandement sur une erreur et un refus de voir la réalité en face. Il y a lieu de souligner les très mauvaises conditions pédologiques de leur territoire, un pays aride, fait de roches et de cailloux, un milieu totalement inculte. Évidemment, les disettes et les famines plus ou moins saisonnières sévissaient. Mais dans la mesure où, les coloniaux ne voyaient pas comment ils pouvaient en tirer matière à la mise en valeur, il était de bon ton de dénoncer leur prétendue paresse et, on s'en doute, de prôner une salvatrice remise au travail par la coercition qui les ferait se débarrasser de la paresse et se libérer du besoin. Il s'en suivait à longueur des documents d'archives du cercle de Mango, de vigoureuses descriptions des mesures énergiques prises pour la rédemption de cette population qu'on espérait pouvoir guérir de cette tare. Cet acharnement à dénoncer la supposée oisiveté du Lamba pousse d'ailleurs à s'interroger à l'unisson avec Memmi (rééd 1973 : 110-111) : « *le colonisé est-il vraiment paresseux ? La question, à vrai dire, est mal posée. Outre qu'il faudrait définir un idéal de référence, une norme, variable d'un peuple à l'autre, peut-on accuser de paresse un peuple tout entier ? [...] Par son accusation, le colonisateur institue le colonisé en être paresseux. Il décide que la paresse est constitutive de l'essence du colonisé. Cela posé, il devint évident que le colonisé, quelque fonction qu'il assume, quelque zèle qu'il y déploie, ne serait jamais autre que paresseux.* »

Telle était la situation dans laquelle se trouvaient les Lamba. Le travail serait donc le plus indispensable au Noir, mais il faut le contraindre par l'impôt qui créerait un besoin chez lui et l'obligerait à gagner de l'argent. Ce rôle éducateur de l'impôt fut mis en exergue dans un dialogue avec l'administrateur Gaudillot, que Martet rapporte dans son livre : « *-Combien leur demandez-vous ?*

- *50 francs par an. Ils peuvent payer. Le pays est riche.*
- *Croyez-vous que les Noirs n'aient jamais su mettre 50 francs de côté ?*
- *L'impôt le leur apprendra, dit-il. L'impôt leur donnera le sens de l'épargne.* » (Martet 1934 ; 1995 : 58).

Par rapport à l'impôt, lorsqu'il n'était pas possible de le payer pour diverses raisons, cela était attribué à un prétendu manque d'ardeur au labeur qui faisait qu'on ne disposait pas suffisamment de ressources pour s'en acquitter. Là aussi, c'étaient les populations réputées paresseuses qui étaient dans le collimateur. En 1935, en pleine crise économique et dans une situation où même dans les régions privilégiées du Sud, les gens s'en acquittaient difficilement, on mentionnait au sujet des Lamba qui vivent dans une zone pauvre et inculte, ce qui suit : « *les Losso-Manganapo [les Lamba] font preuve de paresse et d'inertie, cherchant à se soustraire au paiement de l'impôt en se réfugiant en zone anglaise ou dans le canton de Nangbaon (subdivision de Bassari)* »².

Pour récapituler, il apparaît qu'il était accolé à chaque ethnie, une étiquette bien définie, selon que ce peuple leur paraissait utile et conforme à une certaine vision de la mise en valeur ou non. La mise en valeur était, elle-même, justifiée par des allégations affirmant qu'elle générerait le bien-être aux autochtones. De là, un certain intérêt qu'il y a à analyser le contenu du bonheur qu'elle était sensée procurer à l'indigène. Mais c'est là un autre débat.

Conclusion

Le regard français sur les Togolais dans l'entre-deux-guerres ne différait pas de ce qui se passait ailleurs. La genèse de cette vision inspirée de l'imaginaire français fut enclenchée véritablement aux dernières lueurs du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle avec, d'abord, les œuvres romanesques dont celle de Pierre Loti fut l'archétype. Ensuite, il y eut un ensemble de romans

¹ ANT-Lomé, 2APA Mango dossier 11, Rapport annuel du cercle de Mango 1928.

² ANT-Lomé, 2APA Sokodé, dossier 36, Rapport annuel du cercle du Nord 1934.

coloniaux et, enfin, toute la propagande faite dans l'entre-deux-guerres par le parti colonial. Ainsi naquit le mythe du Nègre et de l'Afrique noire, un amalgame de préjugés, d'ignorance et de mépris qui servirent désormais à voir, à juger et à jauger le Noir (Fanoudh-Siefer éd. 1968 ; rééd. 1980).

Les Français présents au Togo, sortis de ce moule, ne firent pas exception à la règle. Aussi regardèrent-ils les autochtones avec cette vision réductrice et simplificatrice à l'extrême. D'une part, ils les classifièrent, les jugèrent et les virent d'un regard que les autochtones finirent bientôt par s'approprier et qui commença à déterminer leur attitude¹. D'autre part, ce regard influença profondément la politique coloniale appliquée au Togo².

En fait, comme l'a souligné Mbembe (1993 : 136), les regards et les images que les Européens portèrent sur les colonisés « *parlent d'abord de l'Occident et de sa déraison. Le « Nègre », « l'Africain », le « sorcier », « l'anthropophage », le « cannibale », le « pygmée » et tout ce que vous voulez, n'y apparaissent que comme des « citations ». Ce sont des objets de décorations d'un discours que l'Occident est en train de déployer sur lui-même et sur sa prétendue identité propre.[...] Ces images constituent une péripétie du drame qu'est l'histoire de la déraison en Occident, sa densité rituelle et symbolique, sa matérialité, sa provincialité, sa jouissance narcissique, sa façon de régler ses comptes avec soi-même aux dépens des autres, sa violence sur les corps et sur les esprits, ses viols, ses rapines et ses châtements dans les colonies. »*

Sources et bibliographie

I - Sources

A- Archives Nationales du Togo (ANT) – Lomé ; Série 2APA (Affaires Politiques et Administratives)

- archives du cercle de Sokodé : dossiers 36.
- archives du cercle de Mango : dossiers 2 ; 11.

B- Imprimés officiels

- Rapport annuel à la SDN 1931.

Commissariat de la République Française au Togo, 1924 : *Guide de la colonisation au Togo*, Larose, Paris, 188 p.

II- Bibliographie

AGBOBLY-ATAYI B., 1980 : *L'enseignement français au Sud-Togo dans l'entre-deux-guerres : Scolarisation et perspectives sociopolitiques, 1919-1939*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle en histoire, Université de Paris I, 381 p.

ALONOU K. B., 1994 : *La politique sanitaire de la France au Togo à l'époque coloniale 1919-1960*, thèse de doctorat en histoire, Université de Poitiers, 303 p.

ALMEIDA-EKUE (d') S., 1992 : *La révolte des Loméennes (24-25 janvier 1933)*, NEA-Togo, Lomé, 166 p.

¹ Ce processus d'intériorisation des préjugés européens sera inventorié, décrit et analysé dans un futur article intitulé : « Le processus d'intériorisation des préjugés coloniaux au Togo dans l'entre-deux-guerres ».

² Sur cette thématique, un article en préparation et portant sur le thème : « Imaginaire colonial et politique française au Togo dans l'entre-deux-guerres » en fera le point.

- BLANCHARD P. et CHATELIER A., 1993 : « Introduction » in BLANCHARD P. et CHATELIER A. (dir.), *Images et colonies* (actes du colloque organisé par l'ACHAC du 20 au 22 janvier 1993 à la BN de Paris), éd. Syros, Plein-Sud, ACHAC, Paris, pp. 11-14.
- BLANCHARD P. et CHATELIER A., 1993 : « Images et messages » in BLANCHARD P. CHATELIER A. (dir.), *Images et colonies* (actes du colloque organisé par l'ACHAC du 20 au 22 janvier 1993 à la BN de Paris), éd. Syros, Plein-Sud, ACHAC, Paris, pp. 51-60.
- CHAZELAS V., 1931 : *Les territoires africains sous mandat de la France. Togo et Cameroun*, Société d'éditions géographique, maritime et coloniale, Paris, 240 p.
- COEZ (Lt), 1918-1919 : *L'occupation de Mango*, 58 p. multigr.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1993 : « Apogée et crise coloniales » in BLANCHARD P. CHATELIER A. (dir.), *Images et colonies* (actes du colloque organisé par l'ACHAC du 20 au 22 janvier 1993 à la BN de Paris), éd. Syros, Plein-Sud, ACHAC, Paris, pp. 27-32.
- FANOUDH-SIEFER L. 1968 ; rééd. 1980 : *Le mythe du Nègre et de l'Afrique noire dans la littérature française de 1800 à la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale*, NEA, Abidjan-Daker-Lomé, 231 p.
- GAYIBOR N. L., 1994 : « Dynamique sociale et hégémonie politique : les conflits politiques à Anécho aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles », N. L. GAYIBOR (dir.), *Les Togolais face à la colonisation*, PUB, Lomé, pp. 15-54.
- GAYIBOR N. L. (dir.), 1997 : *Histoire des Togolais*, PUB, Lomé, vol.I, 443 p.
- MARTET J., LESTRADE C., PECHOUX L. et MASSU J., 1995 : *Regards français sur le Togo des années 1930*, (Y. MARGUERAT éd), Haho, NEA-Togo et Karthala, « *Les chroniques anciennes du Togo* » n° 5, Lomé, 264 p.
- MBEMBE A., 1993 : « Regard d'Afrique sur l'image et l'imaginaire colonial » in BLANCHARD P. CHATELIER A. (dir.), *Images et colonies* (actes du colloque organisé par l'ACHAC du 20 au 22 janvier 1993 à la BN de Paris), éd. Syros, Plein-Sud, ACHAC, Paris, pp. 133-137.
- MEMMI A., rééd., 1973 : *Portrait du colonisé*, Payot, Paris, 179 p.
- MEYNIER G. 1993 : « Volonté de propagande ou inconscient affiché ? Images et imaginaire coloniaux français dans l'entre-deux-guerres », in BLANCHARD P. CHATELIER A. (dir.), *Images et colonies* (actes du colloque organisé par l'ACHAC du 20 au 22 janvier 1993 à la BN de Paris), éd. Syros, Plein-Sud, ACHAC, Paris, pp. 41-48.
- OCCANSEY S. K., 1972 : *Contribution à l'histoire de l'enseignement au Togo*, thèse de doctorat d'Etat en droit, Université de Strasbourg, 511 p.
- PECHOUX L., 1939 : *Le mandat français sur le Togo*, thèse de doctorat en droit, Université de Dijon, éd. Pédone, Paris, 405 p.
- SICRE (le Cap.), 1918-1919 : *Monographie du Cercle de Sokodé*, doc. Multigr.
- TCHAM B., 2003 : *Le bassin de l'Oti du 18^{ème} siècle à la conquête coloniale*, thèse de doctorat d'Etat en histoire, Université de Lomé, 805 p.

14

REGIONALISME ET HISTOIRE : LA PERCEPTION DE LA QUESTION NORD/SUD DANS L'HISTOIRE DES TOGOLAIS

Badjow TCHAM*

Introduction

Etudier la question de l'opposition ou plutôt de l'antagonisme nord-sud c'est-à-dire de l'irruption du régionalisme dans la vie politique, économique, sociale et culturelle du Togo, marque la volonté des auteurs de l'histoire des Togolais de rompre avec le passé. Aborder cette lancinante question dans une perspective diachronique comme d'autres faits, c'est-à-dire la banaliser, montrer que c'est un phénomène strictement d'ordre historique, voilà l'objet de ce propos.

En effet, pendant longtemps cette question a été occultée aussi bien par les historiens que les acteurs politiques au Togo. Pourtant elle fait partie du vécu quotidien du Togolais de manière latente certes, mais avec des éruptions violentes et tragiques comme ce fut le cas en 1963, 1967, et plus récemment entre 1990-1991¹.

Pour tenter de comprendre ces événements, généralement on se limite à la conjoncture. Même si celle-ci peut permettre d'en appréhender quelques aspects, elle ne peut tout expliquer. Il appartient à l'historien d'apporter une réponse appropriée quant aux sources, c'est-à-dire les origines, l'évolution avant d'en arriver à la conjoncture.

Dans le cas d'espèce, cela devient une impérieuse nécessité pour l'historien africain – la question n'étant pas uniquement togolaise – de s'approprier son histoire nationale ; c'est-à-dire en aborder tous les aspects sans passion en essayant de répondre à toutes les interrogations, sans éluder aucun aspect, notamment la question nord-sud.

C'est faute de l'avoir fait pour permettre aux profanes ou aux non-initiés de comprendre pourquoi certaines aberrations perdurent, que nombre d'Africains en sont arrivés à se regarder en chiens de faïence.

La question de l'antagonisme nord-sud, n'est pas spécifiquement togolaise. Ce phénomène se retrouve dans presque tous les pays africains de manière plus exacerbée dans certains endroits, notamment, semble-t-il, beaucoup plus dans les pays côtiers que ceux de l'hinterland. Si dans les pays côtiers il prend volontiers le caractère d'une opposition régionale nord-sud, ailleurs on assiste tout simplement à des rivalités inter-ethniques est-ouest, ouest-est. Dans tous les cas, cette situation a parfois dégénéré, aboutissant à des affrontements sanglants comme ce fut le cas entre Ibo et Haoussa au Nigeria, entre Hutu et Tutsi au Burundi et au Rwanda, ou plus récemment au Libéria et surtout en Côte d'Ivoire.

A partir de quelques essais ou études² qui ont pu être menés sur la question, on peut établir que cette déplorable réalité, qui se réfugie dans le subconscient, se manifeste surtout dans le domaine politique. Au delà de ce constat qui ne représente que la partie émergée de l'iceberg, la

*Maître de conférences d'histoire à l'Université de Lomé, Togo.

¹ Le point culminant ayant été atteint avec les tueries de Bodje, Medje et finalement l'expulsion des ressortissants de la partie septentrionale, puis de certaines zones situées dans la région Maritime et celle des Plateaux.

² Cf. Bibliographie

première préoccupation de l'historien doit d'abord consister à se demander si cette rivalité repose sur un quelconque fondement du point de vue de la nature ou de l'histoire. Ensuite quel rôle les différentes administrations coloniales qui se sont succédés au Togo ont-elles joué dans l'émergence ou la consolidation de cette opposition ? Enfin, quelle part de responsabilité les Togolais portent-ils dans l'évolution et la cristallisation de cette question ? Comment les auteurs du volume II de l'Histoire des Togolais ont-ils traité cette réalité dans leur ouvrage.

1- Origines et fondements de l'opposition Nord-Sud

Durant la période précoloniale, les peuples du Sud et du Nord entretenaient des relations horizontales est-ouest – ouest-est (notamment pour ceux qui vivaient sur les différents axes du commerce caravanier) ou de proximité dans le cadre d'une économie de subsistance peu différenciée et dominée par le troc.

La traite négrière va imprimer une autre orientation à ces échanges ; désormais, ils se feront aussi et de plus en plus dans la direction nord-sud. Mais ce sont les frontières coloniales qui vont déterminer un Nord et un Sud. Nées d'un découpage arbitraire, elles juxtaposent des peuples ayant chacun une histoire, une langue et ses traditions. Elles regroupent des formations étatiques-royaumes, chefferies- avec des sociétés lignagères, en un territoire unique, doté d'une structure administrative hiérarchisée et centralisée. Le Nord et le Sud représentent avant tout une réalité géographique qu'il faut appréhender comme telle avant d'en aborder l'évolution historique et culturelle pour tenter d'expliquer les fondements de leur rivalité.

1.1 . Plan géographique et humain : un agrégat inconstitué de peuples désunis¹

Il n'y a rien de plus arbitraire que de tenter de délimiter géographiquement une région surtout à partir de considérations ethniques. En effet, la région tout au moins telle qu'on tend à se la représenter dans le cadre bipolaire nord-sud, c'est-à-dire une entité homogène et correspondant à un territoire bien délimité, n'existe sans doute pas.

Ici, plus que la nature, c'est, semble-t-il, les hommes qui, depuis la traite négrière jusqu'à nos jours, ont donné un sens particulier à un concept géographique au demeurant fort banal.

Qu'est ce le Sud ? Qu'est-ce que le Nord du Togo ? Peut-on en tracer des limites figées et précises ? Où commence chacune de ces régions et où prennent-elles fin ? Devrait-on les définir uniquement par rapport aux hommes, à leurs cultures ou coutumes, leurs organisations sociales et politiques, ou par les solidarités réelles constatées au cas par cas ?

C'est dire la complexité et la difficulté de cette question, surtout lorsqu'on sait que les frontières coloniales limitent le débat parfois à quelques fragments de populations. D'où la nécessité de sortir de ce cadre en excluant toute délimitation rigide.

S'agissant du Nord et en prenant uniquement en considération les critères de géographie physique, le constat suivant peut être fait :

On note une prédominance de massifs montagneux. Sur le plan climatique, le Nord du Togo connaît un climat tropical de type soudanien ; les températures sont élevées avec des moyennes de 22° à 30° suivant les saisons, ce qui n'est d'ailleurs pas différent du reste du territoire. On y distingue cependant une saison de pluies de juin à octobre et une longue période de sécheresse de novembre à avril².

¹ Selon l'expression de Mirabeau en 1789.

² L'altitude joue un rôle important sur la pluviométrie de cette région, c'est ainsi que le massif montagneux reçoit jusqu'à 1 500 mm de pluie par an dans un milieu qui ne dépasse pas parfois 800 à 1000 mm.

Ces critères, compte tenu de leur caractère non pérenne, notamment en ce qui concerne le climat et la végétation (nous ne pouvons être sûr qu'il en a toujours été ainsi), ne paraissent pas suffisants pour caractériser une région ; aussi allons-nous, nous intéresser à l'aspect humain.

Les hommes, de tout temps et particulièrement à travers leurs habitudes, cultures, coutumes, bref leurs civilisations, ont pu donner un aspect, un cachet particulier à une région. C'est soit du point de vue de l'organisation sociale et politique, de l'économie ou de l'idéologie.

Ici, il s'agit plutôt d'une multiplicité de groupes ethniques, organisés en clans ou lignages, constitués en royaume ou chefferie ; certains sont restés animistes tandis que d'autres se sont convertis à l'islam ; autochtones ou immigrés, ils parlent très souvent des langues différentes. Économiquement pour la grande majorité ils pratiquent l'agriculture, mais certains ont su développer un artisanat assez poussé : travail du fer chez les Bassar, tissage chez les Tem et Anufom, poterie chez les Kabyè, etc.

Les échanges existent et sont pratiqués par certains de ces peuples, notamment ceux qui se trouvent sur les axes du commerce caravanier ; d'autres en sont encore à une économie en grande partie introvertie lorsque la colonisation les surprend.

Comme on le constate, l'organisation sociopolitique de même que le développement économique n'étaient pas au même stade à la veille de la conquête européenne, et rien ne permettait en réalité si ce n'est la proximité géographique de mettre ces peuples dans un même moule. Le hasard, les rivalités et les accords entre Européens, la volonté du colonisateur ont fortement joué.

De ce fait, le Nord du Togo aurait bien pu faire partie du Bénin, du Ghana, ou tout simplement du Burkina Faso. Cette partie du territoire qui correspond grosso modo à l'aire Oti-volta¹, prend fin aux environs du 8° de latitude nord², véritable zone de transition³ avec l'aire ajatado. Celle-ci présente les caractéristiques suivantes :

- un relief montagneux dans sa partie occidentale se prolongeant vers le centre par des plateaux avec de riches terres propices aux cultures de rente ;
- une vaste plaine -la plaine du Mono- au Sud-Est recouverte des fertiles terres de barres ;
- enfin au plan climatique, deux saisons de pluies, l'une longue l'autre brève alternent avec deux saisons sèches.

Le peuplement de cette partie paraît un peu plus homogène, ce qui n'exclut pas l'existence de minorités : Guin-Mina, Ifé, Fon, Akposso, Akebou⁴.

Ces critères géographiques vont constituer un important facteur de différenciation avec la colonisation. En effet, le climat et la qualité des sols vont déterminer le type de cultures et de revenus monétaires à ceux qui les ont adoptés.

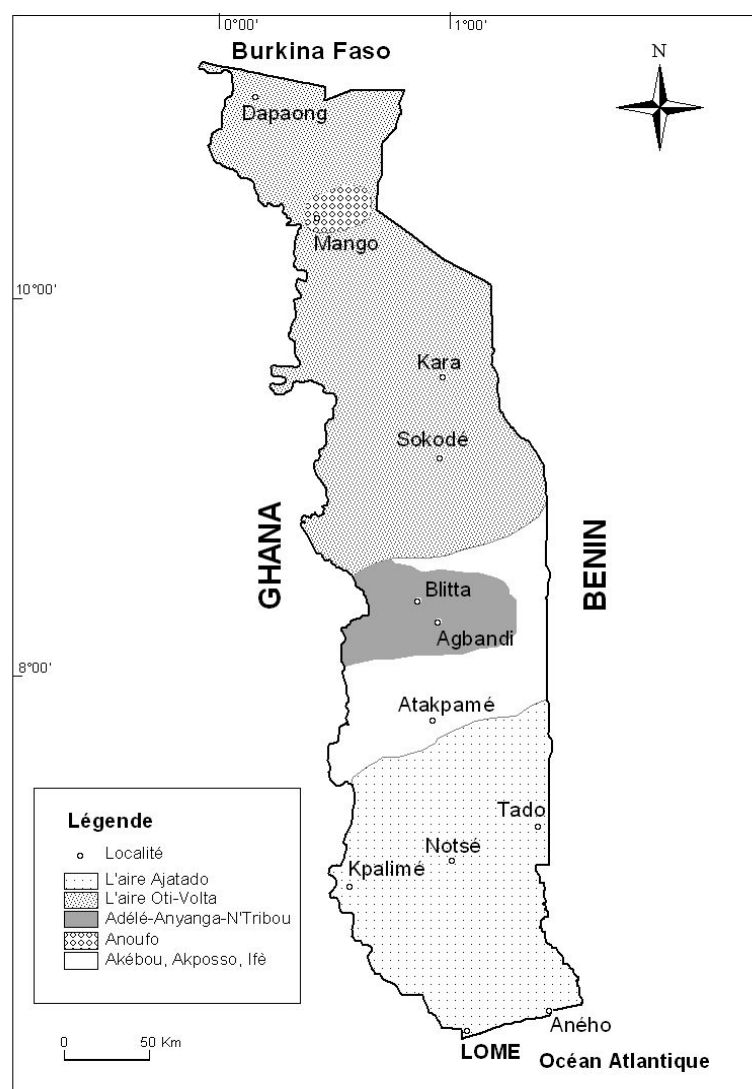
¹ Regroupant majoritairement des populations de langue gur, hormis l'îlot anufo de Mango d'origine kwa ; p.6 cf. carte.

² Cette délimitation correspond en grande partie aux limites méridionales du royaume de Tchaoudjo, ou du moins à la zone sur laquelle il exerçait une certaine hégémonie. Cf. carte sur la page suivante.

³ Elle constitue une zone de transition aussi bien du point de vue physique que humain. En effet, Adele et Anyanga qui y vivent n'appartiennent à aucune des deux aires. Sur le plan physique on quitte le domaine de climat tropical sec dit soudanais pour celui du climat tropical humide ou guinéen. Déjà en février 1897, von Massow arrivé à Blitta en provenance de Paratao en faisait le constat : « [...], le panorama de la région a beaucoup changé. Ce n'est plus seulement la savane arborée et monotone du Soudan faite uniquement d'arbustes [...], mais on aperçoit déjà à partir d'ici des arbres hauts et luxuriants, qui s'apparentent à la haute futaie. En outre tout devient vert si bien que l'on a plus sous les yeux cette impression de désolation propre à la zone soudanienne aride. Pour la première fois depuis Kratyti j'ai vu une haute futaie » (Ouyengah 2005 : 228)

⁴ Cf. carte du Togo avec délimitation des aires Oti-Volta et Ajatado.

Carte du Togo avec délimitation des aires Oti-Volta et ajatado



Source :

Gayibor, 1997, Manessy, 1975, Réactualisé par Tcham 2008.

« Dans le sud, la possibilité de double récolte, grâce à un climat à deux saisons des pluies, autorise le dégagement de surplus à commercialiser relativement importants. Ceci, à n'en point douter, permettait aux habitants de s'acquitter plus facilement de l'impôt de capitation et de racheter l'impôt travail. A cela s'ajoute, bien entendu, l'introduction et l'adoption plus précoce de produits d'exportation comme le café et le cacao, qui vinrent compléter les revenus traditionnels procurés par les produits du palmier et l'excédent de vivriers exporté vers les pays voisins. En revanche, les zones à régime climatique soudanais ne connaissent qu'une seule récolte. Les périodes de soudure y sont longues, et souvent difficiles. Les cultures d'exportation comme le coton et l'arachide y ont été plus tardivement introduites ou développées et, par conséquent, l'intégration à l'économie marchande, plus lente. L'impôt travail y était plus répandu, avec tous ses abus. Le taux de capitation est longtemps resté plus faible par rapport aux zones privilégiées par la nature (Lomé, Klouto, Atakpamé ou Aného). Mais, l'administration compensait

abusivement ce manque à gagner par l'utilisation, même illégale, du travail forcé. (Gayibor 200 : 328).

Le fait colonial comme on le voit joue un rôle déterminant, cependant nombre de préjugés défavorables qui sous-tendent l'antagonisme entre les groupes ethniques du Nord et ceux du Sud renvoient à des rapports politiques antérieurs. Malheureusement ce facteur d'ordre historique, ajouté à quelques éléments d'ordre culturel contribueront également à exacerber les passions régionalistes.

1.2. Facteurs culturels

Au plan culturel, la langue reste un élément essentiel de différenciation. De ce point de vue deux aires géolinguistiques caractérisent le Togo :

- une aire méridionale de langues *kwa*, dominée par l'éwé ;
- une aire septentrionale de langues *gur* ou voltaïque, plus hétérogène.

Cette répartition en deux grands blocs n'empêche pas de constater l'éminente particularité, aux yeux des différents groupes ethniques de leurs langues et dialectes.

En effet, la langue reste un des premiers facteurs de détermination de leur identité. On peut donc convenir avec Hazoume (1972 : 70) que « *la langue d'un groupe ethnique est un signe de ralliement essentiel, un symbole de complicité pour deux membres du groupe. Dès qu'ils peuvent se parler, se reconnaître par la langue, un certain climat de confiance se crée spontanément et une sorte de protection réciproque les unie* ».

Mais le groupe n'ayant pas toujours le monopole de sa langue, il arrive qu'on rencontre des individus ayant la connaissance de celle-ci. Cela peut être des commerçants durant la période précoloniale ou alors une conséquence de la colonisation. Les nécessités de l'encadrement administratif et de l'implantation économique ont en effet amené le colonisateur à recruter et disperser des agents et des auxiliaires dans le reste du pays. Ceux-ci, quand ils n'étaient pas issus de la région, devaient en apprendre la langue. Tel ne fut pas souvent le cas. En règle générale, ils arrivaient avec leurs préjugés et leur langue qui finit par s'imposer comme langue véhiculaire.

Dans le cas du Togo, le mina ou guin joue ce rôle. Ayant connu une rapide diffusion à travers le territoire, cette langue a même pu apparaître comme la *lingua franca* qu'il fallait pratiquer faute de quoi on risquait d'être traité avec mépris dans certains milieux.

Quant à la culture que nous appréhendons ici à travers les coutumes et les pratiques religieuses, leur examen laisse apparaître quelques ressemblances mais aussi des traits distinctifs entre les différents groupes. Cependant, les facteurs d'unité culturelle restent beaucoup plus importants. Seule l'histoire a pu constituer un facteur décisif de différenciation.

1.3. Le poids du passé

a- L'histoire

Le poids de celle-ci est encore présent dans les mémoires. La charge affective qui lui est restée fait d'elle un redoutable réservoir de motifs de haine et de vengeance. A ce propos, on peut dire que durant la période précoloniale, il s'agit des rivalités inter-ethniques. La bipolarisation nord/sud n'existe pas encore. Ici, sont en cause les voisins parfois immédiats (souvent mieux organisés, chefferies et royaumes), qui imposent leur hégémonie, pratiquent la chasse à l'homme, perçoivent un tribut sur les plus faibles ou les moins bien organisés.

Ainsi, si l'on considère l'aire ajatado, après l'expérience d'un pouvoir centralisé avec le royaume de Notsé, les Ewé se dispersent. Les chefferies qu'ils mettent en place pâtront très vite de leurs rivalités et tomberont sous la domination akan (akwamu, ashanti) puis du Genyi dont la montée en puissance se fit dès le début du XVIII^e siècle.

Le Genyi se livrait à la traite dont les débouchés sont Aného et Keta. Sachant que ce trafic était régulièrement alimenté par des captifs provenant de l'hinterland, on peut dire que ce sont les populations de cette zone qui en firent les frais :

- d'abord les Aja,
- ensuite les Ewé et Ouatchi,
- enfin, les peuples voltaïques de l'est et populations de l'Atakora (Gayibor 1997 : 241).

Les circuits de direction nord-sud, se mettent en place surtout au XVIII^e siècle, avec un réseau de marchés et de marchands. (Gayibor 1997 : 242).

L'orientation de ce commerce, n'a pu que laisser des souvenirs amers au sein des différentes populations -en dépit de l'existence de nombreux intermédiaires- de l'intérieur vis à vis de celles qui se trouvaient plus au Sud. Le témoignage que recueille le Comte Von Zech le 19 janvier 1897 dans le Logba à l'est du pays kabyè le montre bien. En effet, à la proposition de protection qu'il fit aux Logba contre les Lama, il obtient la réponse suivante de ses interlocuteurs :

« Lorsque les gens de là viennent ici (l'interlocuteur indique la direction du sud) et nous disent qu'ils voudraient nous aider contre les Lama, alors nous cessons nos querelles et ensemble avec les Lama, nous faisons la guerre à ceux qui veulent nous aider ; car les Kabrè et nous sommes un » (Ali 1976 : 380)

Au centre du Togo, l'émergence du Tchaoudjo dans la première moitié du XIX^e siècle aura les mêmes conséquences. Ce royaume ne prit son véritable essor que dans la deuxième moitié de ce siècle avec l'arrivée au pouvoir de Djobo Boukari. On voit alors naître un impérialisme du Tchaoudjo qui s'exerce aussi bien contre les Anyanga d'origine gouang, que vis-à-vis des Tem et des Kabye¹.

Plus au Nord, dans le bassin de l'Oti, avec l'arrivée des Anoufom à la fin du XVIII^e siècle on assiste également à la naissance du royaume de Sansanné-Mango. Celui-ci va établir sa domination sur tous les peuples de la région : Gourma, Moba, Dye-Ngangam, Natchaba et Lamba. Ceux-ci doivent s'acquitter régulièrement d'un tribut, sinon ils s'exposent aux razzias. Les Anoufom se rendirent odieux par leur brutalité. Ce qui leur a valu les appellations de *Tomba*, *Komboni*, c'est à dire « les méchants », *Tchokossi* ou razzieurs.

Au-delà des relents de ce passé douloureux, ces exemples tendent à prouver que l'émergence du Nord et du Sud en tant que blocs rivaux relève de l'histoire récente. Les contacts et influences extérieurs vont y contribuer, accentuant les germes de division et de différenciation et amener dominants et dominés du fait de leur nouvelle situation à taire leur rancœur et à s'unir. Phénomène complexe et relatif, l'ethnicité n'est pas une structure statique et atemporelle. Les rapports interethniques sont des produits de l'histoire. Leur configuration, leur dynamique, leur portée ne sont pas les mêmes dans le cadre de l'Afrique précoloniale et dans celui d'un continent au contact de l'Occident puis sous domination. Les rapports de force entre groupes ethniques vont être modifiés partout.

¹ Le souvenir de ce passé douloureux peut resurgir sous forme de violences inattendues comme ce fut le cas en 1991 entre Kabye et Tem à Sotouboua et à Sokodé.

b - l'antériorité des contacts avec l'occident

Les premiers contacts des peuples du futur Togo avec l'Occident s'effectuèrent sur la côte et par l'océan. Ainsi, probablement depuis le XVI^e siècle et de manière beaucoup plus régulière à partir du XVIII^e siècle, la côte du futur Togo entretenait des relations commerciales avec l'Europe, d'abord en lui fournissant des esclaves et de l'huile de palme à partir du milieu du XIX^e siècle. En contrepartie, l'on put se procurer des armes perfectionnées (fusils) ; d'où une supériorité militaire évidente sur les populations de l'intérieur qui ne disposaient que d'un armement sommaire.

Les populations des régions du littoral prendront également une certaine avance en matière d'évangélisation et de scolarisation. Ainsi, avant le milieu du XIX^e siècle (28 mars 1843) le pasteur méthodiste Thomas Birch Freeman accepte de prendre en charge une école créée à Aného par Georges Lawson à l'usage des notables de son clan et de leurs alliés.

Quelques années plus tard (1847), la *Norddeutsche Missiongesellschaft* (Mission de l'Allemagne du Nord) ou Mission de Brême s'installe en pays éwé.

« *Le travail accompli par la mission de Brême est extrêmement important au point de vue linguistique et ethnographique. La qualité des missionnaires et leur foi forcent l'estime* » (Cornevin 1988 : 152).

Quant à la mission catholique, c'est à partir d'Agoué qu'elle rayonne sur la côte du futur Togo et notamment à Aného. En effet dans cette localité, vivent quelques familles afro-brésiliennes qui vont constituer le premier noyau du catholicisme à partir duquel on comptait évangéliser le reste de la population.

Comme on le constate, il existe quelques données qui permettent de comprendre l'intrusion du régionalisme dans l'histoire du Togo. Elles relèvent de la nature et de l'histoire précoloniale. Mais, sans la colonisation et le découpage arbitraire des territoires, dans le sens longitudinale certainement cette question connaîtrait un autre développement.

2- Rôle du pouvoir colonial

Le négoce, les activités des missionnaires chrétiens, les premiers essais de scolarisation s'effectuèrent comme on vient de le voir sur la côte et dans le pays éwé. Cette situation va s'accroître avec les administrations coloniales, allemande puis française et créer des distorsions réelles entre le Nord et le Sud d'abord dans l'organisation administrative, l'enseignement, et la mise en valeur.

2.1 - Organisation administrative

C'est par une dualité de l'organisation administrative que les Allemands commencent par établir une différence entre les deux régions. Ils distinguent d'abord les cercles administratifs qui sont : Lomé-Ville, Lomé-cercle, Aného, Atakpamé, aux populations plus évoluées, c'est-à-dire au contact plus ancien avec la civilisation européenne.

Ensuite viennent les cercles de poste situés dans la partie septentrionale du territoire : Sokodé – Bassari et Mango – Yendi. Ils regroupent des populations jugées frustes « *auxquelles il faut laisser le temps de s'habituer aux intermédiaires de la civilisation* » (Cornevin 1988 : 190).

Pour cela l'Administration allemande, par une ordonnance du 20 septembre 1907, décide de fermer le Nord-Togo. Une deuxième ordonnance du 5 octobre 1907 fait des cercles de Sokodé –

Bassari et Mango – Yendi une région « fermée » où il faut une autorisation du gouverneur pour pénétrer.

Cornevin tentant de justifier cette politique écrit (1988 : 190) « *les fonctionnaires allemands tiennent à rester seuls protecteurs de ces populations en interdisant aux commerçants et aux missionnaires de s'installer auprès d'elles* ». En réalité il s'agissait plutôt de protéger l'image de la "colonie modèle". En effet et contrairement aux autres territoires sous domination allemande, le Togo ne coûtera plus rien à la métropole à partir de 1906. Il prend dès lors l'appellation de "colonie modèle". Or, dans la partie septentrionale non seulement aucune tentative de mise en valeur n'est entreprise, mais surtout l'Administration n'est pas stabilisée, et des manifestations d'hostilité au pouvoir colonial allemand peuvent éclater à tout moment.

Permettre à n'importe qui de visiter ces régions ou de s'y installer, c'est prendre le risque d'avoir des témoignages discordants ou ne reflétant pas le point de vue de l'administration, celui d'une colonie prospère.

Le résultat de cette interdiction est désastreux pour le Nord ; aucune maison de commerce ne s'y installera : pas d'écoles allemandes avant 1913 ; infrastructures de communication très insuffisantes. Lorsqu'on sait que cette interdiction dure jusqu'en 1912, alors que la colonisation allemande prend fin en 1914, on mesure l'ampleur du tort causé aux ressortissants de cette région.

Quant aux Français, bien que leur action revête un aspect moins discriminatoire, leur politique d'association consista dans un premier temps à n'avoir d'oreille attentive que pour les notables conseillers du Sud, d'abord avec Bonnacarrère (1922-1932) et ce n'est que progressivement que le Nord y sera inclus.

Ainsi, lorsque les 11 et 12 mai 1945 Noutary organise une rencontre avec les Togolais pour leur rendre compte des recommandations de la Conférence de Brazzaville, il n'invite aucun représentant du Nord ; et il s'en explique en ces termes « *notre programme de réalisation est pour le moment limité au Togo Sud, pour les réformes politiques. Tout le travail de cette conférence vise essentiellement la région méridionale ; d'ailleurs personne n'a été convoqué au Nord* », sous entendu sans doute qu'il n'y a personne de niveau à participer à ces assises !

Mais c'est surtout sur le plan scolaire que la politique coloniale a le plus contribué à creuser l'écart entre le Nord et le Sud.

2.2 - L'enseignement

L'enseignement commence bien avant la conquête coloniale au milieu du XIX^e siècle avec les méthodistes anglais à Aného et les missionnaires de Brême en pays éwé comme on l'a vu. De ce fait, les ressortissants de ces régions constituèrent les premiers collaborateurs du nouveau pouvoir.

D'ailleurs avec l'établissement de celui-ci, l'enseignement s'y répand rapidement grâce à l'action conjuguée des missions et de l'Administration. Ainsi en 1912, sur les quatre établissements officiels que compte le territoire, un seul est implanté à Sokodé pour l'ensemble de la partie septentrionale avec 23 élèves sur 341 ; en revanche, pas une seule école confessionnelle sur les 341 qu'on dénombre dans la partie méridionale.

Tous ces agents formés et exerçant une activité en général dans la partie méridionale, jouent un rôle non négligeable dans l'évolution de cette région.

Certes depuis 1899, l'on avait commencé à envoyer quelques jeunes gens dans la première école officielle ouverte en 1891 à Zebevi. Mais l'impact de leur action restait limité. Ils furent en général affectés dans leur région d'origine pour servir comme secrétaire ou interprète.

Au total, lorsqu'en août 1914, les Allemands quittent le Togo, on peut dire que l'impact de la nouvelle culture dans la partie septentrionale, reste assez faible, voire nul.

Durant le mandat français on assiste à quelques timides essais de scolarisation avec la création en 1922 de deux écoles régionales à Sokodé et Mango et quelques écoles de villages. Durant la tutelle un effort particulier est entrepris dans le cadre du FIDES¹ pour la scolarisation du Nord.

A partir de 1950, on note une croissance sensible du nombre des écoles et des élèves dans cette partie du territoire. Les effectifs des élèves représentent alors 22 % des élèves du Togo. Ainsi en 1960, le Sud comptait 66 386 élèves et le Nord 27 748 (Cornevin 1988 : 393). Malgré l'importance accrue de l'effort fait dans le Nord, la marge reste considérable. La conséquence lorsque le pays accède à son indépendance, est le manque de cadres de haut niveau², capables à l'instar de ceux du Sud de prendre en main le destin de leur région.

Cette marginalisation de la partie septentrionale en matière d'enseignement et de formation contraste toutefois avec la sollicitation constante de ses populations pour la mise en valeur du reste du territoire.

2.3 - Mise en valeur du territoire et choc des cultures

a- L'inégal développement

La mise en valeur inégale du territoire constitua un facteur majeur dans l'émergence du régionalisme. L'accent fut d'abord mis sur la construction des infrastructures de communication ; ainsi, on songe en premier à la construction d'un wharf inauguré à Lomé en 1900, suivie par les chemins de fer avec trois lignes entre 1905 et 1912 à partir de Lomé en direction d'Aného, Kpalimé et Atakpamé.

Quant au réseau routier, il reste bien modeste, mais se concentre pour l'essentiel dans la partie méridionale durant la période coloniale allemande. Ce sont les Français qui vont désenclaver le Nord, en réalité pour mieux drainer la main-d'œuvre prestataire.

Enfin, l'agriculture constitua très tôt après les infrastructures de communication le second pôle d'investissement, notamment les cultures de rente : cocotiers, palmiers à huile, caféiers, cacaoyers, cotonniers le tout dans les cercles d'Aného, Atakpamé et Klouto. Pendant ce temps aucune innovation dans le Nord, en dehors de l'arachide. Elle « *doit au gouverneur Léon Geismar (1938) son introduction massive dans les cercles du Nord, où cette culture permet une intéressante rentrée d'argent* » (Cornevin 1988 : 262). Bien sûr pour le paiement de l'impôt de capitation.

La construction des infrastructures et le développement des plantations nécessitaient l'utilisation d'une importante main d'œuvre non qualifiée. On fit largement appel à des manœuvres venus spécialement du Nord.

b- Choc des cultures et naissance des complexes

¹ Fond d'investissement et de développement économique et social.

² Léonard Ywassa et Antoine Meatchi, tous ingénieurs d'agriculture restent les seuls à avoir atteint un niveau aussi élevé à cette époque.

Comme on l'a vu, du temps de la traite négrière l'essentiel de la marchandise humaine provenait de l'hinterland. Or avec la colonisation, ceux qui sont le plus sollicités pour la mise en valeur du territoire viennent de la même région pour deux raisons :

- d'abord en raison du régime fiscal : « *Au départ la réglementation mise en place par le Gouverneur Zech exigeait de chaque sujet de la colonie des travaux en guise de paiement de l'impôt [...]. La règle était dès le départ douze jours de travail par an dus par tout individu mâle de plus de 12 ans. La possibilité était donnée à ceux qui le pouvaient, de racheter en argent les journées de prestation.*

Très vite, presque toutes les populations du Sud ont opté pour le rachat et, par conséquent, n'étaient plus soumises qu'au Steuergeld¹, alors que celles de la partie septentrionale, dans la grande majorité, restent soumises au Steuerarbeit² » (Gayibor 2005 : 336).

Ainsi, à la veille de la guerre sur un chiffre total de prestataires de 64 895, 33 683 provenaient du Cercle de Sokodé (Cornevin 1988 : 194).

En effet, la plupart des hommes en âge de payer l'impôt dans la partie septentrionale ne peuvent s'en acquitter faute de numéraire. Ils durent donc effectuer les douze jours de travail sur les différents chantiers situés pour l'essentiel dans la partie méridionale. Le mandat de la France n'apporta guère de changement. Les douze jours préalablement imposés par l'administration défunte furent maintenus.

- Ensuite la deuxième raison, c'est la politique de déportation ou de migration forcée pratiquée par le colonisateur.

Au temps des Allemands par le biais des villages dits « d'amélioration » et surtout à l'époque du mandat de la France. C'est en effet à partir de 1923, que les Français tout comme leurs prédécesseurs prendront pour prétexte la pauvreté des sols de la région *Transkara*³ et la densité excessive de ses populations pour les déporter en masse et les fixer sur les terres situées entre Sokodé et Notsé.

A travers ces traitements, le profil de l'homme du Nord « taillable et corvéable », fait pour les travaux durs et ingrats et pas pour les travaux de bureau ou d'usine se constitue. Dans un rapport de l'administration française à la SDN pour 1929 comme on peut le lire : « *le cabrais n'est du reste réellement apte qu'à un travail de manœuvre agricole. Il ne saurait à de rares exceptions faire un manœuvre de factorerie ou d'usine* »⁴.

Ce genre de jugement, ajouté aux conditions dans lesquelles se firent les premiers contacts entre les peuples des deux régions, occasionnèrent des complexes durables. Mais c'est surtout par le biais de l'armée qu'une sorte de ligne de partage s'est établie entre le Nord et le Sud.

- L'armée une ligne de démarcation ?

De nos jours, l'armée togolaise est considérée comme une institution formée majoritairement de ressortissants du Nord du pays. Cet état de chose est en réalité le reflet des vicissitudes de l'histoire de notre pays marquée du sceau de la domination coloniale.

Ceux qui devaient constituer le noyau de l'armée du Togoland allemand n'appartenaient à aucun des groupes ethniques vivant sur ce territoire. Il s'agit en effet de mercenaires d'origine hausa, yoruba, fon ou même krou (Libéria).

Au fur et à mesure que se fit la conquête du pays et que l'Administration s'affermisait, on incorporait les jeunes gens originaires du protectorat, notamment de sa partie septentrionale.

¹ Impôt payé en numéraire

² Impôt payé en travail

³ Actuelle région de la Kara

⁴ ANT, Lomé, FF, série APA, sous-série 1 APA, dossier 1, rapport pour l'année 1930 à la SDN "Travail".

En effet, le métier des armes n'a pas bonne presse dans la partie méridionale du pays. Dès son installation sur place, l'administration impériale éprouve des difficultés à enrôler des Togolais du Sud comme supplétifs de leurs troupes. D'où le recours aux mercenaires étrangers.

« Les agissements draconiens de ces soldats dotés d'armes modernes et terrorisant les habitants frappent l'imagination des paisibles populations des régions côtières. De quoi renforcer chez elles la peur du fusil, le rejet du soldat et le mépris du métier des armes. Aussi, lorsqu'il tente de recruter des mercenaires togolais le gouverneur allemand se heurte-t-il à la réticence, voire au refus catégorique des populations des zones méridionales ». (Agbobli 1992 : 124).

Le dévolu est alors jeté sur les jeunes de la partie septentrionale, considérés comme plus vigoureux et très combattifs¹. Mais l'histoire de ce qui allait devenir l'armée togolaise ne commence véritablement qu'avec la Grande Guerre. Après trois semaines de résistance, la *Schutztruppe* (armée coloniale allemande) dépose les armes le 26 août 1914.

Dans la partie qui lui échoit, la France lève rapidement un corps de quelques 500 tirailleurs togolais. Ils proviennent principalement des supplétifs togolais de l'armée allemande. Lorsque le traité de Versailles confirme la France dans la gestion du Togo, la puissance mandataire s'occupe de l'organisation militaire de son nouveau territoire.

Et pourtant, les termes de l'article 3 du mandat stipulent clairement que *« Le mandataire ne devra établir sur le territoire aucune fortification, ni organiser aucune force militaire indigène, sauf pour assurer la police locale et la défense du territoire ».*

Sans respecter à la lettre l'esprit du mandat ainsi que les directives de la SDN, un corps de police identique à des troupes régulières, dénommé la garde indigène, est constitué le 7 janvier 1920 dans le but d'assurer la police et la sécurité intérieure du pays » (Agbobli 1992 : 128).

« Ainsi naît, par un arrêté du 7 janvier 1920, la garde indigène, une formation assimilable à la police militarisée dont les membres sont recrutés sur place. Sa mission officielle : maintenir l'ordre et assurer la sécurité intérieure du pays. Sa mission officieuse : aider la métropole à « pacifier » un territoire dont les populations sont loin de nourrir des dispositions favorables devant l'emprise française sur le Togoland allemand. La garde indigène se comporte de la même manière que les troupes françaises revenues du Dahomey » (Agbobli 1992 : 131).

Parce qu'elle est chargée d'assurer la police et la sécurité intérieure du pays conjointement avec la milice indigène, la garde indigène est couramment utilisée pour des opérations de maintien de l'ordre dépassant largement ses compétences. La garde indigène et la milice indigène sont recrutées principalement dans les régions septentrionales.

Comme au temps de l'occupation allemande, les populations du Sud-Togo se montrent toujours hostiles à l'engagement dans le métier des armes.

En fait foi l'adage couramment utilisé : *« l'enfant du pays ne se fait pas bouvier »* (Agbobli 1992 : 135). Il témoigne, dans l'imaginaire populaire, du mépris pour ceux qui, policiers, gardes de cercle, gendarmes, miliciens ou soldats, exercent des activités dans le secteur de la sécurité ou de la défense.

Par contre, les officiers de l'infanterie coloniale découvrent chez les hommes des régions septentrionales des aptitudes supposées pour le métier des armes. Ils croient déceler chez leurs chefs une compréhension plus facile de l'action civilisatrice de la métropole et chez les populations une combativité exemplaire.

Progressivement, une véritable caste militaire se forme. Avec ses traditions, et l'esprit de corps de ses membres, cette société se coupe de la population civile qui la considère comme une menace permanente.

En son sein, le colon recrute ses plus fidèles partisans. Gardes et miliciens réformés ou en retraite animent l'association des anciens combattants chargés en fait d'entretenir la ferveur coloniale. Ils fournissent aussi le gros du contingent des chefs des cantons administratifs. Mais, être soldat n'est pas toujours bien vu des gens de la bonne société togolaise. Et, bien des parents refusent de donner

¹ C'est en effet les peuples de cette partie de territoire qui opposèrent les plus vives résistances à la pénétration coloniale.

la main de leur fille au milicien ou au garde. Une ligne de démarcation voit ainsi le jour s'agrandissant progressivement avec des clichés et préjugés qui perdurent jusqu'à nos jours.

Enfin, lorsqu'il fut question d'associer les Togolais à la gestion de leur territoire, on fit d'abord et exclusivement appel à ceux qui en avaient la compétence ; ceux-ci, que ce soit au Togo ou ailleurs en Afrique par leur comportement contribuèrent à approfondir le clivage nord-sud.

Les données naturelles et historiques permettent en partie d'expliquer la rivalité nord/sud. Mais cet exposé ne serait pas complet si l'on n'examinait pas la part de responsabilité des Togolais eux-mêmes.

3- La part des Togolais

La mise en œuvre de la promesse faite par le Général de Gaulle à Brazzaville de faire siéger les représentants d'Afrique Noire à l'Assemblée Constituante encouragea les groupes de pression existant à se transformer en partis politiques.

Ainsi apparaissent au Togo, le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) (1946), le Parti Togolais du Progrès (PTP) (1946) et un peu plus tard l'Union des Chefs et Populations du Nord (UCPN) (1951). Il y avait des sièges à conquérir et ils s'organisèrent en conséquence.

Mais au Togo comme ailleurs en Afrique, cette activité se situe dans un contexte particulier. Alors que dans les nations occidentales le développement des partis politiques s'effectue parallèlement à celui de la démocratisation dans un cadre politique bien différencié, dans une culture politique nationale généralement bien assise, la genèse des partis politiques au Togo au contraire accompagne le processus même de la naissance de l'Etat et de la Nation.

Dans ces conditions, la plupart d'entre eux prendront leurs marques et axeront leur stratégie sur une base ethnique ou régionaliste. Tel est le cas du CUT dont le noyau dirigeant était constitué d'Afro-Brésiliens et de quelques élites de la côte ou du pays éwé à ses débuts.

L'UCPN, par ses objectifs régionalistes quelle qu'en soit la raison, en est également un autre exemple.

Mais, plus que l'origine des fondateurs, c'est l'orientation que certains de ces partis donnent à leur action, qui joue un rôle déterminant dans l'ampleur que prend la question nord/sud.

Le Comité de l'Unité Togolaise que Sylvanus Olympio transforme en parti politique¹ apparaît comme un cas type. Après s'être affranchi de la tutelle de l'Administration, le CUT change fondamentalement d'orientation et inscrit à son programme les revendications du peuple éwé dont il se fait le défenseur au Togo français. Il souhaite en effet la réunification des Ewé en une seule nation. Lorsque cette option échoue, il prend le parti de l'indépendance, mais compte tenu de ses choix du début, une partie de l'élite du Nord lui vouera une certaine hostilité.

Quant au Parti Togolais du Progrès (PTP), il se déclare pour une collaboration franche et loyale avec la France en vue du progrès et du bien être matériel et morale des autochtones du Togo (Yagla 1992 : 69). En outre, ce parti milite pour une évolution graduelle vers l'indépendance *qu'il souhaite voir aboutir dans le cadre de l'Union Française.*

¹ A l'origine, le Comité de l'Unité Togolaise était une amicale créée à la faveur de la montée du nazisme et des menaces que faisait planer le *Bund der deutschen Togoländer* sur le Togo sous mandat français. Il s'agissait alors d'une amicale ayant pour objectif de faire pièce aux revendications coloniales allemandes. Les élites du Sud comme du Nord en firent partie. Sylvanus Olympio le transforme en parti politique le 26 avril 1946 en raison des difficultés qui lui sont faites par le gouverneur Noutary. Dès lors, le CUT devient régionaliste.

Malheureusement, la recherche du bien-être matériel et moral pour les autochtones du Togo que prône ce parti ne va pas au delà de ses statuts. Celle-ci ne transparait guère ni à travers la composition de l'assemblée constitutive¹ du parti, ni dans celle de son bureau exécutif². On note une absence notoire des ressortissants de la partie septentrionale du territoire. Sans doute certains d'entre eux y adhéreront plus tard, notamment des cadres de l'Administration comme Derman Ayéva, Antoine Meatchi, Fousséni Mama, Paul Malazoué, Benoît Palanga, mais ils finiront par fonder leur propre parti, l'Union des Chefs et Populations du Nord (l'UCPN).

En effet, devant le choix fait par le CUT de privilégier l'intérêt du peuple éwé, leur mise à l'écart dans un premier temps par le PTP, les élites du Nord fondent leur propre parti, l'UCPN.

Celui-ci, apparaît sur la scène politique aux côtés du PTP et milite pour l'amitié avec la France. Il regroupe presque tous les chefs supérieurs, tous les chefs de canton et de village, ainsi que la plupart des cadres du Nord Togo. Avec la naissance de ce parti, une ligne de démarcation venait ainsi matérialiser la division virtuelle qui existait déjà.

On a pu se rendre compte que l'UCPN s'est singularisée par l'affirmation d'un particularisme qui en faisait un parti régionaliste. Au delà de ce constat, il serait intéressant de s'interroger aussi bien sur les fondements de cette orientation que sur la réaction des populations du Nord devant ce fait.

Les fondements de cette orientation apparaissent en filigrane dans les statuts de cette association qui stipulent en son article 3 :

[...] « *Ce que nous voulons, c'est la fusion de toutes les tribus en une union des cœurs et des esprits, chaque citoyen togolais devant considérer ses compatriotes comme frère, toute idée de tribu supérieure ou inférieure ne devant pas exister* ». (Wiyao 1987). Il y a donc à la base ce problème de complexe que nous évoquions tantôt. Mais en fait, il semble que face à l'agitation qu'entretenait le CUT, le PTP se montrant incapable d'enrayer les effets pervers de l'action de ceux qui s'opposent à la présence de la France au Togo, le gouverneur Digo ait décidé de chercher appui auprès des populations des cercles du Nord supposés immunisées contre le virus anti-français (Yagla 1992 : 80)

Quoi qu'il en soit aux yeux de ses fondateurs, l'existence de l'UCPN pouvait se justifier.

A ce propos, Derman Ayéva déclarait le 8 juin 1954 : « *Il est temps que vous compreniez les problèmes que nous sommes en train de résoudre pour le bien de nos régions. Il ne faut pas travailler dans le vide ; mais combien avons-nous de médecins africains, d'ingénieurs, d'avocats de commissaires de police, de juges dans le Nord. Leur nombre est insignifiant. Vous voyez donc que la présence française au Togo et surtout dans le Nord est bien nécessaire. Si nos compatriotes sudistes demandent à la fois l'unification et l'indépendance du Togo, nous autres nordistes, nous sollicitons le maintien de la France dans le Nord car nous sommes encore loin de la civilisation* ». (Yagla 1992).

En outre, on peut affirmer que l'UCPN fut encouragée dans sa position régionaliste par les revendications unificationnistes éwé qui ne l'étaient pas moins. Par ailleurs lorsque l'on se

¹ Participaient à cette assemblée le Docteur Pédro Olympio, Samuel Aquéréburu, John Atayi, Salomon Atayi, Nicolas Grunitzky, Frédéric Brenner, Jonathan Sanvee, Robert Sanvee, Augustin Dossou, Hospice Coco, Paulin Aithnard, Emmanuel Bruce, Pierre Dossévi, Georges Amah, William Erantni Lawson, Alexandre d'Almeida, Salomon Ahodikpè, Simon Kpodar, Michel Ako, Pédro Santos, Victor Gnassounou, Antoine d'Almeida, Jean -Baptiste Kuassi, Paul Rufino, Jacitho da Silva, Barthélémy Adotévi, Michel Foly, Michel Ségla, Robert Wilson, Vitus Mensah, Harry Mensah, Christian Olympio, André Johnson, Ignace tresize, Célestin Nobimé, Paul Dossah, Emmanuel Atayi, Gabriel Fumey, Sylvestre Kponton, Basile Paraiso, Mathias Kitissou, Cosme Deckson, Cuthbert Bruce, Nicolas Johnson, Francis Chardey, Paul Dorkenoo, Bertin Adoukonou, Renault Doufodji, Pierre Descous, Augustin Duévi, Samuel Ayebiyi, Dominique de Souza, Titus Théophile, André Amégan, Jules Dawson, Julien Koukpati, Félix Pindra et Germain Limoan

² Les autres membres du Bureau du PTP en 1947 sont : Frédéric BRENNER, Michel FOLLY, Georges APEDOH-AMAH, et Robert AJAVON.

réfère à la déclaration que fait Sylvanus Olympio en 1950 du haut de la tribune des Nations Unies, il ne restait plus d'autre alternative aux gens du Nord :

« ...Nous n'avons jamais demandé l'unification des deux territoires sous tutelle. Nous avons demandé que des gens qui ont la même langue, les mêmes coutumes, la même culture et le même esprit national soient unifiés... Nous n'avons jamais demandé que les tribus du Nord des deux Togo soient unifiées avec nous ou hors de nous. Quelle que soit leur opinion sur la question de leur unification elle n'a rien à faire avec notre propre droit d'être unis. Ces populations sont loin de nous et leur situation est différente de la nôtre » (Wiyao 1997 : 36).

Même lorsque le CUT abandonne sa thèse unificationniste et opte pour l'indépendance du Togo, l'UCPN ne changea pas de positions vis-à-vis du mouvement pan-éwé. Les autres groupes ethniques seraient placés sous domination d'un peuple éwé unifié. Pour cette raison l'UCPN s'oppose à l'indépendance immédiate car le Sud dominerait le Nord moins développé. On peut cependant dire que cette première expression officielle du régionalisme au Togo *« n'était pas un acte de xénophobie, mais un acte de revendication politique des élites d'une région (le Nord) par rapport à celles issues d'une autre région (le Sud), dans le cadre d'un certain partage de positions électorales à conquérir. Le discours ethnique utilisé ne visait pas forcément une confrontation entre ethnies du Nord et du Sud, mais une confrontation au sein d'une élite nationale en construction »*. (Bako Arifari 2006 : 13).

En dépit de ces positions qui ne reflètent que le point de vue de quelques dirigeants, les populations du Nord votèrent pour l'*ablodé* lorsqu'il fallut choisir entre l'indépendance immédiate ou graduelle. Le peuple avait compris l'importance des enjeux du scrutin du 27 avril 1958 et avait pris le parti de l'indépendance.

La mobilisation fut très forte, d'abord au niveau des inscriptions sur les listes électorales, puis ensuite à travers la participation au scrutin. Ainsi sur un corps électoral de 489 519, on compte 231 871 inscrits dans la partie septentrionale, soit près de la moitié des électeurs. Le 27 avril 1958, le peuple, à la surprise de ses leaders, se prononce très clairement en faveur de l'indépendance.

Sur 23 sièges à pourvoir dans la partie septentrionale, 10 vont directement au CUT, tandis que trois passent aux indépendants qui n'étaient en fait que ses alliés.

Au total 13 sièges passaient ainsi à l'opposition, mettant du coup en minorité sur ses propres terres l'UCPN. Le CUT triomphe donc au dessus du 8° de latitude nord comme dans le reste du Togo. Cette victoire est cependant d'abord celle du peuple togolais dans son ensemble. Mais dans la partie septentrionale plus qu'ailleurs par cette victoire, les populations démontraient que face aux exactions des chefs, à l'arbitraire du système colonial, les clivages des politiciens ne les concernaient pas. Cette attitude responsable allait être remise en cause par la tournure que prirent les événements au lendemain du 27 avril 1958.

4- Quel traitement dans l'histoire des Togolais.

L'objectif des auteurs étant de procéder à une relecture de l'histoire des peuples du Togo à travers l'image que les gens en ont gardée, il a fallu adopter une méthodologie appropriée suivant la période.

Ainsi, le volume I privilégie une approche synchronique qui regroupe les éléments en grandes périodes historiques. Cette démarche permet de tendre vers les objectifs qui doivent être assignés à l'histoire en particulier dans l'enseignement scolaire : faire que les Togolais se sentent d'une même patrie, solidaire de la vie de leur nation.

On peut dire que cette approche a abouti à une représentation plus équilibrée de l'histoire des peuples des deux régions même si l'insuffisance, voire l'inexistence parfois d'informations en a limité la portée.

En revanche dans le volume II l'approche diachronique adoptée, quoiqu'elle permette de grands développements suivant les thèmes, ne favorise pas toujours l'équilibre dans le traitement des informations.

Ainsi, lorsqu'on examine les six parties qui constituent le volume II, on peut faire les observations suivantes :

Première Partie : Les cadres institutionnel et politique du Togo colonial

L'histoire étant une question de sources, les auteurs ont privilégié l'information dont ils disposaient ; c'est le cas des chapitres 1, 2, 3, et 7 qui traitent respectivement de la constitution de l'espace territorial, de l'organisation administrative et de la politique coloniale, du pouvoir coutumier, du maintien de l'ordre, de la paix coloniale et donc de répression.

Deuxième partie : Les transformations économiques.

Cette partie traite des mutations que le Togo connaît durant la période coloniale. Dans la mesure où la mise en valeur a été inégale et surtout tardive suivant les domaines dans la partie septentrionale, il n'est pas surprenant que cette région n'apparaisse qu'en filigrane, notamment dans les chapitres 9 et 14.

Troisième partie : Population, villes et campagnes.

Dans cette partie, seul le chapitre 16 consacré aux questions démographiques, notamment la politique de déportation des populations du Nord vers le Centre ou le Sud du Togo, apporte des informations conséquentes sur la partie septentrionale. C'est en effet de cette région que provenait l'essentiel de la main-d'œuvre prestataire et les « colons » qui devaient peupler et mettre en valeur le Centre et le Sud du Togo.

Quatrième partie : La vie de l'esprit : religions, éducation, culture

Consacrée à l'éducation, à la culture et aux croyances, cette partie est équilibrée. D'abord par les analyses faites au chapitre 23, où les auteurs ont très bien identifié le mal Togolais. En effet, la marginalisation de la partie septentrionale en matière scolaire pendant les colonisations allemande puis française y est très bien étudiée et présentée comme étant la principale cause.

Ensuite au chapitre 22, du fait de la forte implantation de l'islam et de la grande majorité des musulmans du Togo dans cette partie du territoire.

Cinquième partie : La société togolaise au temps de la colonisation.

Ici, les auteurs étudient les mutations que les Togolais connaîtront pendant la colonisation. Que ce soit en milieu rural, dans les couches socio-professionnelles ou au niveau du salariat, on voit émerger des catégories sociales toutes puissantes dans la partie méridionale ce qui n'est pas tout à fait le cas dans la partie septentrionale. Ceci est très bien décrit et analysé au chapitre 28 consacré aux premiers fonctionnaires du Togo tous des côtiers.

Ainsi l'auteur écrit : « ce qui est surtout frappant ici, c'est la prédominance des ethnies côtières : 40 contre 5 « nordistes ».

Les cinq agents originaires du Nord sont presque tous analphabètes. Mais leur connaissance de plusieurs langues du pays semble avoir ébloui les administrateurs.

En conclusion de son étude l'auteur écrit : « *Si l'on doit retenir une idée, c'est qu'il existe au sein de la première fonction publique togolaise deux sortes d'agents. Les plus nombreux sont chrétiens, alphabétisés et originaires du Sud, et avant tout de la Côte, tandis que les autres, souvent natijs des régions septentrionales, sont pour la plupart illettrés, musulmans ou animistes* » Vol2 T2 p. 303

Sixième partie : Le refus de l'ordre colonial

Cette partie, la plus déterminante, la plus passionnante dans l'évolution du Togo, puisqu'elle voit des Togolais, se mobiliser pour mettre dehors le colonisateur et prendre en main leur destin, est en même temps celle qui consacre l'hégémonie du Sud sur le Nord. En effet, les éléments les plus actifs les plus instruits se trouvaient au Sud. On y rencontrait entre autres des diplômés des grandes écoles et des universités métropolitaines, autant de personnes capables de discuter d'égal à égal avec l'Administration. Au Nord en revanche, on rencontrait quelques instituteurs, ou infirmiers, mais des cadres de haut niveau, il n'y en avait presque point. L'Administration était à n'en pas douter consciente de cette situation. Aussi face à l'hostilité d'une partie de l'élite sudiste, elle dut se résoudre à encourager la création de l'UCPN pour essayer de retarder les échéances. Les chapitres 28, 29 et 30 décrivent cette évolution. Du fait des différentes formes que revêt la contestation de l'ordre colonial et des informations disponibles, on peut faire la remarque suivante :

- Le chapitre 31 qui traite du refus de l'ordre colonial depuis la conquête coloniale, couvre l'ensemble des peuples du Togo.
- Quant au chapitre 32 qui étudie la lutte pour l'indépendance, outre la volonté d'expliquer et de comprendre l'UCPN, les auteurs ont recherché et tenté de combler les lacunes sur la partie septentrionale à chaque fois que c'était possible. Un exemple, celui des chansonnettes mobilisatrices dans la lutte de libération. Celles dont on disposait au départ ne reflétaient qu'une tendance et surtout une région, alors que le 27 avril 1958 le Togo dans son ensemble vote pour l'indépendance. Cela signifie que un peu partout la mobilisation en faveur de ce choix a dû se faire. Il fallait donc rechercher ailleurs les formes de cette mobilisation. Cela reste bien peu mais montre l'orientation que les auteurs ont voulu donner à cette histoire des Togolais. Il apparaît en effet que si la lutte pour l'indépendance prend une tournure nouvelle au lendemain de la deuxième guerre mondiale, des mouvements moins structurés existaient bien avant cette date et ce dès la conquête coloniale au sein de tous les peuples et dans toutes les régions.

Conclusion

En conclusion, le volume II de l'histoire des Togolais se veut un document de référence. Il s'agissait de se réapproprier notre histoire nationale à travers une étude claire et précise des faits coloniaux.

S'agissant de manière spécifique du thème que nous avons eu à traiter : « la perception de la question nord/sud dans l'histoire nationale » nous avons essayer de ne pas l'occulter :

- d'abord en établissant les racines historiques et géographiques ;
- ensuite en montrant le rôle déterminant du pouvoir colonial ;
- enfin la part de responsabilité des Togolais dans l'aggravation ou dans l'ampleur que prend cette question.

La domination coloniale en dépit de sa brièveté (80 ans environ) a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire de l'Afrique. Ainsi, que ce soit au Togo ou ailleurs, les conséquences restent les mêmes. Diviser pour régner, s'appuyer sur certains peuples pour en dominer d'autres, afin de parvenir à ses objectifs, telle a été la stratégie du pouvoir colonial. Mais pourquoi depuis quarante ans que la plupart des pays africains ont recouvré leur indépendance, cette question

perdre – t – elle ? La réponse à cette question situera sans doute la part de responsabilité de chacun d'entre nous.

Les auteurs du volume II de l'histoire des Togolais, n'ont pas toujours su ou pu apporter une réponse appropriée au traitement de cette question dans leur ouvrage. Ce n'est pas faute de volonté, mais surtout souvent en raison du manque d'informations, du poids de l'histoire présente qui rend parfois difficile une approche sereine de cette question.

Cependant, on note un rejet systématique des stéréotypes. Par ailleurs l'usage de certains concepts n'a pas été toujours aisé en raison de la différence de compréhension ou de l'ambiguïté qu'ils comportent.

Par exemple s'agissant des soldats de la troupe coloniale, doit-on employer le terme de mercenaires ?

- à propos du déplacement des populations du Nord vers le Centre et le Sud du Togo peut-on parler de « déportation » ? Le qualificatif nationaliste qu'on donne à certains partis politiques se justifie-t-il ?

Telles sont les difficultés, mais aussi les réflexions que ce travail a suscité, le traitement fait de cette question dans le présent ouvrage relève d'une certaine volonté de dépassionner, d'équilibrer et non de falsifier l'histoire ou de faire le jeu des politiciens.

Bibliographie

- AGBOBLI A. K., 1992 : *Sylvanus Olympio, un destin tragique*. Livre Sud- NEA Sénégal, 190p.
- AJAVON, R. (Dr), 1989 : *Naissance d'un Etat Africain, le Togo*, Lomé, NEA, 331p.
- ALI, N. 1997 : *Histoire des travailleurs – manœuvres et soldats du Nord Togo au temps colonial : 1884-1960*. Lomé, Presse de l'U.B, 171 p.
- , 1976 : *La formation territoriale du Togo, 1884-1914*. Thèse de doctorat, Paris, 2 tomes, 633p.
- AMSELLE, J-L., & M'BOKOLO E., (éds) 1985 : *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etats en Afrique*. Paris, La Découverte.
- BAKO Arifari N., 2006 : *La gestion de la violence xénophobe dans le jeu politique au Bénin*. LASDEL, 30 p.
- CHRETIEN J-P. et PRUNIER, G., (éds) 1989 : *Les ethnies ont une histoire*. Paris. Karthala 435 p..
- CORNEVIN R., 1988 : *Le Togo des origines à nos jours*. Paris, Académie des Sciences d'Outre – Mer, 556 p.
- DAMETTE F., SCHERBLING J., 2002 : *La France, permanences et mutations*. Paris Hachette, 255p.
- FANON F., 1975 : *Peaux Noirs, Masque Blancs*. Paris, Editions du Seuil, 188p.
- GAYIBOR, N.L.(dir) 2005 : *Histoire des Togolais, de 1884 à 1960*. Vol II T1&2. Lomé, Presses de l'U.B., 443 p.
- , (dir) 1997 : *Histoire des Togolais, des origines à 1884*. Lomé, Presses de l'U.B., 443 p
- HAZOUME G.L., 1972 : *Idéologie tribalistes et nation en Afrique*. (le cas dahoméen). Paris, Présence Africaine, 230 p.
- KONE A., 2003 : *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. Paris, Karthala, 230 p.
- Michalon T., 1984 : *Quel Etat pour l'Afrique*. Paris, L'Harmattan 192p.
- OUYENGAH T., 2005 : *La conquête de l'hinterland du Togo : l'expédition du lieutenant von Massow 1896-1897*. Mémoire de maîtrise en allemand. UL, 309p.
- Pouvoirs africains, 1983 : « Les pouvoirs africains » in *Revue Française d'Etudes Constitutionnelles et Politiques*, Paris, 208p.

TCHAM B., & TCHAMIE T. (dir), 2000 : *L'intégration de l'Hinterland à la Colonie du Togo*. Actes du colloque de Lomé, Presses de l'UB, 320 p.

TCHAM B., 2002 : *Le Bassin de l'Oti de 1800 à 1914*. Thèse de doctorat d'Etat. Université de Lomé, 3 tomes, 837p.

-----, 1997: *Histoire et Traditions des peuples du Nord-Togo*. Lomé, Presses de l'UB, 132 p.

-----, 1992 : *Les peuples du Nord-Togo*. Lomé, Presses de l'UB, 132 p.

WIYAO E., 1997 : *13 janvier 1963, 13 janvier 1967 Pourquoi ?* Lomé, les Nouvelles Editions Africaines du Togo, 111 p.

-----, 1987 : *Les origines de la politique unioniste sous la Troisième République Togolaise*. Mémoire de maîtrise d'Histoire UB, Lomé.

YAGLA W.O., 1992 : *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial 1920-1958*. Lomé, les Nouvelles Editions Africaines du Togo, 119p.

-----, Id., 1978 : *L'édification de la Nation Togolaise*. Paris, l'Harmattan, 215 p.

15

LA RECONSTRUCTION DE LA VIE QUOTIDIENNE DES TOGOLAIS AU COURS DE LA COLONISATION : QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

Komla ETOU*

Introduction

Dans le cadre de la rédaction du volume II de l'Histoire des Togolais, il a été jugé nécessaire de consacrer un chapitre à la vie quotidienne des Togolais au cours de la période coloniale. Entreprise séduisante mais combien délicate ! Séduisante, car il s'agit d'une innovation dans l'historiographie du Togo. En parcourant en effet les documents d'histoire qui traitent de la période coloniale au Togo, on remarque que les thèmes souvent abordés portent sur les avatars de la colonisation dans les domaines politique, économique, social et religieux. Quant au vécu quotidien des acteurs locaux, il ne transparait qu'en filigrane.

Reconstituer la vie quotidienne des Togolais sous la colonisation constitue donc une innovation qui lèvera le voile sur de nombreux aspects demeurés obscurs du passé colonial des populations locales : des faits et gestes apparemment anodins, mais significatifs du nouveau contexte sociopolitique et économique dans lequel se trouvaient alors ceux qui sont devenus des Togolais, et les relations qu'ils entretenaient avec les Blancs. Délicate, elle l'est aussi à cause des difficultés rencontrées, au nombre desquelles figure en bonne place le poids écrasant du présent.

Pour reconstituer ce pan mal connu de l'histoire des Togolais, quelques réflexions d'ordre méthodologique seront d'abord menées aussi bien sur les acteurs que sur leurs témoignages. Nous aborderons ensuite, à titre illustratif, un aspect de ce vécu quotidien à travers les relations Blancs-Noirs, dont l'impact fut considérable sur la vie quotidienne des Togolais, au point de forger leur identité.

I- Approches méthodologiques

Donner la parole aux acteurs afin de reconstituer l'histoire des faits et gestes de la vie ordinaire dans la société coloniale togolaise, c'est avant tout montrer une autre facette de la manière dont les gens vivaient dans ce Territoire. Dans cette perspective, une mission d'enquêtes sillonna tout le territoire aux fins de recueillir les témoignages des acteurs de l'époque encore en vie. L'entreprise se ne fit pas sans mal.

I-1- Les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans la reconstitution de la vie quotidienne des Togolais sous la colonisation sont de trois ordres :

- la difficulté de retrouver des témoins crédibles ;
- l'action corrosive du temps sur des souvenirs devenus souvent flous ;
- enfin le poids du présent n'était pas négligeable sur la vision que les informateurs ont gardé du passé colonial.

Dans bien des cas, l'identification des témoins s'est faite au gré des circonstances. La démarche choisie pour mener les enquêtes impose au chercheur une première visite de courtoisie aux autorités locales, dont quelques-unes, autorisées par l'âge, se sont prêtées à nos questions ou

* Docteur en histoire du peuplement et civilisation africaine, Assistant à l'Université de Lomé.

nous ont indiqué les personnes en mesure de nous informer sur cette période. À l'issue des enquêtes, force a été de constater que peu d'informateurs ont été témoins de la période allemande ; et qui plus est, ceux encore en vie, tous presque séniles car centenaires, sortaient à peine de l'enfance au départ des Allemands en 1914. Parmi ceux qui ont connu la colonisation française, évidemment plus nombreux, certains ne l'ont vécue que partiellement, surtout dans les zones frontalières Togo-Gold Coast, la tendance étant à l'immigration temporaire -pour motifs économiques ou de scolarisation- vers le voisin anglophone dont le sort semblait plus attrayant¹. Quant aux femmes, elles furent moins nombreuses parmi nos informateurs, dont une frange non négligeable a requis l'anonymat.

En ce qui concerne les témoignages, il apparaît que le temps a fait un travail de sape sur les faits historiques mémorisés, devenus imprécis et bien ténus, essentiellement en raison de l'âge et du statut des informateurs.

Le facteur qui a le plus influencé la relation des faits mémorisés est le poids du présent. Il se traduit, de prime abord, par la réticence des témoins à s'exprimer sur le passé colonial. Certains ont carrément refusé d'aborder ce sujet. D'autres ont sinon esquivé, du moins répondu laconiquement aux questions qui portaient sur les activités politiques et la nature de l'appareil judiciaire. L'idée qu'ils se faisaient de la finalité de nos enquêtes, et la méfiance qui en résultait ont eu un impact sur leurs témoignages, à commencer par l'anonymat que certains ont préféré garder. La situation actuelle du pays a constitué, dans une certaine mesure, la norme à partir de laquelle le passé colonial est vu. Comme l'a si bien souligné C.-H. Perrot (1996 : 27) :

« La façon dont est considérée la période coloniale dépend, pour une part, de la situation actuelle du pays. Si elle est globalement favorable, le temps de la colonisation sera vu avec une grande objectivité et on se souviendra du travail forcé, de la capitation et des autres formes d'oppressions subies. En revanche, si elle s'est détériorée depuis l'indépendance, avec le recul du temps l'image de la colonisation peut être embellie, « redorée », dans la mesure où le présent et ses incertitudes sont difficiles à supporter. »

Au Togo, la situation sociopolitique des années 1990 a amené beaucoup d'acteurs locaux de l'époque coloniale à regarder ce passé à travers le prisme déformant de leurs conditions de vie présentes. Ainsi, la plupart de nos informateurs ont porté un regard mitigé sur cette période ; certains en ont même dit du bien : *« c'était la belle époque, où la vie était facile, l'école et les soins médicaux gratuits, les affaires prospères »*. On notait même une certaine nostalgie pour la vie d'alors, surtout au cours de la période allemande où la rigueur, la discipline et l'ordre étaient de règle dans l'exécution de tout travail, le respect du supérieur caractérisant les relations humaines.

Le jugement globalisant que les informateurs portent sur le temps colonial se singularise lorsqu'il est question de comparer la colonisation allemande à celle de la France. La première est revalorisée au détriment de la seconde, considérée comme une période de laisser-aller, surtout dans le domaine éducatif : *« Franséwo gblé vi (les Français ont gâté les enfants) »*, disait-on. L'époque allemande apparaît donc sous un meilleur jour que la période française, qui n'avait pourtant pas connu le ségrégationnisme méthodique institué par les Allemands, comme on le verra plus loin. Cette perception du système colonial allemand, à tout le moins paradoxale, reflète en fait les attentes non comblées et les vicissitudes du présent. La germanophilie développée par ces témoins, qu'ils soient du nord ou du sud, est l'une des caractéristiques les plus marquantes de l'identité togolaise. Il s'agit là d'une mythification du passé, qui provient de l'histoire ultérieure, génératrice de ce mélange inextricable de souvenirs réels, d'oublis collectifs et d'un imaginaire recomposé.

La manière dont les anciens artisans et agriculteurs abordent le passé colonial montre cependant qu'ils ont connu des moments difficiles. On ressent chez eux une certaine appréhension

¹ D'autres encore s'y rendaient dans l'intention de se soustraire au paiement de l'impôt de capitation ou aux travaux forcés. L'administration coloniale française en était bien consciente, qui échangea une correspondance nourrie avec la métropole à ce sujet. (CAOM/Aix-en-Provence : Fonds ministériel 66, carton 606, dossier 12).

dès qu'ils évoquent, par exemple, les souvenirs relatifs à la tournée des percepteurs d'impôts dans les villages, ou les réunions politiques qui n'étaient pas du goût de l'Administration. Pour les agents administratifs locaux, alors en relation avec les administrateurs coloniaux, c'était l'occasion rêvée pour vanter leurs propres mérites, et donc de présenter la meilleure image de leur vécu quotidien, qui était apparemment sans anicroche.

Évidemment, le regard porté sur la colonisation n'est pas monolithique. Le caractère coercitif de l'appareil politico-administratif et les abus de la justice coloniale ont été dénoncés. Il en a été de même du coup dur porté par l'enseignement missionnaire ainsi que la médecine occidentale aux croyances et pratiques locales considérées comme rétrogrades.

La revalorisation du passé colonial, tout comme sa dévalorisation, est tributaire du rôle tenu par le témoin au cours de cette période. Sa situation présente est tout autant déterminante de la vision qu'il en a : il s'agit souvent d'une vision tronquée et travestie. De ce fait, comment la mémoire est-elle sollicitée pour reconstituer la vie quotidienne des Togolais pendant la colonisation ? Autrement dit, quelle est la méthodologie adoptée afin d'éclairer, avec une certaine objectivité, ce pan méconnu de l'histoire du Togo sous domination coloniale ?

I-2- La démarche méthodologique suivie

Elle s'inscrit dans la mouvance des tenants de l'histoire dite orale -à ne pas confondre avec sources orales ou tradition orale- qui s'appuie sur les histoires de vie et les témoignages des acteurs des événements, grands ou petits, du XX^e siècle. Ce mouvement, né en Amérique du nord il y a bien des décennies, est en train de prendre pied en Europe où il commence à séduire. Il s'appuie sur les récits des acteurs des grandes guerres ou de certains mouvements sociaux et politiques comme le Front populaire en France ou les mouvements de révolte estudiantins de mai 1968 pour rendre vivants et, pourquoi pas, plus véridiques, les rapports sans âme que doivent éplucher les historiens. L'histoire orale jouit ainsi d'une certaine sympathie car relevant des témoignages directs donnés par ceux qui ont vécu les événements dont ils parlent (Perrot 2000 : 81).

Pour la reconstitution de la vie quotidienne des Togolais à l'époque coloniale, le recours aux acteurs et témoins de cette période se révèle donc nécessaire. Certes, les archives coloniales recèlent des informations intéressantes sur certains aspects du vécu quotidien des habitants du Togo¹. En outre, les écrits de certains Européens de cette époque, entre autres, Heinrich Klose ([1899] 1992), Richard Küas ([1939] 1997), Rudolph Asmis (1942), Jean Martet ([1934] 1995), Claude Lestrade ([1933] 1995), Robert Cornevin ([1959] 1988), etc., peignent, avec une certaine perspicacité, le vécu quotidien des Blancs et des Noirs dans ce territoire au temps colonial. Mais il ne s'agit pas de reproduire la vision européenne de la vie de tous les jours dans la société coloniale togolaise, et qui représente une histoire vue d'en-haut. Ce qui importe ici, c'est de donner prioritairement la parole à la masse composite de la population dominée : fonctionnaires subalternes, petits commerçants, artisans et agriculteurs, qui sont les « oubliés » ou les « vaincus » de l'histoire. Il s'agit donc de changer d'échelle, de faire une histoire vue d'en-bas, en tenant surtout compte des souvenirs de gens qui n'avaient jamais eu voix au chapitre.

Une telle entreprise a alors nécessité un travail de terrain, comme indiqué plus haut. Après avoir gagné la confiance de ceux qui ont accepté de nous recevoir, en leur expliquant le bien-fondé de ce travail, dont la finalité est de mieux faire connaître l'histoire des Togolais aussi bien dans notre pays qu'à l'extérieur, nous les avons soumis de préférence à un questionnaire élaboré, afin d'orienter les enquêtes dans des domaines précis, tout en tenant compte de la catégorie socioprofessionnelle à laquelle appartenait chacun d'eux. Cette méthode est la mieux adaptée à l'histoire orale dont l'accès est libre². Le questionnaire permet donc de guider l'informateur vers l'essentiel dans la masse hétéroclite de ses souvenirs, de l'aider à ne pas trop louvoyer. Les points

¹ Pour les archives de la période allemande, voir P. Sebald (1988).

focaux autour desquels nous avons orienté nos entretiens avec les témoins de l'époque coloniale sont les suivants : expériences professionnelles, activités politiques, justice coutumière et justice moderne, aspects socioculturels.

Les réponses aux questions posées sur ces différents thèmes ont apporté un éclairage sur la vie quotidienne des Togolais au cours de la période coloniale. Ces témoignages, qui ne manquent pas d'intérêt, viennent s'ajouter à ceux déjà recueillis par d'autres auteurs, notamment D. Simtaro (1982) et Y. Marguerat et T. Péléi (1992, 1993, 1994). C'est donc à partir de ces souvenirs précieux des Togolais d'autrefois dans toute leur diversité, qui retracent les manières de vivre et de travailler, les comportements, les sensibilités, les joies et les peines quotidiennes, souvenirs recoupés avec ceux d'anciens missionnaires et administrateurs coloniaux, que nous sommes parvenus à reconstituer ce pan longtemps négligé de l'histoire du Togo.

Mais le travail de l'historien ne pouvant se passer d'une critique constructive, il est nécessaire, pour chaque thème, de comparer les témoignages des uns à ceux des autres, et par là évaluer les caprices de la mémoire qui, suivant les enjeux et les nécessités de l'heure, embellit ou au contraire noircit le passé.

II- Étude de cas : les relations Blancs-Noirs

À l'époque coloniale, l'idéologie dominante, basée sur la supériorité de la race blanche, a établi une nette démarcation entre dominants et dominés. L'administration coloniale allemande mit en place un régime ségrégationniste dur, qui lui permit de brimer les Noirs. Au cours de la colonisation française, les relations entre colonisateurs et colonisés évoluèrent un peu, sans toutefois que l'on puisse parler de changement notable.

II-1- Le ségrégationnisme allemand

L'une des premières préoccupations de l'administration coloniale allemande était d'imprimer sa marque à la société, en la divisant en « Européens » ou « Blancs » et en « indigènes » ou « hommes de couleur ». Ceci ne fut possible, au départ, que grâce à une certaine passivité des Africains. En effet, ceux-ci, craignant la puissance destructrice des armes des Européens et impressionnés par leur richesse matérielle, ne purent s'opposer à l'instauration de l'autorité coloniale allemande. Grâce à son habileté et surtout à la brutalité de la force de police attachée à son service, Richard Küas (1861-1943), premier administrateur colonial allemand du district de Lomé-Baguida, du 6 mai 1889 au 10 août 1895, fut considéré par ses administrés -du moins tel qu'il se présente lui-même dans ses Mémoires ([1939] 1997)- comme le « *grand docteur-magicien* » des indigènes subornés par les guérisseurs et les « charlatans », le libérateur des Noirs terrorisés par les « prêtres-féticheurs », le juge intègre et l'avocat des Nègres tyrannisés et exploités par la justice traditionnelle (Oloukpona-Yinnon, in Küas [1939] 1997 : 8-9). Les Noirs se sentirent donc inférieurs aux Blancs à qui ils témoignaient, de gré ou de force, un profond respect, qui frisait l'obséquiosité. L'admiration pour cette puissance et son contexte culturel induisit un certain mimétisme, ce qui inhiba tout effort d'innovation chez les Africains.

Quand Zébé était le centre de décision et d'exercice du pouvoir colonial allemand (de 1887 à 1897), il n'était pas rare que les Noirs qui y avaient été malmenés par les Blancs s'en enorgueillissent. K. Kossi-Titrikou (in Gayibor 2001 : 520) écrit à ce sujet :

² Il n'existe en principe pas de règles qui le restreignent, chacun pouvant témoigner, s'il le veut, de ce qu'il a vu et entendu lors des événements dont il s'agit (Perrot 1989 : 26). Il en va tout autrement en traditions historiques où l'accès au passé et à son évocation obéit à certaines exigences religieuses, dans la mesure où cette histoire appartient aux ancêtres, davantage qu'à la génération présente. Pour y accéder, des prières et des libations sont faites à l'adresse des ancêtres qui en ont été les acteurs. Cette histoire n'est pas livrée n'importe où, n'importe quand et par n'importe qui. Voir C.-H. Perrot (1982 : 10).

« Mais, même si on n'y rencontre que gifles et coups de bâton, il est tout de même préférable que ces coups soient administrés par des mains de Blancs plutôt que par celles de comparses africains : Yevua nto yefo tome na nye ya ! (C'est le Blanc lui-même qui m'a donné la gifle). »

Cette attitude, à tout le moins paradoxale, tenait en fait à l'image que le Noir avait du Blanc et du véritable complexe d'infériorité qu'il ressentait devant lui. Ainsi, l'administration coloniale allemande profita de cette situation pour s'imposer à la population locale, en instituant un régime ségrégationniste dur.

Sur le plan juridique, seuls les Allemands avaient des droits civiques, et c'est à eux qu'étaient réservées, de droit ou de fait, toutes les fonctions de direction. Les Togolais, eux, sans distinction de surface sociale, étaient relégués au second plan. Ils faisaient tous partie de la classe inférieure, et ne pouvaient, en aucun cas, jouir des mêmes considérations que les Blancs. Même l'Européen situé au bas de l'échelle sociale des colonisateurs avait plus de privilèges que l'Africain le plus haut placé dans la classe sociale des colonisés.

La justice était celle de « deux poids deux mesures ». C'est dans l'espoir qu'on y remédiât qu'en 1909, Octaviano Olympio et le pasteur Andreas Aku, alors les plus grandes figures représentatives de la bourgeoisie et de l'Église locales, présentèrent une pétition au gouverneur allemand, le comte Julius von Zech. Mais la réponse de celui-ci avait été un refus formel et méprisant :

« La loi distingue clairement deux catégories de populations : les Blancs et les gens de couleur (...) Cette stricte distinction -qui, après réflexion, sera compréhensible pour l'Africain intelligent, qui la connaîtra comme justifiée- est fondée sur la différence naturelle des deux races. Elle se base sur la supériorité irréfutable de la race blanche, dans sa totalité, par rapport aux gens de couleur (...) D'une telle différence des races résulte, naturellement, la différence dans le traitement de leurs membres quand les intérêts juridiques s'affrontent. La violation d'un droit appartenant à la race supérieure par un membre de la race inférieure au point de vue culturel doit être jugée plus sévèrement que le cas inverse. J'espère que les plus intelligents d'entre vous vont, après ce raisonnement, reconnaître que votre désir d'égalité avec les Blancs n'est pas justifié. » (Gayibor 1997 : 192)

L'inégalité juridique entre Européens et Africains était donc essentielle. Elle n'épargnait même pas les personnalités importantes de la société noire. Par exemple, en mars 1909, le pasteur Andreas Aku fut giflé en pleine rue par un petit gratte-papier allemand, pour n'avoir pas eu l'amabilité de lui céder le passage, comme il était de règle. Ces différentes formes d'injustice étaient fréquentes dans tous les aspects de la vie quotidienne des Noirs, ainsi que le mentionnait le premier point d'une pétition adressée en 1913 à Solf, le ministre des Colonies de l'Allemagne en visite officielle au Togo, par les notables de Lomé, qui revendiquaient une meilleure organisation de la justice :

« Les différends judiciaires entre Européens et indigènes sont souvent réglés de façon telle que l'indigène est toujours le perdant, et condamné à des peines démesurées. Il arrive très souvent, malheureusement, qu'un indigène, ayant manqué de saluer un Européen inconnu, soit arrêté pour ce seul fait. Si l'Européen en question est un fonctionnaire, le malheureux, quel que soit son rang social, est conduit sur-le-champ au lieu des châtiments corporels, au bureau du district ou au poste de police. En outre, si l'indigène attaqué par un Européen se défend, il est alors, par-dessus le marché, condamné à une peine exceptionnellement sévère. » (Gayibor 1997 : 192-193)

Sur le plan professionnel, les Blancs occupaient tous les postes de responsabilité, avec une mainmise totale sur les Noirs, raison pour laquelle la formation donnée à ceux-ci devait rester

limitée. Évidemment, les Allemands n'étaient guère pressés dans ce domaine, prétendument pour ne pas former un prolétariat de « demi lettrés » impropres pour leur propre civilisation, parce que trop fainéants pour prendre la houe et cultiver la terre, et impropres aussi pour la civilisation occidentale, parce que n'ayant qu'une formation superficielle. Les colonisés qui avaient opté pour l'enseignement étaient des « instituteurs subalternes », et ceux qui avaient choisi la vie ecclésiastique des « sous-pasteurs »¹. Dans les services, les Noirs, relégués au rang de « fonctionnaires subalternes », devaient exécuter, sans rechigner, les ordres des « maîtres » blancs. Dans le commerce, les Noirs n'avaient qu'une petite marge de manoeuvre. Ils jouaient seulement un rôle d'intermédiaires et de détaillants, et ne pouvaient pas devenir propriétaires de factorerie. Augustino de Souza s'indigna contre cet état de choses :

« Avant la guerre, j'étais employé dans une firme commerciale. Je n'aimais pas les Allemands, mais ils étaient là, et ils nous dominaient. (...) Nous n'avions pas de liberté du commerce, comme à Lagos ou en Gold Coast. (...) Quand on essayait de faire des affaires, ils nous rabaisaient toujours. » (Gayibor 1997 : 110)

Sur le plan social, la vie quotidienne était placée sous le signe d'une stricte séparation. Celle-ci était manifeste lors des représentations populaires, qui se déroulaient surtout à Lomé, dans le quartier des Européens (*Yovokomé* en éwé). Pour les festivités du palais du gouverneur, les places des Noirs étaient réservées à l'étage inférieur, tandis que la classe blanche des colonisateurs se réunissait à l'étage supérieur. R. Asmis (1942 : 97) -l'un des plus remarquables fonctionnaires du Togo allemand- écrit à ce sujet :

« Le gouverneur et les fonctionnaires importants descendaient et s'entretenaient avec les indigènes de leur connaissance, mais il n'était pas question de fêter ensemble, ni même pour les indigènes de danser avec les invités blancs. » (von Trotha, in Gayibor et al. 1998 : 86)

La séparation entre les deux communautés était de rigueur dans les lieux de loisirs et lors des manifestations sportives, comme le montre encore R. Asmis (1942 : 52), notamment en ce qui concerne les compétitions hippiques :

« Les courses étaient généralement réservées aux Européens, et seuls les chevaux leur appartenant pouvaient courir. Mais le programme de courses comportait régulièrement des courses auxquelles seuls les indigènes pouvaient participer, en montant leurs propres chevaux, ou même des chevaux appartenant à des Européens... [Les courses] réunissaient la population blanche et de couleur en un spectacle commun, sans qu'elles fraternisent entre elles. L'on tenait compte, à l'occasion des fêtes de la colonie, de ce goût des indigènes pour le sport et les jeux -mais ces compétitions et ces jeux furent toujours menés séparément de ceux des Européens. » (von Trotha 1998 : 86)

Dans les hôpitaux et les centres médicaux, les malades blancs et noirs n'étaient pas traités de la même manière, avec la même sollicitude, et ils étaient hébergés dans des bâtiments différents. Ce fut le cas par exemple à l'hôpital Nachtigal d'Aného, comme l'on peut s'en rendre compte à travers cette description de Klose ([1899] 1992 : 69) :

« Les installations comprennent un grand bâtiment rectangulaire orné d'une véranda accueillante, qui comporte, en plus des salles d'opération pour Européens, le logement du médecin. (...) A l'étage, les salles des malades, simples mais bien arrangées avec chacune de deux à quatre lits. A cela s'ajoute le dispensaire pour les Noirs qui se trouve dans un bâtiment à part. »

La ségrégation raciale qui avait cours à l'époque allemande toucha également les mulâtres, que l'Administration assimila purement et simplement aux « gens de couleur »². En conséquence,

¹ Ils étaient formés à Westheim, un petit village au nord de l'Allemagne. Quant aux tout premiers prêtres togolais, ils furent ordonnés sous le mandat français.

² AFP, n° 5427, fol. 7, cité par Sebald (1988).

il leur fut interdit en 1913 de porter le nom de leur géniteur allemand. Par ailleurs, les domestiques africains, qui devaient jouer le rôle de passerelle entre Blancs et Noirs, restaient, en dehors de leurs heures de travail, soit dans les maisons africaines auxquelles ils appartenaient, soit dans le cas où leur présence permanente était exigée, dans des bâtiments adjacents à la maison des Européens (von Trotha 1998 : 88).

La rigidité du système politique institué par les Allemands entraîna une certaine nostalgie des populations locales pour la période d'avant les Blancs. C'est ainsi qu'un Togolais a écrit en 1914 dans le *Gold Coast Leader*¹ :

« Les gens ont mené à Aného une existence bien plus heureuse sous nos propres rois et nos propres chefs que sous l'autorité de fer des Allemands... Nous en avons assez soupé de la protection allemande, nous sommes saturés... Nous avons cherché à savoir les raisons pour lesquelles on nous opprime, alors que nous étions auparavant des hommes libres. Nous n'en avons trouvé aucune... »

Ce tableau, combien sombre de la situation du Noir pendant la colonisation allemande, fut, par un curieux hasard, embelli dans l'imaginaire du Togolais. De nos jours, les témoins de cette période ont presque tous disparu. Mais ils ont transmis leur « héritage » à leurs enfants et, dans l'imaginaire togolais, les Allemands sont considérés comme les meilleurs « Blancs » qui aient dirigé le Togo². Toutes les enquêtes menées sur ce thème depuis des décennies flattent en effet à l'envi les trente années de la présence allemande comme ayant été l'âge d'or des Togolais, à tel point qu'à la veille des indépendances, une délégation de rescapés et de nostalgiques de cette période se rendit en Allemagne pour s'enquérir auprès du dernier gouverneur allemand -en poste au Togo en 1914- de la date du retour de la puissance allemande au Togo. Les raisons de cette contre-mémoire, véritable falsification de l'histoire, ont été longuement exposées dans l'*Histoire des Togolais*. Qu'il nous suffise simplement de rappeler que les chemins de la déraison sont souvent pavés de bonnes intentions. Une vigilance de bon aloi doublée d'un sens aigü de la critique constructive sont les meilleurs alliés du chercheur.

II-2- Le « libéralisme » français : une ouverture de circonstance plutôt qu'une politique coloniale basée sur l'égalité raciale

La situation géopolitique singulière du Togo après la première guerre mondiale favorisa l'évolution des relations entre Blancs et Noirs³. Certes l'administration française, malgré sa politique théorique d'assimilation, ne s'était guère départie du principe d'inégalité raciale sur lequel reposait l'idéologie coloniale des nations européennes engagées dans l'aventure outre-mer⁴ ; mais elle était obligée, au regard du statut particulier du Territoire et surtout de la possibilité qu'eurent désormais les Togolais de faire entendre leurs voix, de compter avec eux. Dans ses mémoires, Claude Lestrade⁵ (1995 : 185), pour montrer l'impartialité de la justice au Togo français, écrit :

¹ Hebdomadaire paru le 8 août 1914 à Cape Coast, en Gold Coast, la colonie britannique voisine (aujourd'hui Ghana. Voir Sebald, idem).

² Rappelons que les Togolais ont connu trois administrations coloniales : allemande, anglaise et française.

³ Premier butin de guerre de l'entente cordiale franco-britannique dès 1914, le Togo allemand est administré par la France et le Royaume-Uni sous le régime du Mandat de la Société des nations (1922-1946), puis celui de Tutelle de l'Organisation des nations unies (1946-1960). Voir N. L. Gayibor (1997).

⁴ Dans la partie du Togo allemand occupé par les Anglais, la situation est identique, comme en témoigne la réponse que le chef Adjallé d'Amoutivé (Lomé) a donnée en 1918 lors d'un sondage organisé par l'administration britannique : « *Dans les temps anciens, les Portugais étaient venus chez nous, les Danois leur succédèrent. Les Allemands arrivèrent à leur tour, et les Anglais sont chez nous à présent. Nous disons que nous vivons sous les Anglais. Nous sommes des Noirs, nous n'avons aucun pouvoir, c'est tout ce que nous pouvons dire* » (Public Record Office, London, ZHC 1, n° 8066, 66, cité par Sebald 1988).

⁵ Fils d'un administrateur colonial français, Auguste Lestrade, au Togo de 1936 à 1949.

« Une (...) légende répandue aujourd'hui consiste à prétendre que, à l'époque coloniale, tout Européen pouvait impunément maltraiter les autochtones. Impunément est inexact, mais encore fallait-il que la victime, comme en France, portât plainte et fournît des preuves. Un sous-officier européen avait voulu plus ou moins rançonner les habitants d'un village. Ces derniers ayant porté plainte, le militaire en question fut puni et dut quitter le Territoire. Un officier français¹ avait frappé un Noir pour une histoire de femme à laquelle était mêlé un de ses tirailleurs. Le Noir porta plainte et le procureur, M. Thébault, fit condamner l'officier à payer d'importants dommages et intérêts. »

Comme quoi, le « *principe essentiellement français de l'égalité des races* » était appliqué. Ce qui fit dire au magistrat Thébault, président du « Cercle des amitiés françaises », lancé à Lomé le 15 septembre 1936 :

« Il ne suffit pas de proclamer un principe généreux ; il convient de le traduire par des faits et des gestes... Avec de nombreux amis, j'ai estimé qu'il ne devait pas y avoir de cloisons étanches entre Européens et indigènes... » (Lestrade 1995 : 185)

D'après Sylvanus Olympio, vice-président de cette association, il s'agissait d'une « *invitation [qui] nous remplit de joie et de fierté : de joie parce qu'il nous sera ainsi donné de travailler pour un idéal commun avec des Européens de qualité et de contribuer avec eux à l'élévation de notre race ; de fierté parce que des Européens, des Français du meilleur aloi, nous honorent, dans ce domaine, de leur confiance.* » (Lestrade 1995 : 185-186)

Il convient cependant de faire la part de la diplomatie dans ces propos, car la nécessité d'organiser la fraternisation entre Français et Togolais montre que celle-ci n'était guère spontanée. De plus, elle ne concernait en fait que l'élite locale. Les souvenirs de Robert Cornevin sur les relations Blancs-Noirs à Lomé dans les années 1955-1956 renforcent cette conviction :

« Les relations avec les Africains étaient très bonnes. Nous avions toute la bourgeoisie loméenne, dont la majorité était du Comité d'unité togolaise, donc hostile à la présence française. Mais la gentillesse togolaise était là, et nous ne ressentions pas du tout d'hostilité à notre égard. Nous avons été extrêmement bien accueillis, et il n'y avait pas de problèmes importants pour les Européens de Lomé (...) On n'était pas d'accord politiquement, mais ça ne nous empêchait pas, par exemple, de jouer au tennis ensemble... Le Togo était d'ailleurs l'un des rares pays où les Noirs et les Blancs jouaient au tennis sans complexe les uns contre les autres, ou les uns avec les autres (...) les relations étaient vraiment excellentes. On se recevait. On invitait les gens à dîner chez nous à l'occasion du passage de quelqu'un, ou bien tout simplement pour le plaisir, et puis ils nous invitaient chez eux après. C'était un élément très important dans les relations sociales : on se recevait, on déjeunait ensemble, on dînait ensemble... Les relations étaient vraiment excellentes. C'était ça, la valeur de la vie à Lomé... » (Marguerat et Pélési 1996 : 327-328 ; 341)

Quant à la masse des petits fonctionnaires, commerçants, artisans et paysans, elle n'était point ménagée, malgré les témoignages bienveillants de Claude Lestrade (1995 : 109 ; 145 ; 202) :

« Une (...) preuve que les Français étaient plutôt bien acceptés par les populations africaines est le nombre relativement insignifiant des empoisonnements d'Européens.

Or, les Africains connaissent des poisons aussi indécélables que foudroyants, qu'ils ne se privent pas d'utiliser entre eux. Il leur aurait été facile de les employer également à outrance contre les Blancs, d'autant plus que les cuisiniers et autres serviteurs étaient Noirs. J'ai même connu un couple français dont le cuisinier était l'empoisonneur attitré du village, et leur fit toujours une excellente cuisine. Ils eurent pourtant un jour une petite inquiétude en lisant sur le

¹ Il s'agit du futur général Masso, d'après une confidence personnelle de Cl. Lestrade à Y. Marguerat.

menu qu'il avait rédigé : "Poison au gratin", mais il ne s'agissait que d'une faute d'orthographe au mot "poisson". (...)

Le 14 juillet 1936 fut fêté à Bassar, comme chaque année, et comme dans tout le Togo. (...) Mon père offrit un "vin d'honneur" aux notables autochtones. Des jeux comportant des prix pour les gagnants furent offerts en spectacle à la foule, tout le monde pouvait y participer : courses en sac, mât de cocagne et autres épreuves acrobatiques (...). Un concours de beauté féminine ("Miss Bassar", en quelque sorte) avait également été organisé. Parmi les membres du jury figurait... le Père Kennis¹ ! L'on aurait difficilement imaginé en France un prêtre catholique siégeant dans le jury d'un tel concours, considéré en ce temps-là comme une turpitude. Le soir eut lieu une retraite aux flambeaux. Tout le monde, Blancs et Noirs mêlés, chantait la Marseillaise à tue-tête et avec la plus grande conviction, si ce n'est avec la plus grande justesse. (...)

J'eus maintes fois l'occasion de constater l'amabilité spontanée des Togolais de Lomé (et d'ailleurs). Me croisant dans la rue, beaucoup de gens de tous les âges que je ne connaissais pas, me disaient : "Bonne arrivée, Monsieur", avec un large sourire. Quand nous passions en voiture, dans la ville ou à la campagne, tout le monde nous faisait des signes amicaux, de cette façon particulière qu'ont les Africains d'agiter la main. Il ne s'agissait pas là, ni d'obséquiosité, ni de marques de soumission craintive, mais de gestes tout naturels et dépourvus d'arrière-pensées. »²

Mais les témoignages des différentes composantes de la société togolaise sur les rapports entre Blancs et Noirs, à l'époque coloniale française, reflètent une tout autre réalité. Pour l'intellectuel Martin Aku³ :

« Beaucoup d'Européens ont une vision si courte qu'ils s'accrochent à leurs anciennes conceptions de l'Africain, et qu'ils agissent envers nous comme si cent ans de contact avec l'Européen avaient passé sans avoir laissé de traces en nous. (...) Nous voudrions cependant bien faire comprendre que nous demandons à être considérés comme des collaborateurs et des co-auteurs, à droits égaux pour tout ce qui touche à l'avenir de notre pays. La jeune génération de l'Afrique ne croit pas -et ne croira jamais- que le destin a condamné les hommes à la peau foncée à vivre comme des esclaves : elle voit que les faits s'y opposent, et elle devient toujours plus consciente de sa force, de ses capacités et de sa mission. Elle admet la hiérarchie de direction, mais pas celle de la couleur, et elle sait distinguer les personnalités parmi les Blancs. » (Westermann [1938] 2001 : 302)

Pierre Nahm Tchougli⁴ décrit les excellentes relations qu'il entretenait avec les Blancs en poste à Sokodé en 1947 :

« Mes rapports avec mes supérieurs ont été toujours excellents, très excellents. Ainsi, ils ne faisaient rien sans mon accord. [Du] groupe européen à l'époque à Sokodé, j'étais le seul Noir à faire partie et voilà comment on faisait : le samedi on pouvait manger chez le commandant de cercle, le samedi qui venait on pouvait manger chez le juge et le samedi qui venait on pouvait manger chez Pierre Nahm Tchougli. J'étais très bien avec tout le monde, les Noirs comme les Blancs. J'étais toujours apprécié comme j'appréciais mes amis. Il n'y a jamais eu de froideur, il n'y a jamais eu de colère et nous on se comprenait. Sur le plan amical et sur le plan travail (...) on ne me reprochait absolument rien du tout (...) Ceux qui ont vécu de mauvais rapports avec les

¹ Responsable de la mission catholique de Bassar.

² C. Lestrade a vécu au Togo avec ses parents dans son enfance ; il écrit ses mémoires à la retraite, à un âge avancé. N'a-t-il pas sublimé, donc embelli ses souvenirs d'enfant ? Les témoins togolais de l'époque contredisent en effet cette vision idyllique des rapports entre les deux communautés.

³ Fils du pasteur Andreas Aku, né le 25 septembre 1913. En 1938 où ce témoignage a été publié, il poursuivait ses études de médecine en Suisse.

⁴ Ancien agent de l'administration coloniale française et homme politique togolais, né en 1926 à Sogou (Préfecture de Tône).

Européens, il peut y avoir certaines considérations, peut-être que le type ne comprenait rien. Et le Blanc n'aime pas qu'on lui fasse de mauvais travail. Moi, j'ai toujours fait du travail propre et je n'ai jamais eu de reproches. »

Un témoignage qui laisse pourtant rêveur. Il y a en effet manifestement dans ce récit, comme dans celui de C. Lestrade évoqué plus haut, une nette exagération, le témoin, simple commis aux écritures titulaire du CEPE, se donnant ouvertement le beau rôle. Il est néanmoins évident qu'à l'époque, sa position dans l'administration lui conférait un grand prestige auprès des administrés.

Pour Koffi Gantin¹ : *« Les rapports étaient très corrects. Il n'y avait pas de brimades, du moins en ce qui me concernait. Il suffisait d'être parfait et tout allait bien. Étaient en mauvais rapports avec les Blancs ceux qui avaient manqué à leur mission. (...) Moi, j'étais employé pour faire un travail précis, et pour cela je n'avais aucun droit de refuser toute tâche qu'on me confiait. (...) Je n'avais pas à prendre parti. C'était une soumission de l'esclave au maître. (...) La raison appartenait toujours au plus fort et non au plus juste. (...) Dans l'ensemble, les Blancs ne considéraient pas les Noirs. Pendant longtemps, ils nous avaient pris pour des bêtes de somme. (...) En réalité, ils n'ont mis en place que des institutions qui leur permettaient de nous dominer. Ils n'ont pas développé l'enseignement technique ; ils nous ont seulement appris à savoir lire et écrire... »*

Kao Etienne Allingué² : *« Nos rapports avec les Blancs étaient ceux de soumission. Nous leur vouions un grand respect. Nous étions soumis à l'Administration, car nous étions des fonctionnaires. Le moindre comportement contraire aux lois de l'autorité coloniale était synonyme de radiation de la fonction publique. L'appareil politico-administratif se caractérisait par l'injustice et la terreur vis-à-vis des fonctionnaires, qui n'exerçaient pas librement leur profession. C'est un appareil au service de la minorité blanche, au détriment de la majorité noire. Nous n'avions aucun pouvoir de prendre des décisions autres que celles émanant de l'autorité coloniale. Au tribunal du Blanc, l'Africain qui avait des démêlés avec un Européen n'avait jamais raison. Condamné, il était emprisonné à Mango ou à Sokodé »*. Il fallait une soumission totale à l'appareil répressif de l'Administration, si l'on voulait avoir une vie tranquille.

Kpacha Tapé³ : *« Les relations entre Blancs et Noirs à l'époque coloniale française étaient basées sur l'inégalité raciale et l'injustice. C'est nous, les paysans, qui en avons souffert le plus. La crainte du Blanc était permanente. On nous avait imposé la culture de l'arachide et du coton. A chaque saison de pluies, le commandant et les encadreurs agricoles nous distribuaient des semences que nous étions obligés de cultiver et de surveiller jusqu'à la récolte. Toute négligence était sévèrement punie. Par ailleurs, on nous forçait à abandonner nos champs pour transporter la paille d'ici (Kabou-Sara) jusqu'à Bassar pour couvrir des bâtiments administratifs. On y allait aussi, toujours à pied, pour effectuer un certain nombre de travaux forcés pendant des jours. Il y avait des champs collectifs d'arachide dans lesquels on allait cultiver, faire la récolte et le décorticage. A la fin du décorticage, on nous faisait boire de l'eau qu'on rejetait ensuite. C'était pour vérifier si on avait mangé de l'arachide. Tout ceci montrait que le Blanc n'avait aucune confiance en nous, et ne nous considérait pas... »*. Inégalité et injustice : tels sont les éléments qui codifient les relations entre Blancs et Noirs.

Tchapo Nicolas Tchédre⁴ : *« Il y avait l'amour du prochain, le respect absolu, car c'étaient les blancs qui nous distribuaient des charges. Étant venu chercher du travail, on était obligé de les respecter. Quand le Blanc donne des instructions et on les respecte, il n'y a pas de problème (...) Mais la justice du Blanc était parfois entachée d'arbitraire. Par exemple, lors d'une tournée*

¹ Ancien dactylographe et agent recenseur, né en 1936 à Bassar. Entretien à Bassar en avril 2001.

² Ancien instituteur catholique, né en 1930 à Kanté. Entretien à Kanté en avril 2001.

³ Agriculteur, né en 1931 à Kallabou-Sara. Entretien à Kabou-Sara en avril 2001.

⁴ Ancien ouvrier des Travaux Publics, né vers 1927 à Bassar. Entretien à Bassar en avril 2001.

du commandant dans un village de Kouka, on lui a fait don de poules comme d'habitude. Il se fait qu'une poule était empoisonnée. Le lendemain, cette poule était morte et sur une aile de celle-ci, on a retrouvé une cicatrice. On interpella le chef qu'on accusa de tentative de meurtre à l'égard du commandant. Il fut incarcéré et battu à mort... »

Joseph Ekpé¹ : « *Nous n'avons aucun rapport avec le Blanc, si ce n'était par l'intermédiaire des chefs locaux. Le Blanc était autoritaire et rigoureux dans le travail. Nous faisons seulement sa volonté.* »

Yaovi Joseph Sanouga² : « *Nous n'avons aucun rapport direct avec les Blancs qui détenaient la réalité du pouvoir. Certes, l'Administration sévissait quand on ne payait pas l'impôt, mais elle rendait une justice franche et équitable. En fait, les Blancs nous avaient dirigés avec ruse si bien que nous les avons suivis bêtement.* »

En résumé, les souvenirs de ces Togolais ayant vécu la période coloniale évoquent une même situation : soumission au Blanc, inégalité, injustice, justice inféodée au Blanc..., quoi qu'en dise Lestrade, qui rapporte, 50 ans plus tard, les souvenirs du jeune garçon choyé qu'il était à Bassar dans les années 1930.

Les relations Blancs et Noirs étant par principe fondées sur l'inégalité, il était évident que sous l'administration française, les Togolais, dans l'ensemble, ne furent pas traités d'égal à égal avec les Européens. Néanmoins, le statut particulier du Territoire imposa au pouvoir colonial français, une ouverture politique qui permit aux Togolais, du moins aux notabilités, de se faire entendre. Ainsi, le Togo français ne connut pas le ségrégationnisme méthodique de l'époque allemande, en dépit de la domination réelle de la minorité blanche sur la majorité noire.

Conclusion

Pour reconstituer le vécu quotidien des Togolais sous le joug colonial, le recours aux souvenirs des anciens colonisés s'est avéré nécessaire, au moment où les témoins de la colonisation allemande se font extrêmement rares, et la génération de ceux qui ont connu la domination française est en train de disparaître. Certes, le poids du présent sur les faits passés mémorisés n'est jamais négligeable. Mais comment l'évaluer ? Au Togo, le souvenir des Allemands qu'on cultive, et la glorification de leur période à laquelle on se livre jusqu'à nos jours sont un pur produit de l'histoire ultérieure. À y regarder de plus près, sous aucune colonisation, les populations locales n'ont été traitées avec égard.

En 76 ans de domination européenne, les habitants du Togo ont été plus ou moins transformés dans leur vie quotidienne. Appelés « indigènes » ou « hommes de couleur », soumis à un appareil politico-administratif coercitif dans un cadre territorial désormais bien délimité (quoique artificiellement), ils forment une nouvelle communauté, avec ses obligations et ses contraintes, ses avantages et ses inconvénients : ils sont devenus les Togolais, qui ont partagé le même vécu, fût-il à des degrés divers. Leur mémoire collective est ainsi érigée.

Sources et bibliographie

1- Sources orales : liste sélective des informateurs

ALLINGUE Etienne Kao, né en 1930, ancien instituteur, entretien à Kanté en avril 2001.

EKPE Joseph, né vers 1919, bijoutier, entretien en avril 2001.

GANTIN Koffi, né en 1936, fonctionnaire retraité, entretien à Bassar en avril 2001.

¹ Bijoutier, né vers 1919 à Hahotoé. Entretien en avril 2001.

² Menuisier, né en 1922 à Agbanakin. Entretien à Agbanakin en avril 2001.

NAHM TCHOUGLI Pierre, né en 1926, fonctionnaire retraité, entretien à Lomé.
SANOUGA Joseph Yaovi, né en 1922, menuisier, entretien à Agbanakin en avril 2001.
TAPE Kpatcha, né en 1931, agriculteur, entretien à Kabou-Sara en avril 2001.
TCHEDRE Nicolas Tchapo, né en 1927, ancien ouvrier des Travaux publics, entretien à Bassar en avril 2001.

2- Documents d'archives et périodique

- Public Record Office, London, ZHC 1, n° 8066, 66.
- AFP, RKA, n° 5427, fol. 7.
- CAOM/Aix-en-Provence : Fonds ministériel 66, affaires politiques Togo-Cameroun-Madagascar (1920-1957), carton 606, dossier 12 : exode des indigènes des cantons de Tsévié et Kodjo vers la Gold Coast (mouvement signalé par la Dépêche coloniale)
- Gold Coast Leader du 8 août 1914.

3- Bibliographie

- ASMIS R., 1942 : *Kalamba Na M'Putu. Koloniale Erfahrungen und Beobachtungen*, Berlin, Mittler.
- CORNEVIN R., [1959] 1988 : *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, ASOM, 556 p.
- GAYIBOR N.L. (dir.), 1997 : *Le Togo sous domination coloniale*, Lomé, Presses de l'UB, 241 p.
- GAYIBOR N.L. et al. (dir.), 1998 : *Le centenaire de Lomé, capitale du Togo (1897-1997)*, Actes du Colloque de Lomé (3-6 mars 1997), Collection « Patrimoines » n° 7, Lomé, Presses de l'UB, 492 p.
- GAYIBOR N.L. (dir.), 2001 : *Le tricentenaire d'Aneho et du pays guin*. Actes du Colloque d'Aneho (18-20 septembre 2000), Collection « Patrimoines » n° 11, Lomé, Presses de l'UB, 2 vol., 680 p.
- JOUTARD Ph., 1983 : *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris, Hachette, 263 p.
- KLOSE H., [1899] 1992 : *Le Togo sous drapeau allemand (1894-1897)*, Collection « Les Chroniques anciennes du Togo » n° 3, Lomé, Haho, 424 p.
- KOSSI-TITRIKOU K., 2001 : « Zébé dans l'imaginaire des populations de l'arrière-pays d'Aneho », in GAYIBOR N.L. (dir), *Le tricentenaire d'Aneho et du pays guin*, Actes du Colloque d'Aneho (18-20 septembre 2000), Collection « Patrimoines » n° 11, Lomé, Presses de l'UB, vol. 2, pp. 515-524.
- KÜAS R., [1939] 1997 : *Souvenirs du Togo*, Préface de A. P. Oloukpona-Yinnon, Collection « Les Chroniques anciennes du Togo » n° 7, Lomé, Haho, PUB, Karthala, 286 p.
- LESTRADE Cl., 1995 : « Souvenirs togolais : l'enfance d'un fils d'administrateur colonial au Togo (1936-1949) », in *Regards français sur le Togo des années 1930*, Collection « Les Chroniques anciennes du Togo » n° 5, Lomé, Haho, NEA, Karthala, pp. 93-222.
- MARGUERAT Y. et PELEÏ T., 1992, 1993 et 1996 : *Si Lomé m'était contée...* Tome 1, 2 et 3, Lomé, PUB, 244 p., 307 p. et 355 p.
- OLOUKPONA-YINNON A. P., 1998 : « Les Mémoires de Richard Küas comme source de documentation sur la ville de Lomé : problématique d'une autobiographie littéraire », in GAYIBOR N.L. et al. (dir.), *Le centenaire de Lomé, capitale du Togo (1897-1997)*. Actes du Colloque de Lomé (3-6 mars 1997), Collection « Patrimoines » n° 7, Lomé, Presses de l'UB, pp. 459-470.
- PERROT C.-H., 1982 : *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir colonial aux 18^e et 19^e siècles*, Abidjan, Paris, Publications CEDA, Publications de la Sorbonne, 333 p.
- PERROT C.-H., 1996 : « Traditions ou témoignages ? Approches méthodologiques de l'oralité », in *GODO GODO. IHAAA : Sources et méthodologie de l'histoire contemporaine de l'Afrique de 1940 à nos jours*. N° 13 Spécial, Abidjan-Cocody, Université Nationale de Côte d'Ivoire, pp. 25-33.

- PERROT C.-H., 2000 : « Histoire de l'Afrique : sources et approches méthodologiques », in *Historiens et Géographes*, Paris, N° 367, pp. 81-91.
- SCHUERKENS U., 2001 : *Du Togo allemand aux Togo et Ghana indépendants. Changement social sous régime allemand*, Collection Etudes Africaines, Paris, L'Harmattan, 619 p.
- SEBALD P., 1988 : *Togo 1884-1914. Eine Geschichte der deutschen « Musterkolonie » auf der Grundlage amtlicher Quellen*, Berlin, Akademie-Verlag, XXII – 792 p.
- SIMTARO D.H., 1982 : *Le Togo « Musterkolonie » : souvenir de l'Allemagne dans la société togolaise*, Thèse de doctorat de 3^è cycle en études germaniques, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2 tomes, 1180 p.
- Von TROTHA T., 1998 : « Sociologie politique d'une capitale coloniale : Lomé, la Nice allemande sur la Côte ouest africaine », in GAYIBOR N.L. et al. (dir.), *Le centenaire de Lomé, capitale du Togo (1897-1997)*, Actes du Colloque de Lomé (3-6 mars 1997), Collection « Patrimoines » n° 7, Lomé, Presses de l'UB, pp. 79-94.
- WESTERMANN D., [1938] 2001 : *Onze autobiographies d'Africains (1938)*, Collection « Les Chroniques anciennes du Togo » n° 8, Lomé, PUB, 321 p.

Postscript en guise de conclusion

N. Adovi GOEH-AKUE*

Le présent ouvrage est prévu pour précéder la publication des deux volumes de l'«*Histoire des Togolais*» parus en 2005. Il est l'écho du colloque tenu un an plutôt, c'est-à-dire en avril 2004, pour faire le point sur l'expérience de l'École historique togolaise. Mais pour des raisons éditoriales, le pari n'a pu être tenu. Néanmoins, les analyses et les motivations gardent leur pertinence. Force est de constater que depuis ces années, aucune des universités sœurs n'a encore emboîté le pas. Le chantier que les historiens togolais ont souhaité ouvrir est toujours en friche. L'objectif visé est la promotion des Histoires nationales des différentes entités territoriales du continent ou du moins de la sous-région ouest-africaine qui devront servir à terme comme rampe pour la revisitation des histoires sous-régionales puis africaine. L'appropriation par les jeunes générations de cette histoire lucide des Africains par les Africains, une histoire qui n'élude pas les questions fondamentales qui fâchent ou qui divisent telle que : les revendications identitaires, les questions de pouvoirs, de répartition des richesses nationales, etc.

Globalement, le continent reste encore secoué par de nombreuses crises ouvertes ou latentes dont les causes profondes sont historiques tel que les contributions rassemblées ici l'ont montré. Que ce soit le conflit ivoirien dont les relents historico-ethniques sont étudiés par S-P Ekanza, ou les questions d'irrégentisme touareg analysées par P. Boilley dans la frange saharienne de l'Afrique de l'Ouest et centrale, tous reposent, avec acuité, l'interrogation sur la viabilité de l'État-nation en Afrique. Comment faire cohabiter des peuples ou plutôt des ethnies ayant différentes cultures et parfois des intérêts partisans sur un espace territorial et les faire converger vers l'idéal national ? Une restructuration de l'espace sur le modèle des aires culturelles, mettant en exergue les parentés culturelles, linguistiques, etc. tel que se sont contruits les territoires au cours des siècles évoqués par Cl.-H. Perrot paraît séduisant. Ceci est-il possible encore aujourd'hui après le remodelage territorial imposé par la conquête coloniale, les trois quart de siècle d'administration coloniale et de vécu dans ce nouveau espace ? Comment se départir du pacte colonial qui a, de fait, planifié les équipements des territoires coloniaux au service des métropoles et non d'une économie nationale ? On ne refait pas l'histoire mais elle s'assume et la vie se poursuit dirons-nous. Aujourd'hui, les États africains sont au pied du mur, viciés de l'intérieur par les conflits de tous ordres, coincés de l'extérieur par un environnement économique, sociopolitique et culturel de plus en plus complexe, dont l'influence reste pesante, ils doivent trouver un équilibre entre un passé empreint de rivalités triviales et des contraintes nouvelles qu'impose un territoire, leg d'un passé historique.

Sur le plan national au Togo, « l'Histoire des Togolais » fait son chemin mais nous sommes loin d'être convaincus d'avoir réussi à faire connaître aux Togolais leur histoire, du moins l'espoir n'est pas à son comble. L'ouvrage est demandé, mais il reste limité à des cercles d'initiés : étudiants en histoire, quelques enseignants de lycées et collèges, quelques hommes politiques, etc. Les résultats des recherches n'ont malheureusement pas jusqu'ici été traduits dans des ouvrages de vulgarisation, mis à part les publications de synthèse publiées sous la même direction du professeur Gayibor (1996, 1997)¹, avant même la sortie des deux gros volumes. Même ceux-ci restent encore largement peu connus en dépit de la politique éditorial et du coût réduit. Les programmes enseignés dans les écoles, collèges et lycées n'ont guère évolués pour prendre en compte les résultats des recherches. Le chemin à parcourir reste encore long pour parvenir à la dissémination des connaissances établies dans la conscience collective et que celles-ci se traduisent dans le comportement des citoyens et fécondent le sentiment national. Or il est entendu que l'État-nation, comme l'a si bien montré E. Renan, c'est le plébiscite de tous les jours. Les

* Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lomé, Togo.

¹ Gayibor N. L. (eds) 1996, *Le peuplement du Togo. L'état des connaissances historiques*, Lomé, 180p.

Id. 1997, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, 241p.

résultats de ce plébiscite n'a de sens que, quand il est l'expression d'un vivre ensemble. Il ne s'agit pas de gommer les identités pluriels qui caractérisent chaque citoyen mais de parvenir, à travers la connaissance de l'histoire et son appropriation, à faire conjuguer les intérêts communs dont le respect et la culture sont gage de la solidarité, indispensable à l'expression de la nation et donc de la perpétuation de l'État-nation.

Les événements violents qui ont jaloné l'histoire récente du Togo et qui posent, sans cesse, la question de la réconciliation nationale, démontrent à suffisance l'intérêt de la présente démarche. Les Africains en général et les Togolais singulièrement doivent connaître leur histoire et s'en servir comme un outil fédérateur des diversités indéniables, mais complémentaires pour la survie de leur espace territorial. Cette entreprise ne pourrait être possible qu'à plusieurs conditions. Il est indispensable que les chercheurs nationaux s'investissent sur la base d'une démarche multi-disciplinaire lucide, ouverte à des chercheurs d'autres horizons disciplinaires et d'autres pays afin de multiplier les regards. L'État doit de même manifester la volonté politique d'asseoir la cohésion nationale sur des connaissances scientifiques sans parti-pris. Il ne saurait être question d'éluder les antagonismes mais de les assumer en jouant le rôle de modérateur et de régulateur qui est le sien. En même temps, les États doivent donner les moyens d'une telle entreprise en dotant de ressources financières les équipes de chercheurs et en promouvant la vulgarisation des connaissances à travers les programmes scolaires, universitaires et d'éducation civique.